

**CENTRE D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES DE
LA DEFENSE**

LE PATRIOTISME EN FRANCE AUJOURD'HUI

**Vincent PORTERET
Emmanuelle PRÉVOT**

Quatrième trimestre 2004

Ce document constitue le rapport final de l'étude commanditée au Laboratoire Georges Friedmann (Université Paris I Panthéon-Sorbonne – CNRS) par le C2SD, CCEP 104 SOC / 2003, Marché DEF/C2SD 2003 n°59

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	7
CHAPITRE PRELIMINAIRE COMPRENDRE LE PATRIOTISME	11
I. A propos de « patrie » et « patriotisme »	11
I.1. Patrie et patriotisme à travers l'histoire	11
I.2. La matrice du patriotisme	15
II. Patriotisme et sentiment d'appartenance	19
II.1. Eléments de définition	19
II.2. Patriotisme ou nationalisme ?	22
III. Le patriotisme en France de 1789 à nos jours	25
III.1. 1870-1920 ou l'apogée du patriotisme militaire	25
III.2. Depuis 1945 : affirmations et doutes	31
PREMIERE PARTIE ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES	39
CHAPITRE I PATRIOTISME ET VALEURS DES FRANÇAIS ET DES EUROPEENS	41
I. Les valeurs des Français	41
I.1. Les tendances d'évolution des valeurs en France	41
I.1.1. <u>Une individualisation croissante</u>	41
I.1.2. <u>« Vivre ensemble » et distinction entre sphères privée et publique</u>	43
I.2. Apport des données pour l'étude du patriotisme : sentiment d'appartenance et formes d'engagement	44
I.2.1. <u>Le sentiment d'appartenance aujourd'hui</u>	45
I.2.2. <u>Les formes d'engagement des Français</u>	50

I.2.3. <u>Les Français et les institutions</u>	54
II. La France dans l'Europe	57
II.1. Les tendances de l'évolution des valeurs en Europe	58
II.1.1. <u>La progression du « post matérialisme »</u>	58
II.1.2. <u>Individualisation ne rime pas toujours avec individualisme</u>	59
II.2. Panorama des attitudes en Europe et position de la France	61
II.2.1. <u>Le sentiment d'appartenance</u>	61
II.2.2. <u>Les formes d'engagement des Européens</u>	64
II.2.3. <u>Le lien aux institutions en Europe</u>	67
II.3. Des différences culturelles et nationales	72
II.3.1. <u>La persistance d'un clivage Est-Ouest</u>	72
II.3.2. <u>La matrice religieuse au fondement du clivage Nord-Sud</u>	73
II.3.3. <u>Les dynamiques culturelles nationales</u>	74
II.3.4. <u>Une spécificité française ?</u>	74
CHAPITRE II ARMEE ET PATRIOTISME	77
I. Le patriotisme et les valeurs des Français	77
I.1. Les valeurs personnelles des Français	77
I.2. Esquisse de morphologie sociale des Français attachés au patriotisme	80
I.3. Comparaison des profils selon les valeurs	84
I.4. Risquer sa vie et « sacrifice pour la patrie »	87
II.4.1. <u>Une légitimité différenciée du sacrifice</u>	88
II.4.2. <u>Evolutions des réponses entre 1991 et 2003</u>	90
II. La vision de l'armée et de ses membres comme indice de « patriotisme militaire »	94
II.1. L'image des armées	94
II.1.1. <u>L'opinion sur les armées</u>	94
II.1.2. <u>Emploi de la force et missions des armées</u>	97
II.2. L'image des militaires	101
II.2.1. <u>La confiance envers les militaires</u>	102
II.2.2. <u>Les valeurs des militaires d'après les Français</u>	102
II.3. Le poids de l'antimilitarisme en France aujourd'hui	105

DEUXIEME PARTIE PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DU PATRIOTISME	115
CHAPITRE III LA PATRIE, SES SIGNES, SES SYMBOLES	121
I. La patrie comme cadre d'appartenance	121
I.1. Quel cadre d'appartenance ?	122
I.2. Le contenu de l'appartenance : définitions de la patrie	125
I.3. Le rapport à la patrie	129
I.4. Choix ou héritage ?	133
I.5. Quel registre d'identification ?	136
II. Signes et symboles de la patrie	139
II.1. Public et privé	141
II.1.1. <u>Les multiples références au public</u>	142
II.1.2. <u>Les diverses facettes du privé</u>	147
II.2. Temps long ou temps court	151
II.3. Défensif ou constructif ?	155
II.4. Quel degré d'implication ?	161
CHAPITRE IV DE L'APPARTENANCE A L'ENGAGEMENT	167
I. La patrie comme cadre d'engagement	167
I.1. Quel type d'engagement ?	168
I.2. Quel lieu d'engagement ?	174
I.3. Participation ou assujettissement ?	177
I.4. Quel lien entre l'Armée et la patrie ?	179
I.5. Quel degré d'implication ?	185
II. Dimensions et formes du patriotisme contemporain	189
II.1. Les connotations du patriotisme	190
II.2. Qu'est-ce que le patriotisme ?	196
II.3. Patriotisme et sentiment de fierté	201
II.4. Les manifestations du patriotisme	209
II.5. Quel patriotisme vécu ?	220
CONCLUSION	227
Bibliographie	233

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

Annexe I	245
Annexe II	248
Annexe III	253

Nous tenons à remercier la DICOd, le directeur du CID et le commandant de la base aérienne d'Orange pour leur soutien dans le cadre de cette recherche.

Notre gratitude va également, tout particulièrement, à celles et ceux, civils et militaires, qui ont accepté de répondre à nos questions.

INTRODUCTION

A l'heure où certains, nombreux, estiment que le cadre stato-national, comme cadre d'appartenance et d'engagement est dépassé, qu'il faut en chercher un autre (voire même d'autres) aux dimensions supra (l'Europe, le monde) ou infra-nationales (au niveau régional) qui exprimerait mieux l'avenir de l'Homme, le patriotisme apparaît soit doté d'un parfum suranné, et susciter de la nostalgie, soit archaïque. A chaque fois, sur fond de débats sur le déclin réel ou supposé de la France¹, qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, il serait une chose du passé.

Si une telle attitude renvoie à des éléments précis : contestation du cadre national par le bas et par le haut, voire même « fin des territoires »², modifications notables du rôle de l'Etat et de la nation sur la scène internationale³, ..., évolutions auxquelles s'ajoute la confusion parfois opérée entre nationalisme, jugé négativement, et patriotisme, connoté plus positivement, elle omet pourtant un fait important : la variation dans le temps du sens du patriotisme et notamment parce que la « patrie », l'objet auquel il renvoie, n'a pas toujours été le même quoique conservant toujours l'idée d'enracinement, de proximité, de territoire que ne recouvrait partiellement la « nation », apparue plus tardivement.

Autre facteur de variation occulté par les visions contemporaines du patriotisme, l'attitude des forces politiques à son égard qui fait que, si l'on considère la période qui va de la Révolution française à nos jours, les « patriotes » n'ont pas toujours occupé le même bord de l'échiquier politique, ce qui ne veut pas dire que, selon cette position, leurs « patriotismes » n'avaient pas d'importants points communs.

Dans tous les cas, ces différences, auxquelles d'autres pourraient venir s'ajouter à partir d'exemples étrangers, montrent la relativité du terme et sa polysémie, posent évidemment la question des usages sociaux dont il fait l'objet. Néanmoins quelques éléments de continuité sont repérables et

¹ Ces débats ont notamment eu pour origine l'ouvrage de Nicolas Baverez, *Adieu à la France qui tombe*, Paris, Plon, 2004 (2003). Alors que les historiens font remonter ce déclin à l'après Grande guerre, le surgissement de ce type de questions révèle sans nul doute des inquiétudes identitaires profondes, dont la série du *Figaro* consacrée, au moment des élections européennes de 2004, à la question « qu'est-ce qu'être Français aujourd'hui ? » pourrait aussi être une illustration.

² Selon l'expression de Bertrand Badie ; BADIE Bertrand, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 1995.

³ Comme le montrent, entre autres, DIECKHOFF Alain, *La nation dans tous ses Etats*, Paris, Flammarion, 2000 et HASSNER Pierre, *La violence et la paix*, Paris, Seuil, 2000 (1995).

notamment le fait que le patriotisme revêt toujours des dimensions politique et affective au travers desquelles on peut, au moins provisoirement, définir le patriotisme comme sentiment subjectif d'appartenance à une « patrie ». En tant que tel, il contribue à la formation de ce groupe particulier, de forme plutôt communautaire, à partir de la prise de conscience d'une communauté de langue, d'histoire, de valeurs, ... par rapport à une altérité, altérité dont les représentations variables peuvent nourrir différentes conceptions du « nous ».

Alors, quand la patrie se superposait à une entité politique dont la souveraineté était à défendre, le patriotisme s'est souvent éprouvé dans la confrontation guerrière : là, dans l'acceptation du *pro patria mori*, étaient censés se manifester les sentiments forts de l'individu pour la collectivité, avec le primat de celle-ci sur celui-là, dans la mesure où c'est d'elle que l'individu tirait les éléments de sa sécurité et de son statut socio-politique¹. Un tel constat signale aussi que le patriotisme ne peut être compris et analysé qu'en référence au contexte de sa manifestation qui le stimule ou non, l'entretient. Ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'existe qu'en situation d'urgence mais que le potentiel mobilisateur qui tourne autour de la « patrie » est, si l'on peut dire, ancré socialement, politiquement et culturellement.

Sans idéaliser le passé, sans surestimer l'intensité du patriotisme pendant la Révolution française ou au lendemain de la défaite de 1870, sans simplifier non plus la complexité des mécanismes de diffusion d'un « patriotisme national », on ne peut manquer de relever que la situation contemporaine pose un certain nombre de questions : pour reprendre les termes d'Elías, « la structure des sociétés évoluées de notre temps a pour trait caractéristique d'accorder une plus grande valeur à ce par quoi les hommes se différencient les uns des autres, à leur “identité du je”, qu'à ce qu'ils ont en commun, leur “identité du nous” »². Ainsi, le « je » paraît prédominer au détriment du « nous », favorisant la reconnaissance du caractère pluriel ou multiculturel de la société, en l'occurrence la société française, reconnaissance qui bouleverse le « modèle républicain » d'appartenance. Autre facteur à prendre en compte, le fait que les valeurs martiales, plus « holistiques », qui pouvaient favoriser l'exaltation patriotique, sont globalement moins prisées dans la population, sans que le prestige de l'institution militaire en soit atteint pour autant. Enfin, par rapport à ce qui nous préoccupe ici, la perception d'une menace pesant sur la France a changé de forme et d'intensité, quand ses relations avec ses ennemis « historiques » sont pacifiées de longue date.

¹ KANTOROWICZ Ernst, *Mourir pour la patrie et autres textes* (trad.), Paris, P.U.F., 1984.

² ELIAS Norbert, « Les transformations de l'équilibre nous-je », in ELIAS Norbert, *La société des individus* (trad.), Paris, Fayard, 1997 (1987), p. 208.

Dans ce cadre, le temps de paix paraît jouer un rôle particulièrement fort à ce niveau, même si l'on ne fait pas siennes les vues kantienne de paix universelle ou les thèses saint-simoniennes de « fin du politique » grâce aux vertus pacificatrices du commerce et de l'industrie : l'attachement au territoire, à la terre (racine étymologique de « patrie ») paraît relever d'une dimension politique ancienne, sinon dépassée d'où l'indifférence (au moins relative) contemporaine aux frontières. Ainsi, explique Michael Howard, « le type de patriotisme qui a permis aux peuples d'Europe de surmonter deux guerres mondiales semblent désormais aussi archaïque que les loyautés féodales qu'il avait remplacées »¹, ce qui pose aussi la question de la nature du lien des individus au pouvoir politique, des sources de sa légitimité, quand la souveraineté est une catégorie essentiellement territoriale, bornée². A l'inverse, si la démocratie se veut abstraite dans ses principes, elle s'incarne toujours dans une société particulière, avec son histoire, sa mémoire, sa culture.

De manière plus anecdotique, on ne peut manquer de constater le succès de Napoléon. Pour Jean Tulard, cela tient d'abord à la gloire militaire, à cet Empire où Rome était le chef-lieu du département des Bouches-du-Tibre et à cette époque où les élites du continent s'exprimaient en Français : alors, « puisque le déclin de la France fait débat, beaucoup se raccrochent, de manière plus ou moins consciente, aux fastes réels ou supposés de cette époque, à ce passé conquérant, chamarré, doré sur tranche en oblitérant ses aspects négatifs »³.

Dans ce contexte partagé, nous voudrions nous demander ce qu'il reste de ce que Jean Baechler appelle « l'identification passionnelle » selon laquelle la patrie-nation concentre en elle toutes les identifications, les subordonne⁴ ; si le patriotisme en France aujourd'hui a toujours une dimension militaire, voire même s'il existe un « patriotisme militaire », qui renverrait plutôt à des éléments concrets et toujours conçus dans le cadre national ; ou alors si au contraire, le patriotisme revêt aujourd'hui une dimension plus abstraite, plus universaliste et moins belligène quoique l'adhésion à certaines valeurs, exprimées dans un texte fondateur, puisse justifier le fait de prendre les armes, comme en témoignent certaines opérations militaires menées actuellement par les puissances occidentales. Un tel angle d'approche nous paraît avoir le mérite d'aborder le

¹ HOWARD Michael, *L'invention de la paix et le retour de la guerre* (trad.), Paris, Buchet-Chastel, 2004 (2001), p. 121.

² MAIRET Gérard, *Le principe de souveraineté*, Paris, Gallimard, 1997.

³ Entretien paru dans *Le Monde* du 29 octobre 2004.

⁴ BAECHLER Jean, « Dépérissement de la nation ? », in BAECHLER Jean, *Contrepoints et commentaires*, Paris, Calmann-Lévy, 1996, pp. 486-487.

patriotisme en posant la question de son actualité, de sa pertinence, de son objet, de ses dimensions et de son intensité.

Ne serait-il pas alors possible d'éclairer les liens entre les armées et la société française aujourd'hui à travers le sens de l'armée professionnelle ? Celui-ci viendrait en quelque sorte révéler la nature et la tonalité des liens existant entre les Français et leur pays à travers la question du « sacrifice pour la patrie » autrefois consubstantiel à l'idée de citoyenneté, comme appartenance et engagement à la communauté politique, et à la sacralisation de l'espace politique, même s'il restait potentiel, s'il ne concernait pas tous les citoyens et qu'il ne concerne plus, aujourd'hui, qu'une fraction réduite de la population, rémunérée et déléguée par l'ensemble de la collectivité à cette fin.

Pour répondre à ces questions, notre enquête s'est déployée en trois volets, étroitement liés entre eux. Le premier a consisté en une analyse théorique de la notion de « patriotisme » : nous avons essayé de préciser les termes du débat, de définir le patriotisme et d'en donner les traits caractéristiques en France, depuis la Révolution française (chapitre préliminaire). Avec le second volet, et à partir des questions formulées dans le précédent, nous avons abordé plus directement la question du patriotisme aujourd'hui en France à travers une analyse quantitative remplaçant la question du patriotisme dans le cadre, d'une part, de l'analyse des valeurs contemporaines, en France et en Europe (chapitre I) et, d'autre part, de l'étude des enquêtes d'opinion par sondage réalisées pour la DICOd permettant à la fois de préciser les attitudes des Français par rapport au patriotisme et de mesurer les éventuels liens entre ces attitudes et celles relatives aux armées et aux militaires (chapitre II). Enfin, dans un troisième volet, nous avons conduit une enquête qualitative à partir d'entretiens semi-directifs auprès de civils et de militaires, pour compléter le volet quantitatif, confirmer ou infirmer certaines hypothèses formulées à ce niveau, et essayer de présenter les perceptions et représentations de certains Français à ce niveau : leur définition de la patrie, de ses symboles (chapitre III), l'idée qu'ils s'en font comme cadre d'engagement (chapitre IV).

CHAPITRE PRELIMINAIRE COMPRENDRE LE PATRIOTISME

La compréhension du patriotisme passe par la mise en avant de ses caractéristiques. Précisément, nous souhaitons mettre en perspective les éléments clés du patriotisme, en insistant sur la superposition Etat-nation-patrie laquelle semble justement sinon faire problème aujourd'hui, du moins paraître moins évidente, pour des raisons que nous nous attacherons à évoquer.

Pour cela, nous évoquerons à grands traits l'histoire du mot patrie, notamment à travers les éléments de continuité ou, au contraire, les ruptures, pour déboucher sur ce que l'on peut appeler « la matrice du patriotisme » soit non pas encore une définition mais plutôt un ensemble d'attitudes et de sentiments considérés comme caractéristiques du patriotisme. Ensuite, nous proposerons, à partir des éléments établis précédemment, une définition du « patriotisme » comme sentiment d'appartenance. Enfin, nous essaierons de donner à ces éléments un éclairage historique à propos des caractéristiques du patriotisme en France, de 1789 à nos jours. Ces trois axes serviront de base à l'investigation empirique dans la mesure où ils devraient permettre de comprendre le fait que le terme patrie renvoie à une politisation « chaude »¹, sans être une référence aussi obligée (quand elle n'est pas purement et simplement évitée) que d'autres termes comme Etat ou République.

I. A PROPOS DE « PATRIE » ET « PATRIOTISME »

I.1. Patrie et patriotisme à travers l'histoire

Le sens du mot patriotisme a varié dans le temps, notamment parce que la « patrie », son objet, n'a pas toujours été la même, comme d'ailleurs sa portée et son potentiel mobilisateur. Un bref panorama historique montre que c'est au XVIII^e siècle que ces termes reçoivent leur acception moderne, mise en cause à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Dès l'Antiquité, la patrie est la terre des ancêtres, celle pour laquelle on doit tout sacrifier, y compris sa vie : la présence de ces ancêtres sacralise le sol.

¹ BACOT Paul, « Des mots pour dire la politisation. Etat, nation, patrie, pays, peuple dans des corpus politiques français contemporains », in REMI-GIRAUD Christiane et RETAT Pierre (dir.), *Les mots de la nation*, Lyon, P.U.L., 1996, pp 41-64.

Mais cet attachement tient également au fait que ce sol est celui de la Cité et des valeurs qu'elle incarne. Au Moyen Age, la patrie prend le sens de pays, de lieu de naissance, d'origine et le terme conserve jusqu'à la Renaissance sa tonalité affective, « ses résonances charnelles et sentimentales profondes. Ce terme évoque la terre et les morts, la terre ce grand ossuaire des morts ». Poursuivant, Lucien Fèbvre souligne combien, au XVI^e siècle, le patriotisme « reste profondément, avant tout un patriotisme campagnard et local »¹, coexistant néanmoins avec des dimensions plus larges. De fait, Etat et patrie se sont rapprochés autour de la personne du roi et l'attachement à la patrie finit par devenir un attachement à la personne du roi et à la Couronne. A partir du XIV^e siècle, le mot *patria* « apparaît dans un sens tout à fait moderne, se rapportant à un Etat territorial et nous fait revenir ainsi au modèle antique. En d'autres termes, [...] la monarchie nationale était, en France, suffisamment développée pour se proclamer *patria* et exiger des impôts, même de l'Eglise, *ad defensionem natalis patriae* »². L'apogée de la monarchie absolue marque pourtant une sorte d'éclipse du patriotisme entendu dans son sens d'attachement au sol, éclipse qui se reproduira, de façon atténuée, avec la Restauration : l'attachement ne visait alors que la personne du roi³.

Mais cette évolution contribue aussi, par les critiques qu'elle suscite, à accentuer l'abstraction des termes : le patriotisme évoquera progressivement non seulement l'amour de la terre natale, mais aussi celui de la liberté, associée à la précédente. Alors, à la fin du XVII^e siècle, la patrie apparaît comme la terre des hommes libres et heureux et le patriotisme n'implique plus de mourir pour un homme mais pour des valeurs supérieures, que ce même homme n'incarne pas ou plus. Nourri de multiples références aux Romains, l'article « patrie » de l'Encyclopédie, rédigé par le Chevalier de Jaucourt formalise ce point, dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : « Le mot vient du latin *pater*, qui représente un père et des enfants, et conséquemment, qu'il exprime le sens que nous attachons à celui de famille, de société, d'Etat libre, dont nous sommes membres, et dont les lois assurent nos libertés et notre bonheur »⁴.

La Révolution française, bénéficiant du développement de l'Etat, entend mettre un terme définitif à l'orientation localiste au profit d'un attachement à la patrie, comme entité abstraite, tout en préservant la dimension sentimentale. Cette volonté participe du transfert de la souveraineté du Roi à la

¹ FEBVRE Lucien, *Honneur et patrie*, Paris, Perrin, 1996, p. 14.

² KANTOROWICZ Ernst, « Mourir pour la patrie » (1951), in KANTOROWICZ Ernst, *Mourir pour la patrie et autres textes* (trad.), Paris, P.U.F., 1984, p. 119.

³ FEBVRE, *op. cit.*, p. 146.

⁴ Cité dans FOREST Philippe, *Qu'est-ce qu'une nation ? Ernest Renan : littérature et identité nationale 1871-1914*, Paris, Bordas, 1991, p. 103.

Nation : la légitimité n'est plus conçue comme transcendante, mais immanente, ce qui fixe la superposition entre patrie et nation. La Nation devient sa propre finalité et se trouve ainsi sacralisée, ainsi que son activité dirigeante, par le passage de l'hétéronomie (où les normes de la vie individuelle et sociale sont ordonnées à une fin autre que les groupes ou les individus qui la composent, en l'occurrence une fin religieuse) à l'autonomie (où la société entend se constituer en principe d'elle-même). Associée à la patrie, elle est un cadre territorial d'exercice et de manifestation de la souveraineté. Quand la « patrie est en danger », le patriote est celui qui, « dans un gouvernement libre, chérit sa patrie et met son bonheur et sa gloire à la secourir avec zèle suivant ses moyens et ses facultés »¹. Ce à quoi vient s'ajouter une force d'allégorisation maternelle, très liée à la patrie-pays, que l'on voit invoquée dans les périodes troublées.

Le sens cristallisé au moment de la Révolution perdue jusque dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Tout en marquant l'apogée de l'ère des nationalités, avec la décolonisation, étape déterminante dans la valorisation du principe d'autodétermination, elle marque aussi celle de sa mise en question. Nombreuses sont les analyses à avoir souligné le fait que la nation se trouve dans tous ses états² : du fait de la dissociation des espaces politiques et économiques, des atteintes portées au primat politique de l'Etat-nation et à son monopole d'identification culturelle. Celui-ci apparaît dépassé et affaibli par le bas et par le haut. Par le bas, du fait du développement des régionalismes et autres formes d'irrédentismes qui nourrissent la fascination exercée par tout ce qui touche à la nation et à l'Etat qui reste, notamment pour cette raison, un horizon politique toujours d'actualité. Par le haut, en raison des échanges économiques de plus en plus internationaux, du développement des communications facilité par la rapidité des moyens de transports, alors qu'elles avaient contribué à la formation des espaces nationaux et à leur homogénéité³. De plus, dans le cadre d'une économie transnationale, l'Etat se trouve dépourvu d'une partie de ses capacités d'action économique. Mais, si la « mondialisation » apparaît perceptible dans certains domaines, avec une tendance à l'uniformisation, les Etats-nations restent des acteurs incontournables de la politique internationale, et ce notamment du fait de la divergence de leurs intérêts. Bien plus, la mondialisation peut nourrir l'affirmation concomitante de spécificités identitaires, avec repli sur des lieux plus circonscrits.

¹ GODECHOT Jacques, « Nation, patrie, nationalisme et patriotisme en France au XVIII^e siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 43, 1971, p. 490.

² DIECKHOFF Alain, *La nation dans tous ses Etats*, Paris, Flammarion, 2000.

³ Cf., par exemple, ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* (trad.), Paris, La Découverte, 1996 (1983).

Au total, on voit naître d'importantes tensions quant aux cadres d'appartenance et aux types d'engagement : « D'un côté, explique Bertrand Badie, l'individu est convoqué par la pression croissante des entrepreneurs transnationaux, par toutes ces formes d'allégeance qui se construisent au sein d'un espace mondialisé : celles-ci sont de nature essentiellement utilitaire et trouvent leurs sources dans des constructions associatives contournant l'allégeance stato-nationale. D'un autre côté, l'individu est sollicité par des appels identitaires qui, cette fois-ci, tentent de flatter des liens de type primordiaux auxquels l'individu a de plus en plus tendance à se référer, comme pour se démarquer des effets de la mondialisation »¹. Ceci pose évidemment la question de savoir quelle est la patrie, si elle est plus locale ou plus globale, si elle profite de la quête d'un idéal moral d'authenticité².

C'est dans cette optique que des propositions pour sortir de l'association patrie-Etat-Nation sont faites. Particulièrement symptomatique de ces enjeux, et eu égard à la thématique générale de cette recherche, la réflexion du philosophe allemand Jürgen Habermas autour de la définition de la « citoyenneté postnationale »³ tente de conjuguer le patriotisme national avec un « patriotisme constitutionnel » à l'échelle européenne, se référant à des valeurs et des principes abstraits : ceux de la Déclaration des droits de l'homme. Une telle optique, qui s'inspire de la situation allemande et des manifestations d'exaltation nationale qu'elle entend neutraliser, pose évidemment la question de savoir si l'adhésion à des principes abstraits peut se substituer et, si oui, à quelle échéance, à la mobilisation politique et affective suscitée par l'intériorisation d'une tradition politique et culturelle nationale⁴. Il semble en effet qu'un patriotisme doive se nourrir, fût-ce partiellement, d'éléments concrets pour être « fédérateur », sinon mobilisateur. Cette optique tend en tout cas à introduire une nouvelle phase du processus d'abstraction du mot « patrie » quand, par le bas, des éléments plus « locaux » pourraient se trouver affirmés,

¹ Et l'auteur de poursuivre : « Dans ce monde, l'individu n'est plus d'abord ni simplement citoyen : il est de plus en plus intégré dans des réseaux transnationaux sans cesse plus nombreux et en même temps mobilisé par des allégeances primordiales, par [...] son appartenance identitaire » ; BADIE Bertrand, « Quelles citoyennetés à l'heure de la mondialisation ? », *Hommes et migrations*, n°1206, 1997, p. 5.

² TAYLOR Charles, *Le malaise de la modernité*, Paris, Cerf, 1994.

³ HABERMAS Jürgen, *L'intégration républicaine* (trad.), Paris, Fayard, 1998 (1996), pp. 67-157. On pourra voir aussi FERRY Jean-Marc, « Quel patriotisme au-delà des nationalismes », in BIRNBAUM Pierre (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, P.U.F., 1997, pp. 425-446. Cet auteur souligne la nécessité de concilier l'universalité, au niveau européen, avec la singularité culturelle.

⁴ Il est intéressant de noter à ce niveau que les principes qui ont présidé à la reconstitution de la *Bundeswehr* après la Seconde guerre mondiale, s'inspire d'une optique de ce genre (principes du « citoyen en uniforme », d'*Innere Führung* censés faire prévaloir l'adhésion à la Constitution sur celle à l'Armée), optique dont l'objectif est d'évacuer toute résurgence militariste et tout développement d'un quelconque « patriotisme militaire ».

comme plus concrets, leur importance grandissant au même rythme que l'émergence d'appartenances globales¹.

Ainsi, si la « conscience européenne » n'a sans doute jamais été aussi forte, elle reste souvent conçue en termes économiques et sociaux, en même temps que souvent abstraite car lointaine. C'est que l'avenir de l'Europe comme projet politique reste largement affaire de prospective : elle concurrence l'Etat-nation, mais sans vraiment proposer d'alternative porteuse, sauf à être un relais plus adapté à certaines évolutions économiques. A la différence des Etats-nations, elle ne sera vraisemblablement pas soudée de l'extérieur par un conflit ou une menace. Ainsi, « cette absence momentanée de menace directe entraîne une incertitude sur la conscience de soi, en l'absence de ciment aussi visible que la démocratie libérale et les libertés publiques pour souder un ensemble contre ce qui l'attaquerait dans ces principes mêmes »². L'Europe souffrirait à la fois de sa taille supranationale et de sa limitation continentale, prise entre deux mouvements, aux apparences contradictoires, que sont l'internationalisation (des échanges, des problèmes économiques et écologiques, ...) et la régionalisation (affirmation de souverainetés fragmentées : partition de la Tchécoslovaquie, émiettement de la Yougoslavie).

A ceci s'ajoutent les difficultés d'un exercice réel de la souveraineté politique par les individus en son sein quand les organes exécutifs apparaissent plus technocratiques que politiques. De plus, quoi que l'objectif originaire d'une union politique n'ait jamais été démenti, la construction européenne a plutôt contribué à créer une Europe des producteurs, des consommateurs et des marchands, les autorités de Bruxelles intervenant essentiellement dans la vie économique et sociale (emploi, égalité entre les sexes, agriculture, formation,...). Là, l'Europe peut néanmoins contribuer au renforcement des pouvoirs des collectivités régionales avec lesquelles elle traite directement, contournant les Etats nationaux, nourrissant les identités infranationales (Bretagne, Catalogne, Bavière, ...) avec lesquels un « patriotisme européen » pourrait alors se combiner. Mais, l'Europe reste affaire d'incertitudes, quand lui manque une dimension importante : la mémoire, quoiqu'elle ait une histoire³.

1.2. La matrice du patriotisme

De ces éléments, il nous semble possible de mettre en évidence certaines caractéristiques rémanentes dont le noyau central, explique Norbert Dupont,

¹ Sur l'affirmation des identités régionales, voir DIECKHOFF, *op. cit.*, notamment pp. 21-40.

² DELANNOI Gil, *Sociologie de la nation*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 177.

³ ANDREANI Gilles, « L'Europe des incertitudes », *Commentaire*, n°85, printemps 1999, p. 30.

tourne autour du territoire (notion originaire), d'un groupe d'hommes et de l'affectivité, éléments proches de ceux qui concernent la nation (groupes d'hommes, normes constitutives, personne morale et affectivité), mais pour laquelle ils s'articulent différemment¹. Ainsi, la relation qui se noue entre l'individu et la patrie, comme groupe d'appartenance se vit, ou est censée être vécue, sur un mode affectif. Comme la nation, la patrie « en bonne héroïne, vit pour être aimée »² ; elle doit être capable de susciter les marques d'affection et les formes d'engagement les plus absolues. Va dans ce sens le fait que l'on parle de « mère-patrie », l'Etat incarnant la figure paternelle. La patrie – terre de la liberté, sol de naissance, ... – est hors des contingences temporelles et, au même titre que la communauté politique qui, le plus souvent, la recouvre, elle ne peut pas mourir, à la différence de l'individu.

Ces éléments trouvent une synthèse particulièrement nette dans l'idéologie du *pro patria mori* dont la valorisation constante est frappante. Dès l'Antiquité, en effet, on assiste à une quasi-définition du guerrier qui meurt pour sa patrie : cette mort, liée à la citoyenneté, rend immortel, insérant le combattant dans la mémoire collective. Si la pensée médiévale, imprégnée par le christianisme, évacua la définition des morts pour la patrie, la véritable patrie du chrétien étant le ciel, « l'héroïque sacrifice du guerrier existait bel et bien au Moyen Age ; à ceci près que l'homme se sacrifiait pour son Seigneur et maître (plutôt que pour un territoire ou une conception de l'Etat) »³ ; il s'agit alors d'un sacrifice personnel s'inscrivant dans les relations entre le seigneur et son vassal, nouées autour de l'idée de loyauté personnelle.

C'est alors que se met en forme le modèle théologico-politique décrit par Ernst Kantorowicz déterminant pour ce qui nous intéresse. Dans l'affrontement entre le pape et le roi (notamment Urbain VIII et Philippe IV le Bel), ce dernier va chercher à mobiliser les Français autour de l'*amor patriae*. Pour cela, des clercs renversent le dogme du corps mystique de l'Eglise, établi au milieu du XII^e siècle, par exemple par la démonstration de la sainteté des rois de France et ce pour accroître la légitimité du monarque⁴. Le combat pour le roi, pour le royaume et sa défense se trouve ainsi justifié et se sacrifier pour lui est tout aussi louable que de mourir lors de la croisade : « Mourir contre les Sarrasins signifiait en même temps mourir pour l'empereur français et les frères et compatriotes français, ce qui donnait, du même coup une dimension

¹ DUPONT Norbert, « Les familles de patrie, Etat, nation », in REMI-GIRAUD et RETAT, *op. cit.*, pp. 172-175.

² DELANNOI Gil, « La nation entre la société et le rêve », *Communications*, vol. 45, 1987, p. 13.

³ KANTOROWICZ, *art. cit.*, p. 115.

⁴ KANTOROWICZ Ernst, *Les deux corps du roi* (trad.), Paris, Gallimard, 1989 (1957).

nationale au « martyr » des victimes »¹. Chaque individu se trouve dans son rapport à la communauté comme un membre par rapport au corps et le sacrifice est, comme pendant l'Antiquité, présenté comme le moment de vérité de l'expérience politique : en s'engageant dans le corps politique, on cherche et on obtient quelque chose qui va au-delà de l'expérience, on s'assure la survie dans l'au-delà, le salut.

Quand l'assimilation entre patrie et roi se renforce, celui-ci, représentant de Dieu sur terre et incarnation de l'Etat et de la patrie, se trouve doublement en droit de tout exiger de ses sujets. Une telle association bénéficie du processus d'institutionnalisation et de différenciation de l'Etat, auquel la monarchie absolue apporte une contribution essentielle. A travers le roi, c'est l'Etat qui adopte la terminologie « corps mystique » afin de nourrir sa propre exaltation et de bénéficier d'une glorification quasi religieuse et sa capacité à pouvoir tout exiger puise aussi à « la glorification du héros tombé au champ d'honneur – articulée au même dispositif moral – le gratifiant devoir de mourir pour la « mère patrie » –, que l'on retrouve à l'œuvre : le sens moral du sacrifice, payé en retour de l'honneur et de la gloire »².

Avec la Révolution, l'idée de mort pour la patrie connaît une extension sans précédent : associée à la figure du soldat-citoyen, elle est placée au cœur de l'expérience politique. Bien plus, se développe une conception « militaire » de la citoyenneté caractérisée par l'« appartenance exclusive à la cité et [la] communalisation de l'appartenance à la cité et [un] engagement public déférent, obligation dominante envers la cité comme Etat »³, par l'idée que « droit de vote et devoir de défense représentent les deux faces d'un même type d'implication sociale »⁴ ce qui nourrit le parallèle entre vertus guerrières et vertus civiles. Une telle expérience vient donner sens à la mort – défendre la patrie –, mais aussi à la vie : elle fonde l'ordre, par l'engagement, manifestation d'appartenance. Pourtant le peuple, nouvel acteur historique, ne peut accepter de se sacrifier sans avoir le sentiment qu'il décide de son propre destin, que ses

¹ KANTOROWICZ, *art. cit.*, p. 123.

² DESMONS Eric, *Mourir pour la patrie ?*, Paris, P.U.F., 2001, p. 8.

³ LECA Jean, « Individualisme et citoyenneté », in BIRNBAUM Pierre et LECA Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1986, p. 178. Les deux dimensions de la citoyenneté (forme d'appartenance et forme d'engagement), se déclinent sur trois axes, respectivement particulier-général, communauté-société, local-global et civique-civil, conformité-autonomie, revendication de droits-reconnaissance d'obligations.

⁴ ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 92-93.

membres relèvent d'une même collectivité nationale et s'identifier aux gouvernants¹.

Une telle optique, l'idée d'un sacrifice pour la nation seule, n'est pensable que dans une société d'égaux : « La « mère-patrie », comme quasi-déesse exigeant le sacrifice de ses fils, apparaît dans les sociétés égalitaires où tout le peuple est mis au service de la totalité organique de la nation, et cette mère impérieuse règne quand la nation est devenue une personnalité collective qui joue sa survie et son destin dans l'histoire »². Les morts pour la patrie sont célébrés comme modèles du civisme et la France élevée au rang de divinité laïque : « La mort est la marque de l'immortalité, la mort patriotique est la marque de l'immortalité de la patrie »³. Ainsi, on recherche toujours le salut, mais il est « pour l'essentiel devenu collectif et national sans pour autant écarter l'au-delà »⁴.

Ceci témoigne d'une transformation essentielle du rapport au monde des individus dont Marcel Gauchet a montré comment, de la permanence des communautés formées par les individus, découle l'idée « que ces collectifs perpétuels devaient de ce fait exister indépendamment de leurs membres visibles, et d'une existence plus « réelle », tout impalpables qu'ils soient, que les êtres qui leur prêtent un instant chair. Extraordinaire renversement de perspective qui transmue les vivants visibles en représentants d'entités immatérielles – la couronne, le royaume, [...] plus tard, l'Etat, la Nation – auxquelles leur inaltérable identité à travers le temps confère le statut de personnes »⁵. Mais, pourrait-on ajouter, personnes sacralisées et exaltées auxquelles les individus estiment appartenir.

¹ D'où la superposition entre citoyenneté et nationalité : appartenances à la nation et à l'Etat doivent se recouvrir, l'Etat étant fondé sur la nation qui s'exprime par lui ; cette appartenance doit être unitaire, sacralisée, unique et démocratique, impliquant une participation à l'exercice de la souveraineté, à l'intérieur comme à l'extérieur ; BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne* (trad.), Paris, Belin, 1997 (1992), pp. 65-85.

² DELANNOI, *op. cit.*, p. 67.

³ GUIBERT-SLEDZIEWSKI Elisabeth, « Pour la patrie : mort héroïque et rédemption », in VIALLANEIX Paul et EHRARD Jean (dir.), *La bataille, l'armée, la gloire, 1745-1871*, Clermont-Ferrand, P.U.C.F., 1985, p. 201.

⁴ CHABOT Jean-Luc, *Le nationalisme*, Paris, P.U.F., 1995, p. 21.

⁵ GAUCHET Marcel, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985, p. 269.

II. PATRIOTISME ET SENTIMENT D'APPARTENANCE

II.1. Éléments de définition

Les travaux de sociologie de la nation qui, à la suite de Weber, soulignent l'importance des questions de perception de soi et de conscience de soi et donc du sentiment subjectif d'appartenance nationale – avec parfois une tendance inverse à minorer l'importance des facteurs strictement objectifs (langue, institutions, ...) –, nous permettent d'avancer sur la voie d'une définition du « patriotisme »¹. Ce sentiment subjectif s'ajoute, si l'on peut dire, aux autres caractéristiques communes (institutions, valeurs, langue, religion, ...) et leur donne sens. Il est à la base de cette « communauté imaginée »² qu'est la nation. Mais il s'agit d'une imagination créatrice, nourrie aussi par les comportements collectifs des membres de la nation, qui tempère le caractère abstrait de cette communauté particulière. Il faut également rendre à cette imagination son épaisseur historique, pour comprendre, par exemple, que, dans ce passé aux multiples éléments, tel ou tel soit mis en avant pour nourrir l'imagination, et non d'autres.

A partir de la distinction établie entre « communalisation » et « sociation », la première fondée sur le sentiment subjectif d'appartenance, la seconde sur un « compromis d'intérêts motivé rationnellement »³, Max Weber explique que, s'agissant de la nation, « le processus historique tout entier montre avec quelle extraordinaire facilité c'est surtout l'activité communautaire politique qui traduit l'idée de la "communauté de sang" »⁴. Et de souligner le rôle crucial de l'activité politique dans la promotion et l'entretien de la conscience nationale. La nation a, en effet, partie liée avec l'organisation politique comme support des « passions » nées du sentiment de partager une langue, une confession religieuse, des coutumes. Il propose alors de définir la nation comme « communauté de l'ordre des sentiments dont l'expression adéquate est un Etat autonome et qui s'efforce normalement de le [l'Etat] créer »⁵.

¹ Pour une présentation synthétique, voir BIRNBAUM Pierre, « Introduction », in BIRNBAUM, *op. cit.*, pp. 1-33.

² ANDERSON, *op. cit.*

³ WEBER Max, *Économie et société/1 – Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995 (1922), pp. 78-82.

⁴ WEBER, *op. cit./2 - L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, p. 136.

⁵ Il s'agit d'une définition tirée d'une conférence de 1910, citée par Dominique Schnapper dans *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994, p. 82.

Ces éléments nous ont conduit à adopter la définition proposée par Pascal Vennesson du « sentiment patriotique » en s'appuyant sur les liens avec la citoyenneté, comme « sentiment d'appartenance et d'engagement envers une collectivité, qui peut aller jusqu'au sacrifice suprême. [Il] comporte une dimension de compétition internationale et d'engagement militaire [...], mais il fait aussi référence à la vie sociale et politique à l'intérieur des frontières »¹. Reste que les dimensions appartenance et engagement peuvent se dissocier ou, en tout cas, voir leurs connexions s'atténuer.

A partir de là, il faut souligner que la patrie, au-delà des variations de sens évoquées précédemment, a toujours partie liée à l'honneur². Ceci permet d'envisager les dimensions politique et affective du patriotisme, comme sentiment subjectif d'appartenance à une « patrie ». En tant que tel, il contribue à la formation de ce groupe particulier à partir de la prise de conscience d'une communauté de langue, d'histoire, de valeurs, ... par rapport à une altérité : le « nous » nécessite un « eux » et l'image de la patrie, la « conscientisation »³ dépend toujours de l'image que l'on se fait de l'autre, souvent considéré comme une menace, comme un ennemi.

Une telle opposition n'est pas nécessairement conflictuelle : de fait, cette frontière tient aussi, à l'ère nationale, à la différenciation des espaces nationaux les uns par rapport aux autres, avec la définition de « l'étranger »⁴. Mais, en cas d'affrontement, elle acquiert toute son acuité et son potentiel mobilisateur. Bien plus, quand la patrie recouvre une entité politique dont la souveraineté est à défendre, le patriotisme peut s'éprouver dans la confrontation guerrière : l'acceptation du *pro patria mori* est censée manifester les sentiments forts de l'individu pour la collectivité, le primat du « nous » sur le « je », ce « nous » dont l'individu retire les éléments de sa sécurité, de son statut socio-politique. C'est que le conflit exerce une fonction intégratrice, une « fonction de rassemblement », selon l'expression de Simmel : « En cas de conflit, cette nécessité de centraliser, de resserrer fermement tous les éléments qui seule permet de les utiliser selon les besoins du moment sans perdre de force ou de temps – s'impose tout naturellement »⁵. Le conflit a effectivement

¹ VENNESSON Pascal, « De l'esprit de défense au sentiment patriotique », in BOENE Bernard et DANDEKER Christopher (dir.), *Les armées en Europe*, Paris, La Découverte, 1998, p. 292.

² FEBVRE, *op. cit.*

³ CONNOR Walker, « A nation is a nation, is a state, is an ethnic group, is a ... », *Ethnic and racial studies*, vol. 1-4, 1978, p. 389.

⁴ NOIRIEL Gérard, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991.

⁵ SIMMEL Georg, *Le conflit* (trad.), Paris, Circé, 1995 (1908), p. 109. Sur les fonctions socialisatrices du conflit, voir COSER Lewis, *Les fonctions du conflit social* (trad.), Paris, P.U.F., 1982

un rapport étroit avec la forme unitaire du groupe en permettant de dépasser les oppositions internes ou, au moins, en en atténuant la portée par rapport au principe unificateur, l'Autre en l'occurrence. Il donne leur signification aux caractéristiques « objectives » du groupe (langue, religion ...) en cristallisant une différence entre « eux » et « nous ». La violence apparaît alors fondée sur une appartenance commune qu'elle renforce en retour : la guerre représente une situation d'urgence pour le « nous » qui voit son existence menacée et renforcée du fait de cette menace. L'urgence contribue aussi au renforcement de l'emprise du pouvoir politique sur le groupe, les nécessités du conflit rendant plus légitime une obéissance qui jusque-là ne l'était pas nécessairement.

On l'a déjà dit, le patriotisme ne saurait, comme tout sentiment, être analysé indépendamment du contexte de sa manifestation qui le stimule, l'entretient ou non. Pourtant, si, comme le notait Emile Durkheim, « l'image de la patrie menacée prend dans les consciences une place qu'elle n'y occupe pas en temps de paix ; par suite les liens qui rattachent l'individu à sa société se renforcent »¹, cela ne signifie pas qu'il n'existe qu'en situation de danger, celle-ci venant plutôt l'exacerber : on pense ici aux manifestations sportives ou aux commémorations. La menace appelle une réaction défensive qui colore, souvent, la conscience d'appartenance nationale d'un jour particulier, que l'on songe par exemple aux associations entre patrie et figure maternelle. En accentuant la dépendance à l'égard du groupe, elle peut faire, et fait souvent, naître des sentiments forts à son égard, comme elle les cristallise, les révèle et les intensifie : il y a non seulement conscience du « nous » national, mais aussi estime du « nous ». Mais la question reste alors de savoir, quand les menaces sont moins directement identifiables, si le patriotisme peut être activé par d'autres situations que celles où « l'honneur de la patrie » serait en jeu, situation aussi, nous rappelle Mary Douglas, qui faciliteraient la mobilisation, l'engagement, ceux-ci plongeant leurs racines « dans les conflits d'honneurs », inhérents à la logique du don².

D'autres situations peuvent, en effet, nourrir le patriotisme, comme les commémorations qui véhiculent le souvenir des événements fondateurs et plus largement toutes les manifestations rituelles du patriotisme (fêtes, symboles, ...) qui renvoient à sa dimension quasi-religieuse et nourrissent la sacralisation de la patrie. Elles constituent, comme l'a rappelé Claude Rivière, une excellente

(1964) ou, pour le rôle fondateur de la violence, GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1995 (1972).

¹ DURKHEIM Emile, *L'éducation morale*, Paris, Félix Alcan, 1925 (1899), p. 78.

² L'auteur évoque ici les institutions redistributrices ; DOUGLAS Mary, « Il n'y a pas de don gratuit », in DOUGLAS Mary, *Comment pensent les institutions* (trad.), Paris, La Découverte, 1999 (1990), p. 176.

illustration des liturgies politiques qui toujours visent à « affermir l'adhésion à des idées qu'elle[s] tend[ent] à absolutiser »¹ : elles éclairent à la fois leurs fonctions, l'importance du symbolique (dans toutes ses dimensions : visuelle, auditive, ...), le fait qu'elles font l'objet d'un fort investissement en période d'incertitude ou de fondation, mais aussi leur complexité : ainsi, si la fête remplit une fonction socialisatrice, elle présuppose aussi une forme de socialisation, en même temps que son efficacité ne doit pas être exagérée. Ainsi, la patrie se donne à voir dans des récits fondateurs mêlant le merveilleux et le sacré, dans des fêtes qui traduisent en actes ses principes fondateurs et sa sacralité en même temps qu'ils affirment sa légitimité.

Dans le cadre du passage de la transcendance à l'immanence, la patrie, superposée à la Nation, est devenue la seule entité qui dépasse l'homme, ce qui contribue à expliquer le développement, sous des formes variées, d'un culte national où le national se substitue au moins partiellement au religieux, avec des emprunts manifestes, des formes de syncrétisme. La religiosité s'empare des idées et comportements politiques avec une idéologie de la collectivité : l'homme individuel est appelé à se fondre et à disparaître dans un ensemble social et collectif déifié qui le dépasse par la taille et par la puissance. Qui dit religiosité dit sacralisation du « nous », ce qui débouche nécessairement sur la question des rapports entre patriotisme et nationalisme.

II.2. Patriotisme ou nationalisme ?

Comme on l'a dit, les conflits sont souvent l'occasion d'une intense exaltation nationale et d'une effervescence qui peuvent prendre la forme d'une célébration de la « civilisation » contre la « barbarie »². La guerre devient une mission, une croisade et est revêtue d'une dimension eschatologique « en ce sens qu'elle a trait à un ensemble de réflexions et de certitudes sur l'avenir collectif de l'humanité à l'issue d'une épreuve rédemptrice, celle de la guerre »³. Plus largement, dans le conflit guerrier, ce que Max Weber appelle « l'honneur ethnique » et définit comme « l'honneur spécifique de masse parce qu'il est accessible à tous ceux qui appartiennent à la communauté d'origine à laquelle ils croient subjectivement »⁴, peut apparaître mis en cause et ce d'autant plus qu'il prend, dans le cas où la nation se trouve menacée de l'extérieur par la guerre,

¹ RIVIERE Claude, *Les liturgies politiques*, Paris, P.U.F., 1988, p. 253.

² Voir l'analyse de Norbert Elias à ce propos à partir du cas allemand ; ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs* (trad.), Paris, Calmann-Lévy, 1995 (1969), pp. 11-51.

³ BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995, p. 296.

⁴ WEBER, *op. cit.* (1995-2), p. 133.

une signification proprement politique. A partir de là, la nation fait l'objet d'un important investissement affectif qui peut conduire au « nationalisme » qui trouve souvent ses racines dans la violence ; la « fièvre nationale » se répand rapidement chez ceux qui défendent, comme le dit Isaiah Berlin, la valeur « de ce qui est à nous tout simplement parce que c'est à nous »¹.

De ce renforcement du sentiment d'appartenance collective, centré sur la nation et à forte connotation affective, peuvent émerger le patriotisme ou le nationalisme, notamment dans la mesure où l'humiliation de la nation, dans la guerre, peut représenter pour ses membres une blessure d'amour-propre. Pourtant, patriotisme et nationalisme sont-ils équivalents ou intrinsèquement différents ? Ces deux termes sont souvent opposés, « approche duelle [qui] fait du patriotisme un élément positif de la légitimation de l'Etat tandis que le nationalisme est perçu comme une force négative de contestation de l'Etat »². L'un serait légitime, pour ne pas dire naturel : l'affection portée par un individu à sa « patrie », dans toutes ses acceptions (de la famille au pays), alors que l'autre serait nécessairement contestataire et exclusif. Cette optique appelle un certain nombre de précisions.

Force est déjà de constater que cette opposition tend à évacuer la capacité de mobilisation nationaliste des Etats, comme moyen de susciter l'attachement, d'exalter la spécificité, l'originalité de la nation, voire de souligner la supériorité de celle-ci, au nom de ses objectifs territoriaux et politiques. Dans cette mobilisation, les institutions nationales jouent un grand rôle, nous y reviendrons : l'Armée, par l'intermédiaire du service militaire, mais aussi l'Ecole, quand la scolarisation devient obligatoire, se voient assigner des missions socialisatrices dans la perspective de nourrir le sentiment subjectif d'appartenance. Ces institutions étatiques contribuent à « la nationalisation des masses », à l'institution de la nation : en diffusant la langue, les idées, les valeurs et les mythes auxquels adhèrent les membres de la nation et qui la fondent. Elles apportent leur contribution au « nationalisme politique » – à différencier du nationalisme idéologique – entendu comme « l'ensemble des mécanismes sociaux ou politiques visant à créer et à entretenir au profit de l'Etat-nation, un sentiment d'appartenance et d'allégeance civiques suffisamment fort pour être

¹ A quoi s'ajoutent, comme caractéristiques du nationalisme, « la croyance en la nécessité primordiale d'appartenir à une nation ; en la nature organique des relations qui existent entre les différents éléments constitutifs de la nation ; en la suprématie des droits de la nation, dès lors qu'il y a conflit d'autorité ou nécessité de choisir entre des fidélités contradictoires » ; « Le nationalisme : dédain d'hier, puissance d'aujourd'hui », in BERLIN Isaiah, *A contre-courant. Essais sur l'histoire des idées* (trad.), Paris, Albin Michel, 1988 (1976), p. 361.

² DIECKHOFF Alain, « Nationalisme d'Etat et intégrisme nationaliste : le cas d'Israël », in BIRNBAUM, *op. cit.*, p. 146.

porteur de droits et de devoirs (ceux associés à la citoyenneté stato-nationale) »¹.

De son côté, Gil Delannoi distingue, mais sur un même continuum, le patriotisme du nationalisme à partir de leur « utilisation » de la nation : à partir de l'opposition entre le général de Gaulle et le maréchal Pétain, il explique que « le nationalisme est peut-être un excès de référence à la nation, mais pas toujours une idéologie plus profondément attachée à la nation que d'autres. Le nationalisme met la nation à son service et l'utilise à d'autres fins que les fins patriotiques »², ce qui expliquerait le fait que le nationalisme cherche des solutions idéologiques pour expliquer pourquoi la nation a été vaincue (décadence, République, ...) quand le patriote, lui, y voit des explications d'ordre historique (impréparation de l'Armée, ...). Pour l'un, il y a la bonne France et la mauvaise, pour l'autre, il y a la France, tout court, d'où aussi la volonté unitaire, dans le cadre du temps long.

Il nous semble dès lors possible de dire que la différence entre patriotisme et nationalisme ne doit pas être considérée comme une différence de fond : ils renvoient tous les deux, comme idéologies, au passage de la transcendance à l'immanence. Leur distinction tient plutôt à une différence de forme, notamment parce que le second noue des liens très étroits avec la violence, comme moyen d'arriver à ses fins³ : ainsi, de nombreux processus de « nation-building », que l'on songe par exemple à la décolonisation ou plus récemment aux conflits en ex-Yougoslavie, ont connu une phase d'agitation nationaliste plus ou moins violente (violence tournée vers l'extérieur ou vers l'intérieur), à côté d'autres caractéristiques comme le rôle des intellectuels dans la formulation des « caractéristiques nationales » (langues, folklore, ...). De plus, ils procèdent tous deux du même point de départ : « L'espoir, la crainte, la haine, à une époque d'insécurité et de désintégration des valeurs jusqu'alors admises, furent des éléments fondamentaux dans la croissance du nationalisme. La Nation devient la réponse aux anxiétés des hommes, une solution à leurs déceptions et un refuge en temps de troubles »⁴. Une telle perspective a contribué à faire de la nation, qui recouvre la patrie, la forme principale d'identité du « nous », proposant des formes particulières d'expression de l'identité du « je ».

¹ DELOYE Yves *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1997, p. 69.

² DELANNOI, *op. cit.*, p. 93.

³ Cf. DANDEKER Christopher (dir.), *Nationalism and Violence*, Londres, Transactions Publishers, 1997. Cette question a également été abordée par Anthony Giddens dans *The Nation-State and Violence. Volume Two of a Contemporary Critique of Historical Materialism*, Cambridge, Polity Press, 1985.

⁴ DIECKHOFF, *art. cit.*, p. 146.

Ces développements nous conduisent à distinguer trois axes d'interrogation qui orienteront les développements ultérieurs :

- qu'est-ce que la « patrie » aujourd'hui ? En quoi est-elle un support d'identification ou, au contraire, de rejet ?
- qu'est-ce qu'on y associe, en positif ou en négatif, et, ce faisant, quel type d'engagement suscite-t-elle ? Là serait le patriotisme.
- enfin, qu'est-ce qui est susceptible d'influer sur lui, de le stimuler, voire de le revitaliser ou, au contraire, de l'affaiblir ?

Axes dont la période qui s'étend de 1789 à la fin du XX^e siècle vient illustrer la pertinence.

III. LE PATRIOTISME EN FRANCE DE 1789 A NOS JOURS

Pourquoi partir de la Révolution ? Il ne s'agit pas de nier l'ancienneté des sentiments nationaux et patriotiques français¹, mais de souligner que, avec la Révolution, se mettent en place un certain nombre de thèmes liés à la nation et à la patrie : le « lourd complexe noué autour de l'étranger » à l'égard duquel les attitudes évoluent entre hostilité et fraternité, l'unité par laquelle on fait la jonction entre l'ancien et le nouveau et enfin, dernier élément, « l'universel, dont il faut souligner, là aussi, le mouvement à double sens qui lui donne sa spécificité, l'un tourné vers la domiciliation singulière du phénomène, l'autre vers sa possibilité de contagion imitative et de répétition »², phénomène clé de l'identité nationale en France, une sorte de patriotisme à vocation universelle.

Se trouve ainsi fixé, à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, tout l'imaginaire politique français pour près de 200 ans. Pour illustrer ces phénomènes, plutôt que de suivre une chronologie précise, on se concentrera ici, eu égard à la problématique générale, sur deux périodes particulières qui rendent compte de l'approfondissement des trois éléments évoqués précédemment, 1870-1920, puis de leur déclin (deuxième moitié du XX^e siècle).

III.1. 1870-1920 ou l'apogée du patriotisme militaire

Suite à la défaite militaire de Sedan, la France entre dans une phase de recueillement et de questionnement sur elle-même : vont s'exprimer avec une intensité renouvelée les thématiques religieuses forgées pendant la Révolution française. La blessure infligée par la défaite et l'occupation ravive le besoin

¹ Cf. BEAUNE Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1993 (1985).

² NORA Pierre, « Nation », in FURET François et OZOUF Mona (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution, IV Idées*, Paris, Flammarion, 1992 (1988), pp. 345 et 349.

d'une évocation charnelle, comme lors de la bataille de Valmy¹. La dimension unitaire du sentiment national s'affirme avec netteté avec la mise en œuvre d'un principe d'unification culturelle interne qui, comme l'a montré Pierre Birnbaum, transcende la guerre des deux France : comme précédemment, car il s'agit ici d'un élément rémanent, la France souhaite « s'identifier à un principe spirituel unique »², Raison ou catholicisme. Leur opposition nourrira l'histoire de la III^e République (crise du 16 mai, affaire Dreyfus, séparation de l'Eglise et de l'Etat, ...) et illustrera « l'exception française ».

La visée unitaire trouve aussi matière à s'affirmer dans la fascination exercée par la Prusse : l'ennemi semble être un exemple à suivre et il n'est pas jusqu'aux intellectuels qui feront le voyage en Allemagne pour s'y former, illustration de la « crise allemande de la pensée française »³. Cette rivalité s'estompera tout en restant prête à resurgir : l'ennemi de la France est à l'Est, sur lequel il faudra prendre sa Revanche. Et, au début de la Grande guerre, le conflit, perçu de ce côté du Rhin comme une lutte de la civilisation contre la barbarie, sera doté d'une dimension messianique⁴.

Toujours dans la veine unitaire, la volonté de nationaliser les masses : la logique homogénéisatrice de l'Etat bat à nouveau son plein, ce qui ne veut pas dire qu'elle parvient, aidée par l'industrialisation, à transformer tous les Français en Français, à les détacher des solidarités primaires (en délégitimant l'usage des langues régionales et autres dialectes, désormais censés se cantonner à la sphère privée, par le vote aussi en ce qu'il fait exister le corps politique national⁵). L'Ecole de la République naissante et l'Armée, à travers la caserne, sont conviées à jouer leur rôle dans cette mission d'assimilation culturelle qui concerne aussi les premiers immigrés Italiens, ... Les manuels scolaires, analysés par Yves Déloye, illustrent les débats entre républicains et catholiques sur la définition de la citoyenneté mais aussi de la patrie, conçue dans une perspective volontariste et universaliste chez les premiers, comme un héritage chez les seconds⁶ et la prégnance d'une histoire nationale « finalisée »⁷. Le

¹ GUSDORF Georges, « Le cri de Valmy », *Communications*, vol. 45, 1987, pp. 117-147.

² BIRNBAUM Pierre, *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris Gallimard, 2003 (1998), p. 20.

³ DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française*, Paris, P.U.F., 1959.

⁴ Dans ce cadre l'image de l'ennemi a une influence directe sur la façon de se concevoir soi-même : JEISMANN Michael, *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918* (trad.), Paris, C.N.R.S. Editions, 1997.

⁵ Cf. IHL Olivier, *Le vote*, Paris, Montchrestien, 2000.

⁶ DELOYE Yves, *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1994, pp. 111-119.

⁷ CITRON Suzanne, *Le mythe national. L'histoire de France en questions*, Paris, Editions ouvrières, 1991.

monopole éducatif de l'Etat fait de l'Ecole l'institutrice de la nation¹. Reste que l'hypothèse d'Eugen Weber qui fait du service militaire un outil venant conforter le système de socialisation civique et nationale mis en place sous la III^e République restreint de façon sans doute excessive le processus de maturation de l'identification nationale, ancien et complexe².

De son côté, la colonisation, qui connaît avec la III^e République son véritable essor, offre à la passion française de l'universel une occasion de s'exprimer : là, les républicains manifestent cette certitude qui, de fait, ne date pas de la Révolution française, d'un particulier se voulant universel, avec les risques que cela pouvait comporter, par exemple quant à la superposition entre citoyenneté et nationalité³. La colonisation montre en effet qu'« en France plus qu'ailleurs, la démocratie s'est longtemps honorée d'une « sacralité de contamination », qui lui conférait une mission susceptible de réclamer un dévouement sans limites : arracher l'homme à l'état de minorité [...], pour le faire accéder au règne de l'autonomie »⁴. La colonisation nourrit ainsi une représentation valorisante de la France, de son rôle civilisateur et de sa puissance dans le monde⁵.

Autre caractéristique de l'époque, la progressive fixation à droite de tout ce qui touche à la patrie et à la nation⁶, quand, dans le même temps s'affirment internationalisme et pacifisme, mais aussi une forme moins belliciste de patriotisme assez bien symbolisée par les instituteurs, profitant d'une situation moins tendue sur la scène internationale⁷. Le premier changement a nourri cette autre dimension de l'opposition entre nationalisme et patriotisme en cantonnant l'un à la « droite » et l'autre à la « gauche », quitte à minorer, voire occulter, les variations d'attitude des forces politiques à ce niveau : les « patriotes » n'ont pas toujours occupé le même bord de l'échiquier politique. Surtout, « entre le nationalisme de tradition jacobine des républicains gambettistes de 1871 et le nationalisme antiparlementaire des premières années du XX^e siècle, ne sont pas sans exister de puissants éléments de continuité, des

¹ GELLNER Ernest, *Nations et nationalisme* (trad.), Paris, Payot, 1996 (1983), pp. 55-56.

² WEBER Eugen, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914* (trad.), Paris, Gallimard, 1983 (1976). Pour une discussion du rôle socialisateur du service militaire, voir GRESLE François, « L'adieu aux armes. Réflexions sur la genèse de la "nation armée" comme forme constitutive de l'identité française », in BIRNBAUM, *op. cit.* (1997), pp. 343-368.

³ COLAS Dominique, *Citoyenneté et nationalité*, Paris, Gallimard, 2004 (2000).

⁴ BOURETZ Pierre, *La République et l'universel*, Paris, Gallimard, 2002 (2000), p. 212.

⁵ GIRARDET Raoul, *Histoire de l'idée coloniale en France (1871-1982)*, Paris, Hachette, 2002 (1972).

⁶ BARRAL Pierre, « La patrie », in SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France, 3. Sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, pp. 101-124.

⁷ AUDOIN-ROUZEAU et BECKER, *op. cit.*, pp. 185-230.

facteurs très apparents de transition et de liaison »¹, comme l'invocation de la grandeur et le culte de l'héroïsme militaire, déjà présents au moment de la Révolution française. L'ouvrage de Philippe Darrulat a bien mis en évidence l'existence d'une véritable tradition nationaliste de gauche quand la patrie était « appropriée » par la gauche, du fait de son potentiel révolutionnaire². Ces éléments seront ensuite revendiqués à droite et à l'extrême droite, une fois accompli le passage de l'institution militaire comme référence de la gauche à la droite, notamment suite à son utilisation, au cours du XIX^e siècle, comme instrument de maintien de l'ordre. Mais la continuité ne doit pas occulter les caractéristiques propres à chacun de ces courants, comme l'antisémitisme des « nationalistes fermés »³.

Un tel constat amène évidemment à évoquer le rôle central joué par l'Armée dans le prolongement du Second Empire où, par le biais du souvenir des gloires militaires de la Grande Nation et du Premier Empire, se manifeste cette composante patriotique, militaire et guerrière du sentiment national en France et l'association étroite entre grandeur de la France, honneur national et Armée⁴. On retrouve ici le rôle primordial du « fait militaire » parmi les « passions françaises »⁵. Une telle optique a conféré une tonalité particulière à « la sensibilité des Français à la France »⁶ qu'illustre ce que Georges Clemenceau

¹ GIRARDET Raoul, *Le nationalisme français*, Paris, Editions du Seuil, 1993 (1966), p. 21.

² DARRULAT Philippe, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation 1830-1870*, Paris, Seuil, 2001.

³ Cf. WINOCK Michel, « Nationalisme ouvert et nationalisme fermé » (1984), in WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1990, pp. 11-40. Le premier est « celui d'une nation, pénétrée d'une mission civilisatrice, s'auto-admirant pour ses vertus et ses héros, oubliant volontiers ses défauts, mais généreuse, hospitalière, solidaire des autres nations en formation, défenseur des opprimés, hissant le drapeau de la liberté et de l'indépendance pour tous les peuples du monde » (p. 37). Le second « resurgit périodiquement au moment des grandes crises », « il est clos, apeuré, exclusif, définissant la nation par l'élimination des intrus : Juifs, immigrés, révolutionnaires ; une paranoïa collective, nourrie des obsessions de la décadence et du complot » (p. 38). Opposition plus fine mais limitée à un certain contexte au risque de la transformer en opposition entre nationalisme de gauche et nationalisme de droite, sinon d'extrême-droite. Or, les « patriotes de gauche » ont pu être tout aussi apeurés, paranoïaques, en manifestant une anglophobie virulente et un orgueil national intense, mêlés à une célébration du messianisme républicain, dans la première moitié du XIX^e siècle ; DARRULAT, *op. cit.*, pp. 53-107. De son côté, Raoul Girardet propose de distinguer nationalisme diffus et nationalisme doctrinal ; GIRARDET, *op. cit.* (1993).

⁴ AUDOIN-ROUZEAU et BECKER, *op. cit.*, pp. 11-67. De leur côté, les « patriotes » de gauche vont perpétuer le souvenir des guerres révolutionnaires pour justifier leur propagande révolutionnaire en Europe et leur volonté de poursuivre l'œuvre de libération accomplie par les armées républicaines mais restée inachevée ; DARRULAT, *op. cit.*, pp. 13-52.

⁵ ZELDIN Theodor, *Histoire des passions françaises. Tome 5 Anxiété et hypocrisie* (trad.), Paris, Payot, 2003 (1973), pp. 161-203.

⁶ Selon l'expression de Pierre Chaunu dans *La France. Histoire de la sensibilité des Français à la France*, Paris, Laffont, 1983 (1982).

disait, en 1918, de la France « hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, toujours le soldat de l'idéal ». L'identification nationale à travers l'Armée nourrit une auto-représentation valorisante du groupe : un peuple de « braves », de « héros », références aux « grandes heures militaires de l'histoire de France ».

Dans cette « mythologie nationale », le soldat-chauvin occupe une place de choix : personnage de fiction, le soldat-laboureur est le modèle de l'héroïsme « ordinaire ». Il allie les vertus de « l'enracinement » et du travail à l'amour de la France et témoigne de l'association entre masculinité et citoyenneté. Comme l'a montré Gérard de Puymège, le chauvinisme y puise son originalité et constitue le « degré zéro du nationalisme français »¹, auquel il donne certains de ses traits caractéristiques (hostilité à l'égard de certaines fractions de la population – la moins laborieuse et la moins belliqueuse, celle que l'on soupçonnera de préférer son parti à sa patrie, de cosmopolitisme –, enracinement terrien sans référence locale, militarisme, ...) sans pour autant s'y réduire. Il traduit aussi le passage de la gauche à la droite, position qu'il occupe parfois simultanément.

L'Armée joue donc le rôle de creuset national et la caserne se voit attribuer un rôle central dans le processus de construction de l'identité masculine citoyenne. Comme l'explique Odile Roynette, « la République balbutiante confie à l'armée, conçue comme un modèle d'organisation sociale parfaite, et à la caserne, lieu principal de l'effort à mener, le soin de régénérer le pays et de contribuer à l'apaisement social »² : en souvenir du sacrifice consenti pendant la guerre, parce que les vertus qu'elle incarne paraissent susceptibles de régénérer un pays hanté par la crainte du déclin, mais aussi du fait de la congruence entre le caractère unitaire de l'institution militaire et la représentation du même type que l'on se fait de la nation. Il ne s'agit pas simplement de ressemblance, qu'assurerait la conscription, mais d'une étroite imbrication de l'une et de l'autre, comme en témoigne la célébration de l'armée au cours des festivités organisées par l'Etat, ici encore instituteur de la nation : sont associés le culte de l'Armée et celui de la France, autour du drapeau national comme symbole d'unité et de continuité historique³. Précisément,

¹ PUYMEGE Gérard de, *Chauvin, le soldat-laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, 1993, p. 275.

² ROYNETTE Odile, « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000, p. 71. Voir aussi CREPIN Annie, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République (1798-1889)*, Arras, Artois Presses Université, 1998.

³ GIRARDET Raoul, « Les trois couleurs », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire I - La République : Symboles*, Paris, Gallimard, 1997 (1984), p. 49-66. Pour cet auteur, avec la III^e République, « c'est grâce à [l'Armée] que les institutions récemment mises en place apparaissent comme moralement et idéologiquement bénéficiaires du renouveau patriotique des lendemains de

« sacrement de la fusion et de l'unité nationales, la fête rend visible l'unité du peuple. En elle s'opère une forme de représentation consistant, au sens propre du terme, à rendre présente, manifeste, l'existence d'une totalité que l'avènement de l'individu masque ordinairement »¹.

Dans ces cérémonies, l'Armée remplit la fonction de signe d'unité et la ferveur nationale, au moins aux origines, trouve en elle un support particulièrement évocateur. Les fêtes du 14 juillet, institué fête nationale en 1880, sont l'occasion de souligner l'importance de son rôle dans la cohésion nationale : c'est « l'Arche sainte », l'outil de la Revanche sur l'Allemagne. Ces fêtes entendent faire de la nation, mais aussi de la République, des réalités concrètes, visibles et plus sensibles pour les Français, dont il faut « frapper l'imagination » afin de susciter en retour des réactions d'ordre affectif, ou en tout cas de nourrir l'identification en mobilisant une grande variété de moyens². Le défilé militaire est l'événement principal de la journée : son ambition est de « fêter, voir et complimenter l'armée française »³, de montrer qu'il existe une armée de la République, confondue avec la France. Pour Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau, ce défilé « catalyse et déploie une "éthique héroïque" de la guerre et du sacrifice patriotique dans laquelle les contemporains semblent se reconnaître à peu près unanimement »⁴. Le défilé militaire est le moment où, à travers l'Armée constituée de conscrits, la République s'offre à la vue et à l'admiration des Français.

La parade militaire demeurera « le lieu de l'union hautement proclamée entre l'armée et la nation sous les auspices de la République. [Elle] indiqu[e] que ce qui [est] national [a] forcément partie liée avec les armes »⁵, rapprochement opéré et confirmé dans la douleur par la Grande Guerre. Celle-ci, les sacrifices qu'elle a impliqués, associent plus que jamais la « communauté des citoyens » à l'Armée et faisait de celle-ci un miroir des préoccupations étatico-nationales, un

la défaite, que la légitimité républicaine se trouve en mesure de récupérer la légitimité nationale, qu'elle tend même à l'absorber et à se confondre avec elle » (p. 63).

¹ ROSANVALLON, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1992 (1990), pp. 109-110.

² L'étude la plus complète reste l'ouvrage de Rosemonde Sanson, *Le 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*, Paris, Gallimard, 1976 ; pour une synthèse, voir AMALVI Christian, « Le 14-Juillet. Du *Dies irae* à Jour de fête », in NORA Pierre, *Les lieux de mémoire I - La République : Commémorations*, Paris, Gallimard, 1997 (1984), pp. 383-423. Dans son ouvrage sur *La fête républicaine* (Paris, Gallimard, 1996), Olivier Ihl analyse, pour la III^e République, quatre modèles : la commémoration citoyenne, la liturgie civique, le culte patriotique et la solennité religieuse (pp. 75-86), mais il s'attarde peu sur les aspects militaires de ces modèles de festivités républicaines.

³ SANSON, *op. cit.*, p. 67.

⁴ BECKER et AUDOIN-ROUZEAU, *op. cit.*, p. 29, en référence à GERBOD Paul, « L'éthique héroïque en France, 1870-1914 », *Revue historique*, octobre-décembre 1982, n°544, pp. 409-429.

⁵ HELIE Jérôme, « Les armes », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. Les France 2. Traditions*, Paris, Gallimard, 1997 (1992), p. 3244.

miroir parmi d'autres vraisemblablement mais qui a, si l'on ose dire, le mérite d'en souligner le caractère essentiellement politique. Mais, après ce conflit, la piété nationale, où l'Armée conserve une place centrale, prend un tour plus recueilli et pacifique : elle trouve un nouvel autel dans les monuments aux morts, « le tout culminant dans la flamme permanente qui brûle, saint-sacrement de la nation, sur la tombe du soldat inconnu à l'arc de Triomphe »¹. Mais déjà, la « belle époque » du 14 juillet s'éloigne du fait de la Grande guerre mais aussi de l'assise de la III^e République, du non-renouvellement des rituels, ... plus, sans doute, qu'à cause d'un épuisement du sacré.

III.2. Depuis 1945 : affirmations et doutes

Comme le rappelle Pierre Bouretz, « la France a mal vécu un XX^e siècle qui a remis en cause quelques-unes des traditions constitutives de son identité »², désillusion accentuée après 1945. De fait, si la France, à cette date, appartient au camp des vainqueurs, la Seconde guerre mondiale n'en constitue pas moins, plus que la Première sans doute, une blessure profonde à laquelle s'ajoutera la perte de l'empire colonial qui rendait manifeste l'altération de son rôle, du moins tel qu'elle le pensait : la France apparaît certes comme une puissance mondiale disposant d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies, mais une puissance de second rang, à l'issue de la redistribution des cartes en 1945. L'image de la France est également troublée par la « crise militaire française »³, crise dont on peut voir les origines dans la défaite de 1940 et la division qui s'en suivit au sein des armées. A cela s'ajoute la guerre d'Indochine que les militaires français ont eu le sentiment de mener dans l'indifférence la plus complète de la part de la population, nourrissant des ressentiments chez les premiers à l'égard des responsables politiques, malaise encore renforcé par le départ d'Algérie.

L'avènement de la V^e République marquera un profond renouvellement des rapports entre pouvoir civil et pouvoir militaire⁴, le général de Gaulle se fixant pour objectif de reprendre en mains l'Armée dont il

¹ CABANEL Patrick, *La question nationale au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 1997, p. 40. Sur les monuments aux morts, voir PROST Antoine, « Les monuments aux morts », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire I - La République : Monuments*, Paris, Gallimard, 1997 (1984), pp. 199-223.

² BOURETZ, *op. cit.*, p. 235.

³ GIRARDET Raoul (dir.), *La crise militaire française*, Paris, Armand Colin, 1964.

⁴ Pour une étude de ces relations sous la V^e République, voir COHEN Samy, *La défaite des généraux - Le pouvoir politique et l'armée sous la V^e République*, Paris, Fayard, 1994 et, du même auteur, *La monarchie nucléaire*, Paris, Hachette, 1986.

percevait les velléités d'indépendance¹. Le militaire restera néanmoins étroitement associé à l'image de la France. La priorité accordée à la Défense manifeste la volonté du général de Gaulle de faire entendre la voix de la France sur la scène internationale, conforme à sa vocation messianique et à son ambition universaliste, tout en choisissant clairement son camp. La refondation de l'outil de défense participe de la politique d'indépendance nationale défendue par le président de la République qui la met au service de son attachement à la grandeur et au rang de la France, à la fois fil directeur de son action politique et devoir historique², qui s'enracine dans une conception large de la défense, désormais dite « nationale »³. Dans cette optique, de nombreux secteurs sont concernés par la défense nationale (économie, comme soutien et comme potentiel à préserver, moral comme facteur de dissuasion) pour répondre à des conflits multiformes quand l'ennemi n'est plus aux portes de la France et que les menaces apparaissent lointaines : la France entre dans une période de paix et de croissance économique. L'Armée voit alors son monopole d'instrument de la Défense contesté : elle n'en est qu'un instrument spécialisé. La force nucléaire autonome est conçue comme le moyen qui permet à la France de sortir d'un système où elle se trouverait, pour lui, dominée donc diminuée, la question restant de savoir si elle peut se concilier avec l'éthique héroïque. Les successeurs du général de Gaulle ont inscrit leurs pas dans les siens, quoi que la geste fût peut-être moins dramatisante : en se ralliant au nucléaire, François Mitterrand en accepte « la fonction patriotique »⁴, après avoir rejeté l'antimilitarisme. De son côté, Jacques Chirac adoptera le « ton gaullien » en ordonnant une dernière série d'essais nucléaires, au prix de l'incompréhension et du mécontentement de nombreux alliés. Mais, il décidera aussi, en janvier 1996, la réintégration de la France dans le commandement militaire de l'O.T.A.N., sous les accusations d'abandon d'une partie de la classe politique qui n'acceptera pas les assurances données par le chef de l'Etat de fonder dans cette réintégration un partenariat plus égal avec les Etats-Unis.

¹ Sur le point de vue des militaires, on peut se reporter aux travaux de Jean Boulègue ; « Sur l'idée de légitimité politique de l'armée dans la société française contemporaine », Communication au Congrès de l'Association internationale de science politique, Paris, juillet 1985 et « De l'ordre militaire aux forces républicaines : deux siècles d'intégration de l'Armée dans la société française », in THIEBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, P.U.F., 1999, pp. 261-288.

² VAISSE Maurice, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998.

³ CHANTEBOUT Bernard, *L'organisation générale de la défense nationale en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale*, Paris, L.G.D.J., 1967.

⁴ BUFFOTOT Patrice, *Le socialisme français et la guerre. Du soldat-citoyen à l'armée professionnelle, 1871-1998*, Paris, Bruylant-L.G.D.J., 1998, p. 370.

Parallèlement, la perspective unitaire paraît elle-aussi mise à mal. On ne reviendra pas sur le fait que l'éclat de la fête nationale s'est quelque peu estompé, à peine revivifié par les célébrations autour du bicentenaire de la Révolution française. L'élément clé ici est sans aucun doute la décentralisation. Lancée avec les lois Defferre de 1983, elle illustre ce que Pierre Birnbaum analyse comme la « déchirure du lien étatique »¹. D'abord essentiellement fonctionnelle, elle se traduit par une mise en question, relative mais génératrice de revendications, de l'indivisibilité de la République française dans la mesure où, dans ce processus, c'est l'Etat central qui abandonne ses pouvoirs, lui qui a, historiquement, été l'artisan de la constitution de la nation. Les opposants à ce mouvement, ou ceux qui souhaitent qu'il prenne moins d'ampleur, expliqueront alors que tout affaiblissement de l'Etat centralisé est une mise en péril de la cohésion nationale : la décentralisation représente, pour les héritiers des jacobins, un rappel des provinces d'Ancien Régime, de formes concurrentes d'appartenance à l'Etat-nation, intermédiaires entre celui-ci et les citoyens. Ce à quoi les tenants de la décentralisation opposent un souci d'efficacité et la volonté de rapprocher la politique des citoyens, en développant la « démocratie locale », sans forcément militer en faveur d'un « repli identitaire » ni prétendre le nourrir.

Loin de se limiter à la célébration d'un certain art de vivre, du folklore, les revendications localistes se portent sur le terrain institutionnel, et ce pas uniquement dans les régions à fort courant autonomiste. La construction européenne apparaît à beaucoup comme un relais dans la mesure où elle redonne aux régions une place centrale et contribue à diminuer le poids des Etats ; bien plus, il n'est pas rare de voir les partis nationalistes régionalistes vanter les mérites de l'Europe². On peut évoquer ici, à titre d'exemple, la signature en 1992 d'une charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Celle-ci contredit la Constitution française qui, dans son article 2, rappelle que le français est « la langue de la République ». La ratification par la France de cette charte est toujours en suspens et elle conduira vraisemblablement à revoir certains principes de l'idéologie républicaine : les aspirations autonomistes accentuent la pression sur la tradition politique française qui proclame haut et fort l'unité du peuple français, cimentée et maintenue par l'Etat. De même, le cadre stato-national apparaît contesté dans certains des attributs de sa souveraineté : le droit européen s'impose aux droits

¹ BIRNBAUM, *op. cit.* (2003), pp. 191-268.

² Reste que tous ces partis n'adoptent pas une telle attitude : elle est plutôt le fait des partis dont le nationalisme est affirmé mais avec refus de la violence et du séparatisme et sont observables dans les pays à structures fédérales ou nettement décentralisées ; DIECKHOFF, *op. cit.*, pp. 101-147.

nationaux. Toutefois, les réalisations concrètes demeurent encore embryonnaires (par exemple, en matière de Défense).

Par ailleurs, se pose la question de la reconnaissance du caractère multiculturel de la « patrie France » à partir du constat, formulé par Michel Wieviorka, selon lequel « la culture, nationale ou religieuse, cesse [...] d'apporter un principe incontournable d'unité à des sociétés traversées par des conflits socio-économiques, elle cesse d'en être le cadre pour être de plus en plus pensée comme un principe de division et de conflictualité majeure au sein même du corps social »¹ : fragmentation culturelle, liée notamment aux changements de perception de l'immigration, à la remise en question de la frontière entre privé et public, ...

Il convient néanmoins de ne pas prêter trop de réussite au travail d'homogénéisation de l'Etat ou de l'industrialisation : l'un comme l'autre n'ont pas empêché, loin s'en faut, la permanence, voire même l'affirmation, de solidarités à bases locales². De la même façon, l'enseignement de l'histoire et de la géographie sous la III^e République n'ont pas manqué de souligner les mérites des « petites patries », signalant la prise de conscience qu'un détour par le local était indispensable pour favoriser l'identification à la grande patrie qu'était la France³. Reste que, jusque-là, si cette diversité était prise en compte, elle l'était souvent sur la base de la distinction entre sphères publique et privée, la diversité devant se limiter à cette dernière. La question se pose désormais de façon aiguë de savoir s'il est possible de concilier, et comment, la « constellation des appartenances », caractéristique de l'époque du fait, il convient de le souligner, de la multiplicité des rôles tenus par les individus dans les sociétés occidentales⁴. Les termes du débat sont connus, il n'est pas utile de les présenter ici. En revanche, il convient de souligner ce que cette constellation peut avoir de problématique par rapport aux perceptions jusqu'alors dominantes de la patrie : l'appartenance à celle-ci, en tant qu'elle est associée à la nation, se trouve relativisée quand, par exemple, les formes d'engagement contemporaines (dont les premières apparitions peuvent remonter aux années 1970) privilégient le court-terme, l'aspect « électif » renvoyant au choix délibéré de l'individu pour tel ou tel type de mobilisation, sur tel ou tel type d'enjeux⁵.

¹ WIEVIORKA Michel, « Culture, société et démocratie », in WIEVIORKA Michel (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débats*, Paris, La Découverte, 1996, p. 12.

² GENESTIER Philippe et LAVILLE Jean-Louis, « Au-delà du mythe républicain. Intégration et socialisation », *Le Débat*, novembre-décembre 1994, n°82, pp. 154-172.

³ THIESSE Anne-Marie, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, MSH, 1997.

⁴ DIECKHOFF Alain (dir.), *La constellation des appartenances*, Paris, Presses de la FNSP, 2004.

⁵ Cf. SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003 (2001).

On comprend dans ce cadre que se multiplient les interrogations autour des formes d'appartenance et d'engagement, notamment dans leur dimension nationale. On se pose ainsi la question d'une possible citoyenneté européenne, en parallèle, si l'on peut dire, à la question d'un « patriotisme européen ». Or, pour le moment, appartenance et engagement au niveau européen restent dépendants de la citoyenneté nationale et les droits politiques reconnus aux ressortissants de l'Union européenne ne concernent que la vie politique locale¹. L'élaboration d'une citoyenneté européenne, transposition de la conception « nationale » de la citoyenneté, impliquerait la formation d'un espace public européen où les membres des sociétés européennes se reconnaîtraient comme citoyens, en étant donc prêts, aussi, à défendre cette « patrie européenne » transcendant les différences entre ses membres, si besoin jusqu'à la mort.

Cependant, les tenants d'une « citoyenneté européenne » ne demandent pas la transposition au niveau européen des caractéristiques de la citoyenneté stato-nationale, mais une « nouvelle citoyenneté » dans le cadre d'une nouvelle forme d'organisation politique, d'ordre plus économique et sociale, la pratique démocratique étant ici « participative ». Alors, appartenance et engagement ne se définissent plus seulement par un ensemble de droits-libertés, de type politique, mais aussi par les droits-créances, ceux qui se sont développés parallèlement à la formation de l'Etat-providence. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une invention, mais de la prise en compte de l'importance prise par la participation économique et sociale dans la vie collective des Européens. Alors, engagement et appartenance apparaissent moins politiques et plus économiques et s'orientent vers la « citoyenneté sociale » fondée sur le bien-être économique et la protection sociale, selon la typologie de Marshall².

Allant également dans le sens d'un ré-examen des modalités d'appartenance et d'engagement bouleversant l'association nation-patrie, les tenants de la « citoyenneté-résidence » entendent dissocier la nationalité de la citoyenneté constatant la participation des immigrés à la vie économique, leur jouissance des droits sociaux, économiques et civils mais leur exclusion de la participation politique. Pour eux, la participation effective à la société, ici conçue comme essentiellement productive et économique, donne droit par elle-

¹ WIHTOL DE WENDEN Catherine, *La citoyenneté européenne*, Paris, Presses de la FNSP, 1997.

² MARSHALL Thomas H., « Citizenship and Social Class » (1949), in MARSHALL Thomas H., *Class, Citizenship and Social Development*, Chicago, University of Chicago Press, 1977, pp. 72-134. Pour une présentation critique du schéma marshallien, voir BIRNBAUM Pierre, « Sur la citoyenneté », *L'Année sociologique*, « Nation, nationalisme, citoyenneté », vol. 46, n° 1, 1996, pp. 57-85.

même à la citoyenneté conçue de façon large puisque prenant en compte également le rapport à l'emploi. Une telle optique paraît remettre en cause le principe de transcendance par le politique. Ce à quoi certains rétorquent que c'est bien à un changement de conception du politique que l'on assiste, plus orienté vers le champ industriel, postulant le dépassement du lien entre politique et violence, ultime expression de l'utopie saint-simonienne de fin du politique qui modifie les éléments du patriotisme tel qu'on a pu les définir ici, sans empêcher toute « affection » pour la patrie, conçue ici de façon strictement élective, au détriment de la dimension « héritée ».

Parallèlement à ces réflexions théoriques, on assiste, au plan des pratiques, à un découplage de la nationalité et de la citoyenneté de plus en plus patent qui affaiblit la dimension identitaire de la citoyenneté mais aussi ses liens, pour le « cas français », avec la « morale républicaine », vecteur du patriotisme, qui a contribué à son assise et son extension en France. Indice parmi d'autres, le fait que la citoyenneté telle qu'elle est vécue par les Français, apparaît secondaire dans sa dimension exercice de droits politiques¹. Parallèlement s'affirme un sentiment de décalage entre un discours prônant un universalisme affirmé et les pratiques, y compris celles des responsables politiques, eux-mêmes conduits, par souci de pragmatisme, à reconnaître la valeur accordée à ce qui relève de « l'ethnique » : institutionnalisation d'associations qui jouent un rôle considérable vis-à-vis des populations immigrées, reconnaissance des pays avec la loi dite « Pasqua » en 1995 dont le succès a été particulièrement frappant en faisant revivre des découpages anciens, mais aussi et surtout dans l'attitude du pouvoir central face aux « périphéries » (Corse, Nouvelle-Calédonie notamment) et à leurs revendications d'autonomie : certaines se voient dotées de statuts dérogatoires au régime unitaire².

Comment expliquer cette modification des pratiques ? L'influence du productivisme ne doit pas être sous-estimée. Elle confère une teinte particulière aux relations entre les hommes dans la mesure où, « de plus en plus, les droits sociaux apparaissent comme l'équivalent des droits politiques et la "citoyenneté économique et sociale" passe [...] pour la forme authentique de la citoyenneté moderne »³. Ceci pose la question du rôle de l'Etat-providence : il est clair que son rôle croissant a contribué à dénouer certaines solidarités élémentaires, dans le sens de la « démocratie providentielle », selon l'expression de Dominique Schnapper⁴. Mais les projets économiques ne sont pas nécessairement

¹ DUCHESNE Sophie, *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1997.

² Voir, pour une analyse juridique à ce niveau, KOUBI Geneviève, « La « gestion » de la diversité culturelle en France », in DIECKHOFF, *op. cit.* (2004), pp. 281-316.

³ SCHNAPPER, *op. cit.* (1994), p. 191.

⁴ SCHNAPPER Dominique, *La démocratie providentielle*, Paris, Gallimard, 2002.

antinomiques avec l'affirmation du primat du politique et le renforcement de la démocratie. En effet, l'Etat-providence a contribué à donner un contenu concret aux droits-libertés, garantissant une démocratie plus « réelle » et non simplement formelle, par l'assurance pour chaque citoyen d'avoir des conditions de vie dignes de son état de membre du souverain et garantes de son indépendance. Ainsi, la dimension sociale de l'appartenance vient soutenir la dimension politique. En intervenant dans la vie économique et sociale, l'Etat maintient sa fonction d'instituteur du social. Mais, dans le même temps, les droits-créances de l'individu (droits à la protection sociale, à la santé, à l'éducation, au travail) prennent une importance croissante, au détriment des droits objectifs liés aux exigences de la vie collective ce qui tend à modifier le rapport de l'individu à sa patrie, sur un mode plus contractuel.

Dans le même temps, les institutions nationales, qui avaient joué un rôle dans la formation et la mise en œuvre du « patriotisme national », se trouvent également malmenées par une époque marquée par le « déclin de l'institution »¹ qui pose à nouveaux frais la question de la socialisation des individus, de ses modalités, question centrale dans toute interrogation sur le patriotisme. L'individualisation, qu'il ne faut pas confondre avec l'individualisme, poursuit ici son œuvre, même s'il ne faut pas la considérer comme le facteur unique de ces transformations. Cette mutation, même si elle est souvent vécue, et notamment en France, comme une crise de la légitimité ne concernerait d'ailleurs pas seulement les institutions politiques mais toutes les instances sociales. Finalement, « qu'il s'agisse de l'Ecole, de l'Eglise, des syndicats, ou des grands services de la nation, aucune institution n'exerce plus une autorité qui s'impose par elle-même »².

Pour conclure ces propos liminaires sur le patriotisme, il nous semble que l'ensemble des constats évoqués ici, quoi que très brièvement, montrent que l'analyse du patriotisme en France aujourd'hui pose la question d'une possible dissociation entre patrie et nation, alors que celle-ci est centrale depuis au moins la Révolution française : se posera alors aussi la question du lien à l'Etat, au politique et à la souveraineté. Plus largement, ce sera un de nos fils conducteurs par la suite, s'interroger sur le patriotisme aujourd'hui, mais sans doute n'est-ce pas propre à la France, quoi que ce sentiment ait pris ici, on l'a vu, une intensité et des traits particuliers, renvoie aux interrogations sur les modalités de la socialité, du lien social, et sur les valeurs contemporaines, parmi lesquelles le patriotisme peut trouver sa place.

¹ DUBET François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

² SCHNAPPER, *op. cit.* (1994), p. 204.

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

PREMIERE PARTIE

ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES

Dans le cadre de l'étude du patriotisme en France aujourd'hui, nous rejoignons la perspective de Pierre Bréchon selon lequel, les valeurs « sont des idéaux, des préférences qui prédisposent les individus à agir dans un sens déterminé. Elles appartiennent aux orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu. [...] Elles ne sont pas directement observables, à la différence des opinions et des comportements. On ne peut donc les atteindre que par inférence à partir de ce que chacun veut bien livrer de lui-même. Au cours de leur vie, les individus peuvent modifier leurs valeurs de référence, ils peuvent y adhérer avec plus ou moins de force mais ils agissent toujours en fonction d'elles. Les valeurs sont donc un élément primordial de construction des individus et de leurs actions »¹. L'étude des valeurs est donc soumise à une approche réalisée par le biais d'une démarche introspective et d'une auto évaluation des individus, posant la question de l'objectivité : on peut ne pas agir conformément à des valeurs auxquelles on se déclare attaché, il s'agit donc d'isoler et de comprendre les écarts qui existent entre déclaration et action. De plus, cet attachement est susceptible de se transformer dans le temps, posant la question du repérage des variables qui influent sur ces évolutions.

En outre, les valeurs sont de nature différente. On peut les distinguer selon leur caractère privé ou public. Le patriotisme s'inscrit dans cette dernière catégorie : il est inhérent à la conception de la vie en société, au sentiment d'appartenance à une entité, qu'elle soit définie comme géographique, politique, culturelle, ce que nous nous attacherons à préciser. Ainsi, une des pistes possible sera de s'intéresser à l'évolution de la référence aux valeurs publiques dans la société française et d'observer si le patriotisme suit un mouvement similaire. Dans cette optique, un de nos objectifs est également de déterminer si les variations du sentiment patriotique relèvent d'un processus de changement par un effet de renouvellement des générations (là, chaque génération est à peu près stable dans ses modèles de pensée et où le changement provient des nouvelles générations porteuses d'un système de valeurs différent) ou de période (qui affecte à peu près également toutes les générations)².

De plus, les valeurs ne se réduisent pas à des préférences individuelles. Comme le soulignent Raymond Boudon et François Bourricaud, elles sont des

¹ BRECHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français. Evolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 9. L'auteur fait ici référence à STOETZEL Jean, *La théorie des opinions*, Paris, P.U.F., 1943.

² En référence aux processus de changement identifiés par les études sur les valeurs et systèmes de valeurs, cf BRECHON, *op. cit.*, p. 14.

préférences collectives qui apparaissent dans un contexte institutionnel, et qui par la manière dont elles se forment, contribuent à la régulation de ce contexte¹. Les valeurs ne sont pas des données ultimes et irréductibles et elles correspondent le plus souvent à des visions du monde qui valorisent certains états du système social. Aussi, s'il y a des états jugés désirables, il y a corrélativement des états du système social qui sont tenus pour indésirables. En référence aux travaux de Clyde Kluckhohn², ils rappellent que les valeurs se déclinent en valeurs centrales ou dominantes, et inversement en croyances interdites qui peuvent être dites déviantes. Entre ces deux catégories, il existe des « valeurs variantes », qui sont « l'expression de préférences ou de croyances différentes de celles qui sont tenues comme dominantes ou déviantes »³, et ménagent aux individus l'occasion d'exercer leur liberté, mais « témoignent aussi de la relative indétermination du système de valeurs lui-même »⁴. Il convient donc d'observer si, à l'instar de la démocratie ou de la tolérance par exemple, le patriotisme est une valeur consensuelle (ou dominante) qui, à l'inverse de valeurs plus conflictuelles, s'inscrit dans une « espèce de tronc commun »⁵ admis pour une large majorité d'individus, et ce d'autant plus que, comme nous l'avons vu, il relèverait d'un lien « naturel », connoté positivement par rapport au nationalisme. Toutefois, la faiblesse des données sur le patriotisme invite à penser qu'elle serait une valeur tombée en désuétude, ou ne bénéficiant pas toujours de cette image positive (ce qui n'est pas contradictoire avec sa « chaleur ») et donc une valeur plutôt variante que déviante.

Enfin, si le patriotisme existe toujours dans l'acception générale d'un attachement à la patrie, il semble nécessaire de poser la question de ses manifestations d'autant qu'il revêt une dimension d'engagement qui vient s'ajouter à l'appartenance, sans nécessairement en découler : comment fait-on preuve de patriotisme aujourd'hui, c'est-à-dire en temps de paix, en l'absence de menace clairement identifiée et dans un contexte d'euphorie croissante? Pour ne pas réduire le champ de l'étude, il apparaît important de penser l'éventualité d'une conception extensive du patriotisme et des formes qu'il pourrait recouvrir, à l'instar des formes de l'engagement politique qui n'ont cessé d'évoluer ou encore de la recomposition des pratiques religieuses ces dernières décennies. Le patriotisme ne serait-il pas lui aussi l'objet d'une appropriation, d'un « bricolage » et d'inflexions permettant sa vitalité ?

¹ BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, article « Valeurs », *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, P.U.F., 1994 (1982), pp. 663-670.

² KLÜCKHOHN Clyde, « Values and value-orientation in the Theory of Action : an exploration in definition and classification », in PARSONS Talcott et SHILS Edward (éds), *Toward a general theory of action*, Cambridge, Harvard University Press, 1951, pp. 388-433.

³ BOUDON et BOURRICAUD, *art. cit.*, p. 668.

⁴ *Idem.*

⁵ BRECHON, *op. cit.*, p. 9.

CHAPITRE I PATRIOTISME ET VALEURS DES FRANÇAIS ET DES EUROPEENS

Les différentes études sur les valeurs des Français soulignent leur stabilité depuis une vingtaine d'années, à travers le renforcement des tendances observées dans les années 80, qui se caractérise principalement par une individualisation croissante¹. Dans un premier chapitre nous mettrons en lumière, à grands traits, les principales évolutions des valeurs en France durant les deux dernières décennies pour, dans un deuxième temps, procéder à un examen plus précis de celles susceptibles de nous éclairer sur le sentiment patriotique. Enfin, dans une perspective comparative, nous chercherons à préciser la position de la France au regard des valeurs dominantes et de l'attachement à la patrie dans les pays européens

I. LES VALEURS DES FRANÇAIS

Les séries d'enquêtes sur le changement social et les valeurs en France présentent l'avantage d'avoir eu lieu à trois reprises à une dizaine d'années d'intervalle, permettant d'observer les directions prises sur deux décennies².

I.1. Les tendances de l'évolution des valeurs en France

I.1.1. Une individualisation croissante

La tendance principale est la tolérance grandissante envers tout ce qui a trait à la vie privée (comme les valeurs familiales). On note par exemple une stabilité dans la hiérarchisation des domaines de la vie (en premier la famille et le travail, en dernier la religion et le politique), mais l'idée de famille peut avoir des formes variées (union libre, famille monoparentale, etc.) et l'idéal familial a lui aussi connu des modifications (affectivité et épanouissement personnel plutôt que contrôle social), soulignées par les travaux de sociologie de la famille.

¹ Nous nous appuyons ici sur les deux principales séries d'enquêtes et aux publications auxquelles elles ont donné lieu : DIRN Louis, *La société française en tendances. 1975-1995. Deux décennies de changement*, Paris, P.U.F., 1998 et BRECHON, *op. cit.*

² Voir « Fiche technique : présentation des sources » en annexe. Les données utilisées pour l'année 2003 sont celles qui nous ont été fournies par la DICO, dans le cadre de cette enquête.

Dans un sens voisin, on assiste à la remise en cause des valeurs traditionnelles qu'il convient de lier à l'évolution des valeurs religieuses et au déclin généralisé de la religion. On entre ainsi dans « l'ère des croyances molles, possibles, bricolées, qui empruntent aux croyances chrétiennes mais de manière sélective, avec souvent des recompositions utilisant d'autres références religieuses »¹, pratiques qui attestent d'une appropriation individualisée des croyances et de la perte d'influence des grands systèmes de pensée de quelque nature qu'ils soient.

Il est possible de lire les données concernant le champ politique (politisation, participation et orientation politiques) dans le même esprit. La valeur essentielle demeure la démocratie. En outre, on observe une plus grande capacité à se mobiliser avec un registre de modes d'action élargi, mais pour des points particuliers.

D'une part, « les Français semblent moins aller voter systématiquement, par principe et par devoir, mais plutôt en fonction des enjeux qu'ils ressentent lors d'une élection. Le sens du vote bouge : à l'ère de l'individualisation le citoyen ne tend à voter que s'il perçoit l'utilité de son vote »², les générations de plus de 50 ans considérant plutôt le vote comme un devoir alors que les jeunes y voient plutôt un droit. D'autre part, on assiste à l'augmentation et à la banalisation de la participation protestataire légale et légitimée (c'est-à-dire les formes d'action par lesquelles les individus revendiquent auprès des autorités comme les manifestations ou les pétitions). Ainsi, comme l'écrit Pierre Bréchon, « le rapport des Français à la politique n'est donc pas distendu, il est différent. [Il] est moins conformiste [...], plus individualisé, plus autonome [...] on n'est cependant pas entré dans l'individualisation totale du croire politique. Chacun bricole à partir de ses appartenances, en fonction de valeurs politiques qui font sens dans un univers social de référence et qu'il s'approprie. L'univers de la politique est donc plus nuancé qu'autrefois, il n'en reste pas moins un univers régulé, sinon toujours prévisible »³, l'axe gauche-droite demeurant néanmoins prégnant pour les affiliations politiques. Il n'y a pas une diminution de l'intérêt pour la politique mais une volonté de participation accrue et une perte de confiance dans le personnel politique. Enfin, concernant le sens du travail, on observe un consensus assez fort, inscrit dans le processus d'individualisation. Il n'est plus

¹ BRECHON Pierre, « Les valeurs des Français. Evolutions de 1981 à 2000 », in BRECHON, *op. cit.*, p. 240.

² SUBILEAU Françoise et TOINET Marie-France, *Les Chemins de l'abstention. Une comparaison franco-américaine*, Paris, La découverte, 1993, citées par Pierre Bréchon dans « L'univers des valeurs politiques : permanences et mutations », in BRECHON, *op. cit.*, p. 111.

³ *Ibid.*, p. 128.

envisagé comme un devoir et doit fournir les moyens matériels de bien vivre mais aussi être un facteur de réalisation personnelle. On souhaite de plus en plus avoir une vie équilibrée entre travail, loisirs et temps libre, la valorisation de l'autonomie et de l'épanouissement étant à l'origine de ces opinions.

De manière générale on constate donc que les valeurs revendiquées par une majorité de Français concourent au renforcement de l'individualisme et de l'individualisation, qui va de pair avec la tolérance et le respect d'autrui (hausse de la permissivité à travers l'acceptation généralisée de comportements autrefois qualifiés de déviants, comme l'homosexualité). L'individu est au centre de ses choix et de ses affiliations : il n'est plus le fruit d'appartenances objectives, mais choisit et construit de plus en plus ses identifications, encouragé en ce sens par la valorisation sociale de cette composition individualisée. Ce mouvement se double d'un retrait de la sphère publique au profit de la sphère privée, qui se trouve investie de la fonction d'identification autrefois principalement dévolue aux grands univers sociaux et aux identités collectives qu'ils dispensaient, et parmi eux la patrie.

I.1.2. « Vivre ensemble » et distinction entre sphères privée et publique

Toutefois, individualisation et tolérance sont associées à ce qu'on considère inhérent à la vie privée, mais de façon moindre à ce qui relève de la vie collective. En effet, en 1999, on observe des tendances plus inattendues comme la demande de renforcement de l'ordre public et de l'autorité chez les jeunes générations (alors que la jeunesse fait traditionnellement preuve d'un attrait moindre pour ces valeurs, leur préférant celles associées à la tolérance). Cette dernière s'accompagne d'une confiance forte et accrue envers la police et l'armée. Libertés individuelles et règles collectives sont donc conçues comme interdépendantes : vivre ensemble nécessite de contrôler les comportements susceptibles de perturber la vie sociale (à titre illustratif, on peut citer le rejet croissant des incivilités). Cette revitalisation de l'idée selon laquelle la société a besoin d'ordre, de civisme et de sécurité est d'ailleurs une spécificité française qui, d'après nous, reflète assez bien la distinction républicaine historique entre sphère privée et sphère publique¹. Néanmoins, pour nuancer quelque peu ce propos, l'autorité n'est acceptée que si elle se justifie et, comme l'écrit Raymond

¹ En effet, au début des années 90, on constate un déclin des valeurs traditionnelles et la montée d'un certain incivisme en Europe ; SCHWEISGUTH Etienne, « La montée des valeurs individualistes », *Futuribles*, numéro spécial « Les valeurs des Européens », juillet-août 1995, n° 200, pp. 131-160. A côté de ce phénomène, la France présente ainsi la spécificité « d'enregistrer certaines évolutions tendant à revaloriser les règles de vie en commun, l'autorité et le civisme », SCHWEISGUTH Etienne, « Liberté, autorité et civisme, trente ans après mai 1968 », *in* BRECHON, *op. cit.*, p. 157-158.

Boudon, « en termes wébériens, l'autorité rationnelle est désormais plus facilement acceptée que l'autorité charismatique ou l'autorité traditionnelle. Ce glissement traduit l'affirmation d'une valeur : celle de la dignité de l'individu »¹, ce qui n'est alors pas sans lien avec le mouvement d'individualisation et d'attachement croissant à la tolérance évoqué plus haut.

Pour conclure, on retiendra donc que les valeurs insistant sur l'autonomie de l'individu progressent, tandis que celles impliquant une soumission de l'individu à des institutions, à de grands systèmes de pensée ou à des principes, sont en régression, et procèdent plutôt d'une appropriation personnelle. En ce sens, « il s'agit d'un mouvement d'autonomisation des individus qui veulent pouvoir maîtriser et choisir leurs relations, qui veulent aussi choisir leurs normes éthiques et non plus se les laisser imposer par la société, l'Eglise ou l'Etat. Mais au-delà de leur vie privée où ils n'acceptent plus le contrôle social, beaucoup, y compris chez les jeunes, sont demandeurs de règles collectives et d'ordre social »² pour la sphère publique.

Le mouvement d'individualisation se poursuit donc et se traduit par l'affaiblissement de nombreuses relations entre des attitudes et des appartenances objectives. On notera que les variables discriminantes en matière de valeurs changent : l'appartenance de classe et les orientations politiques le sont toujours mais de manière moins prégnante ; c'est surtout la religion (car elle oriente les choix moraux et familiaux), les niveaux d'instruction et de revenu, mais aussi, dans une moindre mesure, la situation matrimoniale et le lieu de résidence, qui importent. L'influence exacte de l'âge est plus difficile à interpréter dans la mesure où il renvoie à la position des individus dans un cycle de vie et à des effets de génération quand l'individualisation s'explique précisément par un effet de renouvellement des générations³.

I.2. Apports des données disponibles pour l'étude du patriotisme : sentiments d'appartenance et formes d'engagement

Les études sur les valeurs réalisées à l'échelle européenne n'abordent pas directement la question du patriotisme. Néanmoins, il s'agit de déterminer si, à côté des grandes tendances de l'évolution des valeurs, certaines des questions peuvent contribuer à nous éclairer sur le sentiment patriotique en France aujourd'hui, dans la mesure où elles relèvent d'attitudes ou de sentiments voisins. Ainsi, certains thèmes retiennent l'attention : tout d'abord ceux qui

¹ BOUDON Raymond, *Déclin de la morale? Déclin des valeurs ?*, Paris, P.U.F., 2002, p. 24.

² BRECHON Pierre, « Conclusion », in BRECHON, *op. cit.*, p. 243.

³ *Ibid.*, p. 242.

tiennent au sentiment d'appartenance, auquel on peut associer le sentiment de fierté nationale et l'attachement à la construction européenne. D'autre part, comme nous l'avons montré dans la première partie, le patriotisme relève également de l'engagement, ce qui nous amène à poser la question des motifs et des formes de l'engagement politique mais aussi associatif des Français. Enfin, l'intérêt se porte sur la place des institutions et leur capacité à demeurer des supports d'identification. Afin de tirer des enseignements pour ce qui a trait au patriotisme, il s'agit donc à travers l'examen de ces thèmes de répondre aux questions suivantes : à quoi se sentent appartenir les Français, à quoi s'identifient-ils et comment s'engagent-ils vis-à-vis de ces appartenances ?

I.2.1. Le sentiment d'appartenance aujourd'hui

○ Le sentiment d'appartenance géographique

Une majorité affirme en premier lieu se sentir avant tout Français, la deuxième affiliation se caractérisant par un repli sur les appartenances plus restreintes du quartier et de la ville. En revanche, on constate que l'Europe n'est pas une référence suscitant l'adhésion en termes d'appartenance et d'identification, puisqu'elle arrive en dernier rang, derrière « le sentiment d'être un citoyen du monde ».

Tableau : Les sentiments d'appartenance des Français

Question : Vous sentez-vous avant tout ? Et aussi ? (1)

	Population française 2002	
	%	Rang
- Habitant de votre quartier	37	2
- Habitant de votre ville	33	3
- Habitant de votre département	18	6
- Habitant de votre région	20	4
- Français	60	1
- Européen	18	6
- Citoyen du monde	20	4
- Sans opinion	4	

(1) Le total des % est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses. Source : enquête réalisée en 2002 auprès d'un échantillon de 4 000 personnes

représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, reprise par Hélène Valade dans son étude intitulée « Les jeunes et l'Europe ».

Les analyses du groupe ARVAL permettent d'approfondir cette question par l'examen des corrélations entre sentiment d'appartenance géographique et sexe, âge, niveau d'études, PCS, niveau de revenu et niveau d'urbanisation¹. En premier lieu, elles montrent que la modalité du « pays tout entier » est refusée par ceux qui préfèrent en premier choix l'une des deux modalités extrêmes : la « localité » ou le « monde tout entier », « mondialistes » comme « localistes » rejettent l'échelon du « pays tout entier »². On peut aussi remarquer que ceux qui retiennent la France en premier choix tendent à choisir les modalités extrêmes en deuxième choix. En second lieu, seules ces deux modalités (monde et localité) relèvent de choix « discriminés » alors que la « région », « l'Europe », le « pays tout entier » sont choisis par tous, indépendamment de leur situation démographique ou sociale. Enfin, le degré d'urbanisation et le niveau d'éducation se combinent et apparaissent déterminants pour orienter ces choix, les autres variables n'ayant pas ou peu d'influence. Ainsi, avoir poursuivi des études est un facteur d'ouverture au monde d'autant plus important que l'aire de résidence est de taille limitée. En revanche, les choix des Parisiens sont proches, indépendamment de leur niveau d'études (plutôt élevé), alors que dans les petites communes, le choix en dépend fortement et est plus porté aux identifications localisées.

○ **Le sentiment d'appartenance nationale**

En 1999, une large majorité de Français (84%) se dit fière « d'être citoyen français », dont 37% sont « très fiers » et 47% « assez fiers », et s'affirme ainsi dans la continuité des résultats des années précédentes puisque cette fierté se situe entre 80 et 90% en 1978 comme en 1988³.

Tableau : Le sentiment de fierté nationale en 1999 (en %)

Question : Diriez-vous que vous êtes fier d'être citoyen français ?

Très fier : 37%,
Assez fier : 47%,
Pas très fier : 7%
Pas fier du tout : 3%
NSP/SR : 6%

¹ LEMEL Yannick, « Les sentiments d'appartenance collective des Français », in BRECHON, *op. cit.*, pp. 68-81.

² LEMEL, *art. cit.*, p. 71.

³ MAYER Nonna, « Le sentiment national en France », in BIRNBAUM Pierre (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, P.U.F., 1997, p. 274.

Source : « Résultats de l'enquête sur les valeurs des Français – 1999 », BRECHON, *op. cit.*

La question du sentiment national, c'est-à-dire « la manière dont les individus vivent leur appartenance au groupe-nation, les valeurs qui y sont associées, les facteurs qui la déterminent »¹ est peu étudiée en France, si ce n'est par l'enquête de Guy Michelat menée en 1962, et les recherches de Nonna Mayer à partir des années 90².

Ces analyses mettent en exergue les corrélations entre le sentiment national, les variables socioculturelles et la proximité partisane. D'une part, les résultats montrent que le sentiment de fierté nationale est très répandu et que les différences liées aux orientations politiques se sont estompées (la sensibilité de gauche se rapprochant de la sensibilité de droite dans l'affirmation de la fierté d'appartenance nationale). Le profil des « nationalistes » aujourd'hui s'explique par des « facteurs générationnels, culturels et politiques [qui] jouent manifestement plus que les traits psychologiques ou que le milieu social »³. En effet, les conclusions de 1962, inscrites dans la lignée des interprétations psychologiques d'Adorno en termes de « personnalité autoritaire »⁴, perdent leur capacité explicative. On ne trouve pas de lien entre l'attitude nationaliste et le sentiment d'insécurité émotionnelle (ou encore de pessimisme sur l'avenir). De même, il s'agit de relativiser les explications fondées sur les facteurs socio-économiques, puisque ce sont les individus ayant les positions les plus établies (notamment dans la catégorie des professions intermédiaires) qui sont les plus fiers de leur appartenance nationale, alors que la corrélation est faible pour les plus défavorisés.

En revanche, le niveau d'étude, est discriminant et c'est quand les effets de l'âge et du niveau d'instruction se combinent que le sentiment de fierté nationale atteint son degré le plus élevé⁵. En outre, l'interprétation idéologique s'avère pertinente dans la mesure où la fréquence de la pratique religieuses et, moins sensiblement, la proximité partisane influencent l'attitude nationaliste. Toutefois, il convient de ne pas amalgamer sentiment patriotique et sentiment

¹ MAYER Nonna, *Ibid.*, p. 273.

² Cf MICHELAT Guy et THOMAS Jean-Pierre, *Dimensions du nationalisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1966.

³ MAYER, *art. cit.*, p. 282.

⁴ ADORNO Theodor W., FRENKEL-BRUNSWICK Else, LEVINSON Daniel J., et alii, *The Authoritarian Personality*, New York, Harper and Row, 1950.

⁵ Les résultats de l'étude de la corrélation entre les caractéristiques socioculturelles des interviewés et leurs caractéristiques idéologiques en 1988 montrent que la proportion des plus « fier d'être Français » atteint 86% chez les plus de 40 ans qui n'ont pas de diplôme, contre 29% chez les jeunes qui ont continué leurs études au-delà du baccalauréat, *in* MAYER, *art. cit.*, tableau p. 283.

nationaliste, mais de saisir en quoi les sentiments d'appartenance et de fierté nationales et leur évolution peuvent contribuer à une meilleure connaissance du patriotisme contemporain. Ainsi, les recherches menées sur le sentiment nationaliste mettent en évidence qu'un clivage apparaît entre deux formes, caractérisées pour l'une par le nationalisme, l'autoritarisme, le traditionalisme et, pour l'autre, par l'ethnocentrisme¹. La première serait le fait d'une population intégrée à la communauté catholique, représentative d'une France traditionnelle, à dominante rurale, propriétaire et conservatrice, tandis que la seconde serait à l'œuvre dans les milieux urbains, populaires, détachés de la religion et sensibles au discours du Front National. Ces constats nous encouragent à comparer les profils de ceux qui sont les plus nombreux à se déclarer fiers de leur appartenance nationale et de ceux qui se déclarent patriotes afin de voir en quoi ils convergent et indiquent un lien à établir entre ces deux attitudes. Le cas échéant, il s'agira de chercher ce que recouvre précisément le sentiment de fierté nationale dans son articulation au sentiment patriotique.

○ **L'attachement à l'Europe**

Pour poursuivre la réflexion sur le sentiment d'appartenance nationale et l'intensité de cette identification, il semble pertinent de s'intéresser à l'attachement à l'Europe et à la façon dont il est susceptible de la concurrencer².

Dans cette évaluation de la force respective du sentiment national et du sentiment européen, on observe tout d'abord que l'affiliation prioritaire des Français demeure la France : 58% d'entre eux se sentent Français avant de sentir Européens, dont 29% « exclusivement Français ». Toutefois, il faut noter qu'une part non négligeable (36%), puisque c'est la réponse la plus fréquente, déclare se sentir « autant Français qu'Européen ». En outre, si on s'intéresse à l'attachement à la construction européenne, 50%, donc la moitié des Français s'y déclare « très attaché » (11%) ou « assez attaché » (39%) en 1999³.

Tableau : Le sentiment d'appartenance à la France et à l'Europe en 1995 (en %)

Question : Vous, personnellement, vous sentez-vous....

Seulement Français	29
Plus Français qu'Européen	29

¹ MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la FNSP, Editions Ourières, 1977 ; analyses reprises et actualisées par MAYER, *art. cit.*, p. 283

² Entre autres, FERRY Jean-Marc, « Quel patriotisme au-delà des nationalismes ? Réflexion sur les fondements motivationnels d'une citoyenneté européenne », in BIRNBAUM, *op. cit.*, pp. 425-446.

³ Cf. « Résultats de l'enquête sur les valeurs des Français – 1999 », in BRECHON, *op. cit.*

Autant Français qu'Européen	36
Plus Européen que Français	2
Seulement Européen	1
Ni Français, ni Européen	2
Sans réponse	1

Source : Nonna MAYER, « Le sentiment national en France », *art. cit.*, p. 284.

Cette question est l'occasion de comparer le profil de ceux qui déclarent une appartenance exclusivement française à celui des « nationalistes »¹. Les ressemblances sont importantes, mais quatre différences essentielles apparaissent : les femmes et les individus « socialement défavorisés » (faiblesse niveaux d'étude et de revenu, notamment chez chômeurs), sont plus nombreux à affirmer cette appartenance exclusive ; l'âge ne joue pratiquement pas ; enfin, cette exclusivité de l'appartenance nationale n'est pas corrélée avec la pratique religieuse et faiblement avec la position sur l'échelle gauche-droite (avec une orientation politique de droite) et en 1995, on obtient une courbe « en U », où les extrêmes se rejoignent dans leur propension à se déclarer exclusivement Français. Ces résultats confirment les conclusions de Pierre-André Taguieff sur le sentiment nationaliste contemporain, qui « apparaît d'abord comme un nationalisme de repli à l'intérieur des frontières que nul ne remet plus en cause ; il n'est donc pas un nationalisme belliciste, mais ressemble à un grand mouvement d'autodéfense des citoyens effrayés par la planétarisation contemporaine, mouvement auto défensif élargi aux dimensions d'une nation » et l'idée que la construction européenne alimente « une nouvelle grande peur d'une marginalisation, voire d'une disparition, éprouvée par certaines catégories "d'en bas" de la population française »².

De manière générale, les recherches sur le sentiment national montrent que ceux qui ont le plus fort degré de fierté sont nettement plus autoritaires que les autres, « leur nationalisme va de pair avec une vision de la société fondée sur l'ordre et la discipline », ils sont également plus ethnocentriques (affichant une moindre tolérance à l'égard des immigrés, des Juifs, des Musulmans et des étrangers en général), et moins permissifs (sur le plan sexuel, en matière d'avortement, de mariage, d'infidélité conjugale d'homosexualité) ; enfin, ils sont plus attachés aux « institutions qui garantissent la pérennité de l'ordre social et moral ». Toutefois, l'anticommunisme et les valeurs antidémocratiques ne sont plus « symptomatiques » de ce sentiment, contrairement aux tendances de 1962. Au début de cette partie, nous avons vu que ces attitudes,

¹ Résultats détaillés dans MAYER, *art. cit.*

² TAGUIEFF Pierre-André, « Nationalisme, réactions identitaires et communauté imaginée », *Hommes et migrations*, 1154, mai 1992, p. 33.

caractéristiques des « nationalistes », sont largement en régression dans la société française, avec au contraire, l'affirmation de la tolérance et de l'autonomie qui sont devenues des normes pour ce qui a trait à la sphère privée, et relèvent du même mouvement d'individualisation. Toutefois, celles-ci sont associées à une demande de renforcement de l'ordre collectif par le biais des institutions. On peut donc faire l'hypothèse que la persistance de l'intensité du sentiment de fierté nationale en France résulte d'une recombinaison de ses motifs, vraisemblablement fondée sur les valeurs consensuelles relevées plus haut.

En outre, la question de l'ethnocentrisme¹ apparaît essentielle pour comprendre les déclinaisons du sentiment national et du sentiment européen. Elle nous encourage à réfléchir sur les critères qui fondent, pour les Français, l'appartenance au « groupe-patrie » (qui sont les membres de la patrie entendue comme communauté ?), mais aussi sur ce qui menace, à leurs yeux, l'idée de patrie. Enfin, elle encourage une réflexion sur l'opportunité de concevoir l'Europe comme une patrie et l'apparition d'un patriotisme non pas « géographique », « historique » ou « juridique », mais « constitutionnel »². Là, encore, les entretiens permettront de restituer l'ampleur et la richesse des univers idéologiques, auxquelles l'approche par questionnaire ne permet pas d'accéder.

I.2.2. Les formes d'engagement des Français

Malgré la démocratisation progressive du mandat représentatif (tenue d'élections à échéances régulières, séparation des pouvoirs, extension du suffrage, liberté d'expression de l'opinion publique, multipartisme, affirmation des droits de l'homme, etc...), qui figure aujourd'hui dans toutes les constitutions qui se réclament de la démocratie, sa légitimité fait aujourd'hui problème. En effet, dans le contexte actuel, on désigne sous le terme de « crise de la démocratie représentative » aussi bien l'abstentionnisme lors des élections que l'instabilité du vote et la volatilité de l'électeur, la désaffection envers les syndicats et les partis, la fracture entre gouvernants et gouvernés, la montée des formations extrémistes, ou encore l'idée d'une confiscation du pouvoir par les élites et le scepticisme qu'elle engendre à l'égard des institutions et administration, avec en toile de fond chômage « rampant », précarité,

¹ En référence à la définition de Theodor Adorno : « L'ethnocentrisme est fondé sur une distinction générale et rigide en-groupe/hors-groupe (ingroup-outgroup), il implique des représentations stéréotypées et négatives et des attitudes hostiles à l'égard des hors-groupes, des représentations stéréotypées et positives de soumission à l'égard des en-groupes, et une vision hiérarchique et autoritaire des interactions de groupe, dans lesquelles les en-groupes sont dominants de droit et les hors-groupes subordonnés », in ADORNO et alii, *op. cit.*, p. 150.

² FERRY Jean-Marc, *art. cit.* Nous reviendrons, lors de l'analyse des résultats qualitatifs, sur les différentes définitions du patriotisme qu'il propose.

dissolution du lien social. Le débat entre les défenseurs de la démocratie libérale et de la démocratie directe est ravivé mais aussi renouvelé à travers la demande croissante de participation.

C'est pourquoi, bien que le consensus autour de la démocratie et des valeurs qu'elle défend prédomine, on peut se demander quelles sont les formes d'engagement des Français et si elles ont évolué dans le sens d'une diversification des modalités de leur participation à la vie publique. On pourrait dire que ces engagements sont marqués à la fois par leur caractère réfléchi, volontaire et temporaire – ce à quoi s'ajoute leur dimension contestataire, autant de caractéristiques que l'engagement pour la patrie, tel qu'il a pu être mis en perspective auparavant, ne recouvriront pas ou peu. Nous avons mentionné précédemment que, dans cette quête participative, les Français étaient plus enclins à s'inscrire dans des courants protestataires et par le recours à des modes d'action moins classiques que le vote, comme les manifestations ou les pétitions. Apparus dans les années 60, les mouvements contestataires se sont progressivement développés et organisés¹. Il nous faut remarquer que leur action s'inscrit dans « un continuum entre participation politique conventionnelle et participation politique non conventionnelle » et connaît des prolongements plus pragmatiques que par le passé. Ainsi, les mouvements contestataires contemporains se distinguent par « l'absence de tout projet profondément eschatologique, visant une transformation radicale des institutions et des visions du monde. Loin de vouloir renverser l'ordre des choses, il semblerait que beaucoup émergent pour pouvoir contribuer pleinement à cet ordre. La rébellion est alors moins un acte de défiance vis-à-vis du système qu'on souhaite confronter à l'utopie révolutionnaire qu'une volonté de pénétrer un pouvoir jugé fermé et sourd aux réclamations. On ne se rebelle plus totalement contre, mais surtout pour »², ce qui n'empêche pas certains d'entre eux de demeurer attachés à une contestation totale du pouvoir.

D'autre part, on peut s'intéresser à la participation associative des Français, à ses directions et aux motivations qui l'encouragent dans la mesure où elle témoigne d'une évolution des formes d'engagement dans l'espace public. Objet de recherche relativement récent, on connaît aujourd'hui les caractéristiques socio-économiques des adhérents et les domaines dans lesquels ils exercent leurs activités tandis que les facteurs susceptibles d'influencer cette participation sont encore à approfondir. L'enquête menée par Lionel Prouteau

¹ Pour une présentation des mouvements organisés de contestation de l'ordre établi et/ou des pouvoirs publics opérant en France, voir SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003 et CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, Paris, Editions Michalon, 2002.

² CRETTEZ et SOMMIER, *op. cit.*, p. 19.

et François-Charles Wolff présente l'état des lieux de cette question¹. Ainsi, en 1998, près de 16 millions de personnes de plus de 15 ans faisaient volontairement partie d'au moins une association, soit un taux de participation de 33,6%. La répartition par domaine d'engagement révèle que les associations sportives et culturelles dominent très largement puisqu'elles représentent 70% des participations². Les associations humanitaires et religieuses, politiques et syndicales et enfin de parents d'élèves, quant à elles, accueillent respectivement 14 %, 8% et 4% de ces adhérents. Le constat établi dans les années précédentes d'une activité associative essentiellement tournée vers l'accomplissement et l'épanouissement personnels apparaît donc confirmé³.

Le degré d'implication (fréquence de la participation et responsabilités occupées) varie également selon le type d'association. La part des responsables est plus importante dans les associations de parents d'élèves (35%) et les groupes politiques ou syndicaux (37%). Ce sont aussi certains critères démographiques qui influencent la participation associative. Ainsi, les hommes sont plus souvent responsables et pluri-adhérents que les femmes. L'engagement de ces dernières varie fortement selon le type d'association : elles sont majoritaires dans les associations de parents d'élèves et dans les associations humanitaires et religieuses. De même, l'âge apparaît discriminant et la propension à faire partie d'une association suit une courbe en U. Elle est élevée chez les 15-25 ans, notamment dans la pratique d'activités sportives et culturelle. Elle connaît ensuite un fléchissement la tranche d'âge suivante pour se redresser à partir de 55 ans. Le niveau de diplôme exerce un effet manifeste dans la fréquentation des associations, avec une augmentation relative à celle de la durée des études : plus on est diplômé, plus on fait partie d'associations. Là encore, les diverses catégories professionnelles se répartissent différemment selon le domaine d'engagement. Les cadres sont sur-représentés dans les associations de parents d'élèves et les groupes politiques ou syndicaux, comparativement à leur participation aux associations sportives. Les agriculteurs sont quant à eux très présents dans les groupes militants. D'autre part, l'examen du niveau de revenu montre qu'une relation de même profil s'établit : la probabilité de faire partie d'une association croît avec l'augmentation du niveau de revenu. Cependant l'influence de cette variable est

¹ PROUTEAU Lionel et WOLFF François-Charles, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et statistique*, n°352-353, 2002, pp. 57-80. Leur étude est le résultat de l'analyse des données réunies par l'enquête *Emploi du temps* de l'Insee conduite en 1998.

² La pluri-adhésion est étudiée indépendamment. Pour construire cette typologie associative, c'est l'association qui exige le plus de temps des adhérents, soit la participation la plus « prenante » qui est retenue.

³ Cf HATCHUEL G. et LOISEL J.-P., « la vie associative : participer mais pas militer », in *Données sociales*, Paris, Insee, 1999, pp. 359-365 ; *Ibid.*, p. 58.

moins pour l'engagement dans les associations humanitaires et religieuses et les groupes politiques et syndicaux.

En résumé, comme le concluent les auteurs de l'étude « l'examen des facteurs socio-démographiques de la participation met en évidence que l'engagement associatif est une activité sélective. C'est une pratique qui demeure majoritairement masculine. C'est un univers dans lequel les catégories populaires et les ménages aux revenus modestes sont sous-représentés. Mais c'est surtout un univers fortement discriminé par le capital culturel, que représente le niveau de diplôme »¹. L'engagement associatif contemporain est donc une pratique inégalement répartie dans la population française.

Les tendances de la participation politique, contestataire et associative des Français nous aident à préciser les formes actuelles d'engagement, qui semblent s'orienter vers des formes plus civiles que civiques. Nous tenterons, dans le même sens, d'éclairer la façon dont ils se représentent les manifestations contemporaines du patriotisme: qui sert la patrie et comment, s'agit-il d'actes quotidiens ou cela s'inscrit-il dans des formes organisées, comment définissent-ils leur relation à la patrie et quel est sens de leur « contribution » à cette patrie ?

Enfin, il semble important de revenir sur les résultats concernant la typologie associative. Entre 1983 et 1996, le nombre de personnes membres d'une association n'a pas changé². Mais cette stabilité dans les effectifs masque des évolutions notables dans la prédilection pour certains types d'associations. Ainsi, les associations de défense d'intérêts communs (propriétaires, anciens combattants, parents d'élèves, syndicats...) ont perdu de leur attractivité au profit de celles qui proposent une activité commune et favorisent le développement individuel (associations sportives, culturelles, troisième âge, etc.). Les associations religieuses ont quant à elles des difficultés à renouveler leurs effectifs. Enfin, la tendance à se tourner vers des organisations permettant un accomplissement personnel va de pair avec un degré d'implication plus élevé. Ainsi, le processus d'individualisation dans le rapport à l'engagement associatif répond à celui qui touche les différents secteurs de la société mais il se traduit également par une plus forte intensité de la participation : on ne participe donc ni plus, ni moins, mais différemment et plus intensément que par le passé. A partir de ces observations, l'hypothèse d'un patriotisme militant peu développé voire en régression (associations d'anciens combattants) et circonscrit à certains segments de la population semble pertinente.

¹ PROUTEAU et WOLFF, *art. cit.*, p. 65.

² Pour les résultats détaillés, voir CRENNER Emmanuelle, « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *Insee Première*, n°542, 1997.

I.2.3. Les Français et les institutions

Le troisième temps de cette exploration des valeurs des Français, que nous supposons en principe liées aux représentations du patriotisme contemporain, nous conduit à aborder la question de la place des institutions. En effet, le sentiment patriotique, valeur collective, a longtemps été censé trouver dans les institutions républicaines un vecteur de transmission essentiel. On peut donc se demander si elles continuent de jouer ce rôle et peuvent demeurer une source d'identification pour les Français. Nous chercherons donc à préciser les contours de la perte d'influence évoquée précédemment: cette tendance concerne-t-elle toutes les institutions ? Les Français demeurent-ils plus attachés à certaines d'entre elles ? Quelle est l'évolution du degré de confiance envers les différentes institutions ?

○ **La perte d'influence des institutions**

Les grandes organisations sont de moins en moins conçues comme des supports identificatoires pour la constitution d'un sentiment d'appartenance par les Français. Les conclusions du groupe Louis Dirn le confirment à travers l'observation d'une part, de la forte diminution de la conscience de classe et, d'autre part, du repli sur des groupes restreints. Il résume ainsi le paysage du lien aux institutions en France : « les classes sociales sont des macro-groupes, or plusieurs signes permettent de penser que les Français valorisent davantage aujourd'hui des univers sociaux de plus petites dimensions. Les grandes institutions nationales, comme l'Eglise ou l'Armée et leurs symboles, ne sont plus des objets majeurs d'identification. Elles ne cristallisent pas davantage d'oppositions fortes. Les partis politiques et les syndicats souffrent d'une relative désaffection, même si cette dernière a sans doute eu tendance à s'atténuer durant ces dernières années »¹.

D'après François Dubet, le thème du « déclin » des institutions se serait d'ailleurs imposé dans nombre d'entre elles, sur l'initiative de leurs membres, vécu sur le mode de la nostalgie et le registre d'un « âge d'or » révolu². Selon lui, les institutions échouent à résoudre les contradictions auxquelles les confronte le processus de sécularisation qu'elles subissent. Appuyant son argumentation sur les institutions de « travail sur autrui » que sont l'école, l'hôpital et le travail social, il souligne que les objectifs qu'elles poursuivent sont souvent incompatibles, qu'elles ont perdu le monopole de leur activité (et donc leur légitimité et leur influence) tandis que l'idée de société, fondée en France sur une identification à l'Etat-nation, la République et les institutions, est largement

¹ DIRN, *op. cit.*, p. 92.

² DUBET François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Editions du Seuil, 2002, notamment le chapitre 2 : « le déclin du programme institutionnel », pp. 52-82.

remise en cause par la mondialisation et l'unification européenne. En outre, il montre comment chaque individu, sous l'impulsion de la modernité, est aujourd'hui considéré comme un « entrepreneur de lui-même ». L'affirmation du sujet, objectif des institutions modernes, n'a cessé de se renforcer, valorisant la réflexivité et l'autonomie dans les choix d'appartenance. Les identités traditionnelles, données et construites au sein de ces institutions socialisatrices ont laissé la place à des identités acquises, plus fluides, construites toutes au long de la vie¹.

On peut ainsi se demander, si cette prise d'importance des appartenances réduites, qui doivent être reliées au type d'engagement privilégié, va continuer de permettre la transmission des valeurs publiques, ou si certaines d'entre elles, comme le patriotisme, ne plaçant pas l'individu au centre, ne risquent pas de s'affaiblir au point de devenir marginales.

○ **La confiance dans les institutions**

Des appartenances plus limitées, peut-être également plus « choisies », semblent donc s'affirmer aux dépens des grandes institutions symboliques en tant que source d'identification. Cependant cela signifie-t-il que la confiance envers ces mêmes institutions ait régressé ou encore qu'elles connaissent un désaveu identique ? Le tableau suivant montre que l'armée comme la police recueillent des taux de confiance parmi les plus élevés (au-dessus de 60%), ce qui les place aux côtés des systèmes d'enseignement, de sécurité sociale et de santé, qui peuvent être rapprochées du fait de leur mission de service public. En revanche, les institutions politiques et militantes nationales suscitent une certaine méfiance, tandis que les institutions internationales (Union Européenne et Organisation des Nations Unies) affichent des résultats proches des 50% (respectivement 46 et 51%).

Tableau : La confiance dans les institutions

Question : Pour chacune des institutions que je vais vous citer, voulez-vous me dire dans quelle mesure vous avez confiance ou pas : une grande confiance, une certaine confiance, peu de confiance, pas de confiance du tout ?

	Grande confiance	Une certaine confiance	Total confiance	Peu de confiance	Pas confiance du tout	NSP/SR
L'Eglise	11	33	44	24	29	3
L'armée	15	46	61	21	15	3

¹ Mais selon François Dubet ces « identités opposent moins une mosaïque de tribus qu'elles ne fractionnent chaque individu ; ce sont eux qui deviennent multiculturels, qui vivent simultanément dans plusieurs mondes, plusieurs langues, plusieurs esthétiques, comme si chacun d'entre nous était devenu un migrant » ; DUBET, *op. cit.*, p. 71.

Le système d'enseignement	13	55	68	24	7	1
La presse	2	33	35	41	23	1
Les syndicats	4	29	33	39	23	4
La police	13	53	66	23	10	1
Le parlement	3	36	39	36	22	4
L'administration	4	40	44	36	17	3
Le système de sécurité sociale	13	53	66	24	9	2
L'Union européenne	6	40	46	32	16	6
L'ONU	8	43	51	28	14	7
Le système de santé	17	60	77	17	5	1
Le système judiciaire	5	40	45	35	19	2

Source : BRECHON, « Résultats de l'enquête sur les valeurs des Français – 1999 », *in* BRECHON, *op. cit.*

Par ailleurs, si on complète ce premier aperçu avec les données sur la confiance dans les institutions selon les orientations politiques, on constate qu'en 1981 les institutions hiérarchiques étaient beaucoup plus soutenues par la droite que par la gauche. Mais « en 20 ans, la gauche s'est mise à aimer sensiblement plus la police et l'armée, d'où un affaiblissement des différences entre gauche et droite »¹. Ainsi, à droite, l'armée est de plus en plus appréciée (plus que la police). Elle connaît également une évolution favorable très nette à gauche depuis 1981 : c'est l'institution pour laquelle la progression dans le sens d'une plus grande confiance est la plus forte (elle double en l'espace de deux décennies). Enfin, on peut relever que l'attachement aux institutions internationales (notamment à l'Union Européenne) n'est pas plus soutenu à droite qu'à gauche, les opposants à la construction européenne se répartissant de chaque côté.

On l'a vu dans la première partie, parmi les institutions, il en est une qui occupe une place centrale pour ce qui concerne le patriotisme : l'armée. Elle en est certainement l'institution la plus emblématique, en France au moins. L'opinion sur l'armée, eu égard à la demande d'ordre et de sécurité, pourrait laisser penser que les Français identifient sa fonction de « défense de la patrie » de manière positive. Toutefois, la confiance affichée concerne également la police. En ce sens on peut se demander si ce n'est pas une relation

¹ BRECHON, *art. cit.*, p. 121, et tableau « La confiance dans les institutions selon l'orientation politique », p. 123. En outre, on peut signaler que pour la confiance en l'Eglise, les écarts restent forts mais ont une légère tendance à la réduction, par baisse de la confiance à droite.

de nature instrumentale qui est à l'origine de cette progression. Les Français apprécieraient les institutions auxquelles ils reconnaissent une utilité, au même titre que les services publics desquels ils sont les usagers, et s'inscriraient ainsi dans une conception égoïste, c'est-à-dire motivée par l'intérêt personnel, plutôt que patriotique. Il s'agira donc de saisir plus précisément la façon dont ils définissent la place de l'armée dans la patrie ainsi que le rôle qu'ils lui confèrent. Enfin, les résultats globaux nous amènent à conclure que les organisations internationales recueillent plus de confiance que certaines institutions nationales (comme les syndicats le Parlement). Ceci nous autorise à penser que les valeurs de tolérance, d'humanisme et d'ouverture qu'elles véhiculent ne sont pas étrangères à cette tendance. Elles pourraient ainsi s'affirmer comme des supports d'identification de plus en plus influents au détriment des institutions nationales et des valeurs qu'elles portent.

II. LA FRANCE DANS L'EUROPE

Dans ce deuxième volet, nous nous attacherons à déterminer la nature et la force du lien des Européens à leur patrie respective. Limités par notre dépendance aux données existantes, c'est-à-dire celles des *European Value Surveys* (voir annexes), notre objectif est de mettre en évidence les tendances communes et les clivages dans les attitudes des Européens et au final, de situer la France dans l'Europe. A l'instar de ce qui a été réalisé pour l'analyse des valeurs des Français, nous mettrons en perspective les principaux mouvements de l'évolution des valeurs en Europe et examinerons plus en détails celles avec lesquelles un lien au sentiment patriotique peut être établi, pour rappel celles ayant trait aux sentiments d'appartenance et aux formes d'engagement.

On notera qu'à l'origine, l'objectif de ces enquêtes européennes¹ était de mettre à jour l'évolution des valeurs afin de mesurer la persistance des valeurs traditionnelles censées donner une cohérence à la culture européenne. En effet, celle-ci s'appuie sur un fond historique culturel commun (qui comprend la religion chrétienne dans ses différentes formes, l'humanisme et la philosophie des lumières), des destins partagés (construction européenne, économie libérale, Etat providence), et la confrontation commune aux crises internationales (terrorisme, etc.).

¹ Pour des précisions sur ces enquêtes, BRECHON Pierre, TCHERNIA Jean-François, « Les enquêtes sur les valeurs des Européens », *Futuribles*, juillet-août 2002, n°277, pp. 5-14 .

II.1. Les tendances de l'évolution des valeurs en Europe

Les tendances générales de l'évolution des valeurs en Europe ne sont pas éloignées de celles relevées en France au début de ce chapitre et, malgré les différences nationales, deux mouvements majeurs se dessinent et s'alimentent respectivement : d'une part l'affirmation des valeurs « post-matérialistes »¹, de l'autre la montée de l'individualisation.

II.1.1. La progression du « post-matérialisme »

L'étude des valeurs en Europe conduit au constat de « la réorientation des valeurs morales et sociales vers le « post-matérialisme »² qui s'exprime dans la valorisation des aspirations à la réalisation personnelle ou à la participation sociale. Néanmoins, il semble qu'une « attitude moyenne » entre matérialisme et post-matérialisme ait émergé à travers la prise de conscience que la stabilité est nécessaire pour accéder à l'accomplissement de soi érigé en finalité. Par exemple, en ce qui concerne la famille, la permissivité est grandissante quant aux formes familiales, mais la fidélité conjugale apparaît primordiale pour la majorité des Européens. C'est encore le cas du travail, pour lequel l'attrait de la rémunération est prioritaire, même si l'on souhaite qu'il soit aussi l'occasion d'un développement personnel.

Ainsi, d'après le groupe ARVAL, « la recherche de bonnes conditions de vie et les demandes d'encadrement et de normes sociales n'ont pas disparu au profit de la satisfaction des besoins d'expression et de participation. La montée du post-matérialisme ne doit pas s'entendre comme une montée des seconds qui serait proportionnelle au déclin des premières »³. Elle est donc

¹ C'est Ronald Inglehart qui, dès le milieu des années 70, a mis en évidence la tendance au post-matérialisme dans les sociétés industrialisées. Sa théorie est que les individus valorisent les aspirations qu'ils n'ont pu satisfaire durant leur enfance et leur adolescence. Ainsi, les générations des années 30 et 40, ont largement favorisé la satisfaction des besoins matériels et de sécurité en raison de leur expérience de la guerre. A l'âge adulte, dans les années 50-70, elles ont cherché à garantir cette sécurité matérielle, élevant leurs enfants dans ce contexte. Ces aspirations matérielles satisfaites, cette génération (*baby boom*) a été à l'origine d'un mouvement de remise en cause des normes morales et sociales traditionnelles (dans le cadres des courants pacifistes, écologistes, féministes, etc.), valorisant l'accomplissement personnel en même temps que la participation sociale, insistant sur les aspirations qualitatives, qualifiées de post-matérialistes. INGLEHART Ronald, *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles in Advanced Industrial Societies*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

² BRECHON Pierre, GALLAND Olivier, TCHERNIA Jean-François, « La dynamique des valeurs en Europe. Dimensions spatiale et temporelle », *Futuribles*, juillet-août 2002, n°277, p. 178.

³ *Idem.*, p. 179.

complémentaire de la satisfaction des besoins matériels et de sécurité, qui demeurent essentiels aux yeux des Européens et apparaissent comme un préalable à la réalisation des besoins « immatériels ». Le post-matérialisme s'affirme mais c'est un « post-matérialisme tempéré ».

II.1.2. Une individualisation qui ne rime pas toujours avec individualisme

L'individualisation des attitudes et des comportements, croissante en France depuis deux décennies, l'est également dans l'ensemble des pays européens. Toutefois, elle témoigne d'une revendication des individus à décider par eux-mêmes dans tous les domaines et le refus de se voir dicter leur conduite par des institutions ou un ordre supérieur (notamment religieux) auxquels ils ne s'identifient plus. Pour reprendre les termes de François de Singly¹, on pourrait dire que les « appartenances reçues » ne font plus recette auprès d'individus « individualisés », « modernes », « libres » et « détachés ». En effet, ceux-ci opèrent un travail de ré-appropriation personnelle de leur héritage, « l'appartenance n'est pas supprimée mais transformée idéalement en appartenance choisie »².

Cette tendance résulte d'une évolution historique de longue durée « dont le développement est lié à l'affaiblissement progressif de la dépendance institutionnelle à laquelle sont soumis les individus, et notamment leur dépendance à l'égard des Eglises »³. Ainsi, pour les conduites inhérentes à la sphère privée, la liberté de choix s'impose mais il ne s'agit pas d'une liberté individuelle comme règle unique: elle est relativisée selon les effets sociaux qu'elle est susceptible d'engendrer (le choix de l'un ne doit pas nuire à l'autre, ce dont témoigne par exemple la condamnation persistante de l'infidélité).

De même, cette individualisation ne se confond pas forcément avec l'individualisme bien qu'il progresse. Dans leur majorité, les Européens ne veulent pas que les conduites soient guidées par le seul intérêt personnel ou encore, que les normes sociales soient abandonnées. « L'individualisation peut donc parfaitement se combiner au respect des règles collectives et au sentiment d'appartenance, librement consenti, à une collectivité »⁴. L'essentiel étant la

¹ SINGLY François de, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien social*, Paris, Armand Colin, 2003.

² *Idem*, p. 51. Ce mouvement en faveur duquel plaide François de SINGLY consiste en une prise de distance volontaire et réflexive afin que les appartenances soient électives et non contraintes.

³ BRECHON, GALLAND, TCHERNIA, *art. cit.* (2002), p. 180.

⁴ *Ibid.*, p. 181.

possibilité de « désengagement » plus que le désengagement en lui-même¹. Néanmoins, un « individualisme expressif »², animé par la volonté de voir s'atténuer les contraintes sociales qui apparaissent incompatibles avec l'expression de son autonomie personnelle existe en Europe. Le groupe ARVAL établit le lien entre permissivité et individualisme en montrant que la permissivité s'oppose au sentiment d'appartenance collective. Ainsi, une permissivité très élevée tend à affaiblir le sentiment d'appartenance à la société globale (même si les deux coexistent). Il appuie cette hypothèse d'un individualisme grandissant par le constat de la permissivité accrue dans toute l'Europe et notamment au sein des jeunes générations, qui combinent assez facilement forte tolérance et relative indifférence à la société globale. Le renouvellement des générations pourrait donc contribuer à diffuser ces attitudes dans la société. Poussée à ses limites, cette forme d'individualisme qui n'admet aucun frein à l'expression de l'autonomie personnelle (permissivité quant aux styles de vie, aux relations à autrui, etc. qui doivent être choisis et jamais imposés), est inconciliable avec le respect de règles communes et le sentiment de partager une identité collective dans la mesure où « ils transcendent les destins et les choix individuels »³.

Toutefois, l'individualisme n'est pas dominant. La montée de la permissivité et de l'individualisme, s'il le relativise souvent, n'a pas forcément affaibli le sentiment d'appartenance collective. Le processus d'individualisation peut être associé à une forte participation sociale, au civisme et à l'expression de la confiance et de la solidarité envers les autres et les institutions, notamment dans les pays protestants⁴ et particulièrement dans les pays nordiques où le libéralisme des mœurs est associé à un puissant sentiment collectif.

Dans ce paysage européen où les attitudes nationales oscillent entre individualisation et individualisme, la France apparaît comme un pays charnière. « Pays de vieille tradition catholique, mais où le recul de la religiosité a été rapide et massif. La permissivité s'y est développée beaucoup plus rapidement que le sentiment d'appartenance collective n'a pu y être maintenu aussi solidement que dans les pays de tradition protestante où les vertus de la morale

¹ Pour que les appartenances puissent être choisies, l'individu doit pouvoir se désaffilier des appartenances reçues (dont la patrie fait a priori partie). Le désengagement est alors entendu comme affirmation de soi, « mais ne conduit pas à un désengagement permanent, ni à l'absence de tout attachement », SINGLY, *op. cit.*, p. 67.

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ Le groupe ARVAL convoque d'ailleurs l'analyse sociohistorique de Max Weber pour expliquer l'influence de l'ethos protestant dans la valorisation du service du bien public aux dépens du bien personnel. Voir WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1990 (1905).

civique continuent d'imprégner la conscience collective »¹. Néanmoins elle semble tenir une position médiane, notamment à travers sa distinction par la demande accrue en matière de règles collectives (spécificité qu'elle partage d'ailleurs avec le Danemark).

II.2. Panorama des attitudes en Europe et position de la France

Nous dresserons dans cette partie un panorama rapide des attitudes européennes sur les variables retenues précédemment pour aborder la question du patriotisme. Nous tenterons ainsi de situer les Français par rapport aux autres Européens dans leurs identifications, leurs choix d'appartenance, les formes d'engagement qu'ils privilégient et leur lien aux institutions.

II.2.1. Le sentiment d'appartenance

○ Le sentiment d'appartenance géographique

Les Français semblent moins enclins à s'inscrire dans les particularismes locaux que les autres Européens². En effet, la France fait partie des pays où les identités locales (région, localité) sont plutôt moins valorisées qu'ailleurs, même si une majorité de la population continue de les préférer. Elle est proche de la moyenne européenne (24%) en ce qui concerne l'identité nationale avec 28%. Mais les Français (16%), avec les Luxembourgeois (21%) et les Belges (19%), se définissent d'avantage comme appartenant au monde ou à l'Europe (la moyenne européenne étant de 10%). On peut donc conclure à un moindre repli des Français sur des limites géographiques et à l'émergence d'une adhésion relativement forte à une conception plus universaliste de l'appartenance territoriale, marquée par la capacité à repousser les frontières objectives.

○ Sentiment national et attachement à l'Europe³

¹ BRECHON, GALLAND, TCHERNIA, *art. cit.* (2002), p. 182.

² Pour les résultats détaillés : ARVAL, « Postface : La France dans l'Europe », BRECHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 302.

³ Nous nous appuyons ici sur les résultats comparés des Eurobaromètres de 1982 et 1994 présentés par BELOT Céline, TOURNIER Vincent, « Les Jeunes, l'Europe et la nation », BRECHON Pierre et CAUTRES Bruno (dir.), *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données sociopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 115-129, dans la mesure où ils abordent précisément les questions du sentiment national et du sentiment européen. Les Eurobaromètres de 1982 et 1994 prennent en compte la population des plus de 15 ans et les résultats mis en perspective sont ceux des 10 pays qui étaient membres de la Communauté européenne en 1982 : France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne (ex RFA), Italie, Luxembourg, Danemark, Irlande, Grande-Bretagne, Grèce.

Le sentiment national, que l'on mesure par le degré de fierté d'être citoyen ou d'avoir la nationalité de son pays (selon l'intitulé des études) demeure fort dans l'ensemble des pays européens même si son intensité s'est un peu atténuée : les personnes qui se déclarent « fières » et « assez fières » représentent 76% en 1982 et 68% en 1994. Toutefois, la diminution des attitudes de fierté prend toute son ampleur si on considère uniquement les résultats de ceux qui sont très fiers : la moyenne européenne passe ainsi de 41% en 1982 à 28% en 1994. La France fait partie des pays qui affichent les chiffres les plus bas avec 33% en 1982 et 26% en 1994, aux côtés de la Belgique (22% en 1982 et 1994) ou encore les Pays Bas (35% en 1982 et 14% en 1994) alors que les Grecs sont 73% à se déclarer très fiers en 1982 et 67% en 1994. Le déclin du sentiment national est une tendance lourde en Europe, la France en est représentative, mais les résultats détaillés montrent que celle-ci ne s'explique pas seulement par un effet de renouvellement des générations, puisque les évolutions chez les jeunes (15-24 ans) s'inscrivent toujours dans l'évolution globale de leur pays d'origine¹.

Pour expliquer cette chute, les hypothèses les plus fréquentes renvoient à l'influence du sentiment européen au sens où il aurait « détourné » les citoyens de leur appartenance nationale. L'examen du soutien à l'Europe selon le sentiment de fierté nationale en 1982 et 1994 montre que la relation n'est pas aussi évidente dans la mesure où « le sentiment national peut très bien coexister avec une attitude favorable à l'Europe »². L'étude de l'articulation entre l'appartenance nationale et l'appartenance européenne confirme cette tendance³. Les moyennes européennes se répartissent ainsi : 32% des personnes interrogées ont répondu la nationalité uniquement, 46% leur nationalité et Européen, 11% Européen et leur nationalité et 8% Européen seulement (3% ne se sont pas prononcées). Sur ce point, la France se situe plutôt dans une attitude faisant une large place à l'appartenance européenne comme nous l'avons vu en début de chapitre (en 1995, 36% des français se sentaient autant Français qu'Européen et 2% plus Européen que Français).

Il existe donc un « nationalisme exclusif », réticent à l'idée européenne, « mais cette attitude ne définit qu'une facette du sentiment national. Pour beaucoup de gens, l'appartenance peut se combiner à une appartenance supranationale sans que la seconde ne porte atteinte à la première »⁴. C'est d'ailleurs ce que tend à confirmer Sophie Duchesne dans une analyse plus

¹ Tableaux des résultats ventilés par génération : *Idem*, pp. 116-123 et notamment le tableau 3, p. 122.

² *Idem*, p. 126.

³ La question se présente ainsi pour la France: dans un futur proche, vous voyez-vous comme uniquement Français, Français et Européen, Européen et Français, uniquement Européen ?

⁴ BÉLOT, TOURNIER, *art. cit.*, p. 127.

récente dans laquelle elle montre que l'adhésion à l'Europe n'engendre pas et ne découle pas d'une désaffiliation vis-à-vis du sentiment national¹. A l'inverse, en référence aux travaux de Benedict Anderson², elle défend l'idée que le sentiment européen résulte de la capacité des acteurs à s'identifier à une communauté politique lointaine et imaginée et que « cette capacité a pour matrice, pour moteur, la capacité à s'identifier à cette autre communauté politique et lointaine qu'est la nation »³. Ainsi, cet attachement à l'Europe traduirait le plus souvent la volonté de retrouver l'appartenance à une communauté politique dont l'Europe tient aujourd'hui lieu.

Enfin, à titre indicatif, on remarquera qu'en matière de xénophobie, de préférence nationale à l'embauche et d'attitude à l'égard des immigrés, les Français sont relativement proches de la moyenne européenne. Ils ne sont donc pas plus xénophobes (attitude mesurée par la question « ne pas vouloir comme voisin quelqu'un d'une autre race et/ou des étrangers ») avec 15% d'attitudes en ce sens, mais pas vraiment plus accueillants envers les immigrés (33% en France, contre 39% de moyenne, alors que les Suédois font preuve d'une attitude favorable à 65%)⁴.

Comme le rappelle Jacques Reiller, les pays européens connaissent aujourd'hui une déstabilisation de l'ordre politique classique et par là même une remise en cause des définitions traditionnelles de la nationalité mais aussi de la citoyenneté et de leur imbrication⁵. « Alors que la citoyenneté était étroitement subordonnée à la nationalité, puisque l'appartenance à une communauté territorialement définie commandait l'exercice du pouvoir en son sein, trois types de tensions affectent aujourd'hui ce couple séculaire »⁶: les vagues migratoires et l'installation durable de populations aux origines étrangères ; l'émergence d'une citoyenneté européenne, encore superposée à la citoyenneté nationale ; la valorisation croissante des identités communautaires. Dans ce contexte, la France se distingue en partie par sa plus faible propension aux identifications locales. Il semble en effet qu'elle appartient au groupe des pays

¹ DUSCHESNE Sophie, « Nationalité et citoyenneté : la nouvelle donne d'un espace européen », *Les Travaux du Centre d'Etudes et de prévision*, « Nationalité et citoyenneté, nouvelle donne d'un espace européen », éditions SIRP, pp. 75-90. Au regard des données des Eurobaromètres et de ses recherches sur la citoyenneté, elle fait l'hypothèse que « l'identification à la nation constitue sinon un préalable, du moins une disposition favorable au développement d'une identité européenne de nature à faire vivre les institutions telles qu'elles ont été conçues jusque là », p. 78.

² ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* (trad.), Paris, La Découverte, 1996 (1983).

³ DUSCHESNE, *op. cit.*, p. 88.

⁴ ARVAL, *op. cit.*, 2003, p. 305.

⁵ REILLER Jacques, « Avant-Propos », *Les Travaux du Centre d'Etudes et de prévision*, *op. cit.*, pp. 5-8.

⁶ *Ibid.*, p. 5.

les plus enclins à se projeter dans un avenir qui se veut européen, qu'il s'agisse de frontières géographiques ou de sentiment d'appartenance. A la distinction entre nationalisme « affectif » et « idéologique » proposée par Guy Michelat et Hubert Jean-Pierre Thomas¹, une troisième figure nationaliste, une sorte de « nationalisme européen », pourrait être ajoutée, qui tienne compte de cette combinaison possible des sentiments d'appartenance (national et européen). Ceci pose la question des contours et des significations de cet « élargissement » des identifications, notamment dans son lien à la patrie comme appartenance, à la définition actuelle de la patrie mais aussi à ce qu'elle est susceptible de recouvrir pour demain ; question que le volet qualitatif de la recherche devrait permettre d'éclairer.

II.2.2. Les formes d'engagement des Européens

Dans quelles proportions les Européens s'expriment-ils, quelles formes de participation préfèrent-ils, comment revendiquent-ils ? La démocratie participative en faveur de laquelle s'expriment de plus en plus les Français est-elle également valorisée par nos voisins ? Comme nous l'évoquions dans l'étude de l'évolution des formes d'engagement en France, la participation politique est de l'ordre de l'action : « participer, c'est s'exprimer sur la scène politique par des actes plus ou moins solennels, plus ou moins impliquants ² ». Le vote en est la forme la plus commune, mais la participation passe aussi par d'autres canaux qui permettent de soutenir des causes, comme l'engagement dans des organisations intermédiaires tels que les partis, les syndicats ou les associations mais aussi par diverses modalités et on pense ici aux formes protestataires comme les manifestations, les pétitions, etc. Participer, c'est donc vouloir agir, qu'elle qu'en soit l'intensité et les modalités, sur la vie de la cité, contribuer à l'élaboration et à la préservation ou au contraire à la remise en cause des valeurs publiques sur lesquelles se fonde la collectivité.

○ **La participation électorale**

L'acte de vote est partie prenante de l'institution de la nation comme corps politique souverain autant qu'il consacre le citoyen. Il témoigne du sentiment d'appartenance à un pays, de l'insertion dans une société et exprime un sens du devoir : « un bon citoyen se doit d'aller voter »³. En Europe, la participation électorale est en baisse dans de nombreux pays et les taux d'abstention évoluent de manière significative chez les jeunes générations, qui semblent se mobiliser selon les enjeux et non pas de façon systématique. Un rapport plus critique au

¹ MICHELAT et THOMAS, *op. cit.*, p. 11 et suivantes.

² BRECHON Pierre, « Des valeurs politiques entre pérennité et changement », *Futuribles*, juillet-août 2002, n°277, p. 103.

³ *Ibid.*, p. 104.

politique, signe de l'individualisation, et un rapport plus égoïste aux décisions (l'intérêt personnel primant dans le choix de participer), signe de l'individualisme, les deux interprétations sont possibles et il est difficile de trancher. D'après Pierre Bréchon, ce déclin généralisé résulterait également d'une « désaffection envers l'offre politique et la dégradation de l'image de certains hommes politiques ». On assiste donc, à l'instar de la tendance française, à une forme de désinvestissement pour les formes conventionnelles de participation politique, cependant cela ne signifie pas que les Européens n'interviennent pas dans la sphère publique.

○ **La participation protestataire**

La participation protestataire a en effet progressé dans la majorité des pays européens¹. Alors que 17% des Européens avaient eu l'occasion de participer à deux formes d'action protestataire en 1981, ils sont 28% en 1999. Les Français qui ne sont pas très politisés dans le sens où ils s'intéressent relativement peu à l'univers politique (40% alors que la moyenne européenne est de 45%, les pays d'Europe du Nord se distinguant par leur forte politisation) sont en revanche parmi les plus nombreux à recourir à des formes protestataires d'action politique, comme la signature de pétitions ou la participation à des manifestations (ils sont 39% à avoir déjà participé à deux actes protestataires)². Les résultats ventilés montrent que cette forme d'engagement est largement liée au facteur générationnel (les plus jeunes sont les plus enclins à s'inscrire dans ce registre de participation), mais qu'elle continue de s'affirmer pour les générations qui arrivent à l'âge adulte. Ce qui confirme les éléments déjà évoqués à propos du « renouveau contestataire ».

Cette tendance est donc « le signe d'une lente transformation des formes d'action politique »³. Toutefois, comme le souligne Pierre Bréchon, cette participation protestataire n'est pas anti-institutionnelle dans la mesure où elle s'inscrit le plus souvent dans le cadre de relais organisés. « Des contre-pouvoirs s'organisent donc de plus en plus nettement dans les sociétés développées. On entre dans l'ère de la participation critique »⁴, avec une légitimité accrue des responsables des différents mouvements militants, parfois aux dépens de celle des responsables politiques envers lesquels l'exigence de justification croît. Ainsi, les Européens, et notamment les Français cherchent à être entendus dans la sphère publique, il souhaitent prendre part et influencer les décisions en matière de règles collectives. Toutefois, il est difficile de

¹ Le questionnaire propose les actions suivantes : signature d'une pétition, participation à un boycott, suivi d'une manifestation autorisée, grève sauvage, occupation de locaux.

² ARVAL, *op. cit.*, 2003, p. 305 et résultats par pays présentés p. 307.

³ BRECHON, *art. cit.* (2002), p. 106.

⁴ *Ibid.*, p. 107.

déterminer dans quelle mesure il s'agit de faire valoir une conception de l'intérêt général. En effet, les intérêts communautaires et corporatistes sont souvent au cœur de ces formes de participation, et peuvent se confondre avec une conception de l'intérêt privé, rejoignant l'interprétation individualiste concernant le vote et l'idée qu'on ne se mobilise que lorsqu'on se sent personnellement concerné.

○ La participation associative

Enfin, comme pour la France, il nous est apparu utile d'évoquer brièvement la participation associative, autre forme d'engagement, moins directement politique, puisque les associations sont de nature diverse. La participation associative en Europe est stable, mais comme on l'a constaté dans le cas français, cette courbe générale masque des différences selon le type d'association. Ainsi, les associations culturelles et sportives voient le nombre de leurs adhérents augmenter, tandis que l'engagement dans des organisations politiques ou syndicales décroît. Les conclusions rejoignent celles émises précédemment pour la France : la participation associative est elle aussi touchée par l'individualisation et la montée du post-matérialisme à travers la progression des adhésions aux associations qui favorisent l'accomplissement personnel. En outre, les différences entre les pays européens sont d'ampleur : en 1999, 76% des Portugais ne sont membres d'aucune association alors que c'est le cas de seulement 4% des Suédois. La culture de participation collective est largement affirmée dans les pays Scandinaves et les Pays-Bas tandis que les pays latins sont caractérisés par sa faiblesse et des habitants qui semblent s'en remettre aux collectivités publiques¹.

Le sens de devoir et l'identification à un pays, à travers la participation électorale, tend à s'estomper et le choix est préféré à la conformation à des normes et comportements sociaux. L'attitude plus favorable envers d'autres instances et d'autres formes de mobilisation relève probablement du processus croissant d'individualisation des sociétés modernes, néanmoins le risque est, comme nous l'avons souligné, que l'affirmation de la liberté de choix ne se transforme en individualisme. Il trouverait à s'exprimer dans la mesure où les formes d'engagement au niveau européen, jusqu'à la tenue d'une élection à ce niveau, relèvent plutôt des dimensions civile et sociale de la citoyenneté, telles que les a définies Thomas Marshall², faute d'une souveraineté européenne

¹ Cependant, depuis 1990, des contrastes apparaissent dans l'évolution de la participation associative : elle est en progression dans certains pays (notamment en Espagne, en Belgique, aux Pays Bas) et en régression dans d'autres (comme l'Allemagne, le Portugal, la Grande-Bretagne) sans que des explications puissent être fournies.

² MARSHALL Thomas H., « Citizenship and Social Class » (1949), MARSHALL Thomas H., *Citizenship and Social Development*, Chicago, University of Chicago Press, 1977, pp. 72-134

réelle, ce qui ne veut pas dire que ces actions n'aient pas d'effets politiques. Comme l'écrit Pierre Manent, la construction européenne « signifie une extension des droits de l'individu, des possibilités qui lui sont ouvertes, et là réside à coup sûr une grande partie de l'attrait de l'Europe pour les habitants des nations européennes, du moins pour ceux qui sont ou se sentent capables de tirer profit de ces nouvelles possibilités. En même temps, et en sens inverse, elle signifie [...] une diminution des pouvoirs du citoyen »¹, situation qui fait de l'Europe un espace de civilisation mais, pas encore, un corps politique.

Ce que nous retiendrons de ces tendances est que les Européens (du nord) mais aussi les Français (pour ce qui tient à la participation protestataire) s'ils délaissent la participation conventionnelle, sont prêts à s'investir sous d'autres formes. L'engagement évolue, mais l'engagement persiste et il peut avoir une influence sur le thème du « service de la patrie ». Il s'agira de comprendre comment il est perçu aujourd'hui: est-elle collectif ou individuel, est-il universel, national ou centré sur des groupes particuliers ? De même si un lien est établi entre les institutions républicaines et le service de la patrie, celui-ci n'est-il pas en train de se distendre au profit d'autres ? Qui sont les organisations ou individus qui, selon les Français, servent la patrie aujourd'hui ?

II.2.3. Le lien aux institutions en Europe

○ Une sécularisation généralisée

La France fait partie des pays les plus sécularisés d'Europe. Ainsi, 43% des Français se déclarent sans appartenance confessionnelle, le chiffre le plus élevé derrière les Pays-Bas (54%) tandis que la moyenne européenne est de 25%. Dans le même sens, le taux de pratique se distingue par sa faiblesse (12%) à l'instar du Danemark (12%) et de la Suède (9%) alors que la moyenne européenne s'élève à 30%². L'histoire conflictuelle entre l'Etat et le catholicisme en France explique pour une grande part cette sécularisation. Toutefois, le phénomène est largement répandu dans les pays d'Europe du Nord, de tradition protestante et où Etat et Eglise ont plutôt des relations harmonieuses. Il semblerait donc que la « politique de l'Etat a peu d'effet sur les attitudes religieuses des populations »³. La sécularisation est concomitante du processus d'individualisation et rejaillit de manière différenciée selon les pays. Mais, comme nous le verrons plus loin, bien qu'elles perdent de leur influence, les confessions, inscrites dans l'histoire et les cultures nationales, continuent de

¹ MANENT Pierre, *Cours familier de philosophie politique*, Paris, Gallimard, 2004 (2001), p. 104.

² ARVAL, *op. cit.*, 2003, p. 305.

³ *Ibid.*, p. 306.

modeler en partie les attitudes notamment dans la conception du rapport des individus à la sphère publique.

○ Une confiance inégalement distribuée selon la nature des institutions

Tout d'abord, comme le précise Pierre Bréchon, la confiance dans les institutions connaît des mécanismes de renforcement au sens où la confiance envers une institution augmente la confiance envers les autres¹. Cette confiance s'inscrit donc dans une attitude générale de confiance ou de non-confiance envers les institutions. On observe alors des logiques nationales contrastées s'inscrivant dans une élévation de la confiance (comme au Portugal) ou de la non-confiance (cas de l'Espagne). La France, quant à elle, se situe dans le groupe des pays qui font globalement confiance aux institutions.

Toutefois, dans la plupart des pays la confiance dépend du genre d'institution. Ainsi, les institutions garantissant l'ordre et la sécurité (police et armée) suscitent une très forte confiance dans les pays où le niveau de revenu est important. La confiance reste le plus souvent stable, avec une progression en France, au Portugal et au Danemark, tandis qu'elle décline en Espagne, Grande-Bretagne, Belgique et aux Pays-Bas. Cette dernière tendance trouverait une explication dans la demande de moyens accrus afin que ces institutions puissent assurer leurs missions dans un contexte de développement de la délinquance². D'autre part, les Européens se montrent très attachés aux institutions « médiatrices de l'Etat providence » (systèmes d'enseignement, de sécurité sociale, de santé) et aux acquis sociaux qu'elles ont permis tandis qu'ils sont plus sceptiques à l'égard de l'administration qui recueille un soutien beaucoup moins important.

Le système de représentation politique apparaît en crise, avec, dans la plupart des pays européens, une baisse de la confiance envers le Parlement, à l'exception des Pays-bas, du Portugal, du Danemark et de la Suède où elle progresse. Cette « rupture entre les élites politiques et le peuple »³, renvoie à la mobilisation croissante dans des formes de participation politique moins classiques que le vote. Dans le même sens, une critique forte apparaît pour la presse et les syndicats, des institutions pourtant capitales dans une démocratie⁴.

Enfin, les institutions internationales jouissent d'une image plutôt favorable⁵. L'ONU est particulièrement appréciée (avec une moyenne

¹ BRECHON Pierre, *op. cit.*

² *Ibid.*, p. 109.

³ *Ibid.*, p. 110.

⁴ *Idem.*

⁵ *Ibid.*, p. 111.

européenne de 50%), sauf en Grèce et en Espagne. La confiance envers l'Union Européenne suscite en revanche des avis plus mitigés selon les pays. Forte en Italie (65%), en Irlande (55%) et au Portugal (59%), elle est faible en Grande-Bretagne, Grèce, Danemark, et Suède avec des taux inférieurs à 30%. La France a encore une fois une position médiane avec 46% d'opinions favorables alors que la moyenne européenne est de 41%. Ces contrastes s'expliquent vraisemblablement par l'ampleur de la portée de l'unification dans la vie des Européens et son influence sur les politiques nationales.

Il semble donc que l'attitude face aux institutions est utilitaire en même temps qu'elle répond à une certaine conception de l'intérêt général. Celles qui fournissent directement un service aux citoyens recueillent les taux de confiance les plus importants (ordre et valeurs sociales) et les attentes sont fortes en matière d'ordre et la sécurité institutionnels. Celles qui tendent à servir l'intérêt commun (l'enseignement, la santé et la protection sociale), à mettre en avant une conception égalitariste et solidaire du rôle de l'Etat face à ses membres suscitent une adhésion forte. Autant de tendances qui confirment le poids des « droits-créances ». Pour une minorité de pays, la méfiance reste de mise face à l'Union Européenne et à ses conséquences nationales tandis qu'on ne peut conclure à une confiance majoritaire, l'attachement au cadre national reste donc prégnant. En revanche, l'ONU, connaît un certain succès que l'on peut certainement expliquer par les valeurs qu'elle défend qui sont largement partagées en Europe.

○ Attitudes à l'égard de l'ordre et de l'autorité

La montée du libéralisme des mœurs se poursuit avec une tolérance accrue envers l'homosexualité, la régression de l'hostilité face au divorce et à l'avortement ou encore à la consommation de cannabis. D'après Etienne Schweisguth, ce phénomène est « irréversible », dans la mesure où on observe le mouvement dans toutes les tranches d'âge, même s'il est plus important chez les jeunes¹. Il renvoie tout d'abord au renouvellement des générations qui s'est produit dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle (avec les 40-59 ans d'aujourd'hui qui se sont démarqués de la morale traditionnelle) mais aussi par un effet de période. En outre, il est à l'œuvre dans tous les pays d'Europe.

A la différence de ce qui a eu lieu en France et au Danemark, la demande d'ordre et d'autorité a décliné en Europe. Cependant, il faut noter, qu'à l'instar de ce qui se passe pour le civisme, l'évolution concernant l'autoritarisme n'a rien de linéaire. Les deux courbes suivent un mouvement identique : un fort déclin entre 1980 et 1991 et une remontée entre 1991 et

¹ SCHWEISGUTH Etienne, « L'éventail des normes sociales », *Futuribles*, juillet-août 2002, n°277, pp. 161-176.

1999. Cette tendance encourage l'hypothèse d'un changement structurel en cours car les jeunes générations d'aujourd'hui sont plus autoritaires que ne l'étaient leurs aînés. Ainsi, il semble que l'anti-autoritarisme qui s'est affirmé dans les années 80 était essentiellement dû à un effet de renouvellement des générations et semble atteindre son terme. Concernant le civisme, son mouvement est relativement similaire à l'autoritarisme bien que des disparités existent entre les pays. En 1999, la France (37%, chiffre le plus bas en Europe) et la Belgique (40%) sont les plus inciviques et le civisme continue d'y régresser tandis qu'il est croissant au Danemark (79%), et en Europe dans toutes les cohortes d'année de naissance. Même si elle n'est pas démontrable - l'hypothèse selon laquelle « la dernière décennie du XX^e siècle aurait été caractérisée par une sorte de réaction en faveur d'une attitude de responsabilité, une attitude de reconnaissance de la nécessité de l'autorité et du civisme pour assurer l'ordre public, et pour faire respecter les règles de vie en commun »¹, est donc plausible.

Dans le paysage européen, la position française se distingue en même temps qu'elle paraît paradoxale. D'une part, la demande d'autorité augmente et le respect de l'ordre et de la sécurité progresse. D'autre part, cette attitude coexiste avec un certain laxisme civique, l'acceptation de l'idée d'un arrangement avec les règles (la France est par exemple le pays où la condamnation des pots-de-vin est la plus faible, même si elle a une courbe ascendante). L'intérêt personnel prédomine quand il s'agit de faire preuve de civisme (voyager sans ticket, toucher des allocations auxquelles on n'a pas droit, mentir dans son intérêt) tandis qu'on est dans une position d'attente face aux institutions.

○ Le sens du travail et des valeurs économiques : devoir ou droits ?

Enfin, concernant la place du travail et le sens que les Français lui attribuent, les résultats semblent influencés par une perception relativement identique. La France est le pays d'Europe où le travail apparaît comme le plus important, les Français en attendent beaucoup. Mais à l'inverse, ils sont également ceux qui apprécient très moyennement l'idée que le travail serait un devoir vis-à-vis de la société. D'après le groupe ARVAL, on peut l'expliquer par une forme de désenchantement. Les Français auraient particulièrement investi dans le domaine professionnel sans qu'il ait comblé leurs attentes. « Cette déception se serait mise en place dans les années 90 avec la montée du chômage, les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et les cessations d'activité anticipée chez les seniors »².

¹ *Ibid.*, p. 172.

² ARVAL, « Postface : La France dans l'Europe », in BRECHON, *op. cit.* (2003), p. 303.

De même, concernant l'économie, l'opinion européenne est favorable au libéralisme (57%). Mais la France fait partie des pays pour lesquels il est également très important que la société garantisse à tous la satisfaction de ses besoins de base (la moyenne européenne s'élève à 69% d'opinions en ce sens et atteint 74% en France) renvoyant sans doute aux attentes fortes à l'égard de la puissance étatique. Néanmoins, cette opinion est nuancée par le fait que 56% des Français considèrent que les individus doivent être responsabilisés et ne pas tout attendre de l'Etat (alors que la moyenne européenne est de 48%), rejoignant en ce sens les Autrichiens et les Allemands (62%). La cohérence de ces trois traits réside, selon le groupe ARVAL, dans l'attachement des Français aux politiques de solidarité nationale : « le libéralisme est approuvé pour autant qu'il prévoit des mécanismes de protection sociale »¹.

Malgré l'existence de ces deux tendances observables en Europe, on n'observe pas de processus d'homogénéisation des valeurs et cela même pour les 15 pays qui ont le plus en commun (directives européennes, monnaie commune). Il y a des domaines de relatif consensus où la France ne présente pas de spécificité. Mais, bien qu'il existe un « fond de valeurs communes à l'Europe occidentale (la reconnaissance de la dignité de chaque être humain, la démocratie, l'équité et l'égalité, la volonté d'offrir à chacun un minimum vital, quelle que soit sa situation...), sur ce même fond chaque pays adopte ses propres modes de fonctionnement et ne valorise pas exactement les mêmes réalités »².

Dans d'autres domaines, en revanche, les contrastes sont importants entre les différents pays d'Europe. Concernant le sentiment d'appartenance les attitudes sont encore très distribuées entre l'appartenance nationale et l'appartenance européenne, et la première continue d'être privilégiée. De même, les formes d'engagement évoluent mais ne sont pas toujours tournées vers l'intérêt public et certains pays se distinguent par leur passivité envers l'Etat et le politique tandis que d'autres sont caractérisés par l'engagement de leurs citoyens dans la sphère publique. Enfin, de manière générale, les institutions nationales, à l'exception des institutions parlementaires, syndicales et parfois judiciaires, demeurent la référence dans les pays européens avec une confiance relativement importante. Les attitudes européennes en termes de sentiment d'appartenance, de participation politique et de place des institutions semblent indiquer un lien fort au cadre national qui continue d'être structurant dans les réponses. Celui-ci n'exclut pas pour autant un sentiment européen qui gagne en reconnaissance dans certains pays et pourrait conférer une dimension nouvelle

¹ *Ibid.*, p. 305.

² *Ibid.*, p. 309.

au sentiment patriotique. Enfin, les institutions restent des organes centraux pour organiser la vie publique, même si les citoyens sont de plus en plus critiques à l'égard de la sphère politique et qu'ils s'engagent, parfois activement, dans le débat public.

En l'absence de menace, prendre part aux décisions collectives pourrait être envisagé comme une forme d'engagement patriotique, ce que nous vérifierons dans les entretiens, les liens étant alors plus ténus entre civisme, citoyenneté et patriotisme. Néanmoins l'individualisation, quand elle s'accompagne d'individualisme, apparaît comme un danger pour le sentiment patriotique dans la mesure où elle morcelle l'éventuelle cohésion autour de la notion de patrie pour se déplacer vers des intérêts privés plutôt que publics. En outre, on peut se demander si les références patriotiques sont encore véhiculées et par quelle voie : des institutions, des groupes, des individus ? Quelles que soient les réponses à ces questions, les contrastes demeurent trop importants et les données trop indirectement liées à notre thème d'étude pour permettre une conclusion plus aboutie sur le patriotisme en Europe.

II.3. Des différences culturelles et nationales

Le panorama rapide des valeurs en Europe met donc en évidence les différences importantes qui subsistent entre les pays. Pour mieux les comprendre, et toujours dans la perspective de situer la France, trois séries d'hypothèses peuvent être avancées. Pour les deux premières, on retrouve largement l'analyse de Stein Rokkan¹ sur les axes géopolitiques qui caractérisent les Etats en Europe. Ainsi, sur l'axe Est-Ouest, la force du contrôle territorial et la densité du réseau urbain sont les variables déterminantes, quand, sur l'axe Nord-Sud, c'est la variable religieuse qui prédomine.

II.3.1. La persistance d'un clivage Est-Ouest

Toujours d'après les analyses d'ARVAL, le clivage entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est, est probablement du aux différences de développement économique².

¹ ROKKAN Stein, EISENSTADT Samuel N., *Building States and Nations* (2 vol.), Beverly Hills, Sage, 1973.

² Par développement, on entend la progression du niveau d'instruction et du niveau de vie, mais aussi la transformation de la structure des emplois (montée du secteur tertiaire), l'urbanisation, l'émancipation des femmes ; ARVAL, *art. cit.* (2003), p. 309.

Dans les pays récemment affiliés à une économie de marché, la valorisation du travail est plus développée, considérée comme un devoir civique. L'héritage communiste tend à s'affaiblir chez les moins de 40 ans, qui sont plus sensibles aux valeurs d'individualisation que leur leurs aînés et sont attirés par l'Ouest et un modèle d'économie libérale. Le développement serait le déterminant principal de l'émergence des valeurs post-matérialistes. Ainsi, « les pays « moins développés » gardent des spécificités liées à cette moindre « modernisation ». En Grèce, au Portugal et dans les pays de l'Europe centrale et orientale les valeurs « matérielles » conservent une forte importance (faire des économies, ardeur au travail) »¹.

Néanmoins, comme nous y invite le groupe ARVAL, il convient d'attribuer à cette explication par des facteurs économiques une valeur relative : « en dernière instance », c'est l'hypothèse retenue.

II.3.2. La matrice religieuse au fondement du clivage Nord-Sud

Un clivage entre pays du Nord et pays du Sud apparaît également à la lecture des résultats. Mais ce clivage est culturel avant d'être géographique. A son fondement on trouve l'influence des confessions nationales. Aussi « la matrice religieuse des cultures constitue un facteur puissant des différences culturelles qui continuent d'être fortes alors que les religions qui les ont engendrées ont perdu une grande partie de leur pouvoir »².

Les confessions qui ont imprégné la culture du pays (que les individus y adhèrent ou non), à partir de la distinction entre pays de matrice culturelle protestante ou catholique, influencent le type de relations sociales et de solidarité vécues ainsi que l'engagement politique et associatif. La culture catholique semble avoir valorisé la « hiérarchie sociale » et incliné les individus à une relation d'attente face aux institutions : la réalisation du bien-être commun est assigné à l'Etat et la confiance en autrui est faible. En revanche dans les pays à matrice protestante, l'égalité à travers l'éducation des individus a été encouragée, engendrant une organisation plus horizontale des communautés locales et un développement plus fort du sentiment collectif et des liens sociaux³.

¹ *Ibid.*, p. 310.

² *Idem.*

³ Pour une analyse approfondie, voir BRECHON, GALLAND, TCHERNIA, *art. cit.* (2002), pp. 177-186.

II.3.3. Les dynamiques culturelles nationales

Enfin, il existe des différences enracinées dans les contextes nationaux avec une dynamique culturelle propre à chaque pays. Pour illustrer ce constat, le pays qui se distingue par sa forte intégration sociale est le Danemark. C'est un pays culturellement homogène et sécularisé, néanmoins attaché à l'Eglise luthérienne (qui bénéficie d'un statut officiel). Il a l'un des meilleurs niveaux moyens de revenus, tandis que les politiques sociales y sont très développées. Le sentiment de fierté nationale est très fort, et se fonde notamment sur le système politique et la société démocratique (c'est d'ailleurs le seul pays européen où l'abstention électorale a régressé). Le sens civique (indice de civisme le plus fort), le sentiment d'appartenance collective et la confiance mutuelle sont très élevés. Les valeurs traditionnelles sont en progression, notamment à travers la demande accrue d'ordre et d'autorité et les exigences en matière de morale ¹.

En outre, les dynamiques culturelles nationales sont elles-mêmes tiraillées par des sous-cultures, qu'elles soient enracinées dans la localité ou attachées à des groupes sociaux. Le paysage culturel est donc encore plus complexe que ne le laisse supposer l'examen des spécificités nationales, que l'on songe, par exemple, aux différences entre le Sud et le Nord de l'Italie, entre régions espagnoles, etc. Les systèmes de valeurs sont donc largement dépendants des cultures nationales, des traditions et de l'histoire. « Ils évoluent très lentement, sans qu'on puisse présager de l'homogénéisation des cultures européennes sous l'effet de la mondialisation »². Cette conclusion rejoint celle de Ronald Inglehart qui, tout en constatant la montée des valeurs post-matérialistes par un effet de renouvellement des générations, reconnaît l'importance des expériences (historiques) vécues comme formatrices et leur influence sur les valeurs et leur transmission³.

II.3.4. Une spécificité française ?

Le concept d'exception française paraît alors excessif au regard de ces dynamiques culturelles nationales. En outre, comme le suggèrent les chiffres présentés, la France occupe le plus souvent une position médiane et donne

¹ *Ibid.*, p. 185. Pour d'autres exemples, pp. 185-186.

² *Ibid.*, p. 186

³ « Les gens vivent dans le passé bien plus qu'ils ne s'en rendent compte, car nous interprétons la réalité en termes de concepts et de points de vue sur le monde basés sur les expériences passées [...] Les points de vue dominants sur le monde varient d'une société à l'autre. Ils reflètent en cela les différentes expériences historiques des différents peuples. En conséquence, il y a des différences persistantes, bien qu'elles ne soient pas immuables, entre les valeurs, les attitudes et les habitudes des différents peuples », INGLEHART, *op. cit.* (1993), p. 515.

l'image d'un pays « à la croisée des chemins »¹ entre Europe du Nord et Europe du Sud. C'est en cela que réside très certainement sa particularité.

D'après le groupe ARVAL, comparée aux autres pays européens, « l'originalité de la France est d'être un pays de vieille tradition catholique et de vieille tradition laïque »². La tradition catholique a influé sur la forte valorisation des hiérarchies sociales en France, comme en témoignent la culture bureaucratique, le système politique (« monarchie républicaine ») et la difficulté à mettre en place des structures décentralisées. En outre, les attentes sont nombreuses envers l'Etat, c'est à lui qu'incombe la mise en œuvre du « bien commun », tandis que les initiatives des groupes et des individus ont peu de légitimité. Cette attitude se répercute sur la faiblesse de la participation associative, caractéristique des pays du Sud (39% en France, 24% au Portugal, 31% Espagne) par opposition à ceux du Nord (80% en Finlande, 84% au Danemark, 93% aux Pays Bas et 96% en Suède). En outre, à l'instar des autres pays à matrice culturelle catholique, la France est aussi un pays où la politisation est peu intense, la participation électorale et syndicale restreinte et l'incivisme développé³. La tradition laïque a, pour sa part, largement contribué au processus de sécularisation. Celle-ci est à l'origine de l'individualisation des valeurs comme l'attestent les attitudes dans les pays les plus sécularisés (Pays Bas, Suède, Angleterre, Belgique et Danemark) où l'attachement aux libertés privées est le plus fort. De ce point de vue, la France se rapproche des pays à matrice culturelle protestante⁴.

Cependant deux réorientations importantes sont apparues ces vingt dernières années, dans deux domaines jusqu'alors caractéristiques de la France. Elles consistent à un rééquilibrage entre le culte des libertés privées et la nécessité de l'ordre pour ce qui relève du « vivre ensemble ». En effet, l'attachement aux libertés privées ne cessent pas de s'affirmer, mais le principe d'autorité a connu une véritable « réhabilitation »⁵. Cette évolution est circonscrite à la France et au Danemark, il ne s'agit donc pas d'une réaction commune des sociétés post-industrielles à l'anomie qu'elles engendreraient. Le groupe ARVAL l'analyse comme un retour de balancier après la contestation de l'autorité en 1968 (au regard de cette opinion selon les générations). Ce mouvement ne serait pas à assimiler à une demande de retour à un ordre ancien, mais à des exigences accrues d'ordre public au regard de la montée des violences et des incivilités. Ainsi, les jeunes générations concilient parfaitement

¹ ARVAL, *art. cit.*, p. 299.

² *Ibid.*, p. 311.

³ *Idem.*

⁴ *Ibid.*, p. 312.

⁵ *Ibid.*, p. 313.

tolérance et respect de la vie privée avec l'ordre, l'autorité et le respect des règles pour ce qui a trait à la vie publique.

On peut remarquer que cette spécificité encourage le groupe ARVAL à établir deux scénarios sur l'évolution des valeurs en France. Pour l'instant, pays charnière entre le nord et le sud de l'Europe, elle pourrait se rapprocher des pays de l'Europe du Nord (où l'attachement aux libertés individuelles se cumule avec le sens des appartenances collectives). Ainsi, l'individualisation, qui n'est pas synonyme d'individualisme, irait de pair avec une nouvelle culture où « les principes d'ordre et d'autorité ne seraient pas disqualifiés mais se présenteraient sous la forme positive du principe de responsabilité »¹. L'autre scénario, plus pessimiste, décrit une dérive individualiste, dans la mesure où plus on est attaché aux libertés privées et aux valeurs individuelles, plus le lien social se distend. Le risque existe donc qu'en France, pays où « les sociabilités et le lien social ne sont pas fortement valorisés, les valeurs individuelles et individualistes s'imposent »², évolution qui poserait avec une acuité particulière la question du rapports des Français au « nous » national. La partie qualitative de l'étude devrait à ce titre permettre d'esquisser une réponse sur le devenir des appartenances des Français, du moins du point de vue de leur attachement à la patrie.

¹ *Ibid.*, p. 314.

² *Idem.*

CHAPITRE III ARMÉE ET PATRIOTISME

Après ce panorama sur les valeurs qui nous a permis de cerner certains enjeux contemporains, notamment en termes d'appartenance et d'engagement, en essayant de situer la France par rapport aux autres pays européens, nous aborderons ici plus directement la question du patriotisme. Il s'agira d'esquisser une morphologie sociale des Français attachés au patriotisme pour ensuite la confronter à celles des valeurs qui en sont les plus proches ou, à l'inverse, les plus éloignées, du point de vue du consensus qu'elles suscitent. Puis nous chercherons à questionner l'éventualité d'une dimension militaire du patriotisme dans les représentations des Français à travers l'étude de leurs perceptions de l'institution militaire et de ses membres.

I. LE PATRIOTISME ET LES VALEURS DES FRANÇAIS

I.1. Les valeurs personnelles des Français

Depuis 1991, le baromètre *L'image des armées* aborde la question des valeurs auxquelles adhèrent les Français. Il leur est demandé de citer dans l'ordre les trois valeurs les plus importantes selon eux. L'échantillon est interrogé à partir d'un choix entre douze valeurs. L'une des propositions est le patriotisme, ce qui a retenu notre attention en raison de la rareté des données sur ce thème. Toutefois, nous ne disposons pas de données antérieures à l'année 2000 sur l'attachement au patriotisme. En outre, on peut supposer que l'intérêt de cette question est, pour l'institution militaire, d'observer la correspondance des valeurs les plus courantes dans la société française avec celles qui sont (ou sont censées être) au fondement de l'engagement de ses personnels et de ses missions, l'informant ainsi sur la force et la nature du lien « armée nation »¹. Les réponses recueillies permettent aussi dans une perspective plus générale d'approfondir les études sur les évolutions sociétales européennes à partir d'une interrogation directe des valeurs de référence des Français et de préciser le sens

¹ Le lien armée nation est l'une des préoccupations principales d'une institution qui se définit comme « au service de la France ». C'est ce dont atteste par exemple *La directive relative aux relations avec la communauté nationale*, qui fixe les axes pour « cultiver des liens forts » et trois objectifs: « se faire connaître et apprécier de la société civile; connaître, comprendre et considérer cette société civile; contribuer à une perception commune des finalités », Etat-Major de l'Armée de Terre, Paris, mars 2000, p. 2-3.

du consensus (valeurs fédératrices) et la nature de ce consensus (privé versus public).

Nous présentons ci-dessous les résultats globaux en 1991, 2000 et 2003 ainsi que le premier choix pour l'année 2003.

Tableau : Les valeurs personnelles les plus importantes des Français

Question : Voici les valeurs auxquelles on peut personnellement croire ou ne pas croire. Citez dans l'ordre les trois valeurs auxquelles vous attachez personnellement le plus d'importance.

	1991 au total %	2000 au total %	2003	
			En 1 ^{er} %	Au total %
Le sens de la justice	44	47	20	52
Les droits de l'homme	55	52	19	50
Les libertés individuelles	40	38	12	38
La démocratie	31	32	13	37
Le courage	30	36	9	32
Le sens de l'honneur	29	32	12	31
L'ordre et la discipline	21	19	5	20
Les devoirs civiques envers l'Etat	12	11	3	12
Le patriotisme	-	15	4	11
Les valeurs religieuses	9	8	2	9
L'esprit de sacrifice	5	7	1	5
L'idéal européen	5	2	-	3
Ne se prononce pas	-	-	-	-

	(1)	(1)	100	(1)
--	-----	-----	-----	-----

(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

Sources : DICOd, *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages*, novembre 2002 ; Baromètre « L'image des armées », Ipsos / DICOd, septembre 2003.

On observe une forte stabilité dans les résultats, avec toutefois une augmentation progressive du « sens de la justice » et de « la démocratie ». Trois groupes de valeurs se distinguent.

En premier lieu, « les droits de l'homme » et « le sens de la justice » sont prioritaires aux yeux des Français (plus de 50% en 2003). En second lieu, « les libertés individuelles », « la démocratie », « le courage » et « le sens de l'honneur » suscitent un consensus important dans la mesure où elles font partie des trois valeurs personnelles souvent citées (entre 30 et 40 %). Enfin, le dernier groupe, celui des valeurs jugées les moins importantes, rassemble « l'ordre et la discipline », « les devoirs civiques envers l'Etat », « le patriotisme », « les valeurs religieuses », « l'esprit de sacrifice » et « l'idéal européen ». Ainsi, à l'instar de ce qui a été constaté dans la partie précédente, « les références nationales, collectives et institutionnelles, celles qui impliquent le dépassement de l'individu (devoir, abnégation), sont aujourd'hui les valeurs dans lesquelles les Français se reconnaissent personnellement le moins »¹. Ces résultats correspondent à la situation de la plupart des pays démocratiques développés et en paix, notamment européens, dans lesquels l'individualisation n'a cessé de croître depuis 20 ans. Toutefois, comme nous l'avons signalé, cela ne signifie pas que sur le plan collectif, les valeurs individualistes priment aux dépens des valeurs collectives: ce qui vaut sur le plan personnel n'est pas forcément ce qui vaut sur le plan public.

Pourtant, il convient de remarquer que les valeurs les plus consensuelles (justice, droits de l'homme, démocratie) sont à l'origine des missions accomplies par les armées françaises depuis le début des années 90 avec leur engagement accru dans les opérations à finalité pacificatrice sous l'égide de l'ONU comme de l'OTAN. De même certaines valeurs comme le courage et le sens de l'honneur sont susceptibles de rassembler civils et militaires dans la mesure où elles sont significatives pour les personnes interrogées et valorisées dans l'institution militaire². Il s'agit donc d'approfondir

¹ DICOd-C2SD, *Les Français et la Défense, 10 ans de sondage*, Paris, Ministère de la Défense, 2002, p. 71.

² On peut l'illustrer par des « commandements » de la *Carte du Soldat* : « Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué en tout temps et en tout lieu », « membre d'un équipe solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté », etc. , véritable code de conduite distribué à tous les engagés de l'Armée de terre à partir de 1999.

la question des valeurs collectives importantes pour les Français, et pour quels Français? - et de déterminer la place et les contours du patriotisme parmi celles-ci.

I.2. Esquisse de morphologie sociale des Français attachés au patriotisme

Le tableau présenté ci-dessus met en évidence les valeurs auxquelles sont attachés les Français, au total, mais aussi celle qu'ils considèrent personnellement être la plus importante. A partir des résultats ventilés de la question précédente, nous avons cherché à établir une « morphologie sociale » des Français déclarant placer le patriotisme en tête de leurs valeurs. Le principal écueil de cette démarche est que le choix du patriotisme n'est possible que depuis 2000, ce qui ne nous permet pas de procéder à l'analyse de son évolution dans la population française, ni à une comparaison dans le temps des critères discriminants de ce choix. D'autre part, l'exposé détaillé des résultats vise également à repérer les valeurs qui rassemblent des profils de répondants proches afin de déterminer l'émergence possible d'un groupe de valeurs qui pourraient être associé à certaines catégories de la population.

Le patriotisme a été choisi par 4,5% des personnes interrogées comme la valeur personnelle la plus importante. Il se place ainsi à la 8^{ème} position, devancé par « le sens de la justice » (20,5%), « les Droits de l'Homme » (18,5%), « la démocratie » (12,9%), « le sens de l'honneur » (11,9%), « les libertés individuelles » (11,6%), « le courage » (9,3%), « l'ordre et la discipline » (4,9%), mais devançant « les devoirs civiques envers l'Etat » (3%), « les valeurs religieuses » (2 %), « l'esprit de sacrifice » (0,6%) et « l'idéal européen » (0,3%).

Les chiffres analysés montrent que la référence au patriotisme est plutôt masculine, avec 6,2% des hommes et 2,8% des femmes. On peut d'ailleurs noter que cette discrimination par le genre est proportionnellement la plus affirmée par rapport à la répartition dans les autres valeurs.

S'il y a une exception dans la tranche d'âge des 15-17 ans (pour 2,1% de ces jeunes Français, « le patriotisme » est la valeur personnelle qui a le plus d'importance), c'est une préférence qui croît avec l'âge, notamment à partir de 35 ans (pour 2,4% des 35-49 ans, pour 6,2% des 50-64 ans) pour atteindre 11,6% chez les Français âgés de 65 ans et plus. Il faut remarquer ici qu'une courbe en « U » analogue est à l'œuvre pour « le sens de l'honneur » et qu'une courbe ascendante, toujours en regard de l'âge, caractérise la référence à l'ordre et la discipline.

En ce qui concerne la profession du chef de famille et la profession de l'interviewé, les résultats sont congruents : retraités et inactifs apparaissent comme les plus attachés au patriotisme (pour 7,5% des Français dont c'est le statut, et 9,4% pour ceux dont c'est le statut du chef de famille) ; chiffres qu'il convient vraisemblablement de lier à l'âge. En outre, les artisans et petits commerçants et chefs d'entreprise (2,2%), les employés (1,8%) et les ouvriers (2,4%) de profession, sont présents dans une moindre mesure, alors qu'agriculteurs et cadres supérieurs sont absents. Une fois encore, on constate une répartition par PCS relativement proche des valeurs « sens de l'honneur » et « ordre et discipline », mais à l'opposé des « Droits de l'Homme ».

Les données sur le niveau d'études complètent ces tendances, avec 8,7% des personnes n'ayant pas de diplôme et à l'inverse peu de diplômés de l'enseignement supérieur ou en cours d'études (respectivement, seuls 1,4% et 0,6% citent le patriotisme comme valeur la plus importante). On retrouve un modèle analogue pour le « sens de l'honneur », à l'exception des « Bac+2 » qui y sont attachés.

On est plus souvent veuf ou divorcé (8,6%) ou marié (5,8%) quand on déclare « le patriotisme » comme valeur personnelle très importante.

De même l'implantation géographique connaît des tendances différenciées. De manière générale, on habite plutôt en région parisienne (5,6%) qu'en province lorsque l'on déclare accorder de l'importance au patriotisme, mais surtout dans le Sud (6,8%) et le centre Est (6,5%) pour les provinciaux.

Pour ce qui est de la proximité partisane, ce sont 9,1% des sympathisants de droite et 14% des sympathisants d'extrême droite qui se réfèrent au patriotisme, contre seulement 2,4% des sympathisants de gauche. Cependant, si la référence à la patrie n'est pas absente des discours des partis d'extrême droite qui tentent notamment de s'adjoindre, par une mobilisation régulière, certains de ses symboles¹, ils n'en ont pas l'exclusivité dans la mesure où certains courants de gauche n'hésitent pas à se réclamer d'elle (nous pensons notamment au mouvement chevènementiste). En outre, ces affiliations politiques sont assez proches (dans la forme) de celles qui prévalent pour « l'ordre et la discipline », même si l'extrême droite est moins représentée avec respectivement 8%, 8,1% et 2,8%. Ces derniers résultats ne sont quant à eux pas surprenants au regard de la culture politique attachée aux partis situés à

¹ On pense par exemple à la pratique du Front National qui consiste à clore chaque meeting en entonnant en chœur la Marseillaise (hymne national français).

droite sur l'échiquier politique et caractérisés par le conservatisme politique¹. Une illustration en est la priorité accordée par l'UMP, depuis la campagne présidentielle de 2002, à l'ordre et la sécurité publique.

Une tendance significative pour notre étude est que les personnes pour lesquelles le patriotisme est une valeur importante ont toutes une bonne opinion sur les armées (5,5%) voire très bonne (14,8%). Ainsi aucun Français ayant une mauvaise opinion des armées n'a cité le patriotisme comme première valeur essentielle. De plus, en comparaison des autres valeurs, le patriotisme est la seule à rassembler des individus ayant unanimement une image positive des armées, ce qui permet d'affirmer l'existence d'un lien entre patriotisme et armées aujourd'hui dans les représentations des Français. Enfin, cette attitude plutôt favorable aux armées est également présente (à travers des écarts importants entre plutôt bonne et plutôt mauvaise) pour les valeurs « ordre et discipline », « devoirs civiques envers l'Etat », et « courage ». On peut donc conclure qu'il existe une relation entre opinion sur l'armée et patriotisme, que l'inclination envers l'armée favorise le sentiment patriotique et plus généralement une appréciation positive des valeurs attachées à la conception de la sphère publique.

Enfin, à la différence de la participation à la Journée d'Appel et de Préparation à la défense (JAPD) et du service dans la réserve militaire, qui de manière surprenante (pour la réserve) ne semblent pas caractéristiques des personnes valorisant le patriotisme, le fait d'avoir effectué le service national a lui une incidence sur la référence à cette valeur (8,2% contre 2,8%) comme sur l'ordre et la discipline (7,4% contre 1,7%). Ces résultats sont très probablement à associer au genre masculin et à l'âge des personnes qui se sentent les plus proches du patriotisme. Mais, à l'instar de l'ensemble des observations formulées ci-dessus, nous ne disposons pas des données brutes d'enquête ce qui nous empêche de croiser davantage les variables.

En conclusion, on peut schématiquement établir que :

- le profil du Français pour lequel le patriotisme est la valeur personnelle la plus importante serait donc un homme, âgé d'au moins 65 ans, retraité, sans diplôme, veuf (ou divorcé). Habitant la région parisienne ou le sud de la France, il serait sympathisant d'extrême droite ou de droite. Il aurait effectué le service national et afficherait une très bonne opinion sur les armées en général.
- à l'inverse, le profil du Français pour lequel le patriotisme est la valeur la moins importante serait une femme, âgée de 18 à 34 ans, cadre supérieur, diplômée de l'enseignement supérieur, vivant maritalement. Habitant l'Ouest de

¹ Sur les cultures politiques, voir BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999.

la France, elle serait sympathisante de gauche ou de sensibilité politique écologiste, avec une opinion plutôt mauvaise sur les armées.

Toutefois, il apparaît nécessaire de nuancer notre propos et de ne pas généraliser ces résultats qui présentent une image des patriotes proche de celle des nationalistes (dans le même sens, deux valeurs rassemblent des profils relativement proches de ceux qui se distinguent pour le patriotisme : « le sens de l'honneur » et « l'ordre et la discipline »). Surtout, il faut rappeler que ces résultats mettent en exergue le profil des personnes pour lesquelles le patriotisme est la valeur personnelle la plus importante et non pas l'intensité de l'attachement à la patrie de manière plus générale. Ces données nous éclairent sur les critères qui influent sur la propension à se déclarer patriote sans nous donner d'indications sur l'étendue et les formes du sentiment patriotique des Français. En outre, au regard des résultats sur le patriotisme et malgré l'uniformisation relative des caractéristiques attachées à l'antimilitarisme¹, le clivage entre ces deux attitudes s'enracine essentiellement dans les orientations politiques, le niveau d'études, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge, l'opinion sur les armées et dans une moindre mesure le sexe. C'est donc sur ces critères (auxquels nous ajoutons les croyances religieuses, qui ne sont pas abordées par les baromètres réalisés au profit du Ministère de la défense, mais influencent largement la référence aux valeurs) que nous devons particulièrement porter l'attention dans la constitution de l'échantillon pour le volet empirique de l'étude.

Enfin, il est intéressant de préciser d'une part que « l'idéal européen » est la valeur qui recueille le moins d'adhésion. Il est ainsi la valeur personnelle la plus importante pour seulement 0,1% des Français, ce qui encourage à penser qu'actuellement le sentiment patriotique est préféré à l'identité européenne, même si la formulation de ce genre de question peut induire ce genre de réponse. Mais cette observation requiert également d'être interprétée prudemment puisque le sentiment européen est loin d'être négligeable avec 36% des Français qui déclarent se sentir autant Européens que Français en 1995, ce qui témoigne de la conciliation possible de ces sentiment d'appartenance collective.

¹ Comme nous le verrons par la suite ; voir infra II.3.

I.3. Comparaison des profils selon les valeurs

Dans le prolongement de la partie précédente, nous cherchons à observer les profils qui se dégagent dans l'attachement à certaines valeurs. Ainsi, dans un premier temps, nous avons mis en évidence les valeurs, relativement minoritaires, que sont le patriotisme, le sens de l'honneur et l'ordre et la discipline, qui rassemblent des Français aux caractéristiques proches.

Nous examinerons ici le profil des interviewés se référant aux valeurs consensuelles que sont le sens de la justice et les droits de l'homme afin d'évaluer les différences et ressemblances entre ces deux groupes. Pour cela, le tableau suivant présente les résultats ventilés des réponses selon le sexe, l'âge, la profession, le niveau d'études, la proximité partisane, la situation matrimoniale et l'opinion sur les armées. La difficulté de cette démarche réside dans l'adhésion suscitée par ces valeurs, n'offrant pas toujours de contraste marqué.

Tableau : Valeur personnelle la plus importante selon le sexe, l'âge, la profession, le niveau d'études, la proximité partisane, la situation matrimoniale et l'opinion sur les armées

	Patriotisme	Sens de l'honneur	Ordre et discipline	Sens de la justice	Droits de l'Homme
SEXE (%)					
Hommes	6.2	11.7	5.3	18.6	16.0
Femmes	2.8	12.1	4.6	22.2	20.8
AGE (%)					
S/t 15-24 ans	0.6	7.5	1.2	19.4	21.7
25-34 ans	0.7	12.3	1.7	22.4	19.8
35-49 ans	2.6	10.0	4.6	18.3	17.4
50-64 ans	6.2	14.8	8.0	20.8	16.3
65 ans et plus	11.6	14.7	8.3	22.1	18.2
PCS de l'interviewé (%)					
Agriculteurs	0.0	11.7	0.0	13.4	30.3
Arti comm.					
Chef d'entreprise	2.2	10.5	2.7	22.3	17.4

LE PATRIOTISME EN FRANCE AUJOURD'HUI

Cadre supérieur					
Prof.	0.0	5.7	3.1	20.0	29.0
Intermédiaire					
Employé	1.1	8.6	1.9	17.2	21.9
Ouvrier	1.8	13.5	6.8	19.2	17.0
Retraité, inactif	2.4	16.6	6.0	12.5	14.9
	7.5	11.6	5.2	23.9	17.8
Niveau d'études (%)					
Etudes en cours	0.9	6.1	0.0	27.3	22.2
Pas de diplôme	8.7	17.0	3.0	19.2	15.7
Certificat d'études / CEP	4.1	13.9	9.5	29.0	18.0
BEPC, BEP, CAP					
Bac	10.2	18.2	15.1	35.3	36.4
Enseignement sup.	5.9	12.6	4.1	16.1	17.0
	1.4	18.2	5.8	35.5	43.3
Proximité partisane (%)					
LO/LCR	3.5	8.8	0.0	25.1	26.1
S/t Sympath. Gauche parl. (PC, PS, Verts)	2.4	10.8	2.8	20.6	20.1
S/t Sympathisants Droite (UMP/UDF)	9.1	13.2	8.1	20.4	13.0
FN/MNR	14	9.6	8.0	15.1	16.8
Situation familiale (%)					
Marié	5.8	12.4	6.5	20.7	15.0
Vivant maritalement	0.0	10.5	7.6	21.5	16.3
Célibataire	1.7	10.3	2.0	18.5	21.9
Veuf/divorcé	8.6	13.8	4.6	22.5	22.1
Opinion d'ensemble sur les armées (%)					
Très bonne	14.8	15.5	5.5	19.7	14.7
S/t bonne	5.5	12.6	5.4	21.2	16.8

S/t mauvaise	0	7.5	2.1	15.8	28.5
Valeur la plus importante (%)	4,5	11.9	4.9	20.5	18.5

Source : Baromètre « L'image des armées » Ipsos / DICOd, juin 2003

Malgré le consensus régnant parmi les Français autour du sens de la justice et des droits de l'homme, certains critères les distinguent assez nettement. En effet, on constate que les femmes sont en général plus attachées à ces valeurs « égalitaristes », qui portent sur l'individu en tant que membre de la collectivité. Les valeurs qui s'attachent aux « règles pour la vie en communauté », qu'il s'agisse d'engagement, d'appartenance, de représentation de cette communauté, sont généralement plus ancrées chez les hommes. La seconde différence tient à l'âge : il existe peu d'écart entre les tranches d'âges. Néanmoins, une forte proportion de jeunes (15-24 ans et 25-34 ans) déclarent placer au premier plan les droits de l'homme (respectivement 21,7% et 19,4%) et le sens de la justice (19,8% et 22,4%), tandis que moins de 2% des Français de chacune de ces classes d'âge sont attachés au patriotisme et à l'ordre et la discipline. En outre, les valeurs « humanistes » recueillent l'adhésion de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, notamment les agriculteurs et les cadres supérieurs, peu, voire pas, représentées dans le choix du patriotisme ou de l'ordre et de la discipline. Cette observation n'est pas sans lien au niveau d'études, car c'est une forte proportion des diplômés de l'enseignement supérieur qui accorde la priorité au sens de la justice (35,5%) et aux droits de l'homme (43%). L'orientation politique est également significative: si pour le patriotisme et l'ordre et la discipline, les « suffrages » sont en faveur de la droite et de l'extrême droite, il en est tout autrement des valeurs les plus consensuelles qui suscitent un engouement important à l'extrême gauche et dans la gauche parlementaire.

Enfin, concernant l'opinion d'ensemble sur les armées, l'écart est de taille entre les deux groupes de valeurs : 28,5% des personnes ayant une opinion plutôt mauvaise sur les armées (c'est-à-dire une majorité au regard des résultats ventilés) considèrent « les droits de l'homme » comme la valeur la plus importante. Pour ce qui a trait au sens de la justice, les résultats sont plus mitigés dans la mesure où une image favorable de l'institution militaire s'oppose à l'opinion contraire. Il apparaît donc que la valeur des « droits de l'homme », la seconde valeur la plus importante aux yeux des Français, est celle dont les tenants se distinguent le plus de ceux du « patriotisme » ou de « l'ordre et de la

discipline ». « Le sens de l'honneur », bien que rassemblant des profils pour la plupart identiques à ce dernier groupe, est toutefois plus largement partagé.

Mais là encore, il est préférable de modérer les conclusions à tirer de ces observations dans la mesure où le sentiment d'appartenance et d'engagement envers la patrie peut être fondé sur une communauté de valeurs et de droits, et pas seulement sur un lien territorial, et s'inscrire dans une acception extensive qui rapprocherait le patriotisme de certaines dimensions de la citoyenneté. Nous rencontrons ici une des limites de l'approche statistique : elle ne nous permet pas d'accéder au sens que recouvrent précisément ces différentes valeurs pour les personnes qui s'y sont déclarées particulièrement attachées. En outre, si on admet le lien entre patriotisme et armée (puisqu'elle est « au service de la nation »), comment comprendre que juste après l'invasion de la France métropolitaine par une armée étrangère c'est la défense des valeurs de notre société qui justifie le plus pour nos concitoyens la mort d'un soldat français au service de la nation ?¹ Lors de l'étude qualitative, nous nous efforcerons donc d'éclaircir ce point et de mettre à jour les passerelles éventuelles entre ces deux univers de valeurs.

I.4. Risquer sa vie et « sacrifice pour la patrie »

L'approche sociohistorique du patriotisme a mis en évidence sa dimension d'engagement, et ce jusqu'au sacrifice ultime, c'est-à-dire celui de sa vie, appelé le « sacrifice pour la patrie ». On peut donc se demander pour quelles raisons les Français seraient prêts à se battre et à risquer leur vie aujourd'hui, si les cas le justifiant ont changé depuis une décennie et pour lesquels ils pensent qu'il serait légitime que des soldats français perdent leur vie. Il semble pertinent de s'intéresser aux évolutions de ces réponses et donc de prendre la mesure du phénomène sur la durée (données disponibles à partir de 1987). Dans un second temps, il s'agira de procéder à une comparaison des profils des personnes ayant répondu positivement aux deux raisons les plus légitimes de risquer sa vie pour les Français (« l'invasion de la France métropolitaine par une armée étrangère » et « la défense des valeurs de notre société »), et d'en constater les variations éventuelles dans le temps.

¹ Depuis 1999 cette question est posée pour le baromètre « Les Français et l'image des armées ». Nous y reviendrons en détail dans la sous-partie consacrée à la notion de « sacrifice pour la patrie ».

I.4.1. Une légitimité différenciée du sacrifice

Lorsqu'on demande aux Français (depuis 1999) de se prononcer sur le risque de leur vie et de celle des soldats français, la hiérarchie des raisons le justifiant reste globalement proche et les deux courbes ont même tendance à converger : c'est pour des raisons identiques que l'on estime légitime de risquer sa vie et celle des soldats français. On peut donc (provisoirement) conclure à une identification importante des motifs justifiant le « sacrifice ultime » des Français, civils ou militaires, et à une certaine intensité du lien entre les Français et leur armée sur des objectifs communs.

Tableau : Justification de se battre au risque de sa vie selon les cas entre 1987 et 2003 – comparatif « oui » et au risque de la vie des soldats français entre 1999-2003 – comparatif « oui » (en %)

Question : Pour chacun des cas suivants, estimez-vous qu'il justifie ou non de se battre au risque d'y laisser sa vie (1991) / votre vie* ? Que des soldats français se battent au risque d'y laisser leur vie*? (1)

	1989	1993	1997	2000	2001	2002	2003
L'invasion de la France métropolitaine par une armée étrangère	80	83	79	57	72	79	78
	-	-	-	83	79	87	86
La défense des valeurs de notre société	74	77	75	58	67	76	77
	-	-	-	82	71	85	82
L'invasion des départements et territoires français d'Outre-mer	54	65	67	33	54	64	59
	-	-	-	71	67	78	75
L'invasion des pays alliés de la France comme l'Allemagne / d'un pays de l'UE par une armée étrangère (à L'Union)**	43	46	-	-	-	61	56
	-	-	-	-	-	76	73
L'invasion d'un pays avec lequel la France a des traités d'alliance ou d'assistance (Moyen-Orient, Afrique)	31	29	34	16	32	40	44
	-	-	-	50	46	60	62

LE PATRIOTISME EN FRANCE AUJOURD'HUI

La participation de la France à une action militaire en coalition au sein de l'OTAN, ou entre européens	-	-	-	28	45	56	52
	-	-	--	66	58	70	68

(1) Pour chacune des raisons, la première et la seconde lignes présentent respectivement les résultats des réponses positives à la première et à la seconde questions.

*Question posée depuis 1999 seulement

**L'intitulé de la question a changé dans le sens d'une actualisation en 1999

Sources : Baromètres « Les Français et la Défense Nationale », BVA / DICOd, juin 2003 et SOFRES / SIRPA, juin 1991.

Toutefois, à aucun moment, les courbes ne se rejoignent : il apparaît toujours plus « justifié » que les militaires risquent leur vie, plutôt que les civils, quelle que soit la cause, l'armée restant garante de la sécurité. Ceci n'est probablement pas étranger à la professionnalisation des armées puisque les chiffres sont en augmentation constante depuis que la question est posée, sans toutefois que nous ne puissions l'affirmer en l'absence de données antérieures à 1999. En revanche, il convient de remarquer que les Français continuent de s'identifier comme des acteurs potentiels de la défense, malgré la fin de la conscription, car les chiffres sur la propension à se battre ne connaissent pas de fléchissement significatif : en 1987, 82% des Français s'y déclaraient prêts en cas d'invasion de la France métropolitaine et 78% en 2003. De même, ils étaient 34% à répondre positivement en cas d'invasion d'un pays avec lequel la France a des traités d'alliance et 44% en 2003. Les déclarations sur la capacité de mobilisation des Français semblent indiquer un large soutien à la politique de défense puisqu'ils se disent prêts à intervenir dans des contextes qui sont les cadres d'emploi des armées.

Il est intéressant d'introduire ici les données recueillies auprès de 136 officiers stagiaires au CHEM ou au CID¹ en 2001. A la question « estimez-vous justifié que des soldats français se battent au risque d'y laisser leur vie » les taux d'approbation s'élèvent à :

¹ Enquête réalisée par le bureau d'évaluation de la DICOd, sur les bases d'un questionnaire établi par la revue. Le sondage a été réalisé le 14 mai auprès de 114 officiers stagiaires qui suivaient le cursus du CID (111 hommes et 3 femmes) et le 18 mai 2001 auprès de 22 auditeurs du CHEM, LEBAUDE Alain, «Officiers, qui êtes vous ? », *Les cahiers de générations*, Paris, 2001, n°1, pp. 11-34.

- 99% pour l'invasion de la France métropolitaine par une armée étrangère,
- 96% pour une invasion des DOM-TOM
- 90% pour la participation de la France à une action militaire en coalition au sein de l'OTAN ou entre Européens
- 82% pour l'invasion des pays avec lesquels la France a des traités de coopération ou d'assistance
- 79% pour la défense des valeurs de notre société.

Bien qu'il faille considérer la portée comparative de ces résultats avec prudence, puisqu'ils ne sont pas fondés sur un échantillon représentatif des personnels militaires, ils font apparaître deux tendances. En premier lieu, les officiers sont plus enclins à se battre, avec une fourchette de 79 à 99% d'approbation. Le combat demeure au cœur du métier comme le risque de sa vie qui y est associé. En second lieu, la hiérarchie des motifs diffère de celle qui se dessine pour les Français : la défense des valeurs arrivant en dernière position supplantée par la participation à des actions militaires multinationales (dans le cadre de coalitions ou de traités d'alliance). Les officiers semblent donc plus à même d'inscrire leur action dans un cadre strictement militaire plutôt que dans un concept flou de « défense des valeurs », sans pour autant y être opposés. Cette opinion, qui les distingue des Français, peut s'expliquer par la formalisation progressive de la doctrine de projection au niveau national mais aussi dans les structures internationales suite aux résultats contrastés, voire aux échecs, des opérations de maintien de la paix onusiennes du début des années 90 (Balkans, Rwanda, Somalie).

I.4.2. Evolutions des réponses entre 1991 et 2003

La défense des valeurs est donc la seconde raison la plus légitime de risquer sa vie aux yeux des Français, avec 73% d'entre eux qui se déclaraient prêt à se battre pour celle-ci en 1991 et 77% en 2003. Ce qu'il importe de remarquer c'est que le fléchissement des réponses concernant cette même légitimité en cas d'invasion du territoire, de 83% à 78%, réduit significativement l'écart entre les deux motifs puisqu'il n'est plus que d'un point en 2003 (contre 10 en 1991). Il s'agit donc de voir s'il est distinctif de certaines catégories de la population ou s'il s'inscrit dans un mouvement général.

Tableau : Réponses positive à la « justification de se battre au risque de sa vie » pour la défense des valeurs de notre société et pour l'invasion de la France métropolitaine par une armée étrangère, selon le sexe, l'âge, la profession, le niveau d'études, la proximité partisane et l'opinion sur les armées, en 1991 et 2003.

LE PATRIOTISME EN FRANCE AUJOURD'HUI

	La défense des valeurs de notre société (liberté, droits des l'homme, etc.)		L'invasion de la France métropolitaine par une armée étrangère	
	1991	2003	1991	2003
Sexe (%)				
Hommes	78	78	88	83.8
Femmes	69	75.4	79	72.4
Age (%)				
S/t 15-24 ans (18-24 ans pour 1991)	78	79.9	88	76.2
25-34 ans	74	74.2	81	75
35-49 ans	71	75.6	81	77.5
50-64 ans	75	78.8	85	83.6
65 ans et plus	71	75.5	83	76.4
Opinion d'ensemble sur les armées (%)				
S/t bonne	76	78.3	86	79.3
S/t mauvaise	69	71.6	79	72.9
PCS de l'interviewé (%)				
Agriculteurs	72	82.3	69	100
Arti comm. Chef d'entreprise	62	75.9	82	84.9
Cadre supérieur	80	71.8	88	70.2
Prof. Intermédiaire	78	77.2	86	80.4
Employé	72	76.2	78	69.8
Ouvrier	77	70.5	86	75.1
Retraité, inactif	72 (étudiants: 73)	79	85 (étudiants 91)	80.5
Niveau d'études (%)				

Pas de diplôme	56	77.1	66	71
Certificat d'études / CEP	71	72.1	81	75.4
BEPC, BEP, CAP	79	76.1 (75.5)	87	78.2(76.2)
Bac	75 (68.6)	83.8	88 (78)	85.6
Enseignement sup	75 (75)	75.3 (78.8)	86(87)	78.5(81.4)
Proximité partisane (%)				
LO/LCR/PC	nc	83.1	nc	82.5
S/t sympath Gauche parl. (PS, Verts)	nc	82.9	nc	78
S/t écologistes	nc	76.1	nc	73.8
S/t sympath Droite parl (UMP, UDF)	nc	74.8	nc	85.9
FN/MNR	nc	88.6	nc	85.2
Total oui				
	73	76.7	83	77.8

Sources: Baromètres « Les Français et la Défense Nationale », BVA / DICOd, juin 2003 et SOFRES / SIRPA, juin 1991.

Concernant tout d'abord la propension à se battre pour la défense des valeurs, on constate qu'elle augmente chez les femmes, les plus de 35 ans, les agriculteurs, les artisans et les employés et chez les personnes n'ayant pas de diplôme. Elle est plus importante lorsqu'on affiche une proximité partisane de gauche (extrême gauche ou gauche parlementaire), mais il faut noter que plus de 88% des électeurs de l'extrême droite répondent également favorablement à la question, le problème reste bien celui de savoir quelles sont les valeurs que l'on est prêt à défendre au risque de sa vie. Enfin, l'opinion sur l'armée, qu'elle soit bonne ou mauvaise n'a pas d'effet particulier sur les réponses dans la mesure où il s'agit d'un motif recueillant une forte unanimité. On note seulement que les personnes ayant une mauvaise opinion sur l'armée affiche une propension moins forte à se battre, vraisemblablement à lier à un attrait modéré pour le recours à la force.

Mais plutôt que les mouvements à l'intérieur des différentes « catégories », la tendance qui s'impose est celle d'une homogénéisation des opinions. Les facteurs du sexe, de l'âge, de la situation professionnelle, du niveau de diplôme ont de moins en moins d'importance dans l'affirmation de la capacité à se battre pour la défense des valeurs, les résultats s'étalonnent entre 70 et 80% des personnes interrogées quel que soit le critère retenu. Cette attitude est donc largement partagée et rassemble les Français.

A l'inverse, les résultats concernant la justification de se battre en cas d'invasion de la France métropolitaine, qui étaient caractérisés par une uniformité importante en 1991 (avec des taux de plus de 80% en moyenne) régressent et deviennent de plus en plus contrastés. C'est en premier lieu chez les plus jeunes, les 15-24 ans, que la chute est la plus importante (12 points de moins). Ensuite, on constate une baisse importante du nombre de cadres supérieurs se déclarant prêt à se battre dans ce cas (de 88 à 70%) tandis que les employés, professions intermédiaires et ouvriers semblent former un bloc avec un déclin de 10% dans chaque catégorie. Enfin, on notera que la droite, parlementaire et extrême (respectivement 86 et 85%), n'a pas le monopole de cette attitude car l'extrême gauche est représentée à hauteur de 82%, à la différence des écologistes (74%) et de la gauche parlementaire (78%) dont les sympathisants préfèrent se battre pour des valeurs. Les milieux populaires comme les plus aisés sont moins sensibles aux motifs territoriaux, et rejoignent en cela les jeunes moins enclins à se mobiliser pour la défense et les Français affichant une proximité partisane à gauche ou écologiste.

La question de la propension à se battre au risque de sa vie confirme les différentes tendances mises en lumière jusqu'à présent : la prééminence des valeurs démocratiques, l'attachement aux droits de l'homme et à la justice, et ce dans toutes les catégories de population. Les valeurs plus « matérialistes » bénéficient d'un engouement moins spontané que par le passé, qui distingue progressivement les Français. On essaiera de savoir s'il convient d'expliquer cette « débellicisation », propre aux sociétés occidentales, par l'évolution des menaces qui pèsent sur la France et leur évaluation. Il nous faudra également chercher l'incidence de cet investissement moindre pour le pays en tant que territoire sur le sentiment patriotique des Français et l'intégration éventuelle des valeurs dans le discours sur la patrie.

II. LA VISION DE L'ARMÉE ET DE SES MEMBRES COMME INDICICES D'UN PATRIOTISME MILITAIRE

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en évidence la perte d'influence des institutions et grandes organisations symboliques nationales dans la constitution d'un sentiment d'appartenance alors que dans le même temps la confiance dans l'armée augmentait¹. De plus, la professionnalisation des armées engagée à partir de 1997 a fait craindre une perte de son lien à la nation, puisque « cette suppression est en contradiction avec l'idéologie de la République qui veut, *primo*, que tout citoyen soit préparé à défendre la patrie, *secundo*, que l'armée soit l'armée du peuple et non une troupe de soldats professionnels dont la soumission au politique doit être sans cesse rappelée [...] parce qu'elle n'est jamais totalement acquise »², appréhension qui a pu s'exprimer dans les débats à ce propos³. Surtout, on peut faire l'hypothèse d'un lien entre l'image de la France et l'image de l'armée, et leurs connotations respectives, dont un indice est la rémanence de la thématique du lien armée-nation⁴. Aussi, un éclairage sur l'image des armées, de leur rôle et de leurs missions peut-il nous aider à cerner l'éventuelle existence d'une dimension militaire du patriotisme dans les représentations des Français. Pour approfondir cette question, nous nous intéresserons aux représentations des Français concernant les militaires : leurs valeurs et la confiance qu'ils leur portent.

II.1. L'image des armées

II.1.1 L'opinion sur les armées

Plusieurs indicateurs évaluent la perception des armées, leur image, pour les Français. Nous nous intéresserons ici à l'opinion globale sur les armées et aux sentiments qu'elle leur inspire.

¹ Notamment à partir de la tranche d'âge des 36-44 ans et tout à fait sensible chez les Français se déclarant à gauche, puisqu'elle double entre 1981 et 1999, ce qui lui confère la place d'institution connaissant le plus grand gain de confiance à gauche lors de cette période.

² DIRN Louis, *La société française en tendances, 1975-1995*, Paris, P.U.F., 1998, p. 185.

³ PAQUETEAU Bernard, « La réforme de la défense, mutations culturelles et politiques », *Les Champs de Mars*, n°1, Automne-hiver 1996, pp. 11-20 et « Vers l'armée du Pacte Républicain », *Les Champs de Mars*, n°2, Printemps-été, 1997, pp. 49-62.

⁴ PORTERET Vincent, « La France de guerre. Théorie de la représentation et lien armée-nation », communication au colloque de l'AISLF, Tours, 5-9 juillet 2004.

Tout d'abord, force est de constater que l'image des armées est très positive, avec depuis le milieu des années 90, une moyenne de plus de 80% des Français qui déclarent en avoir une bonne image.

Tableau : Evolution de l'opinion globale à l'égard des armées françaises

Question : Dans l'ensemble, quelle opinion avez-vous des armées françaises? En avez-vous une opinion très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise, très mauvaise ?

	1990	1992	1994	1996	1998	2000	2002	2003
S/T Bonne	74	76	84	81	78	82	82	81
S/T Mauvaise	22	20	14	17	18	14	15	16
Ne se prononce pas	4	4	2	2	3	4	3	3
	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Baromètre « L'image des armées », Ipsos / DICOd, septembre 2003

Cette opinion se fonde sur des aspects particuliers (ceux qui recueillent plus de 70% d'approbation). D'une part, les armées inspirent de la sympathie et de la sécurité (en progression depuis le début des années 2000, le sentiment de fierté connaissant également une hausse mais de moindre envergure). En outre elles paraissent plus efficaces, avec une compétence accrue des cadres et dispensent une bonne formation professionnelle, civique et sociale aux jeunes¹.

Question : Quand vous pensez aux armées françaises, diriez vous qu'elles vous inspirent...

	1990	1992	1995	1997	1999	2001	2003
De la sympathie	71	71	81	70	74	78	78
Un sentiment de sécurité	61	62	68	69	69	72	72
De la fierté	57	61	69	59	60	67	67

Sources : *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages*, DICOd, novembre 2002 et Baromètre « L'image des armées », Ipsos / DICOd, septembre 2003

Pour approfondir ces résultats², on peut remarquer que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer un sentiment de sympathie, de fierté ou

¹ Pour les résultats complets, voir *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages, op. cit.*, pp. 42-67.

² Tendances établies à partir des résultats ventilés, in Baromètre « L'image des armées », Ipsos / DICOd, septembre 2003.

de sécurité à l'égard des armées. Elles semblent attachées à une vision traditionnelle de l'armée, liée à la fonction de protection qu'elles leur imputent, ce que mettait déjà en exergue l'enquête de 1979. On trouve une tendance identique à l'appréciation de l'armée dans ces trois directions chez les plus de 50 ans et les moins diplômés (niveau d'étude inférieur au baccalauréat). On note également la sur-représentation des sympathisants de la droite parlementaire dont 85 à 94% déclarent ces sentiments contre 60 à 70% des sympathisants de la gauche parlementaire. Enfin, on est particulièrement fier de l'armée dans l'Est, le Nord et l'Ouest, tandis que le Sud-Ouest, le Centre-Est et la Méditerranée sont les régions où les chiffres sont les plus bas en matière de sympathie, fierté et sécurité.

L'image des armées sur tous ces points n'a pas cessé de s'améliorer tout au long de la décennie. Cette évolution majeure est probablement à relier à leur professionnalisation : elle semble avoir eu un effet extrêmement positif car c'est à partir de l'annonce de la réforme du service national que les taux de progression les plus élevés s'amorcent. Ainsi, la professionnalisation, avec la fin de cette expérience directe et en partie universelle que constituait le service national, rompt le lien direct des citoyens Français à leur armée, mais semble lui faire bénéficier d'une meilleure appréciation par la nation.

En premier lieu, les opinions favorables à une armée professionnelle n'ont cessé de croître depuis le début des années 90. Cette adhésion n'est très probablement pas étrangère aux modifications du contexte stratégique (chute du mur de Berlin et émergence de nouveaux théâtres d'opération) et à la guerre du Golfe, puisqu'en 1990, la professionnalisation est approuvée par 58% des Français, par 74% dès 1991, tandis que le chiffre s'élève à 82% en 2003, sept ans après son annonce.

En second lieu, les raisons qui fondent cette approbation se répartissent en deux groupes largement majoritaires¹. D'une part, pour 53 % des Français, la professionnalisation ouvre la voie à une armée plus compétente, plus efficace, plus adaptée à son temps grâce à la formation, la spécialisation et la motivation accrues des militaires. D'autre part, pour 43% des personnes interrogées, elle permet une meilleure intégration de l'armée à la vie économique par une structure plus adaptée et les possibilités d'emploi qu'elle offre (notamment pour les jeunes). De plus, on note qu'une minorité d'opinions favorables (3%) s'exprime sur le registre des implications sociales et

¹ Cette analyse est basée sur les résultats de la question : « qu'est-ce que la professionnalisation ? ». On notera qu'il s'agit d'une question ouverte appelant des réponses spontanées, Baromètre « les Français et la Défense nationale », BVA / DICoD, juin 2003.

financières de la professionnalisation, dans le sens des économies réalisées, de la baisse des effectifs et des avantages sociaux pour les militaires.

Enfin, seuls 3,2% des Français craignent une dérive militariste corrélée à la perte de l'identité nationale (figure du mercenaire), la fin de l'armée républicaine (et le risque d'une dictature militaire), le durcissement de l'esprit militaire et un retour de la guerre. Ce risque est essentiellement dénoncé par les diplômés de l'enseignement supérieur, les cadres mais aussi les retraités, ainsi que dans le sud-Ouest et la région méditerranéenne. Cette opinion est représentative des personnes affichant une sensibilité politique de gauche et surtout d'extrême gauche et de celles ayant une vision négative des armées. Les arguments des tenants de cette tendance comme le profil de ces derniers méritent d'être soulignés dans la mesure où ils pourront nous éclairer sur le sens de l'antimilitarisme contemporain.

Ainsi, l'image des armées demeure largement positive. Reste à savoir quelles sont les attitudes par rapport à l'emploi de la force, question qui contribuait par le passé à construire la « dimension militaire » de l'appartenance nationale à la France.

II.1.2. Emploi des forces et missions des armées

Les armées françaises bénéficient donc de la confiance et d'une appréciation positive mais dans quel cadre les Français jugent-ils légitime de les employer et selon eux, quelles sont leurs missions prioritaires aujourd'hui ? Nous mettons ici en exergue les tendances observées quant à la légitimité de l'emploi des forces selon le type de mission et à leur hiérarchisation (des plus au moins légitimes) notamment dans le contexte mouvant des années 1990, lors desquelles la projection de troupes à l'extérieur du territoire national a largement été mise en œuvre. En effet, les opérations à finalité pacificatrice se distinguent alors par leur fréquence et leur institutionnalisation qui les place au rang de mission majeure des armées avec l'affirmation de la doctrine d'intervention dont elles relèvent¹. Au cours de cette période, avec l'obligation d'adapter l'outil de défense aux menaces protéiformes issues de la fin de la guerre froide et de l'inscrire dans la perspective d'une défense européenne commune, les armées françaises ont été professionnalisées, décision induisant une réduction de leur format et une diminution de leurs ressources ainsi que des restructurations organisationnelles. Enfin, elles ont vu leur emploi sur le

¹ Le *Livre Blanc sur la Défense* de 1994 instaure les nouvelles orientations de la politique de défense de la France. La doctrine de dissuasion cesse de primer pour s'estomper au profit de l'action internationale, *Livre Blanc sur la Défense*, Paris, La documentation française, 1994.

territoire national s'accroître, avec leur mobilisation dans le cadre de la sécurité et du service publics.

En premier lieu, les résultats révèlent une très forte propension des Français à soutenir l'emploi de la force, tous types de mission confondus : en 2003, entre 69 et 99% des personnes interrogées approuvent (plutôt ou tout à fait) l'utilisation de la force armée et, depuis 1991, cette légitimité est en hausse régulière, notamment pour les missions à l'extérieur des frontières¹. Il existe cependant des nuances selon la nature des missions. Pour l'opinion publique, « les missions perçues comme les plus légitimes sont les moins "militaires", si l'on entend par "militaire" le combat et l'usage de la force, et les plus proches de la population française »². Ainsi, les missions qui justifient le plus l'emploi des armées aux yeux des Français, sont « apporter des secours à la population française en cas de catastrophes », « apporter une aide humanitaire » (au 2^{ème} rang depuis 1999) et « préserver la vie des ressortissants français à l'étranger ou obtenir la libération d'otages français » (dont on remarquera que les niveaux d'approbation sont très proches de « assurer des missions de sécurité intérieure »).

Les armées ont donc d'abord une utilité dans les situations d'urgence sur le territoire national ou pour l'assistance humanitaire mais aussi pour assurer les missions de sécurité intérieure comme Vigipirate. Ce sont donc « les missions qui touchent le plus directement les personnes interrogées, soit dans leur vie quotidienne en cas de catastrophe naturelle, soit moralement et émotionnellement (l'humanitaire), qui sont perçues comme les plus légitimes. L'emploi des forces armées est jugé légitime, mais l'ordre des priorités de l'opinion publique peut différer de celui des pouvoirs publics »³.

¹ Pour les résultats détaillés, voir DICOd, *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages, op. cit.*, p. 28 et suivantes.

² *Ibid.*, p. 29.

³ *Ibid.*, p. 30. D'ailleurs, de manière significative, le *Livre Blanc* de 1994 inclut dans les « vulnérabilités nouvelles », c'est-à-dire les menaces non militaires qui pèsent sur la sécurité de la France, la mondialisation des échanges et des flux. Ainsi, les effets bénéfiques des médias en matière de transparence dans la prise et l'application des décisions et de lutte pour les droits de l'homme sont reconnus. Mais la hiérarchisation des événements qu'ils opèrent selon des critères et valeurs propres « peut créer un environnement contraignant, incitant à l'intervention et au recours à des moyens militaires sous le coup d'une émotion forte et générale, dans la précipitation » et de conclure que les « médias ne sont plus seulement des spectateurs mais des acteurs des crises et des conflits, qui pèsent sur leur conduite et leur issue. En conséquence, la planification devra prendre en compte, de plus en plus tôt, leur présence sur les théâtres d'opération. La gestion médiatique devient l'un des éléments de la stratégie militaire. L'information est désormais au cœur de toute politique de défense », *Livre Blanc sur la Défense*, Paris, La Documentation Française, 1994, p. 20.

Pour ce qui a trait aux missions prioritaires des armées pour les Français, malgré un changement dans l'intitulé des questions, il nous a semblé intéressant de mettre en perspective les résultats de 1978 et 2003, qui nous renvoient au rôle que les Français attribuent à l'armée selon le contexte. Les termes des questions y sont d'ailleurs directement liés. On constate qu'en 1978 les préoccupations sont toutes rapportées à la France : son indépendance politique, son patrimoine économique et culturel, son territoire, son mode de vie, ou à une représentation de la France, en tant que patrie, peuple, nation, etc. En 2003, l'intitulé même des questions met en exergue une conception extensive et ouverte sur l'extérieur de la Défense, qui recouvre les modalités d'emploi actuelles des forces armées. La référence à la patrie a été abandonnée et l'accent est mis sur la participation à diverses formes d'action humanitaire, de secours ou de sécurité intérieure. L'image des missions qu'on assigne aux armées est donc dépouillée de ses attributs militaires à travers le choix d'un vocabulaire valorisant les apports de l'intervention militaire dans une multiplicité de situations.

Tableau : L'armée et la communauté nationale (1978)

NB : L'intitulé de la question n'est pas fourni dans la présentation des données de l'enquête de 1978. Au regard des résultats, on peut néanmoins supposer qu'il serait proche de la formulation suivante : « Concernant le rôle de l'armée aujourd'hui, dites si vous êtes d'accord avec chacune des propositions suivantes »

	1978 au total
L'armée défend le patrimoine économique et culturel	28,3
L'armée défend la patrie	39,1
L'armée défend le territoire national	33,3
L'armée défend la nation	23,6
L'armée défend l'indépendance politique de la France	34,2
L'armée défend la façon de vivre des Français	17,2
L'armée défend le peuple français	35,2
L'armée défend la Terre de France	25,5
L'armée est au service de tous	3,2

Source : « L'image des armées », SEDES / SIRPA, enquête réalisée en 1978, quatrième phase : analyse des variations des indicateurs de 1977 à 1978. Conclusions de l'étude.

Tableau : Les missions prioritaires des armées (2003)

Question : Nous allons parler de la défense. Parmi les missions suivantes, citez-moi dans l'ordre les missions que vous jugez les plus importantes?

	2003	
	En premier	Au total
Garantir l'intégrité du territoire	25	56
Participer à des opérations de maintien de la paix	16	54
Porter secours à des populations en cas de catastrophes naturelles	16	49
Participer à des missions de sécurité intérieure (Vigipirate)	11	43
Participer à des opérations humanitaires	9	38
La dissuasion nucléaire	18	32
Contribuer aux côtés de nos alliés européens à la sécurité et à la défense de l'Europe	5	27

Source : Baromètre « L'image des armées », Ipsos / DICOd, septembre 2003

Les données mettent en évidence la priorité accordée à la défense du territoire national, rôle premier de l'armée, autrefois concurrencé par la notion de patrie. Toutefois, dans l'ordre, et en conformité avec les tendances observées précédemment, la participation à des opérations pacificatrices est placée au second rang des missions prioritaires des armées. En revanche, à l'inverse de la question sur les justifications de l'emploi de la force, l'aide à la population civile, qu'elle soit de nature humanitaire ou « sécuritaire », ne vient qu'après.

Ainsi, pour les Français, malgré l'absence de menace tangible, l'armée demeure avant tout garante de l'intégrité du territoire. Toutefois, cette mission ne leur semble pas contradictoire avec la défense de la paix dans le monde, à travers la participation française à des opérations multinationales de pacification, avant même les missions réalisées au profit de la communauté nationale. L'armée conserve donc un domaine d'intervention (et des modes d'action) propre : la Défense, qu'il s'agisse du territoire français, de certaines

valeurs ou des populations. L'institution apparaît toujours porteuse d'identification à travers l'adhésion aux missions qui lui sont confiées, elle peut donc rester associée au patriotisme comme sentiment d'appartenance, notamment à travers l'effacement de la dimension martiale de l'engagement au profit d'une dimension universaliste de promotion des valeurs¹, mais que d'autres organisations véhiculent également.

II.2. L'image des militaires

D'après certains, l'armée est devenue une « institution comme une autre » et ses membres des « fonctionnaires comme les autres ». En outre, cette banalisation aurait entraîné un déclin des valeurs qu'elle défendait auparavant. En ce sens, le groupe Louis Dirn écrivait en 1998 : « Depuis une vingtaine d'années, l'armée a perdu ce rôle central dans la vie publique et sa valeur symbolique majeure pour la population. Les officiers sont assimilés à une catégorie de fonctionnaires, les jeunes font leur service national sans guère le contester. La défense est une fonction de l'Etat, une sorte d'assurance sur laquelle tous les Français s'accordent, y compris aujourd'hui [...]. Les valeurs militaires traditionnelles, gloire, honneur, autorité, hiérarchie, disponibilité totale, ..., qui rassemblaient autrefois l'ensemble de la nation, se sont atténuées. Elles demeurent cultivées pour elles-mêmes dans des milieux sociaux plus restreints qui sont en grande partie liés à l'armée. La hiérarchie et l'autorité militaire étaient le modèle de l'organisation de la société et de l'industrie, le patron se concevait comme le colonel d'un régiment »², un modèle devenu marginal.

Notre attention s'attache ici à caractériser l'image des militaires français au regard des profils et valeurs prêtés aux officiers et sous-officiers français. En outre, nous comparerons la confiance que les Français accordent à différents agents de l'Etat afin de déterminer dans quelle mesure le service de la patrie est attaché aux militaires et en quoi les valeurs qu'on leur attribue se distinguent de celles des civils (au regard des tendances observées dans les première et troisième sous-parties de ce chapitre).

¹ Rappelons que cette association était déjà présente durant la colonisation. Les armées étaient souvent considérées comme la cheville ouvrière de la « mission civilisatrice » que la France entendait mener dans ses colonies ; GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France (1871-1982)*, Paris, Hachette, 2002 (1972).

² DIRN, *op. cit.*, p. 182.

II.2.1. La confiance envers les militaires

Nous avons vu que l'armée, parmi d'autres institutions, recueillait une confiance forte et en progression. Les réponses concernant la confiance accordée cette fois aux membres de ces institutions, à travers leur capacité à s'acquitter de leurs missions, révèlent des résultats proches. On peut donc conclure à une identification relative des personnels et de l'institution qu'ils servent. Ainsi, les militaires arrivent en seconde position avec 82% de Français qui se prononcent en ce sens, derrière les pompiers qui surplombent toutes les catégories avec un taux de confiance de 99%.

Tableau : la confiance dans les agents de l'Etat

Question : je vais vous citer un certain nombre de catégories d'agents de l'Etat. Pour chacun d'eux, vous me direz si vous leur faites tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout confiance pour mener à bien les missions qui leur sont confiées

	Sous-total confiance (%)	Sous total pas confiance (%)
Les pompiers	99	1
Les militaires	82	17
Les enseignants	80	19
Les policiers	74	25
Les fonctionnaires en général	66	31
Les magistrats	60	38

Source : Baromètre « L'image des armées », Ipsos / DICOd, septembre 2003

Pour autant, ces résultats ne nous permettent pas d'accéder aux raisons qui justifient cette opinion positive. L'examen du « profil » des militaires pour les Français devrait nous aider à éclairer cet aspect.

II.2.2. Les valeurs des militaires d'après les Français

Le baromètre « L'image des armées » aborde ce thème à partir d'une question sur les qualificatifs qui, aux yeux des Français, s'appliquent aux militaires, en distinguant officiers et sous-officiers. On peut regretter que le choix des qualificatifs n'appelle pas des réponses spontanées mais soit imposé. Toutefois,

les propositions retenues¹ permettent de tester la permanence et l'importance de certaines idées communes sur les traits distinctifs prêtés aux militaires². Elles se répartissent en qualités morales, valeurs, qualités humaines et comportements sociaux.

- *L'image des officiers*

La hiérarchie des caractéristiques attribuées aux officiers n'a presque pas changé depuis 1991. On distingue trois groupes de qualificatifs, selon le degré d'adhésion recueilli.

Ainsi, les propositions qui s'appliquent le moins aux officiers sont l'ouverture au dialogue et leur capacité à s'adapter. Ils sont donc vus comme repliés sur l'univers militaire, même si cette opinion tend à décroître, et porteurs d'une conception dépassée de l'autorité (opinion qui a progressé depuis 1991 avec 50% d'adhésion, pour atteindre 65% en 2003). En revanche, ils sont assez largement considérés comme des « hommes d'action », des « hommes de caractère », et « animés par un idéal », avec des taux d'adhésion variant de 70 à 80 % sur la décennie. Enfin, ils se distinguent surtout pour les Français par leur « sens de l'honneur » (en tête depuis 1998), leur « loyauté envers l'Etat et la République » (thème qui concerne directement le patriotisme) et leur professionnalisme.

Cependant, les résultats de la proposition selon laquelle on « peut compter sur eux pour défendre le pays » sont marqués par une forte instabilité : avec 79% en 1991, l'adhésion n'est plus que de 63% en 1998, pour atteindre 88% en 2001 et retomber à 82% en 2003. La dimension militaire du patriotisme à travers l'évaluation de la capacité à s'acquitter de la défense du pays n'est donc pas assise dans les esprits alors même qu'elle demeure la mission prioritaire des armées. Toutefois, le contexte est sans doute prégnant dans l'orientation des réponses puisque qu'on constate des progressions importantes lors des crises internationales (guerre du Golfe en 1991 et attentats du 11 septembre 2001), la question de la défense du territoire se posant avec plus d'acuité. Dans le même sens, la propension des officiers à « sacrifier leur vie si besoin est » ne recueille pas une adhésion unanime. Ainsi, en 1990, cette proposition était approuvée

¹ Elles sont au nombre de treize: loyaux envers l'Etat et la république ; bons professionnels ; hommes de caractère ; animés du sens de l'honneur ; sur qui on peut compter pour défendre le pays, hommes d'action ; animés par un idéal ; qui se mêlent peu aux civils, capables de s'adapter aux évolutions de la vie moderne ; prêts à sacrifier leur vie si besoin est ; ont une conception dépassée de l'autorité ; hommes de culture, de réflexion ; ouverts au dialogue.

² Voir SOURBIER-PINTER Line, *Les militaires*, Paris, Editions Le Cavalier bleu, 2003, « idées reçues », qui analyse la validité des préjugés les plus répandus sur les militaires, et notamment le chapitre intitulé « Les militaires et la société », pp. 81-112.

par seulement 52% des Français, progressant très irrégulièrement jusqu'à 86% en 2002 pour chuter à 65% en 2003.

- *L'image des sous-officiers*

Les critères d'appréciation proposés pour les sous-officiers sont identiques et « d'une manière plus accentuée que pour les officiers, toutes les courbes ont chuté entre 1996 et 1999 pour remonter très nettement depuis », d'où l'hypothèse que la professionnalisation a d'abord brouillé l'image de sous-officiers pour ensuite la rehausser considérablement »¹.

Pour les Français, ils se rapprochent des officiers par leur sens de la loyauté et le professionnalisme. En revanche, ils s'en distinguent en étant majoritairement considérés comme « des hommes d'action » et surtout par la confiance qu'on leur accorde pour la défense du pays, plus affirmée pour les caractériser (même si les taux d'adhésion sont relativement proches). De manière plus générale, on remarque qu'il y a dix ans, les sous-officiers bénéficiaient d'une appréciation moins favorable que les officiers pour l'ensemble des qualités morales et professionnelles retenues et que cet écart n'existe plus. En 2003, 75% des Français leur reconnaissent par exemple « un idéal qui les anime », contre seulement 30% en 1991.

La confiance accordée aux militaires peut donc être attribuée à leur professionnalisme et à leur loyauté envers l'Etat et la République. Celle-ci n'est-elle d'ailleurs pas l'un des fondements de leur professionnalisme si l'on admet qu'on est un « bon professionnel » que si l'on a bien compris le sens de son engagement, le service de la nation, et les contraintes qu'il implique, comme la subordination et le devoir de réserve ?

En outre, les valeurs qui les caractérisent le plus aux yeux des français, sont essentiellement morales : animés par un idéal et le sens de l'honneur, ils se démarquent des valeurs les plus consensuelles sans pour autant s'inscrire en porte-à-faux, car des passerelles nous semblent possibles avec les notions d'investissement personnel et de réalisation de soi qui sont aujourd'hui largement partagées. En revanche, ils apparaissent relativement isolés du reste de la société au regard des résultats concernant leur ouverture et leur rapport à l'autorité, alors que la tolérance, le dialogue et la permissivité sont particulièrement mis en avant dans la société civile. Cependant, nous ne pensons pas qu'il soit opportun de conclure à un clivage entre la nation et son armée. En effet, il est pertinent de rappeler ici la spécificité de l'opinion française dans sa tendance à des exigences accrues en matière d'ordre et de

¹ *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages, op. cit.*, p. 60.

respect des règles collectives. Ainsi, on peut faire l'hypothèse que reconnaître ces valeurs aux militaires, certes différentes, ne vise pas à les stigmatiser, mais va de pair avec les attentes formulées à l'égard de l'institution militaire. Enfin, les appréciations concernant la propension à risquer sa vie et la capacité à défendre le pays sont problématiques dans la mesure où leur instabilité témoigne de la distension du lien entre la patrie et l'armée, et peut-être de la dilution de la dimension militaire du patriotisme pour les Français ou, au moins, d'une recomposition qui serait liée au temps de paix.

II.3. Le poids de l'antimilitarisme en France aujourd'hui

Pour finir ce rapide panorama de l'attitude par rapport aux armées comme indicateur possible d'une « patriotisme militaire », il apparaît un point de passage obligé : l'antimilitarisme et son importance contemporaine. De fait, cette attitude a toujours été présente en France sans, comme en témoigne l'attitude des instituteurs durant la Grande guerre, être contradictoire avec un patriotisme associé au pacifisme¹.

De manière très générale, on peut définir l'antimilitarisme² par le rejet du militarisme entendu comme le système de croyances qui fait du recours à la force militaire la solution privilégiée pour résoudre des conflits. Il consiste donc à refuser la militarisation, soutenue par l'importance des budgets militaires, de l'armement et l'utilisation de la manne militaire. De fait, il est plus aisé de caractériser l'antimilitarisme par l'attitude opposée, car il a pris des formes différentes selon les époques. En effet, à la suite de la Première guerre mondiale l'antimilitarisme s'est formalisé en France, tandis que, jusqu'alors, la guerre était considérée comme un état presque normal dans la mesure où elle était le plus souvent au centre de la relation entre les Etats : « on parlait « d'art de la guerre », au mieux la guerre était une perspective proche et quasi-quotidienne, on s'y préparait largement »³. Mais après 1918, un pacifisme très fort émerge, relayé par un courant antimilitariste dans le mouvement socialiste qui entend saper le moral de l'armée et répondre à toute tentative de mobilisation par une grève générale insurrectionnelle⁴. Les affres de la Seconde guerre mondiale,

¹ BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La France, La nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995, pp. 213-230 et 264-283.

² LECOMTE Jean-Philippe, « L'antimilitarisme. Proposition de définition », *Les Champs de Mars*, n°9, 1^{er} semestre 201, pp. 111-133.

³ BACHELET Jean-René (Général), « La défense de la France à l'aube du XXI^{ème} siècle », Université d'Automne de Chambéry, Académie de Grenoble, 24, 25, 26 octobre 2002.

⁴ Sur les convictions militantes qui soutiennent le courant antimilitariste socialiste français du début du 20^{ème} siècle, voir ANGENOT Marc, *Antimilitarisme : idéologie et utopie*, Laval, Les Presses de l'Université, 2003.

mais aussi le processus de décolonisation et le putsch des généraux en Algérie contribuent à dégrader l'image de l'armée. Dans le même temps, la Guerre Froide tend à éloigner les perspectives guerrières. L'antimilitarisme se recompose alors autour des questions du désarmement et de la suppression du service militaire¹. Cependant, avec l'éclatement de l'affrontement Est-Ouest, de nouveaux conflits apparaissent et réinterrogent la question de la guerre et de l'armée, avec l'emploi de la force dans un cadre multinational et à finalité pacificatrice. Il semblerait qu'on soit passé d'une période où la guerre et ses moyens semblaient légitimes au nom de la défense de la patrie (territoire, indépendance, etc.), à une période où le recours aux solutions militaires est redevenu probable à condition d'être circonscrit par un cadre éthique strict.

Notre hypothèse est que si les Français associent patriotisme et armée, au sens où cette dernière sert la défense de la patrie par les armes et est porteuse d'identifications, le sentiment patriotique pourrait pâtir de la vitalité des opinions antimilitaristes.

Ainsi, il paraît pertinent d'introduire les données sur l'antimilitarisme afin d'observer la force de cette sensibilité en France et les variables discriminantes pour cette opinion. Plus loin, nous établirons leur concordance avec celles primant pour le patriotisme pour approfondir les hypothèses sur lien entre attachement patriotique et institution militaire ainsi que l'influence éventuelle des opinions antimilitaristes sur le patriotisme. En outre, nous présentons les données sur l'antimilitarisme ici en raison de son lien aux questions militaires. Toutefois, il faut tenir compte de l'hypothèse selon laquelle l'antimilitarisme pourrait être une valeur qui n'a pas forcément son fondement dans l'opposition à l'armée nationale, mais de manière beaucoup plus générale, dans une opposition à l'esprit et/ou à l'institution militaires et aux actions de coercition militaires en général (en ce sens, elle ne serait pas éloignée du pacifisme). En effet, les résultats sur les sentiments à l'égard de l'armée peuvent être rappelés ici : 10% des Français affichant une mauvaise opinion sur les armées, se déclarent néanmoins fiers de leur armée, elle inspire un sentiment de sécurité à 14% d'entre eux et 20% éprouvent de la sympathie à son égard.

Dans un premier temps nous nous intéresserons donc à l'évolution de l'antimilitarisme en France depuis 20 ans, pour nous consacrer ensuite à l'examen approfondi des caractéristiques qui semblent déterminantes dans la formation de cette opinion.

¹ On pense par exemple au Mouvement des Objecteurs de Conscience (MCO) qui milite intensivement dans les années 80 ainsi qu'aux diverses actions d'insoumission, de désertion ou encore de lutte pour l'instauration de comités des soldats dans les casernes, menées par le courant libertaire.

Tableau : Evolution des opinions antimilitaristes entre 1982 et 2003

Question: Vous-même, diriez-vous que vous êtes ...

	1982	1991	1993	1997	2003
Tout à fait antimilitariste	8	7	4	8	6
Assez antimilitariste	7	12	10	15	13
Un peu antimilitariste	19	21	22	25	25
S/t	34	40	36	48	44
Pas du tout antimilitariste	62	56	61	47	54

Sources : Baromètre « Les Français et la Défense Nationale », BVA/DICoD, juin 2003 ; *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages*, DICoD, novembre 2002 ; Résultats des baromètres 1991 : « Les Français et la défense Nationale » et « l'image des armées », SIRPA.

Ce tableau retrace l'évolution des opinions antimilitaristes depuis 1982. On constate clairement qu'elles n'ont pas disparu et demeurent même relativement stables. Nous avons choisi de retenir les deux années (1993 et 1997) où les inflexions les plus importantes dans des sens opposés sont repérables afin de mettre en évidence l'amplitude potentielle de ce mouvement.

En premier lieu, entre 1982 et 2003, les Français qui s'affirment « tout à fait antimilitaristes » représentent respectivement 8 et 6% de la population. Mais si l'on ajoute ceux qui se qualifient « d'un peu antimilitaristes » et « d'assez antimilitaristes », la proportion de ceux dont la sensibilité est plutôt antimilitariste varie de 34 à 44%, ce qui constitue une minorité significative. A l'inverse, entre 62 et 54% de personnes interrogées se déclarent « pas du tout antimilitaristes ». L'opinion antimilitariste connaît toutefois des variations durant cette période. Jusqu'en 1996, ceux qui se disent « pas du tout antimilitaristes » sont largement majoritaires, avec des taux de 56 à 62 %, tandis que l'antimilitarisme militant tend à diminuer. Entre 1982 et 1996, les différents types d'antimilitarisme représentent moins de 40% des Français et on observe un écart à peu près stable de 20 points entre les deux courants. Mais 1997 marque une rupture: la proportion de ceux qui se disent « pas du tout antimilitaristes » diminue (47%) pour atteindre un niveau équivalent à celui des antimilitaristes, tous degrés confondus (48%). Toutefois, dès 1998 ceux qui ne sont « pas du tout antimilitaristes » retrouvent une majorité relative, mais l'écart entre les deux attitudes est au mieux de 10 points à partir de 1997. Enfin, l'année 2003 est représentative des chiffres moyens sur les deux décennies. On peut donc conclure, qu'en France, « si l'antimilitarisme n'est ni majoritaire, ni

militant, il n'est pas négligeable »¹. Il s'agit alors se demander qui sont les Français qui se déclarent antimilitaristes pour tenter d'en saisir les motifs.

Nous présentons dans le tableau ci-après les résultats de ceux qui se déclarent « tout à fait antimilitaristes », significatifs d'un antimilitarisme militant mais avons néanmoins choisi d'exposer, entre parenthèses, les résultats agrégés de ceux qui se déclarent « tout à fait » et « assez » antimilitaristes, car ils permettent d'observer les mouvements d'une sensibilité antimilitariste présente dans des catégories plus diversifiées de la population française. En outre, deux années qui affichent des résultats globaux très proches sont confrontées : 1991 et 2003, avec respectivement 6,5% et 7% d'opinions tout à fait antimilitaristes et 19 % d'opinions antimilitaristes afin de mettre en perspective l'évolution des profils qui y sont associés.

Tableau : L'antimilitarisme selon le sexe, l'âge, la profession, le niveau d'études, la proximité partisane et l'opinion sur les armées en 1991 et 2003

	1991	2003
Sexe (%)		
Hommes	7 (19)	6.1 (15.5)
Femmes	7(20)	6.8 (22.5)
Age (%)		
S/t 15-24 ans	8 (26)*	4.4 (17.6)
25-34 ans	7 (21)	6.7 (18.5)
35-49 ans	9 (23)	7.3 (21.2)
50-64 ans	5 (14)	7.3 (19.8)
65 ans et plus	4 (11)	5.8 (17.2)
PCS de l'interviewé (%)		
Agriculteurs	6 (14)	0.0 (17.3)
Arti comm. Chef d'entreprise	7 (22)	7.3 (13.5)
Cadre supérieur	14 (37)	10.4 (29.4)
Prof. Intermédiaire	8 (31)	4.2 (22.0)
Employé	7 (17)	9.3 (22.8)
Ouvrier	8 (15)	10.3 (18.3)
Retraité, inactif	5 (16)	4.4 (16.8)

¹ *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages, op. cit.*, p. 69.

LE PATRIOTISME EN FRANCE AUJOURD'HUI

Niveau d'études (%)		
Pas de diplôme	2 (3)	5.8 (13.4)
BEPC, BEP, CAP	7 (20)	7.3 (17.5)
Enseignement sup	7 (31)	7.3 (26.0)
Bac	12 (26)	6.4 (22.0)
Certificat d'études / CEP	5 (14)	3.1 (16.3)
Proximité partisane (%)		
LO/LCR/PC	nc	25.0 (35.7)
S/t sympath Gauche parl. (PS, Verts)	nc	9.0 (27.3)
S/t sympath Droite parl (UMP, UDF)	nc	2.7 (9.4)
FN/MNR	nc	3.7 (14)
Opinion d'ensemble sur les armées (%)		
S/t bonne	2 (10)	3.9 (14.5)
S/t mauvaise	27 (58)	22.1 (47.7)
Opinion antimilitariste (%)		
	7 (12)	6.4 (19.1)

(1) nc : non communiqué

Sources : Baromètres « Les Français et la Défense Nationale », BVA / DICOd, septembre 2003 ; « Les Français et la Défense Nationale », SOFRES SIRPA, juin 1991.

On observe, en premier lieu, une évolution concernant l'âge: ainsi les 15-24 ans sont moins nombreux à se déclarer antimilitaristes en 2003 (la proportion est passée de 26% à 17,6% des individus de cette classe d'âge à se déclarer antimilitaristes, les plus militants diminuant de moitié). Ce constat rejoint les données sur l'augmentation des opinions favorables aux institutions assurant l'ordre et la sécurité durant la dernière décennie notamment chez les jeunes générations. A l'inverse, les plus de 50 ans sont plus nombreux à se dire antimilitaristes. On peut faire l'hypothèse que cette dernière tendance s'explique en partie par un effet de génération et l'appartenance de ces derniers à la génération du Baby Boom, marquée par le mouvement de 1968, son rejet des formes d'autorité et son militantisme pacifiste.

En second lieu, l'attitude antimilitariste s'est atténuée dans les catégories socioprofessionnelles qui se déclaraient les plus antimilitaristes en

1991 : elle est soit plus modérée (il n'y a plus d'agriculteurs qui se déclarent « tout à fait antimilitaristes » en 2003, alors qu'ils étaient 6% en 1991, mais le nombre de ceux qui se disent « assez antimilitaristes » augmente légèrement) ; soit en diminution relative (chez les cadres supérieurs) ou importante (chez les professions intermédiaires). En revanche, la sensibilité antimilitariste progresse chez les employés et les ouvriers, rejoignant souvent et dépassant parfois les résultats des catégories précédentes.

La lecture des résultats selon le niveau d'études montre des évolutions concordantes, avec un fléchissement des attitudes antimilitaristes chez les Français ayant un niveau supérieur au baccalauréat et une forte augmentation chez les non diplômés (de 2 à 5,8% se déclarent tout à fait antimilitaristes, et de 3 à 13,4% antimilitaristes).

La proximité partisane offre des résultats très divergents : ainsi les sympathisants de gauche et d'extrême gauche se distinguent par leur attitude antimilitariste, avec 63% d'entre eux qui l'affichent, tandis que les résultats cumulés de la droite et de l'extrême droite atteignent 23,4%. L'antimilitarisme militant est quant à lui localisé à l'extrême gauche (25% se déclarent « tout à fait antimilitaristes »).

Enfin, en 2003, l'antimilitarisme s'affirme un peu moins dans une mauvaise image de l'armée qu'en 1991. Ainsi, on observe que l'opinion sur les armées tend à s'améliorer un peu chez les antimilitaristes avec 3,9% des individus ayant une bonne opinion de l'armée à se dire « tout à fait antimilitaristes » contre 2% en 1991. Parallèlement, ils ne sont plus que 47,7% à avoir une mauvaise opinion à se déclarer antimilitaristes en 2003, contre 58% en 1991.

L'antimilitarisme coexiste avec une image positive des armées et la forte légitimité de leurs missions. On peut avancer l'hypothèse selon laquelle « les réponses « un peu, assez et tout à fait antimilitariste » amalgament des hostilités ou des refus très divers vis-à-vis du fait militaire et peut-être également vis-à-vis de la guerre. Ce rejet peut correspondre, par exemple à une opposition à la prépondérance excessive du fait militaire et du fait guerrier au sein de l'Etat et de la société (il s'agit là de l'antimilitarisme au sens strict), à une opposition aux armées en tant qu'institution, au refus de certaines valeurs associées aux armées (autorité, collectivité, devoir, etc.), et peut-être même au rejet du bellicisme et de la guerre »¹. Ainsi l'antimilitarisme déclaré est un indicateur des relations entre l'institution militaire et la société car « il regroupe

¹ *Idem.*

vraisemblablement l'ensemble des oppositions possibles aux armées, aux emplois de la force armée et à la guerre »¹.

De manière générale, l'attitude antimilitariste semble rassembler des Français aux caractéristiques relativement analogues à celles qui se sont affirmées dans l'examen des valeurs consensuelles que sont « le sens de la justice » et « les droits de l'homme ». On peut interpréter ces résultats à la lumière des changements stratégiques évoqués plus haut. En effet, l'antimilitarisme s'est également enraciné dans la philosophie de la Charte des Nations Unies. La guerre comme solution d'un conflit est considérée comme illégale car les parties opposées doivent recourir à la négociation, à la médiation et à l'arbitrage pour régler leurs différends. Seul le Conseil de Sécurité est à même de décider de mesures militaires si ces principes ne sont pas respectés. En outre, les pays sont autorisés à se défendre en cas d'agression, sans intervention du Conseil de sécurité². Ainsi, on retrouve l'idée du rejet du recours privilégié à des solutions militaires et la valorisation des vertus de la négociation dans un cadre démocratique, qui ne sont pas contradictoires avec une bonne opinion sur les armées, notamment lorsqu'elles sont employées pour défendre des valeurs humanistes. Cette tendance n'aurait pas d'incidence négative sur le sentiment patriotique si ces valeurs sont identifiées à une conception extensive de la patrie comme communauté de valeurs qui fonde l'appartenance par exemple.

Cependant, on assiste à une sorte de nivellement dans les critères influençant les opinions antimilitaristes : elles ne sont plus le fait d'une partie circonscrite de la population dans laquelle elles connaissent une régression sensible (jeune, diplômée, appartenant aux classes supérieures ou moyennes) mais s'étendent à toutes les catégories sociales et professionnelles, tout en demeurant significatives de la première. Cette évolution du profil des tenants d'une opinion antimilitariste peut être comprise soit comme un partage plus étendu de la conception développée ci-dessus, mais aussi comme la cristallisation d'une incompréhension sur la part budgétaire accordée aux armées lorsque des préoccupations sociales semblent plus légitimes et que le temps de paix apparaît sinon irréversible, du moins durable. Ainsi, les catégories

¹ *Idem.*

² C'est le propose de l'article 51 : « Aucune disposition de la présente Charte ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations Unies est l'objet d'une agression armée ». Ces dispositions impliquent donc le droit pour chaque nation de se doter de plusieurs moyens, militaires éventuellement, qui lui permettront de se défendre en cas d'invasion, une fois que les négociations ont échoué. Mais il exclut le droit pour chaque Etat de mener une course effrénée à l'armement, de multiplier les ventes d'armes et surtout de recourir à la violence armée avant de tenter d'autres alternatives. Cette conception antimilitariste est par exemple celle défendue par le mouvement féministe « Les Pénélopes ».

socioprofessionnelles les plus fragilisées par le contexte socioéconomiques seraient plus enclines à afficher une opinion antimilitariste. Le lien qui pourrait alors être établi à la patrie, serait qu'en l'absence de menace avérée, il est nécessaire de pondérer l'effort de défense.

Au final, cette première approche, à caractère quantitatif, du patriotisme, nous conduit à un constat mitigé sur sa vitalité au regard des hypothèses que nous pouvons formuler sur ses formes actuelles. La portée de nos conclusions est à relativiser puisque le plus souvent les résultats sur lesquels elles s'appuient sont connexes à notre thème d'étude sans l'aborder directement.

D'une part, le sentiment national demeure prégnant en France, mais le sentiment européen lui est de plus en plus souvent adjoint. Cette tendance pourrait donc aboutir à une extension de la définition de la patrie vers un horizon plus lointain : l'Europe, le monde, et à une conception axiologique plutôt que territoriale (une appartenance fondée sur une communauté de valeurs plutôt que sur le partage d'un sol ou d'une nationalité). De même, le sentiment national peut être envisagé comme une disposition favorable à un sentiment européen, mais son exclusivité confère-t-elle au patriotisme une dimension de repli ? Ceux qui se définissent comme exclusivement Français sont-ils aussi ceux qui se déclarent patriotes ? Quelles formes d'engagement pour la patrie distinguent les tenants d'un patriotisme ouvert des tenants d'un patriotisme défensif ? Il s'agira de caractériser ce que recouvre l'appartenance à une patrie : est-ce un héritage ou un choix au regard de l'évolution des valeurs portée par une individualisation croissante. Est-ce une appartenance reçue, réfléchie, choisie, est-elle l'objet d'une appropriation individuelle ou d'une ré-appropriation ? Réflexion à laquelle nous invite François de Singly lorsqu'il encourage à toujours laisser une possibilité de désengagement envers la filiation et l'héritage au sens large¹.

D'autre part, on a vu que les institutions publiques bénéficient d'une image plutôt positive en France. On peut se demander si cette confiance (dont sont exclues les institutions politiques) a trait à leur lien à la patrie. Quel est le regard des Français sur elles : servent-elles la patrie, servent-elles l'organisation de la vie collective, servent-elles la population, et surtout qu'est-ce que servir la patrie aujourd'hui ? Cette thématique rejoint celle de l'engagement dans la mesure où on peut se demander si le service de la patrie est institutionnel, collectif, individuel, civique ou civil, s'il s'agit d'une participation volontaire ou de la conformation aux normes prescrites. L'engagement dans des mouvements contestataires et la participation associative qui semblent s'affirmer aux dépens

¹ SINGLY, *op. cit.*, p. 70 et suivantes. Il s'exprime d'ailleurs en faveur du choix personnel de la nationalité.

du vote, nous incline à penser que l'implication patriotique pourrait se transformer, notamment dans un contexte où la menace est limitée sinon inexistante. Cependant, le constat d'une recherche de l'accomplissement personnel et de la mobilisation autour d'enjeux particuliers font aussi douter de la capacité des Français à se rassembler pour la défense de ce qui apparaît comme uniquement public, et à plus forte raison la patrie¹. Reste qu'il faut aussi se demander s'il existe d'autres occasions de rassemblement pour des sociétés démocratiques « débellicisées » : le sport par exemple, dont Paul Yonnet a souligné la fonction de représentation², ou les commémorations, pouvant entretenir le mythe d'un âge d'or, figure récurrente en France³. On notera cependant qu'ils se déclarent prêts à se battre au risque de leur vie pour défendre le territoire national ou des valeurs. Il sera donc intéressant d'approfondir les motifs qui aujourd'hui sont susceptibles de motiver cet engagement absolu alors que les valeurs individualistes s'affirment⁴.

La question du sacrifice de sa vie comme expression du patriotisme nous amène à interroger le rôle d'une armée pour une patrie aujourd'hui et le sens de l'engagement de ses membres. Dans un contexte stratégique de plus en plus complexe, au regard des opérations qui, souvent multinationales, se déroulent à l'étranger et avec généralement une finalité pacificatrice, la dimension militaire du patriotisme a-t-elle encore un sens ? En outre, avec la professionnalisation des armées en France, le militaire est-il encore celui qui sert la France et ses couleurs, est-il un professionnel qui exerce un métier, ou les deux ? Les Français affichent une confiance accrue dans l'armée et les autres institutions de l'ordre et de la sécurité, mais elle semble en partie motivée par les besoins internes auxquelles elles sont censées répondre, quand la confiance peut venir aussi de la professionnalisation au sens strict du terme, comme gage d'efficacité, de rationalité, dans le cadre de la valorisation générale des professionnels.

Enfin, les tendances de l'évolution des valeurs en France et en Europe ne semblent pas favoriser l'intensité du sentiment patriotique comme sentiment collectif. A l'heure où s'affirment individualisation et les valeurs post matérialistes, la patrie peut-elle encore être signifiante, structurer des attitudes,

¹ D'autant plus que tentatives d'appropriation de ses symboles et de son usage par les partis d'extrême droite, que le souvenir de la France de Vichy et de sa devise « travail, famille, patrie », ou sa connotation guerrière à travers le souvenir de ceux qui sont « morts pour la patrie », ne favorisent pas sa valorisation.

² YONNET Paul, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, 2004, pp. 125-161.

³ GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1990 (1986).

⁴ Comme l'écrit Raymond Boudon : « On ne veut pas [...] que la vie dans l'espace public soit plus importante que la vie dans l'espace privé. On perçoit, sous-jacente à ces résultats, une affirmation des valeurs individualistes » ; BOUDON, *op. cit.*, p. 29.

alors que seule une minorité de personnes reconnaît le patriotisme comme valeur personnelle la plus importante ? Néanmoins, l'absence de consensus à ce niveau n'exclut pas que le patriotisme soit l'objet d'un « bricolage », d'une appropriation, qui l'éloigne de ses définitions traditionnelles et lui permettrait de persister sous d'autres formes. Il faut aussi se demander comment est vécu le rapport à l'autre : qui est reconnu comme membre de la patrie ? Quel type de rapport le sujet entretient-il avec lui ? Car la patrie demeure une collectivité de type plus communautaire que sociétaire, pour reprendre des termes classiques, la question étant peut-être de savoir s'il ne s'est pas opéré un passage de l'un à l'autre avec un potentiel évocateur moindre.

Nous tenterons de répondre à ces questions dans l'étude qualitative. Il s'agira de saisir les représentations de la patrie en termes d'appartenance mais aussi d'identification à des signes et des symboles ; de mettre en perspective la capacité et les formes d'engagement attachées aujourd'hui à la patrie pour enfin se pencher sur les définitions contemporaines du patriotisme et la portée qu'on lui attribue. Plus loin, nous chercherons à modéliser ces données et à déterminer si elles relèvent d'une conception traditionnelle (territoriale, militaire), extensive (citoyenne, républicaine) voire abstraite ou « intellectualisée » (culturelle ou juridique, comme le suggère par exemple Jürgen Habermas dans sa théorisation du patriotisme constitutionnel).

DEUXIEME PARTIE

PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DU PATRIOTISME EN FRANCE AUJOURD'HUI

Les entretiens conduits pour cette recherche ont pour objectif de cerner les perceptions des personnes interrogées quant à la patrie, la façon dont ils se la représentent et dont ils envisagent le patriotisme. En somme, notre objectif, à travers la grille d'entretien que nous avons établie, était de mettre en évidence leur « rapport » à leur patrie, s'ils en identifiaient une, sur fond d'interrogations récurrentes, largement évoquées précédemment, sur l'individualisation, sur une forme de déclin de certaines valeurs plus communautaires, le développement de tribus, de dimension plus réduite que la patrie qui, selon l'analyse de Michel Maffesoli, se constituent dans une perspective plus émotionnelle que rationnelle¹ ou, au contraire, l'affirmation de l'humanité comme référent ultime de l'action, du rapport aux autres et de l'appartenance².

Peut-être n'est-il pas inutile ici de rappeler la définition que nous avons adoptée du patriotisme comme « sentiment d'appartenance et d'engagement envers une collectivité, qui peut aller jusqu'au sacrifice suprême. [Il] comporte une dimension de compétition internationale et d'engagement militaire [...], mais il fait aussi référence à la vie sociale et politique à l'intérieur des frontières »³. A partir de là, il s'agissait pour nous de questionner la patrie comme référence identitaire, sa force, ses dimensions, ce qui implique de s'interroger sur sa dimension symbolique, au sens large, mais aussi comme moteur d'engagement, tout en se demandant ce qui peut nourrir le patriotisme ou, au contraire, non pas lui nuire mais atténuer son intensité. Tels étaient les trois axes fixés à notre recherche :

- qu'est-ce que la « patrie » aujourd'hui ? En quoi est-elle un support d'identification ou, au contraire, de rejet ?
- qu'est-ce qu'on y associe, en positif ou en négatif, et, ce faisant, quel type d'engagement suscite-t-elle ? Là serait le patriotisme.
- enfin, qu'est-ce qui est susceptible d'influer sur lui, de le stimuler, voire de le revitaliser ou, au contraire, de l'affaiblir ?

¹ MAFFESOLI, *Le rythme de la vie*, Paris, La Table ronde, 2004.

² Voir MANENT Pierre, *Cours familial de philosophie politique*, Paris, Gallimard, 2004 (2001).

³ VENNESSON Pascal, « De l'esprit de défense au sentiment patriotique », in BOENE Bernard et DANDEKER Christopher (dir.), *Les armées en Europe*, Paris, La Découverte, 1998, p. 292.

Insistons ici sur la dimension contemporaine des résultats obtenus : il s'agit bien de savoir qu'est-ce que le patriotisme en France aujourd'hui, sans, ce qui a pu être problématique, préjuger à l'avance des orientations prises par les réponses, malgré certaines « pré-notions » à ce niveau. Une telle enquête appelait de la part du chercheur un effort particulier, qui sans être propre à ce domaine, y prend sans doute une acuité particulière : plus que jamais il est lui-même inscrit dans son objet de recherche ce qui le place dans une position particulière par rapport aux personnes interrogées qui ne comprennent pas nécessairement la distance qu'il vise à établir à travers les questions qu'il pose¹.

Cette partie sera consacrée à la présentation des données issues de l'exploitation des entretiens. La durée de l'étude a constitué ici un impératif particulièrement contraignant : la richesse du matériau recueilli pourrait être plus longuement exploitée. Pour répondre à cette attente nous ferons une large place aux citations des entretiens, meilleur moyen d'en apprécier la richesse et la complexité dans la mesure où elles illustrent les univers de discours mobilisés pour caractériser les dimensions du patriotisme. Par ailleurs, l'objectif de mener une comparaison entre civils et militaires présentait un intérêt et une difficulté supplémentaires. Nous avons essayé de mettre en avant les points principaux à partir de plusieurs axes de lecture qui nous ont paru pertinents aussi pour « l'objet » patriotisme : un axe abstrait-concret, un axe vertical-horizontal et un axe ouverture-repli².

Principes méthodologiques et présentation de l'échantillon

Complémentaire de l'analyse statistique du patriotisme, la conduite d'entretiens semi-directifs qui permettent « d'amener la personne interrogée à s'exprimer avec un grand degré de liberté sur les thèmes suggérés [...] afin de laisser le champ ouvert à d'autres réponses que celles que le chercheur aurait pu explicitement prévoir dans son travail de construction »³ a été choisie pour aller plus avant dans la compréhension du patriotisme contemporain. Nous avons ainsi pu mettre en exergue les représentations de la patrie et du patriotisme des personnes interrogées, ainsi que leurs attitudes, à travers les axes qui apparaissent dans la grille d'entretien⁴. Précisons néanmoins que celle-ci constitue un fil conducteur pour le chercheur, un cadre souple qui évolue selon

¹ BLANCHET Alain, *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 1991.

² A l'image des analyses de Jean Leca dans « Individualisme et citoyenneté », in BIRNBAUM Pierre et LECA Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, pp. 159-185.

³ QUIVY Raymond et Van CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988, p. 184.

⁴ Voir annexe II : « Grille d'entretien et conditions de réalisation ».

la propension des personnes à s'exprimer et les univers de sens qu'ils font intervenir dans leurs réponses.

Comme nous l'avons exposé précédemment, l'objet de la recherche comporte une dimension comparative entre civils et militaires. Afin de mettre en évidence d'éventuels rapprochements, spécificités ou oppositions, l'échantillon a donc été constitué à parts à peu près égales de civils (35) et de militaires (31). Il est donc composé de 66 personnes, chiffre qui, au vu des variables conçues comme centrales ici, permet de conférer une certaine portée aux résultats obtenus, sans toutefois prétendre à une quelconque généralisation en l'absence de recherche de sa représentativité. Au regard de l'analyse statistique, il a paru pertinent d'établir notre échantillon sur la base de trois critères principaux : l'âge, le sexe et la catégorie socioprofessionnelle¹. Ainsi, nous avons discerné deux lignes principales selon lesquelles orienter la constitution de l'échantillon.

L'âge et le sexe sont, comme le montrent les données analysées dans les chapitres précédents², parmi les variables les plus discriminantes en ce qui concerne la référence au patriotisme : il est cité comme valeur personnelle par les hommes avec une fréquence plus que double à celle des femmes. On observe également une nette augmentation de cette fréquence lors du passage de la classe d'âge des « 25-34 ans » à la classe d'âge des « 35-49 ans ». L'échantillon compte donc autant d'hommes que de femmes et la classe d'âge cible est les 30-40 ans, classe d'âge charnière eu égard au changement évoqué³.

En outre, procéder à une comparaison entre civils et militaires suppose de s'intéresser aux opinions d'individus occupant une position socioprofessionnelle équivalente. L'autre principe de constitution de

¹ Il n'était pas possible de multiplier les variables à tester, à moins d'augmenter considérablement le nombre d'entretiens, ce qui n'était pas envisageable au vu des délais impartis ou de se résoudre à des résultats plus que parcellaires du fait d'un nombre très restreint d'entretiens pour chaque segment retenu. C'est, sans doute, une limite importante de cette recherche mais, en même temps, une garantie sur sa portée et son originalité. En outre, les variables retenues sont loin d'être négligeables et d'autres populations, par exemple les « jeunes », font plus régulièrement l'objet d'études portant en partie sur le sujet qui nous préoccupe.

² Baromètre « L'image des armées », Ipsos-DICoD, 2003. Insistons bien sur le fait que d'autres variables interviennent comme la région d'habitation, le niveau d'études ou la situation familiale comme nous l'avons constaté dans l'analyse des données d'enquêtes d'opinions par sondage.

³ On remarquera ici que certaines personnes de notre échantillon sont un peu plus âgées ou un peu plus jeunes, notamment chez les militaires, ce qui s'explique par le recrutement et les échéances de l'avancement (âge et ancienneté sont pris en compte) dans les armées. Toutefois, cela n'introduit pas de biais dans la mesure où les enquêtes sur les valeurs montrent c'est le fait d'être actif professionnellement, « stabilisé » familialement, et pour le dire rapidement « installé » dans la vie qui influence le rapport aux valeurs et leur pérennisation chez les individus.

l'échantillon a donc été **l'homologie socioprofessionnelle**. Nous nous sommes appuyé sur la nomenclature 2003 de l'INSEE, afin de disposer de « populations-miroir ». De plus, pour ne pas rencontrer de biais, nous avons fait le choix de la diversité plutôt que de délimiter un secteur d'activité ou une catégorie particulière, et ce d'autant plus que la réalité des fonctions militaires est plurielle (l'attachement à la patrie se définit-il alors uniquement par l'appartenance militaire ?). En conséquence, nous avons défini les segments socioprofessionnels au sein desquels les personnes seraient prioritairement recherchées. Les officiers appartiennent à la catégorie « Cadres et professions intellectuelles supérieures » qui rassemble les professions libérales et assimilés, les cadres de la fonction publique, les professions intellectuelles et artistiques et les cadres d'entreprise. Les sous-officiers supérieurs dépendent de la catégorie des « professions intermédiaires », qui regroupe les professions intermédiaires de l'enseignement de la santé, de la fonction publique et assimilés, les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, les techniciens, les contremaîtres et agents de maîtrise. Les sous-officiers subalternes et les militaires du rang appartiennent à la même catégorie des « employés »¹, qui est composée des employés de la fonction publique, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce, personnels des services directs aux particuliers. Néanmoins, nous n'avons pas exclu les autres catégories de l'échantillon, mais elles sont minoritaires. Les comparaisons peuvent alors être établies par rapport au niveau d'étude atteint.

Enfin, nous avons demandé aux personnes interrogées² de bien vouloir s'exprimer sur leur niveau d'étude, leurs convictions religieuses, leur orientation politique, la profession de leurs parents, la nationalité de leurs parents et grands-parents, autant de variables susceptibles d'avoir un impact sur les réponses et pour l'interprétation des données, sans toutefois qu'elles soient des critères retenus pour la constitution de l'échantillon. De plus, la variable géographique a partiellement été prise en compte avec la réalisation d'entretiens en région parisienne, en Franche-Comté et en région PACA, régions qui se distinguent par une référence plus affirmée au patriotisme.

Au final, l'échantillon des personnes interrogées se compose de 42,40 des femmes et de 57,6% d'hommes. Si les femmes sont légèrement sur-représentées parmi les civils (elles représentent 57,1% de l'échantillon civil),

¹ Pour établir une distinction entre ces deux catégories de personnels militaires, les personnes interrogées ont été choisies selon leur niveau d'instruction : jusqu'au niveau bac pour correspondre à la catégorie des « hommes du rang », et baccalauréat et plus (notamment bac+2) pour les sous-officiers subalternes.

² La présentation de personnes interrogées est précisée dans l'annexe III : « Présentation de l'échantillon ».

elles ne représentent que 25,8% de l'échantillon militaire en raison du taux de féminisation dans les armées et de la difficulté à trouver des femmes dans certaines catégories.

Concernant la catégorie socioprofessionnelle, l'échantillon civil compte 31,4% de cadres (dont un peu plus de la moitié dans la fonction publique), 31,3% de professions intermédiaires (dont un tiers dans la fonction publique), 20% d'employés (dont un quart dans la fonction publique), 8,5% d'artisans, 5,7% d'inactifs (femmes au foyer) et un agriculteur (soit 2,85%). De ce point de vue, l'échantillon militaire est composé de 42% de cadres, de 19,3% de profession intermédiaire et de 38,7% d'employés. Des différences nettes apparaissent pour ce qui tient aux convictions religieuses. Sur le plan des convictions religieuses, 43,9% des personnes interrogées ont déclaré ne pas en avoir, 31,8% en avoir mais sans pratiquer et 24,3% en avoir et pratiquer, plus ou moins régulièrement (la religion catholique étant la plus représentée). Enfin, s'agissant de la proximité partisane 25,8% de l'échantillon ont déclaré se situer à gauche ou plutôt à gauche, quand 40,9% se situaient à droite ou plutôt à droite et 10,6% au centre. 22,7% n'ont déclaré aucune « orientation politique ». Notons enfin que nous avons tenu à rencontrer des personnels de toutes les armées. L'échantillon militaire est caractérisé par une forte représentation de l'armée de terre (38,7%) et de l'armée de l'air (35,5%) et, à l'inverse, une moindre présence de la Marine nationale (16,1%), de la Gendarmerie nationale (6,45%) et du Commissariat (3,22%)¹.

¹ Cette disparité dans les répartitions est due aux lieux de réalisation des entretiens (le Collège Interarmées de Défense et une base aérienne) et est lié au fait qu'ils nécessitaient l'accord, voire le volontariat, des personnes interrogées. Voir l'annexe II où sont présentées les conditions de réalisation des entretiens.

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

CHAPITRE III

LA PATRIE, SES SIGNES, SES SYMBOLES

On l'a dit, parmi les questions qui nous préoccupent, il y a celle de savoir ce qu'est la patrie pour les personnes interrogées. Question apparemment surprenante, mais néanmoins nécessaire au vu des débats évoqués en commençant ce travail qui justement considèrent que le sens de la patrie est désormais problématique. Plus largement, il s'agissait de cerner le sentiment d'appartenance des personnes interrogées par rapport à « leur patrie ». Nous cherchions à savoir ce qu'ils entendaient sous ce terme, la nature de leur appartenance et sa capacité d'évolution et de changement. Par ailleurs, l'étude théorique et historique du patriotisme a montré que celui-ci impliquait une intense dimension affective, émotionnelle même, soit une situation que l'on peut définir avec Philippe Braud comme « tout état affectif qui s'écarte de ce degré zéro qu'est l'indifférence absolue envers un objet »¹ : or, l'analyse du premier thème, comme d'ailleurs les réactions que nous avons pu rencontrer au cours de cette recherche (jusqu'aux refus de nous répondre manifestés par certains), montre qu'un tel sujet n'est pas un sujet neutre, qu'il reste « chaud ». Dans ce cadre, nous avons souhaité creuser cette caractéristique, préciser les modalités d'identification à la patrie, mais aussi préciser les éléments de définition de cette dernière en nous interrogeant sur les signes et symboles de la patrie pour les personnes interrogées.

I. LA PATRIE COMME CADRE D'APPARTENANCE

L'analyse de la patrie comme cadre d'appartenance renvoie bien sûr aux interrogations contemporaines à ce sujet qui nous ont permis de préciser nos catégories d'analyse. Ainsi, rappelle François de Singly, un des traits caractéristiques de l'époque à ce niveau est la relativisation du « modèle républicain d'appartenance », selon lequel l'individu est défini par un lien dominant, le lien national². Ainsi, une fois posée la question de savoir quelle était la patrie, si elle était un cadre plutôt restreint ou plus large, de la famille, à l'Europe, voire au monde, en passant par la patrie « nation », il nous a paru nécessaire de nous demander si cette appartenance était choisie ou héritée, sachant qu'une telle position est difficilement conciliable avec la logique

¹ BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 8.

² SINGLY François de, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien social*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 51.

individualisante selon laquelle « l'individu doit avoir les moyens de s'approprier son origine et doit avoir aussi la possibilité de refuser son origine »¹, le cadre sous-tendant une telle situation étant, bien entendu le contrat ; à quel contenu était rapporté ce lien : physique (sol, paysage, ...), culturel, axiologique ou « généalogique », pour passer du niveau le plus concret au niveau le plus abstrait ou la patrie est une réalité intemporelle transcendant les individus alors placés dans une situation de réception-transmission (d'un passé, d'une histoire, ...). Pour autant, cette liberté de choisir doit avoir des racines pour faire sens, d'où l'intérêt de savoir ce qu'apporte la patrie : une identité, un ancrage, des repères ou un refuge soit savoir qui je suis, savoir où je vais, savoir d'où je viens et savoir où je peux aller, aspects pouvant bien sûr se combiner entre eux.

I.1. Quel cadre d'appartenance ?

Il est rapidement apparu que, par rapport aux autres cadres d'appartenance possibles et valorisés aujourd'hui, l'appartenance « patrie » ne paraît pas vraiment, a priori, disposer de ce que François de Singly appelle la possibilité de la désaffiliation comme moyen « d'affirmation de soi » qui, précise-t-il, « ne conduit ni à un désengagement permanent, ni à l'absence de tout attachement »². Ainsi, à la question de savoir quelle était la patrie de l'interrogé, la stupeur a souvent été grande, accompagnée plus d'une fois de rires, plus ou moins gênés : « *Oh, c'est une drôle de question ! Ma patrie c'est la France !* » (officier 13) ou « *Ben mon pays. La France donc. Ben ... oui* » (civile 20). Aussi, faut-il souligner la permanence de l'association patrie-pays-nation, dont certains de nos interlocuteurs ont reconnu qu'ils les confondaient (plus ou moins volontairement) ou qu'ils avaient du mal à les différencier.

Pourquoi cette association ? La patrie reste liée au lieu de naissance : « *Quelle est votre patrie ? La France ! Pourquoi ? C'est là où je suis née. C'est quoi une patrie ? L'endroit où on est né* » (civile 14) ou encore « *C'est la France, parce que j'y suis né, que mes parents y sont nés* » (civil 29). Dans ce cas, l'association patrie-lieu de naissance peut être renforcée par la référence à une présence ancienne sur ce sol, à des « origines françaises » depuis plusieurs générations : « *Je suis né en France, de parents français, ma famille est française déjà depuis quelques siècles et je considère que j'appartiens à cette patrie* » (officier 4). Difficile dans ce cas de choisir, on verra pourtant qu'il ne s'agit pas là simplement d'héritage ou du moins que ceux qui font de leur lieu de naissance leur patrie peuvent aussi admettre la possibilité d'un choix à ce niveau.

¹ *Ibid.*, p. 58.

² *Ibid.*, p. 71.

A cette première raison de voir le pays comme la patrie, s'ajoute une autre, la patrie comme lieu de vie, de résidence : « Quelle est votre patrie ? ... *la France. Parce que c'est l'endroit où je suis né et où j'ai vécu.* Comment définir une patrie ? *Pas forcément ... uniquement l'endroit où on est né et ... je dirais que c'est l'endroit où on a vécu finalement* » (civil 31) ou « *Ma patrie c'est la France. Parce que j'y suis né, j'y vis, j'y ai ma famille et mes traditions* » (officier 8). Pointe ici une troisième source à l'association patrie-pays, une dimension éducative qui, non contradictoire avec le lieu de naissance, en constitue une sorte de complément ; la patrie est vue comme un lieu de socialisation : « *C'est la France. Pourquoi ? Parce j'y ai été élevée. Parce qu'au niveau social, c'est ce qu'on m'a inculqué, les règles, la société, j'ai été imprégnée de l'univers français, donc c'est ma patrie* » (civile 10). Dans ces deux cas, le contenu de l'appartenance se précise un peu : elle est moins conçue comme naturelle puisque moins liée à la naissance et ce même si les personnes interrogées n'expriment pas nécessairement l'idée d'avoir choisi ce lieu de « résidence ».

La réponse à cette question a été problématique pour ceux qui justement, sans être anti-patriotes, estiment ne pas avoir de patrie car ayant soit une double nationalité, soit une double origine, mais cela ne faisait qu'*a contrario* confirmer l'association évoquée à l'instant, ainsi, une personne ayant la double nationalité franco-italienne, nous répondait : « *Je n'ai pas de patrie. Je ne me sens pas rattachée à une patrie particulière [...] ça a toujours été comme ça, mais ça s'explique : je suis née à l'étranger, j'ai vécu ma petite enfance à l'étranger, précisément en Italie, en Sicile, après je suis venue en France, en Normandie, ça changeait !* » (civile 15). Ont manifesté aussi des hésitations à ce niveau ceux qui, peu nombreux, n'entendent pas se situer par rapport à cette question ou, plus exactement, se font une conception plus abstraite de la patrie, plus liée à des valeurs : « *Je crois que je suis plus attaché à des idées, à des valeurs qu'à la patrie en elle-même. La patrie ce que ça dit pour moi, c'est plus une histoire de valeurs, d'idées que le terme patrie en général [...] Oui je peux pas nier c'est quand même la France. Mais c'est plus attaché à des idées, une forme de pensée, de réflexions ...* » (civil 23)

Pourtant, si la quasi totalité des personnes interrogées évoquent la France comme leur patrie et comme leur pays d'origine, il est nécessaire d'aller voir plus en détail : ainsi, le cadre peut parfois s'élargir ou, au contraire, se rétrécir. De fait, il n'est pas rare que l'Europe soit perçue comme la patrie des personnes interrogées : patrie actuelle rarement, mais patrie future, potentielle ou souhaitée selon les cas, assez fréquemment. Notons cependant qu'elle n'a jamais été citée en premier et qu'elle reste associée à la France : « *Alors ma patrie, bien sûr c'est ... ce sera une réponse personnelle : je crois que je suis très attaché à la France, donc ma patrie c'est la France ... mais je m'inclus aussi dans un cadre plus large, dans l'Europe, donc ma patrie c'est l'Europe aussi, il y a une ouverture, enfin, je dis cela parce que je voyage beaucoup. Je dirais pas que j'ai un instinct patriotique mais c'est vrai que j'aime la*

France ... j'aurais plus un instinct européen» (civil 32). La référence à l'Europe renvoie à une dimension plus abstraite de la notion de patrie dont témoigne cette réponse à la question si l'Europe pourrait être la patrie : « *Oui, je pense que ça va être notre nouvelle patrie et je trouve que c'est pas mal. C'est bien, c'est moins « chacun pour soi »... c'est un peu comme les mousquetaires ; « un pour tous, tous pour un », c'est comme une devise patriotique*» (civil 21). Écoutons aussi ce militaire faire sien l'idée d'une patrie européenne : « *Je pense très honnêtement que ça puisse être, qu'une nation européenne peut se construire, une patrie européenne, oui aussi, la patrie des Européens avec l'addition de chaque terre et de chaque patrie, de chaque pays, pour moi une patrie européenne, ça me parle, une nation européenne ça me parle. Vraiment, ça me parle, non seulement c'est possible, mais je me sens européen, je me sens appartenir à une nation européenne, au-delà justement de ma nationalité française, à des valeurs européennes*» (officier 3). Mais il est vrai que l'échéance paraît souvent lointaine tout en faisant l'objet d'une appréciation positive : « *Pourriez-vous dire "je suis Européen" plus que Français ? J'en sais rien, moi, non je suis né Français, mes arrière-petits-enfants ils seront certainement européens et ça me choque pas*» (SO sup 6).

Toujours dans la même optique d'élargir le cadre de la patrie, certains ont fait mention du « monde » comme d'une patrie possible, mais là il semble que la patrie soit un cadre non plus d'appartenance, mais de référence : « *Je serais tenté de répondre que c'est évidemment le pays dans lequel je suis né, qui m'accueille sur son sol et qui m'a donné une nationalité. Mais en même temps, j'ai envie de dire que je suis citoyen du monde, et à ce titre, ma patrie, c'est le reste du monde*» (civil 28). Cette référence au monde continue de cohabiter avec un lien à la France : « *Apparemment la France, c'est ma patrie parce que j'y suis née, mais moi je me sens plus, peu importe où je suis, c'est plus, je fais partie de la terre, citoyenne du monde je me sens plus, mais de culture française, c'est même pas une histoire de patrie*» (civile 3).

A côté de cet élargissement du cadre de la patrie, certains interviewés paraissent, au contraire, avoir une conception restreinte de ce cadre et assimiler leur patrie à leur famille. Cette attitude a pu être mise en évidence grâce à la question concernant les autres membres de la patrie : ainsi, plusieurs personnes, on répondu que c'était leur famille et, parfois, leurs relations. Ainsi, cette femme nous dit « *Bonne question ! Mes parents, ma famille .. c'est tout*» (civile 19) ou encore « *A la base c'est ma famille, mon entourage, oui, tous les gens qui m'entourent et après, c'est un petit groupe ... dans un ensemble ... c'est pas facile ! Oui, ma patrie, c'est ma famille*» (civile 13). Il est frappant de constater que cette conception étroite de la patrie est essentiellement féminine et civile dans les entretiens que nous avons réalisés. Il est difficile de savoir si cela résulte d'une sorte de volonté d'enfermement ou d'une quête protectrice en restreignant l'horizon d'appartenance. Il est clair en tout cas que cette option renforce la dimension

« originelle » de la patrie, tout en en faisant un objet familier, plus familier qu'il peut paraître l'être au départ.

Ainsi, pour finir sur cette première dimension de l'appartenance à la patrie, il apparaît que la France reste le cadre de référence des personnes interrogées, l'appartenance à la patrie reste une appartenance nationale, ce qui confirme les données statistiques évoquées précédemment. Mais, au vu du nombre conséquent des réponses positives (mais réponses en deuxième position il faut le rappeler) à la question de savoir si l'Europe pourrait être leur patrie, c'est une appartenance dont la forme se modifie, y compris, nous allons le voir, dans ce sur quoi elle s'appuie, dans son « contenu » : à partir de là, on sort partiellement des « sentiers battus » de la définition presque étymologique de la patrie, comme « terre des pères » pour en préciser le sens pour les acteurs.

1.2. Le contenu de l'appartenance : définitions de la patrie

Nous l'avons dit, le lien à la patrie, examiné ici à travers la définition donnée de cette dernière par les personnes interrogées, renvoie à un contenu plus ou moins abstrait ou concret qui va d'une référence à des caractéristiques physiques (le sol, les paysages, ...), culturelles (langue, histoire), axiologiques (les valeurs qui existeraient en France) ou « généalogique » (soit l'idée d'une patrie transcendant les individus la composant, qui ne seraient en quelque sorte que des dépositaires)¹. S'intéresser au « contenu » doit permettre de mieux cerner le sens du cadre d'appartenance évoqué par les personnes interrogées au sens où la dimension « originelle », largement prédominante, peut venir s'enrichir d'une référence au sol ou au contraire d'une référence à des valeurs qui peut confirmer l'idée d'ancrage ou favoriser une sorte d'ouverture vers un espace plus large quand ces valeurs ne sont plus ou pas considérées comme propres à la France, mais partagées par d'autres pays voire même être exprimées à un niveau plus large. Nous commencerons par le plus concret, pour finir par le plus abstrait, sachant qu'il n'est pas rare que ces différentes dimensions de la définition de la patrie coexistent dans les réponses obtenues.

Quelques personnes ont ainsi défini la patrie à partir de caractéristiques physiques, concrètes donc. Première possibilité, la plus fréquente, la référence au sol : « *Il n'y a pas de notion de race pour moi, mais une notion de sol. On est sur un sol et peu importe d'où on vient, c'est le sol qui compte. Pour moi, c'est une notion*

¹ Parmi ces quatre dimensions, seule la dernière, que nous avons qualifiée de « généalogique » est directement issue de l'analyse des entretiens : en effet, les trois premières nous sont apparues relativement logiques mais leur application laissait subsister un reste non négligeable, on le verra par la suite, dont nous avons pu voir qu'il était par ailleurs assez homogène sur ce point.

territoriale» (civil 25). Pourtant cette même référence concrète peut prendre des significations différentes. Ainsi, toujours dans le même entretien, définir la patrie comme un sol renvoie directement au droit de la nationalité en France, au *jus soli*: à la question « Qui fait partie de votre patrie ? », la réponse a été : « *Tous les gens qui vivent sur le sol français et qui font bon usage de ce sol français. Je pense que ce n'est que ça: les gens qui respectent ce que je respecte et qui respectent l'endroit où ils vivent* (civil 25). Ainsi, le caractère concret de l'appartenance n'apparaît pas contradictoire avec l'idée d'une ouverture, fût-elle, c'est clairement exprimé ici avec la référence au « *bon usage du sol* », conditionnée. A l'inverse, dans cette autre réponse, le sol vient confirmer l'enracinement, la succession des générations, sans pour autant, apparemment, que soient développées dans la suite de l'entretien des thématiques que l'on pourrait qualifier de barrésiennes autour de « la terre et les morts »¹ : « *La France parce que j'y suis née. J'ai toute ma famille, tous mes ancêtres, donc français de souche, très vieille souche, même si on sait que du côté de ma grand-mère, c'est un nom de souche espagnol, forcément ça remonte à tellement loin ... Mais c'est vrai que c'est plus une connotation de sol que quelque chose de plus abstrait, c'est vraiment le sol.* » (civile 2).

A côté de cette référence au sol, on trouve peu de références à d'autres aspects qui, comme le paysage, avaient fait l'objet d'un apprentissage particulier sous la III^e République², perpétué par la présence des cartes dans les classes. Par contre, les personnes interrogées ont pu y faire référence en évoquant l'image de leur patrie à l'étranger ou alors ses symboles.

Mais finalement, la dimension concrète de l'appartenance à la patrie n'est pas très fréquente, signe que la dominante « patrie-pays » est sans doute plus complexe que l'on pourrait le penser, qu'elle a plusieurs facettes. Déjà, on a pu constater que le concret se combine avec de l'abstrait, comme l'explique cet officier : « *Vouloir déterritorialiser la patrie, à mon avis, c'est une erreur qu'on fait de plus de plus au nom de valeurs prétendument universalistes, non je pense que c'est les deux, c'est la façon dont les deux se conjuguent. Les deux ? Quelque chose de spirituel et quelque chose de physique. Spirituel ? Des valeurs* » (officier 6). En même temps, cette citation montre à travers l'opposition établie entre les deux registres, qu'il était pertinent de les dissocier, contre la vision « historique » du patriotisme ancrant un universel sur le sol français³.

¹ BARRES Maurice, *Scènes et doctrine du nationalisme*, Paris, Félix Juven, 1902.

² Que l'on songe par exemple au rôle joué par un ouvrage comme *Le tour de France de deux enfants*: livre d'apprentissage de la lecture, il visait aussi à « enseigner » le territoire, les paysages français et susciter l'attachement à leur égard.

³ Cf. *supra* chapitre préliminaire.

Un deuxième ensemble d'éléments de définition de la patrie tourne autour de la culture : là, les personnes interrogées font référence à la langue, à l'histoire, au patrimoine, mais aussi aux manières de vivre. Écoutons ce militaire nous expliquer que la patrie « *ça serait un peu comme sa région d'appartenance, on y est plus attaché parce que c'est ses racines, sa culture, c'est ... c'est un tout qui fait ce qu'on est aussi, forcément c'est une partie de soi aussi* » (SO sub 1). Pourtant, il est important de noter que cette conception culturelle de la patrie reste assez minoritaire et ne s'exprime pas toujours au moment de donner la définition de la patrie. Ainsi, c'est plus quand on demande aux individus « ce qu'apporte une patrie » qu'ils font référence à cette dimension culturelle de leur appartenance : ainsi, ce militaire explique : « *Pour moi je pense que ... c'est une référence, déjà culturelle, une base quoi, ça représente un langage, déjà un langage, un mode de vie, et puis une culture, une histoire, qui remonte assez loin dans le temps, c'est une base et puis ... Pour moi, c'est ça, c'est le ciment ... de base, le langage, la culture, le mode de vie* » (officier 12) ou, pour cette femme, la patrie apporte « *tout ce qui touche, je sais pas, la culture, tout le passé, l'histoire, l'historique, ce genre de chose, la langue. Je suis née avec cette langue et ça fait peut être une autre manière de penser que comme j'ai déjà pratiqué une autre langue à ce niveau – là* » (civile 3). Avec ce lien établi entre la culture et la patrie pointe aussi l'idée d'une transmission. Reste que la faiblesse du nombre des références directes à cette dimension pourrait montrer la prégnance de la conception dite « française » de la nation, quand celle-ci se superpose à la patrie, à caractère universaliste et volontariste, par opposition à la conception « culturelle » de la nation, « à l'allemande »¹.

Beaucoup plus fréquente est la référence aux valeurs comme éléments de définition de la patrie, observation qui confirmerait l'observation précédente sur la conception française de la nation. Pour cette femme, la patrie « *c'est des racines, des valeurs, d'appartenir à un groupement aussi. De se reconnaître dans un pays, dans des valeurs qui nous sont propres, qui nous correspondent... des fois, mais des fois non. De quelles valeurs tu te sens le plus proche, et lesquelles correspondent moins ? Les valeurs c'est l'égalité, la fraternité, ce genre de choses, même si c'est un peu ces clichés. Je pense qu'on a quand même la chance d'être dans un pays de liberté: le droit au vote, le droit à l'expression, c'est très important* » (civile 1). Avec l'affirmation des valeurs comme définissant la patrie, on retrouve la question du rôle de la France : la patrie est alors associée non seulement à des valeurs, mais aussi à « *la représentation en fait de ces valeurs dans le monde, c'est important, l'image qu'on peut donner, bien sûr l'image qui va avec les actes [...]. C'est une question de pas mal de représentation et de fierté d'appartenir à* »

¹ Pour une illustration de cette opposition, voir BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne* (trad.), Paris, Belin, 1997 (1992). Il reste qu'une telle opposition pose un certain nombre de questions d'un point de vue théorique, notamment quant à la pertinence d'une distinction forte entre le politique et le culturel, sachant que celui-là peut mobiliser celui-ci pour servir sa cause.

cette représentation » (civil 24). On voit cependant la difficulté qu'il peut y avoir à dissocier, parfois, les valeurs de la culture : ce militaire explique que sa patrie c'est « *la France, parce que j'y suis né, j'y ai vécu, je pense que je partage avec beaucoup des valeurs communes... voilà, je suis né ici, je me sens assez proche de ceux avec qui je vis, au niveau de la religion, des valeurs, de la laïcité, tout ça...* » (SO sub 3). Dans ce cas, la patrie est conçue comme un point de repère : pour cet autre, « *c'est l'endroit [...] où vous vous sentez chez vous à tous les niveaux parce que non seulement vous avez votre maison, vous y êtes né mais aussi parce que vous retrouvez des repères qui correspondent à vos valeurs à vous* » (officier 9).

Pour autant, jusque-là, on ne sait pas trop quelles valeurs définissent la patrie « France », d'ailleurs elles ne lui sont pas nécessairement propres : « *L'attachement au pays, je le perçois plus par rapport aux valeurs - les valeurs judéo-chrétiennes, les valeurs européennes, c'est lié aux origines, à l'aspect culturel, au mode de vie. Je le vois par différence avec d'autres pays qui ont d'autres coutumes, comme les pays d'Afrique* » (civile 9). On peut juste dire que l'importance accordée aux valeurs apparaîtra à nouveau au moment d'évoquer les symboles de la patrie, notamment à travers la récurrence des références aux droits de l'homme, à la devise « Liberté, égalité, fraternité », les personnes interrogées estimant parfois que leur réponse est conformiste. A ce stade donc, la référence aux valeurs apparaît prise dans une tension entre d'une part leurs contours assez flous, au point qu'elles sont parfois évoquées avec des éléments plus culturels, qui, alors, apparaissent comme des facteurs distinctifs lui conférant alors une dimension plus concrète, et leur caractère universaliste.

Dernier élément de définition de la patrie, pour nous le plus abstrait en ce qu'il fait de la patrie une entité transcendante, éternelle : la définition de la patrie à partir de la continuité historique, l'accent étant mis sur l'idée de transmission. Cette définition a été particulièrement exprimée par les militaires et notamment les officiers. L'un d'entre eux nous a ainsi expliqué : « *Ma patrie c'est la France. Pourquoi, parce que c'est la terre de mes pères : j'y suis né et ils sont nés, une définition géographique. Uniquement géographique ? Non, la terre de mes pères en termes de continuité ... entre eux et moi, entre un passé, un présent et un futur sur des données de peuplement ancien, sur une histoire ancienne commune ...* » (officier 3) ou encore, pour cet autre, « *La patrie, pour moi, c'est une communauté de valeurs, entre citoyens français, c'est assez proche de la nation : je fais pas beaucoup de différences entre la nation et la patrie, donc ce serait le sentiment d'un passé commun et le désir d'un avenir partagé* » (officier 7). On trouve là une dimension assez caractéristique de l'attitude des militaires à l'égard de leur patrie où celle-ci est une réalité indépendante de ceux qui la constituent, réalité à laquelle il s'agit de se conformer pour agir et qui dépasse les contingences historiques, en somme « une certaine idée de la France », et l'on pense bien sûr ici au général de

Gaule¹. Du côté des civils, cette dimension est absente directement. On la trouve pourtant, mais de façon exceptionnelle, à un stade, disons, implicite comme dans cet entretien où notre interlocuteur définit la patrie comme « *la terre de mes origines, au niveau familial et ... avec toute la symbolique que ça engendre, le territoire de mes ancêtres* » et un peu plus loin explique que « *plus on avance dans le temps, plus on a un retour affectueux pour la région de l'enfance ... à la limite, je le vois plus depuis que j'ai des enfants, il y a une passion ... ça t'attire automatiquement ... vers les souvenirs* » (civil 30).

Au vu des différentes définitions de la patrie données par les personnes interrogées, l'idée d'une appartenance dont les caractéristiques se seraient modifiées par rapport à ce qu'elles pouvaient être (ou étaient censées être) se confirme dans la mesure où elle paraît moins concrète, moins attachée au sol, mais centrée d'avantage sur des valeurs, valeurs qui ne sont pas nécessairement propres à la France. Pourtant, l'idée d'enracinement reste prégnante comme on peut le voir quand on interroge les individus sur la façon dont ils conçoivent leur rapport à leur patrie.

1.3. Le rapport à la patrie

Cette question est proche de la précédente, elle vient en quelque sorte compléter la définition de la patrie. On va mieux cerner ici les caractéristiques de leur identification à travers ce qu'ils attendent de leur patrie : une identité, un ancrage, des repères ou un refuge, mais toujours un cadre de référence.

Pour certains, la patrie apporte une identité. Ainsi ce militaire, d'abord un peu circonspect, reconnaît que la patrie lui permet de savoir qui il est : « *Qu'est-ce qu'apporte la patrie ? Je dirais pas grand-chose si quelque part ... quelque part une identité, je pense qu'on appartient à quelqu'un, à quelque chose, c'est déjà ...* » (MDR 1) ou encore, dans une version assez minimale : « *Une appartenance à quelque chose quand même ... oui, je pense* » (civile 18) . Cette formulation montre que la patrie est pourvoyeuse d'identité, un cadre d'appartenance : pour cet autre, la patrie « *c'est comme un nom de famille... c'est une appartenance, une appartenance à* » (civil 25). C'est quelque chose qui, en rattachant à un groupe, à une culture, à des valeurs, définit l'individu sans qu'il soit possible à travers les entretiens de connaître l'importance de ce critère dans la définition de l'identité globale de

¹ Cf. GAULLE Charles de, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1969 (1938). Pour une analyse de cette posture et de son implication en termes de politique internationale notamment, voir VAISSE Maurice, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998.

l'individu, identité constituée aujourd'hui de multiples liens¹. Reste que ce lien peut servir à se distinguer, à se différencier des membres d'autres patries qui, par exemple, ne seraient pas fondées sur les mêmes valeurs ainsi que nous l'expliquait ce militaire, la patrie apporte « *une reconnaissance vis-à-vis du reste du monde, en fait d'exister sous une bannière, derrière un idéal, derrière ... des textes, derrière beaucoup de choses* » (officier 11). Là, l'identification dépend du regard d'autrui, mais l'attitude par rapport à la patrie reste la même : elle est un principe d'identification, celle-ci ayant une dimension de clôture (mais la référence à l'identité n'est pas systématiquement associée à celle au sol) et d'assignation.

C'est d'ailleurs à ce titre que cette conception de la patrie comme « identité » ou cadre d'appartenance qui permet de savoir « qui l'on est », vient très vite se concilier avec un deuxième aspect, la patrie comme pourvoyeuse de racines. Ce militaire nous expliquait que la patrie « *ça donne des références, hein déjà ... savoir qu'on appartient à une société, éventuellement à un groupe. Qu'on le veuille ou non, on s'y raccroche, même aujourd'hui avec l'ouverture de l'Europe, on se dit avant tout Français et après européen, donc c'est une référence*. Comment est-ce que vous définiriez une patrie ? ... *une patrie c'est une identité, bon, c'est un grand pays mais ça peut être un petit pays, on a une histoire, nos parents, nos grands-parents se sont battus pour obtenir ce que l'on a aujourd'hui, de quoi on peut être également fier* » (SO sup 3).

Effectivement, pour beaucoup (c'est l'attitude la plus fréquente), la patrie est une racine, un moyen de savoir d'où l'on vient, ce qui confirme l'idée d'enracinement, l'association patrie-pays : « *Qu'est-ce qu'apporte la patrie ? Des racines peut-être ... je sais pas trop quoi répondre à cette question-là, mais oui pour moi c'est des racines* » (civile 11) ou alors, dans une réponse un peu plus élaborée à la même question : « *Bien que j'aie dit au départ que j'étais attaché à l'idée d'ouverture, je crois qu'on a tous besoin d'un socle affirmé, c'est un peu comme l'espace familial, c'est-à-dire que c'est le lieu où ... on aura peut-être un certain nombre de certitudes sur lesquelles on pourra se retrouver ... dans la période à laquelle nous vivons, l'Europe a pris une très grande importance, pourtant, renoncer à la France, à son identité, ce serait mauvais, moi je suis Landais d'origine, c'est quelque chose qui me tient à cœur ... mais ça me rassure un peu d'avoir un socle patriotique, c'est au fond assez rassurant mais ça renvoie à des valeurs* » (civil 32). Ce souci d'un ancrage, de savoir d'où l'on vient participe des modalités contemporaines du lien social et de l'appartenance où la recherche des origines prend une importance inédite : là, explique François de Singly, « *l'individu ou le groupe recherche une justification, ou des justifications, à ses actes, à sa vie* »². Au vu des entretiens conduits, cette quête semble très répandue.

¹ Voir par exemple KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004.

² SINGLY, *op. cit.*, p. 65.

L'idée d'une quête de sens nous conduit à aborder le troisième aspect du rapport à la patrie où celle-ci fournit des repères. Là, la perspective est plus dynamique dans la mesure où l'individu considère son appartenance en lien à l'action : la patrie lui dit « où il va », elle l'aide à s'orienter. Dans ce cadre d'ailleurs, l'idée d'une confirmation semble se renforcer, encore que, il faut le dire à nouveau, les réponses montrent qu'il est difficile de concevoir le lien national comme étant « cassable » à volonté, ce qui serait le cas pour la plupart des autres liens constitutifs de l'identité de l'individu, caractéristique dont François de Singly minore, nous semble-t-il, l'importance, par exemple du fait des tensions qu'un tel lien peut faire naître avec les autres, justement du fait de cette différence d'essence¹.

Ainsi, les personnes interrogées parlent de la patrie comme de quelque chose qui permet de grandir, un tuteur, même s'il n'est pas le seul : « Qu'est-ce que ça apporte d'avoir une patrie ? *A moi personnellement ? Je vois mal comment on peut grandir sans tuteur, je crois que pour évoluer dans la vie, pour grandir, on a besoin d'un certain nombre de choses et la patrie en fait partie. [...]* Je me réfère beaucoup à l'histoire, quand je parle de traditions judéo-chrétiennes par exemple ou d'histoire... depuis les Gaulois [...]. De ce point de vue là, je pense que chacun en est plus ou moins imprégné parce que je pense que les parents transmettent plus ou moins mais... à partir du moment où on grandit en tout cas, c'est inévitable, tu peux pas y couper. Voilà moi maintenant moi ça m'apporte un fondement oui bien sûr. Mais c'est pas l'unique, ça fait partie des piliers. » (civile 4). Pour cet officier, la patrie constitue « un but, un attachement à des ... oui un but, une intégration au sein d'une nation, savoir comment j'ai envie de mener ma vie, d'éduquer ma famille, d'éduquer mes enfants, savoir ... oui, à quoi on sert et servir au sens non pas spirituel, qui est un autre domaine, mais au sens vie courante » (officier 5). Dans tous les cas, nous dit-on, « c'est comme un pilier, un pilier dans sa vie, c'est surtout des repères, savoir d'où on vient, pourquoi on est là, ça permet d'avancer en fait » (MDR 7). Ainsi, la patrie, en offrant des repères, un « point fixe », donne du sens à la vie et à l'action, jusqu'à, pour les militaires, constituer une motivation pour l'engagement : « Ça m'a un petit peu forcée à m'engager dans la Marine française » (MDR 6) ; « J'ai déjà choisi, pas besoin d'en changer. Vous avez vraiment fait ce choix-là ? Ben, si j'avais pas fait ce choix-là, je serais pas militaire déjà, c'est quelque part intimement lié » (SO sup 4).

Ainsi, il y a à la fois des règles et des références, des racines qui conditionnent l'action future, celle-ci devant être d'une certaine façon conforme à la patrie, à ce qu'elle représente : « Références culturelles, références historiques ... références familiales et personnelles, c'est, il me semble que c'est .. que ce doit être très difficile

¹ *Ibid.*, pp. 50-52.

d'évoluer ou de s'inscrire dans l'histoire sans être attaché à une patrie, c'est vraiment ce qui m'anime aujourd'hui. On peut en dire davantage ? Oui ! J'ai une amie qui était ... qui est américaine et elle disait toujours qu'au fond c'était facile pour nous, Français, parce qu'on s'inscrit dans une histoire alors que, aux Etats-Unis, l'histoire est très récente et ... à l'époque où j'étais étudiante, je faisais beaucoup d'archéologie et elle avait quelque agressivité à mon égard parce qu'il y avait pas ce côté ... aux Etats-Unis, l'archéologie ... ou à part la recherche de l'or» (officier 13). Ainsi, différentes attitudes peuvent cohabiter dans la mesure où l'idée d'une transmission, d'une inscription dans l'histoire prend ici tout son sens, en même temps qu'elle distingue par rapport à ceux qui n'ont pas la même histoire.

Avant d'aborder la dernière attitude, on peut noter que certaines personnes articulent les trois dimensions précédentes dans une même synthèse, l'apport de la patrie apparaît alors particulièrement global : *« Je crois que c'est tout bêtement la base de la personnalité. On a des choses auxquelles on croit, des choses, des valeurs auxquelles on s'attache, des buts qu'on défend dans toute notre vie... On est attaché à certaines valeurs, il y a des choses qui nous tiennent à cœur, c'est souvent une partie, c'est de toute façon ce qui nous fait vivre, de défendre certains points de vue, certaines idées, tout ce qui fait notre personnalité de toute façon »* (civil 23) ou *« Ça m'apporte une identité, savoir qui je suis, ça me permet de me déterminer, ça m'évite d'être quelqu'un sans identité et sans ... si vous voulez, la patrie ça me raccroche à quelque chose, ça m'évite d'errer au milieu d'un monde ... sans définition »* (officier 2).

Enfin, certaines personnes, peu nombreuses par rapport à l'échantillon dans son ensemble, ont développé l'idée de la patrie comme d'un refuge, d'un lieu où l'on sait pouvoir aller, le plus souvent en cas de difficulté : *« Qu'est-ce qu'apporte une patrie ? Un sentiment de sécurité peut-être en premier, savoir qu'on appartient à un même groupe, qu'on n'est pas totalement isolé »* (SO sup 4) ou *« une sécurité, je pense que c'est sécurisant de savoir qu'on a une patrie, qu'on a une racine. Pour moi c'est plus une valeur »* (civile 12). On parlera aussi d'un « cocon » (SO sub 5) ce qui tend à confirmer l'idée de la patrie comme cadre familial. Pour autant cette attitude ne va pas automatiquement avec l'association patrie-cadre restreint et patrie-éléments physiques : c'est ce que montre la référence de certains au « mal du pays », ressenti lors de voyages (souvent, précisément au moment où ils rentraient en France). Dans ce cas, la patrie offre *« un lieu... un lieu dans lequel on se retrouve, savoir à quelle zone on appartient, à quelles valeurs on peut adhérer par rapport au pays dans lequel on est, quel système on subit ou on vit – moi j'estime qu'on est dans un pays dans lequel on a un système bien établi qui nous permet de bien vivre. Ayant voyagé pas mal, je suis toujours content de rentrer en France. C'est cette notion d'appartenir, pas par obligation, mais d'y être né et de le ressentir comme un lieu d'attache, comme pour les marins, et comme une source de valeurs »* (civil 29). La patrie apparaît alors comme un univers familial, *« un pays d'accueil où tu te sens accueilli plus qu'ailleurs en fait, tu*

rentres, moi ça m'est arrivé d'aller à l'étranger; tu rentres, t'as l'impression de rentrer chez toi, tu rentres pas à Paris, tu rentres en France» (civile 17).

Au final, il apparaît donc manifeste que la patrie constitue un élément stable, une référence porteuse de sens car enracinée : c'est là « d'où l'on vient » pour la plupart des personnes interrogées. Pourtant, il semble bien que logique communautaire et logique universaliste puissent se combiner à travers le primat accordé au choix¹.

I.4. Choix ou héritage ?

Au vu de ce qui vient d'être dit, il peut paraître surprenant d'évoquer la possibilité d'un choix au niveau de la patrie, sauf bien sûr à vouloir suivre pas à pas les développements contemporains sur le lien social et sur la question de « l'élection ». De fait, la référence dominante est celle de l'enracinement, du lieu d'où l'on vient. Mais on se rappelle aussi que, pour beaucoup, la définition de la patrie est centrée sur les « valeurs », valeurs qui ne sont autre chose que ce qui est valorisé par la personne et renvoient donc à un choix. Dans un cas, la patrie est plutôt communautaire, dans l'autre elle apparaît plus universaliste, d'autres ayant pu faire le même choix, celui-ci étant censé être fondé sur des raisons partageables.

Commençons par la patrie comme héritage. Cette idée est présente dans tous les entretiens où il est question des racines, des origines, dimensions qui peuvent se trouver confirmées avec la question de savoir s'il est possible de choisir sa patrie. Ainsi, certains, peu nombreux, mais on y reviendra, estiment que ce n'est pas possible, même si « *on peut toujours choisir un autre pays, mais souvent c'est relatif à la naissance, au vécu de la personne. C'est vrai qu'on vit en France, on est né en France, mais après c'est sûr qu'on peut toujours aimer un autre pays, être attaché à un autre pays, c'est possible. Mais pour ma part, c'est quand même lié au lieu de naissance* » (civile 7). D'autres reconnaissent aussi que l'on peut aller habiter, travailler ailleurs, pourtant les origines restent et l'on ne part pas pour des raisons « sentimentales », mais plutôt matérielles, professionnelles : « *A partir du moment, où on est ressortissant du pays de naissance, ensuite après bon peut-être pour des raisons professionnelles ou autre, on peut être amené à changer de patrie, mais bon, la plupart du temps, d'après ce que je vois autour de moi, les gens restent, je dirais, attachés à leurs premières racines, plutôt qu'à une patrie d'adoption* » (officier 11).

¹ DUMONT Louis, « Identités collectives et idéologie universaliste : leur interaction de fait », *Critique*, n°456, mai 1985, pp. 506-518.

Ainsi, certains de nos interlocuteurs nous ont paru assez embarrassés face à cette question qui révèle, en quelque sorte, la tension qui peut exister entre leur définition de la patrie et les changements de pays. Ainsi, cet officier nous expliquait : « *J'aurai une réponse de normand avec oui et non. Non dans le sens où l'on naît dans un pays et il est normal dans ce cas-là puisqu'on naît sur un sol, dans un pays, que l'on adopte ses valeurs, donc dans ce sens-là on peut pas choisir, on peut pas dire forcément « j'en trouve une autre pour partir ». Et je dis oui, parce qu'on le voit aujourd'hui les gens circulent, oui on peut choisir, mais à la condition, que si l'on vient dans cette patrie, justement on la fait sienne ?* » (officier 5) ou, pour cet autre, « *je pense que de façon générale, ça se choisit pas, c'est-à-dire que, de façon générale, c'est quelque chose que l'on reçoit, par contre je pense qu'on peut le demander, par attachement très fort à ... quelque chose qui nous attache à une terre* » (officier 3). Il paraît donc possible, ou envisageable pour certains que l'on puisse s'expatrier, mais il ne s'agira alors que d'une patrie d'adoption : « *Je pense qu'on peut avoir une patrie de cœur enfin si on ... il y a la patrie, l'endroit où on est né, ça on le choisit pas forcément. Mais je pense qu'on peut très bien adopter une façon de vivre, une communauté, je pense qu'on peut très bien adhérer* » (SO sup 5). Dans ce cas-là, les avis sont partagés sur la tonalité de l'attachement, il peut être plus ou moins fort, plus ou moins évident : « *On peut choisir, on peut modifier la patrie, modifier, je veux pas dire l'origine, on peut changer de patrie, on peut changer de patrie oui ... quand on n'aura plus l'attachement des générations précédentes à cette nouvelle patrie* » (civil 30), à l'inverse, cette autre personne nous expliquait : « *Je pense que c'est lié à l'histoire personnelle des gens, je pense que quelqu'un qui serait né en France mais qui aurait vécu en Angleterre ... qui aurait ses amis Anglais, il se sentirait peut-être plus Anglais que Français* » (civil 31).

Beaucoup plus fréquente fut par contre la référence à la possibilité de choisir sa patrie, mais aussi, pour les personnes interrogées, à l'idée d'un choix : choix quant aux valeurs de référence notamment, plus rarement choix d'une autre patrie. Sur le premier point, certains nous ont expliqué : « *On peut choisir sa patrie comme on peut refuser une certaine partie d'une patrie, à laquelle on adhère pas peut-être à 100%* » (civil 23). Dans le même ordre d'idées, cet autre affirmait : « *Ma patrie, c'est la France parce que j'y suis né, je suis né Français, que la France accueilli mes grands-parents, et c'est vrai que philosophiquement j'ai un peu épousé l'idéal républicain* » (civil 22). Se confirme ainsi l'idée d'un choix raisonné : « *Oui, je pense qu'on peut choisir, oui, comme je vous l'ai dit, une patrie c'est ... ce n'est pas qu'un pays où on est né et où on a sa maison, c'est un ensemble de valeurs auquel on s'identifie et je crois qu'à partir du moment où on n'est pas en phase avec ces valeurs-là, on peut vouloir quitter un pays et se sentir mieux dans un autre pays, c'est vrai que c'est cet autre pays qui va être votre patrie, surtout si on arrive cette fois-ci à s'y intégrer et à se reconnaître dans les valeurs de cet autre pays* » (officier 9). Sur le second point, le choix d'une autre patrie paraît souvent difficile : à défaut d'en connaître d'autres (malgré des voyages à l'étranger), mais

aussi parce que la patrie actuelle est « satisfaisante » ; cette personne nous dit ainsi ne pas vouloir choisir une autre : « *La mienne me convient* » (civile 14).

Pour les personnes interrogées, la possibilité du choix renvoie au fait qu'il est possible de choisir le lieu où l'on vit, le temps passé pouvant même favoriser l'enracinement : « *Est-ce qu'on peut choisir sa patrie ... oui, somme toute à partir du moment où on va choisir l'endroit ... enfin, non, c'est assez difficile à répondre parce que finalement on naît, enfin sauf à être apatride, à être né sur un bateau en haute-mer, on naît dans une patrie donc on va toujours avoir cette marque-là, on choisit pas vraiment. Cela dit, je crois qu'on a la possibilité, si on a vécu très longtemps, fait des choses dans un autre pays que celui dans lequel on a vécu, on peut se sentir ... on fait une translation ... de patrie* » (civile 31). Ainsi, même l'idée d'un attachement naturel, car lié à la naissance, peut être tempérée par la recherche d'un endroit où être mieux, mais dans ce cas, le choix participe du mouvement d'individualisation : « *Oui, oui alors ça dépend des moments : c'est sûr, on la choisit pas en naissant, mais après on vit dans un monde où on est libre ... si jamais je demandais la nationalité guinéenne demain, pourquoi pas, si je me sens plus proche de la, des convictions des lois, de la façon de vivre d'un autre pays, oui pourquoi pas mais bon quand on a vécu dans un pays, je pense qu'on se sent plus à l'aise là où on a vécu qu'ailleurs* » (SO sub 1).

Reste que ce choix peut renvoyer à plusieurs raisons. Ainsi, des réfugiés politiques : « *Peut-on choisir sa patrie ? Oui. Dans quelle mesure ? Les étrangers qui viennent chez nous pour des problèmes politiques, etc.* » (civile 14). Il est intéressant de noter que la réponse donnée, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, n'est pas faite *in abstracto* mais est située, renvoie directement à la France. Le choix peut aussi s'inspirer d'une attirance pour le mode de vie, la culture, qui n'est pas forcément contradictoire avec le motif précédent : « *Peut-on changer de patrie ? Oui, avec ma vision des choses, on peut parce que c'est adapter les modes de vie, la culture de chacun... ; tu t'en vas de quelque part et tu t'adaptes aux autres, tu rentres dans leur patrie* » (civile 21). C'est d'ailleurs cette recherche d'un mode de vie particulier qui guide aussi le choix de ceux qui disent avoir pensé à changer de patrie : « *Je la choisirais en Europe, proche de la France, parce que c'est ce qui ressemble le plus à ma façon d'être et à ma façon de vivre. Je choisirais la Belgique, qui est très proche de la France pour moi. Ce n'est pas du patriotisme à outrance pour la France, mais c'est juste dire que je me sens bien en France, que je trouve que nos règles sont bien faites. Ensuite, on peut toujours trouver des défauts, des failles, mais je trouve que c'est pas mal* » (civile 25). Mais, comme le montre cet exemple, le mode de vie recherché est souvent proche de celui de la France, il peut même s'agir de retrouver une France « perdue » : « *Si j'avais la possibilité ... je pense que j'irais m'expatrier vers le Canada. Pourquoi ? Parce que là-bas, je trouve qu'il y a un respect de la langue française, de tout ce qui se rapporte à la France, ils sont très respectueux, ce qu'on n'a plus forcément ici. Ils nous*

appellent les cousins. En fait vous voudriez retrouver la France au Canada ? *Oui, enfin au Québec* » (civile 19).

I.5. Quel registre d'identification ?

A partir de là, il faut évidemment poser la question de la dimension affective de l'appartenance à la patrie, délicate à évaluer à partir des entretiens, mais pourtant cruciale : il ne peut s'agir que d'une interprétation des réponses. Pour autant, il n'en reste pas moins que les personnes interrogées peuvent manifester leur attachement notamment en refusant de choisir une autre patrie ou en parlant du mal du pays ressenti lors de leurs séjours à l'étranger.

Devant cette difficulté, mais aussi pour mieux articuler les différentes dimensions évoquées précédemment, il nous a paru possible de nous intéresser au caractère exclusif ou inclusif de cette appartenance. Là aussi, la difficulté est parfois réelle pour cerner avec précision l'attitude des personnes que nous avons rencontrées dans le cadre de cette enquête, surtout s'il s'agit de « synthétiser » les réponses aux différentes questions de ce thème « appartenance » pour établir que cette dernière est plutôt inclusive, c'est-à-dire ouverte, ou plutôt exclusive, c'est-à-dire fermée. Dans les deux cas, on aborde aussi la question du rapport à l'autre : la patrie, c'est aussi un « nous ». Précisons que ni l'une ni l'autre n'ont le « monopole du cœur », c'est-à-dire que l'une serait inspirée par une affection profonde ou excessive, selon le point de vue adopté, quand l'autre serait le fruit d'une attitude distante ou raisonnée par rapport à la patrie. Au contraire, dans la très grande majorité des cas, l'attitude à l'égard de la patrie, en l'occurrence la France, est largement positive, quoi que le terme « patrie », mais cela apparaîtra clairement quand nous traiterons d'autres thèmes, soit, en lui-même, moins positivement connoté. Aussi, nous paraît il possible de dire que cet attachement à la patrie prend différentes formes que l'on peut classer du plus exclusif au plus inclusif, même si, disons-le à nouveau, il n'est pas aisé de classer directement les personnes sur un tel continuum (il s'agit plutôt de tendances idéales-typiques) et si les avis peuvent être partagés du fait même que les différentes dimensions que nous avons étudiées jusque-là peuvent coexister entre elles, signe du caractère largement non univoque du rapport à la patrie.

La question de savoir si on peut choisir sa patrie a, de façon très majoritaire, reçu une réponse positive qui peut paraître surprenante quand on considère que, dans le même temps, les personnes qui faisaient cette réponse associaient, il est vrai de façon plus ou moins étroite, la patrie au lieu de naissance. Cette situation offre une première idée de la dominante inclusive du

rapport à la patrie et renforce l'idée que celui-ci est conçu comme étant un lien d'appartenance nationale : les individus se conçoivent comme Français de naissance mais estiment qu'on peut le devenir en habitant sur le sol.

De la même façon, on pourrait penser que plus les individus vont vers une dimension abstraite, exception faite peut-être de la dimension « généalogique », plus ils pourraient également aller vers une conception élargie du groupe. Or cette association est tout sauf systématique, soulevant un autre paradoxe. Celui-ci peut, peut-être, s'expliquer par une sorte de tension : les individus, dans leur définition de la patrie, renvoient directement à une définition presque officielle, sinon dominante, alors que, quand il s'agit de se situer par rapport à et à ce qu'elle apporte, c'est plus leur attitude personnelle qui prime, certains reconnaissant d'ailleurs les contradictions entre les réponses données à ces deux questions.

Pourtant, il semble bien que certains de ces éléments peuvent se combiner ou se cumuler pour fermer ou au contraire ouvrir la patrie. Ainsi, la vision la plus caractéristique du registre inclusif pourrait être celle-ci selon laquelle sont membres de la patrie « *tous les gens qui vivent en France ou qui se sentent proches de la culture française. A partir de là peu importe qu'il soit né en France ou pas pour moi* » (civile 3) : le critère de la naissance se trouve minoré au profit du critère de résidence, mais la référence à la culture reste présente comme repère (cette personne voit justement dans la patrie l'endroit d'où elle vient). Un autre répondra à la même question : « *Les Français de souche ou non* » (civile 30) ou encore, pour s'intéresser aux réponses formulées par des militaires : « *Tous les Français et puis tous les gens qui sont venus vivre en France soit qu'on a été cherché, qui sont de nationalité française ou alors qui n'ont pas forcément la nationalité mais qui vivent comme* » (MDR 1). On retrouve ici la question du choix : « *Qui fait partie de ma patrie ? ... et bien quelqu'un qui est nationalisé, de nationalité française, qui a décidé de vivre en France et d'y rester, soit pour sa retraite soit pour travailler. Pour moi, c'est des personnes que je considère comme un Français. Par exemple, pour moi, de plus en plus, les Anglais qui viennent vivre en France et qui, et bien, viennent réellement vivre en France, moi j'en connais qui ont acheté une maison, qui vivent en France et qui parlent français, qui essaient de ... de s'adapter [...]. Pour moi, ces gens-là, c'est des Français au même titre que moi parce qu'ils font l'effort de vivre avec nous. Même s'ils n'ont pas la nationalité ? Oui, même s'ils ont pas la nationalité, parce qu'ils ont décidé* » (officier 12).

Choix de vivre là qui revient souvent au choix d'adopter le mode de vie on l'a vu, mais à partir de là, on glisse, si l'on peut dire, facilement vers le versant exclusif du registre d'appartenance dans la mesure où cette adhésion aux modes de vie ou aux valeurs peut devenir une condition pour reconnaître les autres comme faisant partie de la patrie. Formulée de manière un peu

abrupte, cette condition peut définir les membres de la patrie comme étant « *tous les gens qui vivent sur le sol français et qui font bon usage de ce sol français. Je pense que ce n'est que ça: les gens qui respectent ce que je respecte et qui respectent l'endroit où ils vivent* » (civil 25). Il est d'ailleurs souvent question de respect pour définir qui est, ou non, membre de la patrie : « *Pour moi c'est quelqu'un qui est né en France, qui vit en France, qui travaille en France... c'est délicat, parce que le mot patrie, c'est un peu vieillot... c'est quelqu'un qui aime son pays, qui est prêt à le défendre, qui l'aime et qui le respecte... qui respecte ses lois et ses coutumes et surtout qui fait tout pour garder sa liberté... Le vois comme ça: tout ceux qui respectent la France, les droits de l'homme, qui respectent la liberté d'expression* » (civile 6). Un officier va même un peu plus loin dans cette conditionnalité puisqu'il explique : « *Pour moi font partie de ma patrie tous ceux qui ont la citoyenneté française et qui l'ont sur le papier, c'est-à-dire la carte d'identité, mais qui l'ont aussi de cœur parce que être Français, c'est pas seulement avoir une carte d'identité française. De cœur ? De cœur, c'est ceux qui partagent ... les mêmes valeurs de la France* » (officier 7). Ainsi donc, même les Français « de papier », ne seraient pas automatiquement membres de la patrie.

Ces formulations, que l'on peut retrouver sous des formes proches dans d'autres entretiens, nous paraissent intéressantes en ce qu'elles mettent en évidence l'idée d'une re-connaissance entre les membres de la patrie, même si l'interviewé se place souvent de son point de vue en exigeant que « son respect » soit partagé : il est question ici des rapports du soi et de la société¹. Cette dimension d'inter-connaissance est importante : elle peut sous-tendre une communauté de vues entre membres de la patrie, communauté de vue qui manifeste leur unité à partir d'un « *accord avec les idées de la France, les valeurs de la France, les déclarations de la république. Ceux qui adhèrent sont ensemble, ils ont la même vision des choses, c'est un peu ça la patrie* » (civil 21). Cette communauté de vues, de valeurs peut alors se muer en « communauté de destin » quand ces « choses » communes sont considérées comme des repères pour l'action. Ce qui montre que l'exclusif peut aussi se tourner vers l'avenir, à condition d'être sous-tendu par une unité entre les membres de la patrie : on peut parler dans ce cadre de patrie imaginée, en référence aux travaux de Benedict Anderson².

Par contre, il semble difficile de dire à ce stade si cette appartenance est exclusive d'autres appartenances : les questions sur l'engagement pourront fournir des éléments de réponse : quel type d'engagement (pour la patrie, pour la famille, pour des valeurs, ...) prime sur les autres et, partant, quel lien (à la patrie, à la famille, à des valeurs, ...) prime sur les autres ?

¹ Cf. MEAD George, *L'esprit, le soi et la société* (trad.), Paris, P.U.F., 1963 (1934).

² ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national* (trad.), Paris, La Découverte, 1996 (1983).

Pour conclure sur ce premier thème, on peut dire que l'appartenance à la patrie est, par rapport à ses traits distinctifs supposés tels que nous avons pu les décrire en commençant ce travail, recomposée, mais toujours nationalement centrée et enracinée. Cet enracinement apparaît néanmoins plus axiologique que géographique, ce qui fait intervenir à un degré plus fort la subjectivité de l'individu à travers la question de son adhésion à ces valeurs. De fait, il nous semble possible de discerner une tendance non pas générale mais dominante sur ce thème à savoir l'association entre l'idée d'un cadre d'appartenance plutôt large (tout en pouvant rester national), défini par des valeurs, assurant un enracinement, à connotation élective. A l'inverse, mais de façon beaucoup moins nette et moins fréquente, on pourrait avoir une tendance à tonalité plus exclusive, toujours centrée sur la nation, faisant appel à des éléments plutôt concret (sol, culture) et conférant à l'appartenance une dimension plus « identitaire » et plus fixée. Mais, pour chaque cas, il nous faut insister sur le fait qu'il ne s'agit que de tendances liées à l'analyse des entretiens ; autrement dit, cela ne signifie pas que l'on observe dans un nombre important d'entretiens ces deux attitudes : elles sont plutôt diffuses dans leurs caractéristiques (ainsi, les militaires peuvent paraître plus centrés sur le cadre national que les civils, mais ils évoquent souvent aussi les valeurs liées à la patrie¹). Il faut donc les considérer comme des configurations possibles de l'appartenance, deux pôles, devant être soulignés afin de comprendre ce qu'est le patriotisme aujourd'hui en France.

Dans les deux cas, le point central nous paraît être l'importance conférée à l'enracinement² qui prend certes différentes formes : une quête d'origine, un fondement pour l'avenir, ... mais qui renvoie toujours à quelque chose qui apporte du sens pour l'individu, sens auquel la patrie trouve son importance, sa nécessité, voire même parfois, mais parfois seulement car les attitudes à ce niveau sont plus partagées, sa naturalité aux yeux des acteurs.

II. SIGNES ET SYMBOLES DE LA PATRIE

Deux raisons nous ont paru justifier de consacrer une partie spécifique des entretiens à ces questions. Tout d'abord, les travaux de Philippe Braud consacrés à « l'émotion en politique » ont montré que l'étude de cette dernière passe par celle de la dimension symbolique du politique, que l'on ne saurait minorer, quand, c'est la deuxième raison, l'association patrie-nation, encore

¹ Nous sommes bien conscients que ces valeurs ne prennent pas nécessairement la même signification : comme nous l'avons dit, la vision est ici, surtout chez les officiers, plus transcendantes, constat qui se confirmera plus loin.

² WEIL Simone, *L'enracinement*, Paris, Gallimard, 1999 (1949).

prédominante, remonte à cette période, la fin du XVIII^e siècle et la Révolution française, où le politique a pu être investi d'une certaine transcendance, au moment où la société commençait à se concevoir comme autonome, renforçant encore sa sacralité¹. Si le politique ne reste pas le seul domaine « enchanté » à l'époque moderne, il est clair que sa capacité mobilisatrice, sa capacité à « mobiliser des allégeances », comme le dit François Chazel², passe par l'utilisation de symboles (matériels, langagiers, de grands hommes, ...), de rites, ... censés notamment manifester et l'enracinement (dans le sol et dans la durée) et l'unité de la patrie. Il s'agit même là d'une importante dimension pédagogique censée favoriser la « cristallisation identitaire »³ : les symboles sont des moyens de confirmer appartenance commune.

Pourtant, leur potentiel évocateur est étroitement lié à certaines circonstances, un peu comme le charisme du grand homme ne peut être perçu que dans certains contextes. Mais, si les entretiens peuvent paraître loin de ces circonstances « déclenchantes », il n'en reste pas moins que le symbole « réactive une mémoire faite de savoirs engrangés, d'émotions éprouvées ou inculquées, si subtiles soient-elles »⁴. Nous verrons que les personnes interrogées, placées ici en situation d'évoquer leur rapport au passé, à la mémoire collective, estiment parfois que le travail de construction et de transmission du sens semble faire défaut autour des « lieux de mémoire »⁵ qu'ils évoquent de façon assez unanime, même si ce « passé est devenu autant un réservoir de mauvaises actions que de bons exemples » : il n'est pas supprimé mais devient « l'objet d'un inventaire permanent »⁶.

Comme précédemment, nous avons choisi d'étudier les réponses de nos interlocuteurs à travers plusieurs dimensions. Il nous semble possible de les classer suivant trois critères : tout d'abord les symboles, signes, événements, personnages retenus sont-ils plutôt publics ou privés ? Ensuite, relèvent-ils du temps court ou du temps long ? Enfin, l'attitude des personnes interrogées est-elle plutôt constructive ou plutôt défensive : dans un cas, on met l'accent sur ce qu'il faut faire, sur l'image de la patrie telle qu'elle pourrait être, dans l'autre, on met l'accent sur l'image de la patrie telle qu'elle devrait être avec une forme de nostalgie, avec l'idée que la patrie n'est pas conforme à son image.

¹ Pour autant, comme l'a montré Weber, le politique est aussi concerné par le processus de désenchantement du monde.

² CHAZEL François, *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, P.U.F., 1993, p. 159.

³ BRAUD, *op. cit.*, p. 185.

⁴ *Ibid.*, p. 88.

⁵ L'expression est, bien sûr, reprise à Pierre Nora.

⁶ SINGLY, *op. cit.*, p. 37.

Nous essaierons ensuite de classer les réponses en fonction du type d'appropriation des signes, symboles, événements, personnages : « hétérodoxe » ou « orthodoxe », ces deux axes pouvant se décliner en différents sous-axes selon la « dominante » politique, culturelle, historique, ... conférée aux réponses par nos interlocuteurs. Parler d'orthodoxie ou d'hétérodoxie ne revient pas à formuler un jugement de valeur sur l'attitude des interviewés : au contraire, il s'agit ici de voir si les références qu'ils mobilisent, qu'ils disent être les leur sont des références communes, habituelles (dans ce cas, la personne sera dite « orthodoxe », soit les cas où les références sont celles, pour le dire vite, du « mythe national »¹ : « les grandes heures de l'histoire de France », « les grands hommes auxquels la patrie est reconnaissante ») ou si, au contraire, elles apparaissent relever d'une conception « alternative » de l'histoire de la patrie qui pourrait illustrer le « devoir d'inventaire »². On est face à deux modalités distinctes de rapport à la patrie, qui ne sont pas contradictoires avec la tonalité affective du lien. Bien au contraire, pour comprendre les attitudes à l'égard des symboles, il faut admettre que « les symboliques politiquement efficaces [sont] donc celles qui engendrent des gratifications psychoaffectives »³, et notamment en termes d'identification.

II.1. Public et privé

Une telle distinction est fondamentale : on la retrouve à la base du « modèle républicain »⁴, de la division du travail entre les sexes⁵, ... Dans les faits, les réponses concilient parfois ces deux aspects. Mais il est de nombreux cas où l'une ou l'autre prime absolument. Reste à savoir ce que nous entendons par public et par privé. Le public recouvre tout ce qui a trait à la politique et aux institutions, mais aussi aux guerres ; on pourrait dire aussi « l'étatique ». On peut dire et déjà dire, mais on y reviendra, que c'est à ce sujet que la reconstruction du passé, ou, par exemple, le discernement sur ce qui a été accompli par les personnages est le plus explicite. Le privé couvre un ensemble d'éléments aux contours plus flous, éléments qui sont aussi souvent publics dans la mesure où l'on trouvera ici des écrivains, des chercheurs dont l'œuvre a eu une portée publique. Mais ils sont cités comme en opposition à ce qui relève du public et que ces activités ne sont pas, *a priori*, liées à l'étatique. On trouve ici aussi

¹ CITRON Suzanne, *Le mythe national : l'histoire de France en question*, Paris, Editions ouvrières, 1991 (1987).

² Nous avons hésité à parler d'appropriations individuelle et collective. Mais dans ce cas, il y a nécessairement intervention du chercheur, sachant, par ailleurs, que l'appropriation, c'est la base de la socialisation, est « individuelle », au sens de personnelle.

³ BRAUD, *op. cit.*, p. 99.

⁴ BERSTEIN Serge et RUDELLE Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, P.U.F., 1992.

⁵ FRAISSE Geneviève, *Les deux gouvernements*, Paris, Gallimard, 2001.

l'anonyme, celui qui fait la patrie « sans faire de bruit », évoqué à plusieurs reprises comme référence déterminante.

II.1.1. Les multiples références au public

Commençons par le plus homogène et le plus récurrent : le registre public. A travers les questions sur les symboles, événements et personnages importants pour la patrie, les individus mobilisent un certain nombre de références qui apparaissent, au vu de leur fréquence, partagées, pour ne pas dire évidentes.

En termes de symboles, la réponse la plus fréquente, surtout chez les militaires, a été le drapeau tricolore, confirmation du lien patrie-nation, souvent associé à l'idée de respect : « *On doit quand même respecter ça, il y a quand même un minimum de respect à avoir envers ça, même si on a des divergences d'opinion. Je pense que respecter le drapeau... Je pense qu'on doit respecter et ce n'est pas justement en ne respectant pas ces bases-là qu'on peut arriver à quoi que ce soit* » (civil 23). Par ailleurs, à l'instar de l'attitude à l'égard des atteintes aux symboles, on voit que « l'emblème national n'est pas simplement un morceau d'étoffe qui renvoie à quelque chose de sacré ; il constitue aussi cet objet sacré, auquel la matérialité physique confère une vie propre : flotter au vent, briller dans la lumière, dominer de ses plis paisibles la porte monumentale d'un bâtiment officiel »¹.

En témoignent les associations établies entre le fait de brûler un drapeau (ou de siffler la Marseillaise) et une atteinte directe à la patrie : « *Quand on porte atteinte aux symboles de la France, je dirais que c'est un peu cracher dans la soupe pour moi et c'est mettre en péril la cohésion. Je pense qu'on peut défendre ses idées sans mettre à bas les valeurs de la République Française puisqu'on est en République. C'est aller trop loin* » (civile 2). Ou encore : « *C'est vrai que c'est ... ça montre pour moi une haine extrême, mais aussi une idiotie extrême parce quelque part un drapeau ça représente un pays, ça représente l'ensemble des gens qui vivent dans ce pays, ça veut dire quelque part qu'on a décidé de, enfin la personne qui fait ça a décidé de ne pas aimer l'ensemble de la population, de ne pas adhérer à sa façon de vivre, à sa façon d'être, c'est se mettre à dos l'ensemble de la population* » (officier 12). Certains se sentent même visés directement : « *Je pense que je me sentirais tout de suite ... je serais atteinte moi-même, oui, pour moi c'est un symbole, et puis même en étant militaire c'est quelque chose de ... je sais que quand on fait les couleurs, le drapeau doit jamais toucher par terre, il y a des tas de ... c'est quelque chose ... c'est sacré, vraiment pour moi. Il y a tout ... là déjà au niveau de ma formation propre, déjà au départ avant d'être militaire j'étais assez, très respectueuse du drapeau, mais encore plus maintenant* » (SO sub 4). Moins inquiet, un autre militaire voit dans les atteintes au drapeau un déni de l'histoire, des sacrifices faits au nom de ce drapeau :

¹ BRAUD, *op. cit.*, p. 124.

« *Derrière cet acte, c'est en fin de compte refuser tout ce que ceux qui se sont battus, qu'ils soient civils ou militaires, tout ce que ceux qui se sont battus, violemment ou d'une manière diplomatique, tous ceux qui se sont battus en fin de compte, enfin c'est le refus de tout ce qui pu être fait en fin de compte pour eux au nom de ce drapeau* » (SO sup 4). Nous avons ici fait plus de place aux citations de militaires car ce sont les seuls à avoir évoqué le fait de ressentir un « *frisson* » (SO sup 3) à l'écoute de l'hymne national, au lever des couleurs, ... Pourtant, il semble bien que cette unité à dénoncer les atteintes aux symboles comme des atteintes à ce qu'il symbolise se fissure ou, en tout cas, que la métonymie se soit complexifiée.

D'une part, certains de nos interlocuteurs ont établi une distinction dans leurs réactions selon que l'atteinte est faite sur le territoire national ou non. Dans le premier cas, elle est inacceptable : « *Parce qu'on est dans un pays, on l'accepte. C'est vraiment s'attaquer à la France, aux symboles de la France, donc si on n'accepte pas la France, on n'a rien à y faire. Peut-être que ceux qui font ça ne se rendent pas compte, c'est peut-être par rébellion, mais ils n'ont peut-être pas idée de l'impact que ça peut avoir de faire ça* » (civile 8). Dans le deuxième cas, il faut chercher à comprendre car ces actes ; ils sont conçus comme des actions politiques possibles pour manifester son dépit ou sa colère : « *Je sais par exemple que il y a des moments donnés où je pense que ma patrie s'est complètement fourvoyée : je pense qu'il y a certain conflits africains ou la politique africaine de la France est vraiment des plus discutable, lorsque je vois des Africains brûler le drapeau français ... je comprends qu'ils en aient un peu marre. Maintenant si c'est une personne dans la rue, une personne qui vit en France par exemple, qui brûle son drapeau, ça me dérange plus* » (civil 34).

D'autre part, cette compréhension tend à s'étendre, notamment chez les civils, qui estiment qu'il faut savoir pourquoi on a fait ça quitte, même, à aller, comme se propose de faire ce militaire, jusqu'à expliquer pourquoi « ça ne se fait pas » : « *Je dirais ... ça va me faire mal au cœur, c'est tout un symbole. Je chercherai à savoir pourquoi ils l'ont brûlé et ... expliquer ce genre de chose qui sont représentatives d'une nation ou d'un peuple, que ça ne se fait pas* » (officier 11).

Enfin, est formulée aussi, plus souvent chez les civils, l'idée qu'il ne faut pas s'en faire, même si certains estiment qu'il faut les sanctionner « pour le principe », que de tels actes n'ont pas la portée que les médias peuvent leur donner : « *Je le ressens comme de la provocation. Mais je ne pense pas que ce soit ça qui soit le plus dangereux ou le plus menaçant. C'est un groupuscule de partisans qui font ça pour faire peur, mais ils n'ont pas les gros moyens. Ce n'est pas en brûlant un drapeau ou en portant atteinte à un homme politique... c'est pas comme ça que ça se passe. Ça malheureusement, il y a toujours des mécontents et des provocateurs, mais moi ça ne me perturbe pas plus que ça. Ça fait mal, c'est débile, je pense qu'il ne faut pas donner de crédit à ces gestes parce que si on donne du crédit, ils ont gagné* » (civile 10) . Moins épidermique,

moins dramatisante, une telle réaction peut aussi signifier une moindre identification aux symboles, que ceux-ci ont un moindre potentiel évocateur. Dans le même registre, certains nous disent, y compris chez les militaires que « *la patrie elle est pas dans le drapeau, elle est dans beaucoup plus* » (officier 8).

Deuxième symbole fréquemment évoqué, la devise « liberté égalité fraternité » qui apparaît à beaucoup comme un fondement, un principe originaire, mais aussi un idéal à atteindre : « *Je vais te dire, liberté, égalité, fraternité, bon je pense que ça reste des symboles très forts, c'est des symboles positifs* » (civil 24) ou « *c'est un peu difficile en fait... on est quand même assez libre, donc la liberté. Je ne vois pas grand chose d'autre, parce que l'égalité, on ne peut pas dire qu'il y ait l'égalité en France... Et puis la fraternité se perd de plus en plus, ça n'existe quasiment plus. Maintenant les gens vivent pour eux* » (civile 8). Ceux qui font référence à la devise républicaine, tout en associant étroitement la patrie à la forme du régime, définissent celle-là essentiellement à partir de ses valeurs, illustration des liens entre réponses. Mais la réciproque n'est pas forcément vraie, dans la mesure où les militaires s'ils évoquent les valeurs dans leur définition de la patrie, font moins souvent de la devise un symbole de leur patrie : on mesure ici toute l'importance des rituels et des liturgies politiques pour nourrir, si l'on peut dire, et entretenir l'évocation autour du symbole¹.

Dans cet ensemble de références « publiques » viennent ensuite les personnages et les événements importants pour la patrie. Sur le premier point, comme le rappelle Philippe Braud, « il existe moins des hommes exceptionnels que d'exceptionnelles projections »², à la base de ce que Weber a analysé dans la domination charismatique. Il en est de même pour les événements cités. Dans les deux cas, ces références ont un potentiel évocateur, plus ou moins fort, qui centre la patrie sur le public, le politique, mais aussi, on va le voir, sur le guerrier.

Nous ne ferons pas ici la liste de tous les personnages publics cités. Si certains on pu aller de leurs références personnelles, tous, à de très rares exceptions, ont cité le général de Gaulle. Ce fut d'ailleurs une des principales constantes des entretiens, sans doute liée au contexte dans lequel ils ont été réalisés (autour des cérémonies du soixantième anniversaire du Débarquement). Ainsi, le général de Gaulle arrive, chez les civils et chez les militaires, en tête de la liste « *des personnages [...] qui ont fait la France* » (civil 29), même si on n'est pas d'accord avec ses idées : « *Je vais dire de Gaulle mais ... oui, je vais mettre de Gaulle, pas par sympathie, non, enfin si par sympathie, mais complètement a-politique : pour toute une histoire qu'est liée autour* » (civil 30), ou encore : « *Le symbole fort, de Gaulle, parce*

¹ RIVIERE Claude, *Les liturgies politiques*, Paris, P.U.F., 1988.

² BRAUD, *op. cit.*, p. 61.

que lui il est resté dans l'esprit français de se rebeller, de pas accepter, partir ailleurs et de faire quelque chose de neuf. Ouais de Gaulle, mais en tant qu'homme, on parle pas d'idées politiques, le geste qu'il a eu, la prise de position qu'il a eue en 40, oui il peut présenter l'esprit du patriote, même à l'étranger, même depuis l'étranger on peut défendre sa patrie» (civile 2). Chez les militaires aussi, la figure du général de Gaulle fait quasiment l'unanimité : « *Evidemment le général de Gaulle, je crois que c'est clair, ça fait pas l'ombre d'un doute, c'est le XX^e siècle, enfin la deuxième moitié du XX^e siècle, c'est un personnage de notre patrie, c'est vraiment quelqu'un qui incarne, qu'on soit d'accord ou non avec ses idées, mais qui incarne quand même la patrie, la France quoi* » (officier 8). On trouve ici l'idée d'une représentation, d'une incarnation de la patrie même, elle vaut aussi pour d'autres hommes politiques cités aussi, mais moins fréquemment, comme François Mitterrand (d'ailleurs l'affinité politique joue ici un rôle plus grand) : « *Par rapport à moi mes affinités politiques, je pense plutôt par exemple à François Mitterrand, donc qui est un symbole fort et qui a une portée internationale aussi, puisqu'en fait on assimile le pays à la patrie quelque part* » (civile 20).

L'attitude est un peu la même avec cette autre figure récurrente dans les entretiens : Napoléon, autre figure incontournable. Mais là, les avis sont plus partagés : on retient son œuvre administrative et juridique, le Code civil par exemple, mais on prend ses distances par rapport aux guerres menées à travers l'Europe. En somme, l'héritage est moins univoque : « *C'est quelqu'un qui n'a peut-être pas fait que du bien, ni que du mal d'ailleurs. Mais je trouve que c'est quelqu'un qui a représenté notre patrie à travers le monde comme l'image d'une patrie puissante et qui a fait que la France soit reconnue comme une patrie très puissante* » (civil 25). A côté de lui, on en trouve d'autres, beaucoup moins fréquemment citées, soit, dans l'ordre chronologique : Charlemagne, Saint-Louis, Louis XIV, Jaurès, Clemenceau, Mendès France, le président de la République (l'actuel ou en général) qui tous, pour nos interlocuteurs, « *ont ... forgé une ... une identité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur* » (civil 34), action qui, il faut le noter, exprime aussi la prégnance du fait guerrier parmi les moments marquants pour l'histoire de la patrie France.

Il faut s'arrêter un instant sur la figure du général de Gaulle tant le mythe autour d'elle paraît fort¹ : il vient en quelque sorte grossir le sens des références à ces grands hommes. C'est l'incarnation du Sauveur et on peut se demander si cette référence (même s'il ne s'agit pas ici d'appel) ne montre pas que les individus s'estiment dans une période « de trouble ou d'angoisse » au cours de laquelle, selon Raoul Girardet, le chef promis incarne et transcende les rêves, les certitudes et les attentes du groupe : alors, « reconnaître son autorité et se retrouver en elle, c'est à la fois se retrouver soi-même et retrouver les Autres »², en quelque sorte faire, ou refaire groupe, derrière elle : à ce titre, on

¹ AGULHON Maurice, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000.

² GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1990 (1986), p. 95.

pourrait dire que Charles de Gaulle continue de garantir l'unité des Français et ce dans une perspective défensive, et non offensive.

Les avis sont plus partagés en ce qui concerne les grands événements mais tous sont aussi des moments que l'on pourrait qualifier d'héroïques. Facilement intelligibles dans le cadre de la thématique des entretiens, ils favorisent l'estime de soi : il est gratifiant de s'y identifier en raison, notamment, des valeurs et souvenirs dont ils sont porteurs. Quelques grandes références fondatrices dominent : on aurait d'un côté la Révolution française, Mai 68, mais aussi le droit de vote des femmes, en somme des événements ayant eu pour objectif de « changer les choses » et, de l'autre, les deux guerres mondiales.

Parmi les individus faisant référence à ces changements, certains en font même une caractéristique française ; évoquant certains événements importants pour sa patrie, ce civil explique alors : « *La révolution française: savoir tout changer ! C'est ça en réalité, savoir tout remettre en question. Et la France est traversée d'événements qui ont fait qu'elle était obligée de se remettre en question, parce que c'est un vieux pays aussi* » (civil 25). Cette attitude est moins fréquente chez les militaires, certains se réfèrent à des bouleversements : « *Le droit de vote pour les femmes quand même, je dirais le droit à l'enseignement pour tous et les congés payés, je dirais les avancées sociales et humaines pour tous. Je peux pas toutes les citer* » (officier 11).

Viennent ensuite, année 2004 oblige, de nombreuses références aux deux guerres mondiales, à la Libération mais plus reliées à l'idée d'une commémoration, au souvenir de ceux qui se sont battus, ont résisté : « *Les deux guerres mondiales. Quand j'apprenais mes leçons d'histoire, j'avais cette image de gens qui étaient très proches de la patrie. Pour moi, quand je vois les personnes qui faisaient partie de la résistance, je me demande si maintenant on était en guerre, si ça pourrait encore exister... le genre de personnes qui se dévouent pour leur patrie. J'imagine que dans ce contexte, ils risquaient leur vie et c'était dans leur pays. Pour moi c'est très important, c'est héroïque et c'est vrai que je ne sais pas si j'en serais capable. De toute façon, on ne peut pas savoir. Mais c'est quelque chose qui marque toute une nation, c'est plein de personnes, c'est toute une nation qui veut libérer son pays* » (civile 9).

Mais les événements sont aussi évalués à l'aune des divisions ou, au contraire, de l'unité qu'ils produisent : « *Je dirais la guerre 14-18, mais ça c'est la patrie dans sa lutte avec une autre patrie. En interne, la Révolution parce que ça a quand même été grave à l'intérieur. Je dirais 68, parce que ça se déchirait à l'intérieur de la France, c'est pas synonyme d'une patrie stable... alors que 14-18 ce serait l'inverse. La débâcle 39-45. C'est pareil, c'est marquant, mais pas dans le côté cohésion du peuple. Et puis je reviendrais à l'époque napoléonienne parce qu'il avait réussi à mettre tout le pays derrière lui* » (SO sub 3). Prennent ici sens les références à la victoire de la France en finale

de la coupe du monde de football en juillet 1998 : « *Quand l'équipe de France a gagné la coupe du monde, il y a eu une espèce de symbiose qui s'est faite, où les joueurs de foot ont épousé la cause « black, blanc, beur » de la société française actuelle. Mais un joueur de foot comme Zidane, est-ce que... oui je pense qu'on peut dire que c'est une référence de la patrie parce qu'il y a à peu près 600 millions de spectateurs dans le monde qui suivent le foot et quand ils le voient jouer, ils savent qu'il est Français* » (civil 22). Mais, avec cet événement, on a déjà quitté le public pour le privé.

II.1.2. Les diverses facettes du privé

On est face ici à un domaine de référence moins légitime, du moins dans le cadre républicain qui fait primer la sphère publique sur la sphère privée. Il n'en reste pas moins qu'il est loin d'être négligeable au vu de la fréquence des réponses à ce niveau. Il faut néanmoins préciser qu'elles sont souvent présentes avec des références publiques : faut-il y voir le signe d'une évolution en cours, voire d'une publicisation du privé ? Il est clair en tout cas que les références évoluent et que certains enjeux, jusque-là censés relever de la sphère privée, sont devenus des enjeux politiques. Certains, comme ce militaire, ont évoqué cette évolution : « *En externe, je pense qu'il y a autre chose qui doit s'exprimer et ... on a quand même une société qui a fondamentalement évolué et que on doit prendre en compte ça. Donc si jamais aujourd'hui vous deviez à l'extérieur symboliser ce qu'est la France, je pense pas qu'on prendrait le drapeau bleu blanc rouge, en revanche qu'on prenne ... la déclaration de 48 ou de 1789, ça me semble plus pertinent* » (officier 6).

Ici aussi, il est impossible et inutile de faire la liste de l'ensemble des références mobilisées par nos interlocuteurs. On retiendra la fréquence des références là encore aux « grands hommes » : des écrivains comme Victor Hugo ou Emile Zola, fréquemment associés, des philosophes des Lumières, mais aussi, parfois, des chercheurs. On pourrait dire que l'on continue notre visite du Panthéon des grandes « gloires nationales », comme cela nous a été d'ailleurs expliqué : « *Tous ces noms de chercheurs : Pasteur, les Curie, ce sont des gens importants, qui font partie du patrimoine français. Ce sont des gens qui font que la France continue à être reconnue dans beaucoup de domaines à travers le monde* » (civil 25). De fait, le souci de l'image de la France reste, pour beaucoup un objectif, même si il reste difficile parfois d'explicitier les raisons du choix formulé par les individus : on reste sans doute au stade des figures obligées, des références marquantes. Dans cette optique, un militaire évoquait l'importance de l'humanitaire : « *Déjà tout ce qui est humanitaire parce que la France se bouge énormément pour tout ça, tout ce qui est organisations civiles [...] donc ça, ça donne une bonne image, je sais pas si ça peut faire partie du patriotisme mais ça donne une bonne image de nous déjà à la base* » (MDR 1).

L'intérêt de cette bonne image donnée par ces événements plus privés vient aussi de ce qu'ils remplissent une fonction de rassemblement, comme aurait dit Simmel¹ : ainsi, un militaire, après avoir évoqué certains événements sportifs, précisait : « *On a fait plein de bonnes choses. David Douillet, les médailles d'or qu'on ramène, la coupe du monde qu'on a gagnée, tout ça, c'est positif pour nous, c'est une image à l'extérieur qu'on exporte, c'est bien. Et ça sert aussi pour l'intérieur ? Oui, je pense que ça motive les gens, la preuve c'est que je crois qu'après la finale en 98 où on a gagné, il y a eu, je sais pas combien de licenciés au foot, ça crée un mouvement. Il y a plein de choses. Il y a plein de petits événements, on n'est pas au courant de tout, mais ils sont bien* » (SO sub 2). C'est peut-être à ce niveau que se joue la différence entre le public et le privé : le degré d'identification est plus fort car les personnes paraissent plus impliquées. Pourtant, certains regrettent cette transformation tout en l'admettant : ce fonctionnaire fera, en riant, de l'équipe de France de football comme symbole de sa patrie. Nous lui avons demandé pourquoi il riait : « *C'est finalement le seul symbole derrière lequel les gens sont capables de faire bloc, dans l'histoire récente, il y a que le 12 juillet 98 qui a fait l'unité de la nation. Pourriez-vous évoquer des personnages de référence, vivants ou non, de votre patrie ? Les personnages référence de la patrie sont de Gaulle, si on redescend, il y a Louis XIV [...] quand on remonte dans le temps, oui c'est ça le dernier représentant de la patrie incarnant la patrie c'est de Gaulle ... et après Zinedine Zidane ! (rires) Je dis ça sérieusement, c'est pas une boutade. Ce serait des incarnations de la patrie ? Oui ... Jeanne d'Arc, [...], oui les grands moments, ensuite Louis XIV, non j'ai oublié un cas important Napoléon, puis de Gaulle [...] puis Zidane, malheureusement dans les temps modernes, maintenant c'est plutôt loin des grands ... Malheureusement ? non, mais malheureusement parce que ... enfin peut-être heureusement aussi parce qu'il y a plus de guerre, enfin en tout cas, pas sur notre territoire, finalement, les ... l'attachement à la patrie c'est plus un attachement belliqueux, c'est peut-être plus joyeux, plus futile* » (civil 31).

Cette capacité mobilisatrice plus forte pourrait être confirmée par d'autres réponses évoquant des événements touchant aux évolutions des mœurs et, mais là il s'agit essentiellement de réponses féminines, quant à la situation de la femme dans la société : « *De nos jours l'abolition de la peine de mort qui a dû nous faire évoluer, si certains maintenant pense que pour certains crimes il faudrait la rétablir ça fait une avancée, puis l'évolution de la condition de la femme, que se soit travail, sexuelle et dans la vie de tous les jours* » (civile 5). La proximité temporelle favorise aussi l'identification et, partant, la mobilisation : on se trouve peut-être face à une modification des modalités d'implication sociale et de constitution du groupe à travers les « grands événements », telles ces cérémonies religieuses décrites par Durkheim² ; l'émotion prend ici une place centrale : « *Il y a des images qui m'émeuvent toujours à la télé, c'est celles de la Libération de Paris, quand je*

¹ SIMMEL Georg, *Le conflit* (trad.), Paris, Circé, 1995 (1908), p. 109.

² DURKHEIM Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, P.U.F., 1990 (1912).

voyais la gaieté des gens, les gens ils étaient follement heureux à la télé, je trouvais ça, je me disais, essaie d'imaginer quoi... nan la Libération de Paris, je pense que c'est une énorme émotion et c'est des images qui me restent » (civile 4). C'est aussi que « *la patrie, on ne la voit pas au quotidien, on ne se pose pas la question et quand on y réfléchit, il n'y a pas grand-chose qui vient à l'esprit, parce que je me réfère à ce que je fais tous les jours, alors je ne vois pas trop* » (civil 21).

De fait, si certains donnent des noms, ils tempèrent aussi leur perspective comme ce militaire qui nous expliquait : « Pourriez-vous nous citer des personnages de référence de votre patrie ? *Des grands écrivains qui ont fait de la France ce qu'elle est aussi, je sais pas ... Victor Hugo, Zola, des scientifiques, Curie, ... j'avais pas préparé, je savais pas ... Vous m'avez dit des personnages ? Oui. Les politiques aussi parce qu'ils font ... ils modifient aussi les choses, le cours des choses, tout le monde y va de son influence* » (SO sub 1). Il nous faut évoquer ici les quelques réponses ayant fait mention, toujours au niveau des personnages à l'action de groupes, essentiellement les résistants, mais aussi anonymes. L'entretien suivant offre une synthèse assez nette à ce niveau : « *Et puis après les grands hommes – à critiquer ou pas – Napoléon Bonaparte, de Gaulle, Mitterrand, Chirac et tous les contemporains qu'on connaît, qui certains, ne resteront pas dans l'histoire mais qui font quand même l'histoire contemporaine... des gens comme Chevènement aussi, même si c'est plus local... et puis tous les anonymes qui ont contribué... les résistants, Jean Moulin parce qu'on ne connaît que lui, tous ceux qui sont morts pour défendre la patrie. Et puis tous ces gens – qu'on n'apprécie pas forcément – dans le domaine des arts, que ce soit le cinéma, la culture, la littérature – la France est quand même la mère patrie de la littérature* » (civil 29). Les références aux résistants renvoient bien sûr au contexte des commémorations du soixantième anniversaire du Débarquement et de la Libération de la France. Il semble aussi, et c'est pour cela que nous avons pris le parti de les considérer plutôt dans le domaine civil, qu'ils renvoient à l'image d'une France mobilisée par le bas pour lutter contre un envahisseur, pour se libérer : « *Je parlerai surtout de personnes qui ont fait de la Résistance, parce que pour moi, ce sont des gens qui représentent l'amour de la patrie, qui se sont battus pour nous, pour ce qu'on est actuellement et ... puis voilà quoi, enfin, si, je pourrais citer de Gaulle, enfin de Gaulle, c'est le premier qui me vient à l'esprit, ce sont des gens qui se sont battus pour nous, ce sont des gens qui ont représenté la patrie, qui avaient un amour du pays, je pense que ce sont des gens qui représentent bien* » (MDR 1).

Ce primat accordé à l'anonymat relève d'un rapport particulier aux élites, jugées s'approprier, plus ou moins indûment, la patrie ; pour cette femme, les personnages sont d'abord pensés par rapport à la guerre : « *Il y a De Gaulle, les résistants* », mais elle ajoute : « *Ce serait plus des anonymes en fait. Quand il y a des manifestations de commémoration, c'est plus aux gens qui étaient sur le terrain que je pense, plutôt qu'aux têtes dirigeantes, même si c'est indissociable. Quand il y a eu le*

débarquement, des gens se sont mobilisés... pour moi, c'est plus de l'anonymat » (civile 1). La patrie serait ici autre chose que les seules actions des « personnages historiques » ; il y a comme un reste, nous explique-t-elle, qui tient à l'action de chacun. Particulièrement clair à ce niveau, un officier nous a expliqué : « *Hier ou avant-hier, je regardais le journal de 20 heures, il y avait la flamme olympique qui rejoint Athènes et qui arrivait, je sais plus où, en Belgique et on la voyait aux Etats-Unis portée par [...] des vedettes du cinéma ou de la chanson, et ... vraiment, je me posais la question quelle était la légitimité d'être représenté comme ça et ... je pense que justement le principe de la patrie, tel que ... ou en tout cas de la représentativité de l'Etat, enfin de la France, c'est plutôt un anonyme que quelqu'un de ... que quelqu'un de célèbre, je pense que justement à force d'avoir voulu personnifier absolument ... les faits, les gens, et bien on en a perdu le fondement et le fondement c'était l'anonymat* » (officier 6).

Pourtant, si l'on nous parle de personnages privés, il est frappant de constater qu'une « célébrité » comme l'Abbé Pierre, pourtant en tête dans les baromètres à ce niveau, n'a quasiment pas été évoquée : c'est que, pour les interlocuteurs, son action ressort d'un autre domaine qui n'est pas lié à la patrie.

Parmi les autres éléments « privés » évoqués, nous avons déjà abordé la question de l'humanitaire. D'autres ont souligné l'importance de l'industrie, de la littérature « *justement pour faire connaître la France à l'étranger. Contrairement à ce que je suis, je ne pense pas que les grandes campagnes militaires soient systématiquement une bonne publicité vers l'étranger, on a eu de grands stratèges, mais c'est plutôt l'aspect culturel, artistique qui permet à la France pendant un long moment de briller sur le monde, on est en train de perdre de la vitesse mais je pense qu'il y a encore espoir. Il y a des courants de pensées intéressants* » (SO sup 2). On parlera aussi des activités traditionnelles en France, de l'art de vivre : « *Le luxe des parfums, je crois que c'est un symbole fort. La nourriture aussi après* » (civil 33) ou « *Moi quand je pense à France ... je pense déjà beaucoup à culinaire (rires), tourisme, géographie, diversité, diversité géographique* » (civile 13) ou, enfin, dans un ordre plus anecdotique : « *Il y a ce qui est traditionnel, il y a la Marianne et des choses comme ça, enfin peut-être que j'interprète mal la question ... des symboles ... la France ... je sais pas ... je pourrais dire béret, baguette avec la Tour Eiffel, de Gaulle* » (SO sup 5), le privé et le public s'associant dans un même mouvement. Ces choix peuvent venir aussi confirmer le choix de rester en France : pour cette femme, la France est symbolisée par sa situation politique, économique et sociale : « *Et bien déjà une démocratie, une démocratie et puis ... c'est peut-être pas des symboles, c'est plus ce que ça représente pour moi ... comme moi je le vois, une démocratie quand même assez avancée ... tout ce qui est technologique, quand je dis technologique, ça peut être plein des choses, après c'est pareil, on réagit forcément par rapport à nos propres expériences et ... donc ça en fait, c'est par rapport aux autres pays européens où je suis allée, je pense à deux pays en particulier, l'Angleterre et le Portugal et bien la France, elle est assez en avance quand même* » (civile 20) ou encore ces événements

importants : « *Le droit de vote pour les femmes quand même, je dirais le droit à l'enseignement pour tous et les congés payés, je dirais les avancées sociales et humaines pour tous. Je peux pas toutes les citer. Ça représente beaucoup pour votre patrie ? Oui, je dirais, oui, comparez à d'autres pays ... que ce soit dans un environnement proche au niveau européen ou que ce soit vers l'Asie ou même les Etats-Unis, je trouve qu'on est représentatif d'une qualité de vie, oui je pense que ... j'ai comparé un petit peu ... soit par moi-même, soit par des gens qui viennent à Paris et je trouve qu'on est vraiment* » (officier 11).

A ce stade, il nous paraît intéressant de souligner combien, malgré la diversité des références, le fait que nos interlocuteurs ont, de façon quasi-systématique, fait de ces éléments des éléments valorisants pour la patrie : l'attitude par rapport à cette question, dont la formulation pouvait appeler d'autres réponses, confirme que l'identification à un groupe, et notamment à un groupe national, tient aussi aux éléments contribuant à la formation d'une auto-représentation valorisante du groupe en question : mythes, héros, ... Une telle perspective éclaire la richesse de la mémoire collective. Pourtant, il nous semble que le contenu de cette dernière n'intervient pas seul en ce qui concerne le patriotisme : il faut aussi s'intéresser au champ couvert, à l'étendue de sa perspective temporelle.

II.2. Temps long ou temps court

Par le choix de certains épisodes de l'histoire de leur patrie, qui en reconstituent l'histoire et forment ainsi une sorte de mythe, on voit que celui-ci, comme explique Moses Finley, a pour fonction de « rendre le passé intelligible et [de] lui donner un sens par sélection d'un petit nombre d'éléments, sur lesquels on concentrait l'attention, si bien qu'ils acquéraient en permanence, pertinence et signification universelle »¹.

Nous sommes ici face à une question importante qui renvoie aussi à la difficulté à se situer dans l'histoire, à évoquer ses connaissances en la matière, ... Ainsi, plusieurs personnes interrogées nous ont fait part de leurs difficultés à évoquer des noms ou des faits, quand, tout simplement, elles n'ont pas répondu à ces questions, arguant parfois qu'elles n'avaient jamais été « très bonnes en histoire ». A l'inverse, ceux qui sont capables de se situer dans une perspective de temps long montrent une culture historique assez étendue. Il est important de tenir compte du fait que la distinction établie entre temps long et temps court est nôtre : ainsi, de nombreuses personnes interrogées seraient sans aucun doute étonnées de savoir qu'elles ont une vision de temps court alors même

¹ FINLEY Moses I., « Mythe, mémoire et histoire » (1965), in FINLEY Moses I., *Mythe, mémoire, histoire – Les usages du passé* (trad.), Paris, Flammarion, 1981 (1971), p. 12.

qu'elles ont fait référence à la Révolution française, à l'Empire. Pourtant, cette vue apparaît restreinte quand d'autres remontent aux Gaulois. Dans tous les cas cependant, « la capacité d'évocation symbolique n'est nullement en rapport avec la connaissance précise de l'histoire à remémorer ou des événements rappelés »¹. Il faut insister ici sur le fait que cette distinction constitue une ligne importante de différence entre militaires et civils.

Pour le temps court, il n'est pas utile d'insister outre mesure : qu'il s'agisse des événements, des symboles, des personnages, d'éléments publics ou privés, on trouve ici une très large majorité des réponses où la Révolution française (et ce qui y est attaché : le drapeau, l'hymne national, la devise, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ...) et les deux guerres mondiales occupent une place particulière : c'est la *mémoire-nation* et la *mémoire-citoyen* qui dominent². Ces événements constituent pour beaucoup des étapes fondatrices : « *Ça a fait changer justement la patrie, ça a permis ... la guerre mondiale ça ... ça a libéré, ça a fait revivre, ça a donné un coup de fouet à la patrie* » (civile 19). L'important ici c'est, nous dit-on, que ces références « *c'est ce qu'on apprend à l'école, c'est des gens marquants, c'est ... c'est des grands personnages* » (SO sup 5). On retrouve la pédagogie de la patrie et peut-être aussi un moyen d'expliquer qu'il soit difficile pour certains de se situer car cette mémoire est médiée par l'institution scolaire, renvoyant, en termes de « titres à parler », aux résultats scolaires. Mais il faut aussi concevoir, dans ce cadre, la question de la transmission, comme l'évoquait cette institutrice : « *Quand on parle de certaines choses, les enfants ne sont pas trop au courant. Par exemple, toutes les commémorations, on en parle. Ici, on est dans un petit village, donc on a l'avantage d'avoir une influence. On leur dit qu'il faut venir, que c'est important pour la mémoire. Certains viennent, d'autres ne viennent pas, parce que les parents n'ont pas envie, parce que c'est le week-end ou un jour férié. Mais quand ils sont là, ils comprennent. Et puis c'est important de les tenir au courant : ça fait partie de leur vie, de leur histoire* » (civile 6). Il y aurait donc une sorte d'impératif à ce niveau, signe que la mémoire permet aussi au groupe d'exister, d'assurer sa survie à travers le temps et à mesure que s'éloignent les événements fondateurs. Cette vision n'est pas une instrumentalisation du passé, mais bien un moyen de donner du sens à la patrie, de l'enraciner³.

¹ BRAUD, *op. cit.*, p. 89.

² Cf. NORA Pierre, « La nation mémoire », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. La nation* (volume quarto n°2), Paris, Gallimard, 1997 (1986), pp. 2208-2209. La première se centre sur l'épisode révolutionnaire comme prise de conscience de la nation, la seconde souligne l'enracinement social et militant de la nation et de la patrie.

³ On voit ici, nous semble-t-il, une des limites de l'analyse d'Ernest Gellner qui, tout en mettant l'accent sur l'importance d'une « haute-culture » pour la constitution d'une nation, en a une conception étroitement fonctionnelle ; GELLNER Ernest, *Nations et nationalisme* (trad.), Paris, Payot, 1996 (1983). Sur ce point, voir l'analyse d'Anthony Smith qui essaie d'articuler utilisation stratégique d'éléments fondateurs plus ou moins « inventés » et facteurs « géologiques », sources

Venons-en maintenant au temps long. Cette dimension est surtout le fait des officiers supérieurs qui presque tous l'adoptent, mais on la voit à l'œuvre aussi chez certains civils, notamment les plus diplômés. Parmi les officiers rencontrés, écoutons celui-ci nous faire la liste des personnages et expliquer son choix : « *Clovis, Saint-Louis, Louis XIV, Richelieu, Napoléon, de Gaulle. Voilà. Pourquoi ? Parce ce sont des gens qui ont participé justement à la construction de cet héritage commun, qu'on a maintenant, ce sont des gens qui ont marqué l'histoire de France par ce qu'ils ont pu faire, leur action, alors on si part du plus loin, de Clovis, juste après toutes les invasions barbares, c'est lui qui a réuni un petit peu les Francs autour de la chrétienté, Saint-Louis par son image très humanistes et de bonté, une politique droite, Richelieu, Louis XIV, pour moi c'est plus dans la construction ... des frontières pratiquement actuelles qu'on a pu avoir, Napoléon c'est pour le Code civil, des choses qu'il a fait reconstruire, de Gaulle ce serait sur ... la fierté qu'il a pu redonner à des Français qui en avaient bien besoin après la Seconde guerre Mondiale. Des gens qui ont une vision à long terme, une vision de la France* » (officier 3)

Tel paraît bien l'élément déterminant. Pour cet autre, dont les références sont plus diverses, il faut s'intéresser à tous ceux « *qui ont fondé la France au départ, donc le royaume capétien, je pense que c'est vraiment là le départ, on peut remonter encore : les Gaulois* » Après avoir évoqué Saint-Louis, Louis XIV, Napoléon, on arrive ensuite « *à la III^e République avec des gens comme Jules Ferry qui est quelqu'un qui a eu une politique coloniale qui était assez intéressante, puis bon aussi toute la politique vers l'éducation qui était très, qui était importante. Je vais remonter, pendant la première guerre mondiale, Clemenceau, indubitablement, qui a été la même que Churchill chez les Anglais, il a vraiment personnifié la volonté de résistance et puis la Deuxième guerre mondiale le général de Gaulle qui a fait en sorte qu'on ne ressorte pas brisé, complètement brisé de la Deuxième guerre mondiale et puis voilà [...]. C'est vraiment ces personnages-là, j'en oublie certainement, mais comme ça à brûle-pourpoint, c'est vraiment tous ces gens-là, sachant qu'il y a aucun dogme : je dis pas les rois sont plus importants que les présidents ou vice versa, pour moi la France s'est constituée à travers les siècles grâce à des hommes qui l'ont dirigée, quel que soit le bord et ... des gens de gauche, des gens de droite, des libéraux, tout ce que vous voulez ... le principal c'est que ces gens-là aient dans l'esprit la vision de la France, c'est ça qu'on recherche chez eux, le dernier grand visionnaire pour moi c'était le général de Gaulle* » (officier 4). On remontera de la même façon l'histoire de France à l'envers pour trouver les événements importants, importants au sens où ils sont constitutifs de l'unité de la France : unité politique, territoriale, institutionnelle, spirituelle aussi parfois. La légitimité de ces éléments tient aussi à ce qu'ils sont fédérateurs, à l'image de la patrie : « *Des événements de référence ... (silence) je sais pas ... c'est difficile à ... là pour le coup j'ai pas de ... je dirais que, étant donné que la patrie c'est aussi un certain nombre de faits marquants, on pourrait dire, par exemple, que la*

d'enracinement ; SMITH Anthony, « Gastronomy or Geology ? The Role of Nationalism in the Reconstruction of Nations », *Nations and Nationalism*, 1995,1, pp. 3-19.

prise de la Bastille est un événement de référence parce que c'est quelque chose auquel on peut tous se référer, vous voyez ce que je veux dire ?» (officier 5).

Reste que cette idée d'une constitution de la patrie sur le long terme n'est pas présente chez les civils qui se sont placés sur une période longue, mais tous partagent, nous semble-t-il, plutôt la *mémoire-Etat*, mâtinée de *mémoire-nation*¹. Là, eu égard aux justifications données ou non par les individus, il s'agit sans doute plus de la manifestation d'une culture riche historique. Irait aussi dans ce sens le fait que ces références n'apparaissent pas vraiment coordonnées, à une exception près : « *Charlemagne, Napoléon, de Gaulle*. Pourquoi ceux-là en particulier ? (rires) *Réponse spontanée. Sinon des grands personnages de l'histoire qui ont ... forgé une ... une identité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur* » (civil 35). Mais, même quand cette logique, prédominante dans les réponses données par les militaires, est présente alors qu'elle semble faire défaut chez les civils, le cadre se rétrécit pour les autres questions. Ainsi, à la question sur les événements, cette même personne répondait : « *La Révolution ... la guerre de 14, la Seconde guerre mondiale, l'Algérie française, l'Algérie, la naissance de la V^e République ... et la construction européenne, ce n'est pas un événement ponctuel mais ...* » (civil 35). Cette dernière observation doit être relevée dans la mesure où certains ont émis des réserves quant à nos questions, arguant de la difficulté de trouver un événement ou un personnage cause de quelque chose de particulier, adoptant une perspective continuiste en matière d'analyse du changement.

En se situant dans un horizon de long terme, on fait sienne aussi souvent une vision de la « France éternelle », à peine touchée, on n'ose dire altérée, par les épreuves qu'elle a traversées : ainsi, un officier nous parlait, entre autres des deux guerres mondiales qui, pour lui « *sont celles où et bien la France elle est restée ce qu'elle était* » (officier 7). Cette vision vient renforcer aussi la perspective généalogique telle que nous l'avons définie plus haut, avec l'idée d'une longue histoire à prolonger : plus le recul est important, plus l'avenir semble devoir l'être aussi ; on touche à l'éternité, mais pas à un « âge d'or », du moins pas encore car cette dimension peut émerger sur d'autres thèmes, d'autres questions sources d'angoisses, d'inquiétudes².

Dans les deux cas, il peut y avoir aussi un sentiment de responsabilité, de dette à l'égard du passé, de ceux qui ont agi, notamment en se battant. Cette dimension trouve une actualité particulière dans le cadre de cette enquête et elle est reprise aussi bien par les civils que par les militaires, dans les deux cas plutôt dans les catégories intermédiaires ou inférieures : « *Je pense que toutes les personnes,*

¹ Cf. NORA, *art. cit.*, p. 2208. La mémoire-Etat est liée au processus de formation de l'Etat, et concentre ses racines sous l'Ancien Régime.

² GIRARDET, *op. cit.*, p. 133.

les militaires qui se sont battus pour cette patrie, pour moi, c'est quelque chose d'important, quelque chose qui doit rester, qui doit être rappelé, qui doit être enseigné, entretenu pour que ça s'oublie jamais, pour les générations futures, pour moi c'est ça, c'est très important, c'est la base» (SO sub 4). Le 90^e anniversaire du début de la Grande guerre a parfois été mis en avant au cours des entretiens, certains soulignant que le nombre très réduit de « poilus » encore vivants posait la question de la « mémoire vivante » d'un tel événement avec le passage à une mémoire plus commémorative, si l'on peut dire, en tout cas indirecte, situation qui peut nourrir une forme d'inquiétude sur le potentiel mobilisateur de tels événements.

Nous avons débuté l'étude de cette dimension en évoquant la part mythique de l'histoire brièvement reconstituée par nos interlocuteurs. Nous avons vu que ce mythe peut plonger ses racines dans une histoire plus ou moins ancienne selon les visées légitimatrices¹ : ainsi, selon la perspective temporelle adoptée, les individus montrent que la légitimité de la patrie tient à des éléments traditionnels, c'est ceux qui adhèrent au temps long, et à des éléments plus situés, plus liés à la forme du régime : d'une certaine façon plus rationnels-légaux² : dans un cas, la patrie apparaît exister de toute éternité, dans l'autre la Révolution française apparaît autant l'événement fondateur qu'un horizon temporel difficilement dépassable, quand cet horizon ne se réduit pas au XX^e siècle. Reste que, dans les deux cas, les individus insistent pour dire qu'il est partagé : ils visent souvent une réponse « commune », partagée par d'autres.

II.3. Défensif ou constructif ?

Avec cette troisième dimension, il nous paraît possible de préciser les éléments évoqués précédemment : les signes et symboles, dans un sens large, associés par les personnes interrogées à la patrie permettent de cerner les contours de l'image de cette dernière, ainsi nous avons pu voir que le lien patrie-nation était, à ce niveau aussi, particulièrement fort. Mais ils offrent aussi le moyen, du moins est-ce l'hypothèse que nous soutenons ici, de caractériser le rapport des individus à leur patrie, rapport étroitement lié à l'idée qu'ils s'en font, idée plus ou moins ouverte, axe déjà croisé quand nous avons évoqué le premier thème d'analyse – l'appartenance : de fait, les symboles et signes contribuent à

¹ Pour une visée de temps long, on peut faire référence aux « origines troyennes » revendiquées par certains rois de France ; BEAUNE Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1993 (1985). A l'inverse, mais toujours en rapport avec la patrie, la figure du soldat-laboureur apparaît relever du temps court ; PUYMEGE Gérard de, *Chauvin, le soldat laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, 1993.

² Selon les types de domination définis par Max Weber dans *Economie et société I Les catégories de la sociologie* (trad.), Paris, Plon, 1995 (1922), pp. 290-336.

l'élaboration de l'image de leur patrie, on l'a vu notamment avec le lien établi entre cette image et les événements, personnages évoqués par nos interlocuteurs, mais il est possible d'aller plus loin et de préciser le rapport entretenu par l'individu à ce groupe particulier d'appartenance qu'est la patrie. Comment le conçoit-il ? Comment évalue-t-il les changements à l'œuvre à ce niveau ? Telles sont certaines des questions posées ici sachant que la dimension émotionnelle de l'appartenance à la patrie est intimement liée à l'estime de soi ou, pour reprendre les mots de Philippe Braud, « un lien privilégié existe entre l'affirmation identitaire et la quête d'estime de soi »¹ du fait d'une dialectique complexe entre identité personnelle et identité collective : l'inclusion dans un groupe prestigieux est valorisante et elle peut l'être d'autant plus que le groupe paraît plus ouvert, que ce qui est valorisé et valorisant est en devenir, en expansion et en réalisation, ou que cette valorisation peut aussi aller avec une forme d'inquiétude quand l'image du groupe paraît dévalorisée, quand ce qui est valorisé et valorisant est jugé non conforme à ce qu'il devrait être.

La dimension constructive apparaît relativement simple à cerner : on retrouve là les personnes qui estiment que leur patrie n'est pas menacée, même si « l'idée de patrie » paraît moins assurée : « *Je pense qu'une patrie, c'est tellement solide, c'est quasiment sans risque. On peut donner un coup de canif dans le contrat, elle ne peut pas être en péril ou mise à mort du jour au lendemain, parce qu'il faudrait tuer chacun d'entre nous, il faudrait tuer 60 millions de personnes les unes après les autres, et tous les Européens, c'est pas possible...* Et la notion de patrie, elle est menacée ? *Oui, peut-être par une notion de civisme. La perte de conscience qu'on peut avoir de cette notion patriotique parce qu'on vit à côté de ta patrie, comme à côté de ses pompes [...] c'est peut-être cette notion de virtuel, d'Internet, de cette hyper médiatisation de tout qui fait qu'on peut regarder des informations de manière abrutie, qui sont des fenêtres ouvertes sur le monde, mais on ne touche plus le monde, on ne le sent plus, on ne dialogue plus ! On est observateur emmoullé, on ne sent pas, ni le chaud, ni le froid, ni le salé, ni le sucré, on est sans sens... c'est la perte de prise de conscience* » (civil 28). Pourtant, il apparaît que pour cette personne, il pourrait en être autrement, il est possible de faire quelque chose pour qu'il en soit autrement, et ce aussi dans la mesure où les facteurs minorant l'actualité de la patrie échappent en quelque sorte aux individus.

Constructive aussi la représentation que se font les personnes interrogées de l'image de leur patrie à l'étranger : « *Ça dépend des pays... et de l'actualité aussi. Quand il y a eu la guerre en Irak, la France n'était quand même pas bien vue par les USA. Mais je me souviens que quand Chirac a dit qu'on ne participerait pas aux offensives, franchement je me suis dit que j'étais fière d'être française. T'étais fière pourquoi ? Parce que ça me correspondait... et puis aussi pour la capacité de se démarquer,*

¹ BRAUD, *op. cit.*, p. 171.

de garder ses positions, j'ai trouvé que c'était bien. Même si ça a engendré des tensions, j'ai trouvé que c'était bien. Je crois que c'est la première fois où j'étais vraiment fière d'être française, d'ailleurs je l'ai dit. J'étais fière qu'on ne participe pas, qu'on ne cautionne pas des actes comme ça » (civile 1). On pourrait dire alors que l'identité de la France se réalise en actes, est indissociable des actes posés en son nom.

Constructive encore l'idée que les symboles soient un « horizon d'attente » : évoquant l'importance de la solidarité à ses yeux, cette personne nous expliquait qu'elle n'existait pas partout : « *Avec tout ce qui se passe, forcément c'est pas un sentiment qui est partagé par tous, mais je pense qu'au niveau des campagnes, les gens sont peut être quand même plus solidaires qu'en ville. [...] Normalement c'est France "terre d'asile", c'est la Révolution Française, la Révolution Française a été faite aussi dans ce but-là mais je sais pas si les gens sont aussi fraternels qu'ils ont pu l'être avant et je pense que c'est lié aux raisons économiques. Y a tellement de problèmes de chômage, que tout le monde a plutôt tendance à se replier sur lui-même, que de dire il y en a pour tout le monde, on peut partager. Ça vient des difficultés de la vie, des difficultés économiques on se referme. Maintenant savoir si la France est véritablement accueillante, certainement puisqu'on a quand même pas mal de gens qui viennent s'y réfugier. Mais je pense que le milieu associatif est pas mal développé et c'est pour ça qu'il y a beaucoup de réfugiés* » (civile 2).

Dans le même ordre d'idées, nous avons relevé de nombreuses références à l'image que les Français donnent d'eux-mêmes et à l'importance de faire attention à ce niveau. Pour ce militaire, l'image de la France dépend de l'action de ses membres : « *Je pense qu'on a une belle représentation, une belle image de marque malgré tout ... Malgré tout ? Malgré tout parce qu'on se réfère toujours à des événements historiques, même voire des événements d'actualité qui amènent toute une série de commentaires et ce n'est même pas au niveau de bataille, mais ça peut être au niveau de l'art, de la culture, de ... de comment dirais-je, de l'industrie, de la technologie, où l'on se fait une place au niveau du monde, on s'assure une protection, oui, on s'assure une image de marque* » (SO sup 3). L'image de la France tient aussi à ce qui la distingue, en actes, des autres « puissances » : « *Je pense qu'on est quand même considéré comme le pays des droits. D'ailleurs le nombre de personnes qui demandent l'asile à la France c'en est la preuve criante. Je pense qu'on a une certaine image, même si on n'est pas un grand pays, qu'on a du mal à souffrir la comparaison avec les Américains. Mais malgré tout, on jouit d'une belle image* » (SO sub 3). Même son de cloche chez cet enseignant qui discerne une dilution de l'idée de patrie, constat justifiant une mobilisation : « *Faut faire attention parce que quand on pose cette question on a un certain nombre de discours qui ... mais elle l'est d'une certaine façon parce qu'on cède souvent à la facilité, à l'évidence ... je trouve ... comme une patrie est en relation avec d'autres pays ... cette menace elle est culturelle, moi je suis professeur de lettres, on voit bien que les enfants manquent de repères ... de repères culturels, historiques ... mais sans doute est-ce moins une menace qu'un combat à mener* » (civile 32).

De manière générale, cette dimension « constructive » du rapport à la patrie renvoie à l'attraction exercée par la France : « *Est-ce qu'on a une image particulière à l'étranger ? Je sais pas, je vais peut-être sortir des préjugés ... ouais, je pense qu'on a toujours une image un peu du gaulois, du bon vivant et également de gens qui savent pas s'entendre entre eux et qui se tapent un peu dessus. Je dirais surtout ça : bon vivant, pour tout ce qu'est côté nourriture, vin, etc. et puis ... le côté opinion, et puis on se veut défenseur aussi des droits de l'homme, et je sais qu'il y a pas mal de pays qui nous connaissent pour ça, comme terre d'accueil quoi. Je pense qu'on a une bonne image là-dessus comme terre d'accueil* » (officier 12). Cette attractivité tient à la diversité des caractéristiques de leur patrie, mais aussi aux diverses sensibilités de ceux qui la jugent : « *Cette image ça dépend, à mon avis, de la sensibilité des gens, ça dépend de leur niveau socioculturel, mais ça peut être l'histoire de la France, ça peut être sa culture, que ce soit historique, musicale, politique également, ça peut être, pour des générations plus proche peut-être, des conflits qui malheureusement nous ont opposé il y a peu de temps, première et deuxième guerres mondiales et ça peut être aussi, bien puisque c'est l'actualité, le football, la coupe d'Europe de football, donc après ça dépend un petit peu des marquants de chacun* » (officier 2).

Mais à partir de là, les avis peuvent être partagés, l'image devenir négative, selon la position adoptée par les personnes qui l'évaluent. Fréquentes ainsi été les références à ce que Raymond Boudon appelle un effet de perspective, comme illustration des effets de position : de fait, une même action de la France, « peut être perçu[e] de plusieurs points de vue différents et [...] les images correspondant à ces différents points de vue sont elles-mêmes différentes »¹. En témoigne cette réponse obtenue à la question de savoir si la France avait une bonne image et qui montre combien nos interlocuteurs étaient marqués par cette possible distorsion, qui, d'une certaine manière, éloigne la France de l'universel qu'elle pourrait incarner : « *Oui, vu la situation actuelle, on voit ... c'est vrai qu'on a une autre image par rapport à d'autres pays. Plutôt bonne ? Ben, là, en ce moment, vu ce qui se passe, c'est un, c'est une image qu'est plutôt bonne et plutôt mauvaise. Précisément ? Vu qu'on n'a pas voulu rentrer en Irak, là, de ce côté-là, c'est plutôt une belle image, mais bon, vu ce qui se passe ensuite, pareil dans ces pays-là, pour certaines personnes, on a une mauvaise image* » (civile 11).

La dimension défensive apparaît, à partir de là, relever de deux logiques distinctes qui, toutes deux, nourrissent une forme d'amertume quant à la position de la patrie, en l'occurrence la France. D'abord, il y a l'idée que la France doit rester conforme à son image, qu'elle a un devoir-être particulier : « *C'est peut-être le côté chauvin, mais j'ai toujours considéré que la France avait été, était et devait rester un pays rayonnant. La Révolution française a servi à bon nombre de pays et beaucoup le reconnaissent. Je le vois plus tourné vers l'extérieur. Intérieurement, j'ai le*

¹ BOUDON Raymond, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Seuil, 1992 (1986), p. 143.

sentiment que ceux qui ont des valeurs communes les préservent. Encore une fois, ça fait plaisir d'entendre dans les pays étrangers qu'on a de la chance, qu'on a un système bien établi, que la France rayonne, qu'elle est écoutée, qu'elle est suivie» (civil 29). Même idée de distorsion quand certains évoquent la puissance de la France : sa réalité et son passé. Pour cet officier, la patrie « *est menacée dans ce sens que ... bon d'abord elle est moins importante, moins grande que ce qu'elle a été donc elle pèse forcément moins dans le monde, certains cherchent à le compenser en s'intégrant davantage dans l'Europe, mais la France est menacée dans l'Europe dans ce sens où elle sera dissoute dans un ensemble plus grand et que ça, ça peut constituer une menace pour l'identité française telle qu'on l'entendait jusqu'à il y a encore une vingtaine d'années, voilà à mon sens ... la menace principale pour l'identité française»* (officier 7). Pour ce civil aussi, l'image de sa patrie est prise dans une tension : « *Sur le plan culturel, l'image d'un vieux pays avec une culture ancienne et riche, sur le plan de la puissance une ancienne puissance devenue moyenne, sur le plan politique une patrie ... qui se veut celle des droits de l'homme et de la démocratie, enracinée dans la Révolution ... sur le plan de l'art de vivre, certainement une identité forte de l'art de vivre. C'est plutôt une bonne image ? Plutôt une bonne image avec des points aussi négatifs avec l'arrogance d'un modèle économique, d'un modèle politique, une forme d'arrogance si l'on peut dire sur la France qui donne des leçons au monde sans s'appliquer les mêmes critères, sur le fait qu'on est une puissance moyenne qui veut parler comme si son poids était celui d'une grande puissance à l'image de la place, par exemple, au Conseil de sécurité des Nations Unies»* (civil 35). Si la perspective semble moins amère ici et comme retournée par rapport à ce qui précède, il nous paraît néanmoins important de souligner les questions qui existent actuellement quant au rôle de la France et ce d'autant plus que ne sont pas rares ceux qui trouvent l'image de la patrie-France « *bonne, très bonne et puis bon, justement on dit « la patrie des droits de l'homme », le fait qu'on a ... justement un groupe de personnes, donc les Français, qui, dans l'ensemble, je dirais, respectent, en tout cas ces derniers siècles s'efforçaient de respecter les autres patries et ... et à donc notamment inspirer d'autres patries sur différents sujets»* (civil 34) : le rayonnement de la France reste une forme d'évidence, plus ou moins bien connotée (certains critiquent l'arrogance des Français, leur propension à donner des leçons, ...), mais très répandue.

On touche ici au deuxième volet de la dimension défensive, à savoir les avis inquiets sur les menaces pesant sur la notion de patrie. Le maître-mot ici est le terme « dilution » : dilution de l'identité culturelle de la France, mais aussi dilution du sens de la patrie, plus ou moins spontanément évoqués. Sur le premier point, écoutons les craintes de cette femme à propos de la construction européenne : « *Maintenant, peut-être qu'avec l'Europe, qu'il n'y ait plus cette notion de pays particulier, ça peut avoir avec le temps, ça pourra évoluer vers un mélange de la France dans l'Europe et moins peut-être la France isolée. Ça peut être une menace pour une identité spécifique»* (civile 7). Dans la même optique, et avec une attitude plus positive, on nous expliquait que la patrie n'était pas menacée « *de manière violente, c'est pas*

l'existence de ... la patrie elle est menacée de dilution ... justement, ce que je disais tout à l'heure, la patrie c'est l'endroit d'où l'on vient, où l'on se réfère, maintenant comme les frontières sont ouvertes, qu'on a la possibilité de se balader un petit peu partout, on peut avoir un multi-patriotisme et du coup elle est menacée plus de dilution et de banalisation que ... que de disparition violente par exemple, comme c'était le cas dans le passé» (civil 31).

A côté de ce premier ensemble de craintes, d'autres, sans doute plus prégnantes que les précédentes, se sont exprimées dans les nombreux entretiens où nos interlocuteurs nous ont fait part d'une forme de flottement qu'ils voudraient voir atténuer notamment par un réinvestissement symbolique¹, même si la symbolique « patriotique » leur semble moins évocatrice. S'y ajoutent des jugements négatifs sur le civisme des Français, il faut le noter aussi bien chez les civils que chez les militaires² : pour ce militaire du rang, la France véhicule certaines valeurs : « *Je crois que ce sont des principes fondamentaux qui reviennent tout le temps, que ce soit dans la bouche des gens, dans les médias c'est un truc qui revient assez souvent. Donc je pense qu'il y a les gens qui vont bien penser qui vont toujours avoir cela en tête et les autres toujours mécontents et qui malheureusement ne pensent qu'à eux. Eux n'ont pas trop l'esprit patriotique»* (MDR 3). Écoutons aussi cette civile évoquer l'impact de la suspension du service national : « *Si on rattache ça à l'armée, le fait qu'il n'y ait plus de service militaire déresponsabilise un peu les Français. C'est vrai qu'on a une armée plus forte en ayant des personnes engagées, parce que tous ces jeunes qui faisaient leur service militaire n'étaient pas forcément impliqués là-dedans et c'était peut être des années perdues pour eux. Mais d'un autre côté ça permettait de sensibiliser un peu plus le peuple à la notion de patrie et de défense du pays quelque part, ça, c'est super je pense [...]mais je pense que ça a tendance à se perdre»* (civile 12).

Carence dans la capacité d'engagement qui pourrait, selon certains, trouver sa source dans « *une perte dans la mémoire. [...] C'est comme les commémorations [...]. Donc je pense qu'il y a une perte, que certaines choses n'ont plus autant d'importance qu'avant, même si on regarde seulement 10 ans en arrière. Mais ça, c'est comme la religion, on y croit peut-être moins, ou alors on est préoccupé par autre chose, ça paraît un peu ringard d'être patriote, d'aller dans les commémorations»* (civile 6). On retrouve à nouveau cette question fondamentale de la diffusion du patriotisme, de la transmission ce qui pourrait l'alimenter et notamment des références nourrissant l'attachement à la patrie. Mais ce problème concernerait essentiellement les « jeunes générations » : « *Ce qu'il y a c'est que ... je m'en rends compte car je suis jeune et que je côtoie des gens de mon âge, peut-être c'est le fait d'être*

¹ BRAUD, *op. cit.*, pp. 88 sq.

² Mais il faut aussi garder en tête que les critiques sur la faiblesse du civisme, du sentiment national, etc. sont récurrentes. A titre d'illustration, voir PORTERET Vincent, « Les discours sur le service militaire à l'Assemblée nationale (1962-1997) : conscription et identité nationale », *Les Champs de Mars*, 9, 2001, pp. 135-153.

militaire, mais je pense pas parce que même avant j'étais comme ça. Les gens croient plus trop en leur patrie et ils ont pas trop envie de se battre donc quelque part ça fait peur mais il y en a encore qui croient, donc je pense qu'il y a toujours espoir, il y a pas de soucis, mais c'est vrai qu'il y a un peu de relâchement au niveau de ça » (MDR 7). Mais, il faut considérer ces discours avec prudence, surtout quand ils sont le fait de personnes qui paraissent vouloir se distinguer du groupe qu'ils stigmatisent.

Pourtant, il est intéressant de noter que la référence à un âge d'or surgit à ce niveau aussi, que l'enjeu patrie offre l'occasion de cristalliser les différences entre les générations. Il est vrai aussi que ces dernières n'ont pas, loin s'en faut, vécu les mêmes expériences à ce niveau et que tous ceux qui sont nés après 1945 n'ont pas connu la guerre et imaginent difficilement que le temps de paix ne soit pas irréversible, attitude qui, bien sûr, bouleverse le rapport à la patrie, au moins dans son attachement au sol. On est plutôt face à la prise de conscience du fait que la guerre a longtemps contribué à la cohésion sociale et que « rien de comparable ne l'a remplacée »¹. Est-ce pour exorciser cela que certains disaient qu'une menace pouvait toujours surgir, sur le territoire ou touchant aux valeurs de la patrie : « *Je pense que ... rien n'est acquis et que la patrie est toujours en danger, tout le monde n'adhère pas nécessairement à cette patrie et ... A l'intérieur ou à l'extérieur ? A l'extérieur, mais c'est vrai qu'à l'intérieur il faut pas se laisser vivre et dire « voilà on est tranquille ». Il y a toujours un danger* » (SO sub 4).

Il faut pourtant tenir compte que, du fait de cette expérience inédite, tout ce qui touche au symbolique se trouve atteint de plein fouet sans, pourtant qu'il soit possible de dire que « le drapeau national n'inspire plus la crainte ni le respect. Il est au mieux le logo d'une entreprise [...] dont la fonction est de distribuer des dividendes à ses actionnaires »². De fait, les entretiens conduits semblent laisser penser que les signes et symboles restent puissamment investis, chargés de significations, même si celles-ci sont comme teintées de regret.

II.4. Quel degré d'implication ?

Nous souhaitons aborder ici la configuration des attitudes, voir comment elles peuvent s'articuler, pour arriver, in fine, à deux ou trois grandes tendances. Ici encore, nous resterons très prudents quant aux éventuels liens entre caractéristiques socioprofessionnelles, religieuses, ... de nos interlocuteurs, à moins, comme nous l'avons vu pour la dimension relative au rapport au temps que des éléments manifestes émergent de façon quasiment incontournable,

¹ HOWARD Michael, *L'invention de la paix et le retour de la guerre* (trad.), Paris, Buchet-Chastel, 2004 (2001), p. 121.

² *Idem*.

mais encore ces conclusions doivent-elles être maniées avec précaution. A partir de là, il nous semble possible de distinguer les attitudes des personnes interrogées du plus hétérodoxe au plus orthodoxe, ainsi que nous l'avons vu en commençant l'analyse de ce thème.

De façon générale, priment les références publiques, sur le temps court et une attitude constructive. Cette « trilogie » se concentre dans une implication relativement orthodoxe, à forte connotation politique et/ou institutionnelle. Là, la patrie c'est d'abord quelque chose de politique. Une telle attitude peut se coordonner avec l'accent placé sur des symboles plus axiologiques comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ou la devise républicaine. Mais, c'est bien l'élément public qui paraît discriminant à ce niveau dans la mesure où cette sorte de conformisme peut aussi se manifester sur le temps long on l'a vu, perpétuant aussi le « mythe national ». Il faut sans doute y voir un nouveau signe de l'association patrie-nation, mais aussi patrie-République, et donc aussi du flou qui prédomine à ce niveau parmi ceux que nous avons rencontrés. Flou, mais aussi unité de la patrie qu'incarne ou incarnerait le politique. Irait d'ailleurs dans ce sens le fait que nos interlocuteurs citent certains symboles ou personnages tout en prenant une certaine distance par rapport à eux, en disant n'être pas d'accord avec tout ce qu'ils ont fait, le meilleur exemple à ce niveau étant sans doute à Napoléon : « *Alors ... des personnages importants pour la patrie et des personnages importants pour moi. Pour la patrie, il y a ... c'est très contrasté parce qu'en fait tout le monde parle de Napoléon ... c'était un beau boucher quand même, il a tué pas mal de monde* » (SO sup 6). La référence prime sur son action même si un tri s'opère à ce niveau, d'un côté l'œuvre institutionnelle, de l'autre les guerres, réunies dans une seule et même figure qui, de façon paradoxale, peut faire l'unité du « nous », en tant qu'expérience commune aux « eux », fût-elle négative comme le montre le récit, par un officier, d'un séjour dans une académie militaire étrangère : « *On était avec des Portugais, des Espagnols, des Anglais, des Hollandais, des Italiens et à chaque fois que ... et puis il y avait dans la salle, dans le mess, il y avait le nom d'un type avec une action et c'était un paysan autrichien qui s'était révolté contre, enfin qui avait, qui avait interdit le passage d'un col pendant quelques heures aux armées napoléoniennes et ... le Portugais s'est retourné vers moi « moi aussi j'en ai une bonne sur l'épopée napoléonienne » et après l'Espagnol « ah aussi nous ... » et donc en fin de compte on s'est rendu compte qu'autour de nous le référent ... si il y avait une expérience commune à tous ces peuples européens, c'était la lutte contre Napoléon donc ... donc je pense que l'histoire de la France marque les autres pays européens, dans la mesure où notre pays a toujours eu une forte propension à aller voir ailleurs si il pouvait faire quelque chose* » (officier 6). On voit ici à l'œuvre cette « conscientisation patriotique » en négatif, mais qui est au fondement de l'image du groupe.

Cette image s'inscrit ainsi dans une période particulière, trouve ses racines dans un temps plus ou moins court, mais l'événement fondateur reste la Révolution française, moment-clé de la prise de conscience nationale en France en ce qu'il représente le passage à l'autonomie de la nation comme corps politique, institué par lui-même. Pour autant, l'orthodoxie semble plus forte, nous semble-t-il, quand la perspective temporelle est longue : là, l'attitude pourra être défensive, mais pas systématiquement, en ce que la patrie apparaît exister « de toute éternité » ou presque : il y aurait « une idée de la patrie », « *une vision à long terme, une vision de la France* » (officier 3), image où le souci de la grandeur est une constante, ayant partie liée à l'honneur de la patrie, de ce fait sacralisée mais aussi personnifiée. Cette forme d'orthodoxie confirme le caractère rituel d'une telle invocation¹.

Mais ce souci de l'honneur paraît moins urgent, plus diffus, quoi que l'on parle encore du rayonnement de la France. C'est à ce niveau que le constructif domine et qu'il éclaire, nous semble-t-il, un changement d'attitude, réel ou potentiel. Dans cette perspective, la France doit agir, sa « vocation », si vocation il y a, doit s'actualiser et paraît moins « évidente » : il faut faire ses preuves, surtout que le passé de la France paraît lourd à certains qui jugent certains épisodes plus douloureux que d'autres : « *Des événements vis-à-vis de la patrie... la décolonisation peut être... ça m'a un peu perturbé la colonisation, humainement parlant, encore qu'on puisse la voir sous plein de formes différentes, mais cette idée de se dire "je vais aller ailleurs, et pis je vais apporter la bonne parole et puis ceux qui y étaient, c'était des sauvages il faut leur faire prendre notre vision, il faut leur faire prendre notre civilisation", je trouve ça un peu irrespectueux quand même. Même si je sais que la France a apporté plein de bonnes choses [...] ! Je pense que la France peut apporter plein de choses au monde entier, mais pas sous cette forme-là, nan !* » (civile 4).

Pour autant, l'hétérodoxie est loin d'être exceptionnelle : les références ici sont majoritairement culturelles, « privées » avons-nous dit. Ces références viennent renforcer une définition plus culturelle de la patrie, mais dans un sens très large. De fait, on peut distinguer deux grands ensembles sous cette étiquette commune : d'un côté tout ce qui touche à la langue, au patrimoine, de l'autre tout ce qui est culinaire, art de vivre. Mais la frontière entre les deux n'est pas complètement étanche dans la mesure où certains font de l'art de vivre un élément caractéristique du patrimoine français, comme on nous l'expliquait dans cet entretien : « *L'Europe c'est bien, mais maintenant je pense qu'on est menacé par rapport à des tas de choses, par rapport à nos traditions culinaires, par rapport ... je suis très inquiète au niveau des fromages (dit en riant), non mais par rapport ... je suis inquiète par rapport à tout ce qui est traditions culinaire, culturelle ... j'ai pas envie que ça fasse un*

¹ FEBVRE Lucien, *Honneur et patrie*, Paris, Perrin, 1996, p. 159.

amalgame avec l'Europe en fait, qu'on retrouve la même chose dans tous les pays. Ça s'est vraiment et essayer de préserver nos racines en fait » (civile 17).

On est aussi là face à une autre image de soi, moins ancrée dans l'histoire car il est difficile de dater les origines des références mises ici en avant. Pour autant, il peut être question ici aussi de rayonnement et d'honneur, notamment parce que ces éléments sont, nous dit-on reconnus, célébrés ailleurs qu'en France et recherchés : comme on nous le rappelait de façon quelque peu lapidaire : « *Je pense que les étrangers aiment le pays déjà d'une ils y viennent* » (civile 13).

Ainsi, peut-être l'honneur de la patrie est-il porté par d'autres faits, d'autres réalisations que ceux traditionnellement mis en avant : les guerres (à travers les batailles, mais aussi les chefs militaires). Ces références prédominent en tant que telles dans les entretiens des militaires, mais ceux-ci disent que c'est par déformation professionnelle ; après avoir cité le général de Gaulle, Napoléon et Louis XIV, un sous-officier tente de justifier son choix : « *Déjà je suis militaire, peut-être que je suis influencé un petit peu, j'aurais pu dire Pasteur ... j'aurais ... oui je pense que c'est plus ... c'est plus guerrier, pourquoi ? C'est ce qu'on apprend à l'école, c'est des gens marquants, c'est ... c'est des grands personnages* » (SO sup 5). On trouve ici en tout cas une manifestation de la persistance de certaines caractéristiques du patriotisme militaire, mais cela ne veut pas dire qu'il « existe » toujours, dans la mesure où il comporte d'autres éléments particulièrement importants, notamment relatifs au thème de l'engagement.

Parallèlement, on voit aussi coexister plusieurs types de références à la fois privées et publiques : « *Je parlerais de de Gaulle qui est clairement quelqu'un qui a vraiment impressionné... Avant ça, il y en a, mais je suis nul en histoire... bon il y a Napoléon, en stratège... sinon, tous ceux qui ont aidé pour la Révolution... dans un monde plus moderne, les Frères Lumière, ce sont des gens que je remercie d'avoir été là... Plus près de nous... il n'y a pas grand monde pour qui j'ai une estime folle depuis de Gaulle en fait... Il y en a qui me fascine, comme Mitterrand, c'était vraiment un stratège... Chirac aussi, il s'en sort pas trop mal [...]. Sinon des gens que je trouve admirables c'est Nicolas Hulot, ou l'Abbé Pierre, même Coluche [...]. J'en vois pas trop dans le sport* » (civile 27).

A ce stade et pour conclure, il apparaît que la patrie se situe aujourd'hui au cœur de la tension entre liberté et origine : la première tend à primer, à travers par exemple la référence aux valeurs comme éléments de définition de la patrie. Pourtant la seconde est loin d'être absente ou reléguée à une place secondaire : c'est ce que montre le potentiel évocateur de certains personnages, événements historiques, mais dans le même temps ces références se diversifient, élargissant si l'on peut dire l'héritage de référence de la patrie. Nous ferons l'hypothèse que ces associations à large spectre signalent une recombinaison entre non pas

forcément le public et le privé, mais plutôt entre l'universel et le particulier, tout en restant, nous semble-t-il, inscrite dans le champ des « passions françaises »¹ : il s'agit désormais, nous dit Pierre Nora, d'une *mémoire-patrimoine*, résultant de la dilution des référents possibles du passé de la patrie : pour cet auteur, « la stabilisation définitive de la France au rang des puissances moyennes et au sein de l'Europe appelle sur elle-même et sur son passé un ajustement du regard. C'est l'heure d'une mémoire-patrimoine et des retrouvailles de la France avec une nation sans nationalisme »², avec des références toujours conçues comme exemplaires, mais peut-être moins universalistes. Le fait que la détermination étatique ait joué un rôle primordial en France, jusque dans les formes d'engagement valorisées, invite maintenant à examiner si les effets de cette recomposition sur l'engagement *pro patria*.

¹ ZELDIN Theodore, *Histoire des passions françaises 1848-1945* (trad.), Paris, Payot, 2003 (1973).

² NORA, *art. cit.*, p. 2211.

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

CHAPITRE IV

De l'appartenance à l'engagement.

Dimensions et vitalité du patriotisme en France aujourd'hui

L'analyse des thèmes précédents a montré que, parmi les « significations partagées » par les personnes interrogées et dans lesquelles elles se reconnaissent ou, en tout cas, à travers lesquelles elles dessinent les contours de leur patrie, on ne peut passer à côté de la centralité du politique. Il s'agit maintenant de voir si ces « significations partagées » nourrissent l'engagement des personnes interrogées, si les individus agissent en fonction d'une identité collective rattachée à la patrie et quelles sont, *in fine*, les modalités de leur patriotisme. Il faut rappeler que, étant donnée la centralité du politique en France, c'est là que l'engagement était le plus légitime et le plus valorisé, avec le modèle de la « citoyenneté militante » tel que Jean Leca l'a définie¹. Dans ce cadre, la tension constante, dans le cadre de l'appartenance à un groupe, entre processus d'assignation identitaire et processus d'individuation était résolue au profit de la première. Les éléments recueillis jusque-là nous amènent à poser la question de la persistance d'un tel schéma, sachant que « les composantes identitaires sont [...] des composantes essentielles des processus de mobilisation, de leur intensité comme de leur modalité »². Aussi nous intéresserons-nous dans un premier temps à la patrie comme cadre d'engagement, à plusieurs dimensions, pour voir, ensuite, ce qu'il en est des dimensions du patriotisme contemporain.

I. LA PATRIE COMME CADRE D'ENGAGEMENT

La notion d'engagement, rapportée à la patrie, sera analysée ici à travers quatre dimensions : tout d'abord un axe social-civil-civique-militaire, qu'il faut rapprocher des trois dimensions de la citoyenneté définies par Marshall³, à laquelle nous avons ajouté une quatrième pour distinguer ceux qui estiment que l'engagement pour la patrie est d'abord une notion militaire ; ensuite, un axe intérieur-extérieur car l'engagement n'est pas nécessairement limité au cadre géographique de la patrie ; puis un axe participation-assujettissement, occasion ici encore d'étudier le rapport à la patrie : il s'agira alors de concevoir comment

¹ Cf. LECA Jean, « Individualisme et citoyenneté », in BIRNBAUM Pierre et LECA Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, pp. 178-179.

² BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1996, p. 185.

³ MARSHALL Thomas H., « Citizenship and Social Class » (1949), in MARSHALL Thomas H., *Class, Citizenship and Social Development*, Chicago, University of Chicago Press, 1977, pp. 72-134.

l'individu conçoit d'agir ; enfin, il nous a paru intéressant, eu égard à la problématique centrale de cette étude relative au « patriotisme militaire », de consacrer une dimension particulière aux conceptions du lien entre l'armée et la patrie, lien conçu ici à partir notamment de la question « une patrie a-t-elle besoin d'une armée ? », avec la question de savoir si ce lien est instrumental – fonctionnel –, de service ou essentiel (pas de patrie sans armée). Les entretiens nous ont conduit à introduire une troisième situation, en quelque sorte intermédiaire, où ce lien serait conçu comme un lien de service, où l'Armée assurerait notamment la socialisation au groupe « patrie », ... Nous essaierons pour finir d'éclairer le degré d'implication pour ce thème.

I.1. Quel type d'engagement ?

Suivant les analyses de la citoyenneté comme sentiment d'appartenance et d'engagement¹, nous avons choisi de distinguer plusieurs modalités d'engagement qui, dans les entretiens, peuvent se combiner entre elles : on retrouve ici les réponses aux questions sur le sens de l'expression « servir la patrie », sur ce que l'on peut faire pour elle, sur ce que la personne pense faire pour sa patrie et lui devoir. Ces questions ont parfois été jugées redondantes, mais il nous a semblé nécessaire de les conserver en l'état quitte, bien sûr, à ne pas les poser si des éléments de réponse avaient déjà été obtenus. Une fois cette réserve faite, il nous semble que ces questions offrent la possibilité de cerner l'investissement de l'individu, à partir de la façon dont il se le représente, tout en l'interrogeant sur « le devoir-être » de l'engagement : le patriotisme implique aussi certaines « qualités morales ».

A ce niveau, les éléments évoqués précédemment quant à la centralité du politique semblent confirmés dans la mesure où la modalité principale d'engagement est la modalité civique, publique : vote surtout, mais aussi respect des règles communes, en somme, « *essayer d'être un citoyen, être un citoyen pour sa patrie moi je pense que c'est pour les autres, après je pense que c'est agir au quotidien, avoir une certaine vie qu'il faut qu'on vive, arriver à vivre harmonieusement, moi je pense que c'est chacun qui doit faire, je sais pas ne serait-ce que, au quotidien des petits gestes* » (civile 3) ou, pour cette militaire : servir « *c'est déjà, s'investir en tant que citoyen je pense ... déjà participer par exemple pour les élections, voter tout ça, ça c'est important, c'est un devoir de citoyen et ... de s'intéresser aux problèmes qu'il peut y avoir* » (SO sub 4).

A la base du service il y a donc l'idée, conforme à l'idéologie de l'intérêt général, « *qu'il ne faut pas penser qu'à soi, il faut faire passer la patrie avant* ». Mais pour

¹ LECA Jean, « Questions sur la citoyenneté », *Projet*, 171-172, 1983, pp. 113-125.

beaucoup, la mise en avant de cette idée cède la place à une forme de déploration ; ainsi, notre interlocuteur poursuivait « *Mais ça c'est fini, tu le fais quand t'es pas tout seul à le faire. Quand on voit tout ce qui se passe, avec la sécu, tout ça, que tout le monde en profite, on se met à travailler pour soi, on ne veut pas être le seul, tu fais comme tt le monde, quand tu as une occasion tu te sers* » (civil 26). L'idée de collectivité paraît moins prégnante, du moins les références critiques à « l'individualisme » sont-elles fréquentes dans les entretiens conduits : il y aurait, sinon un âge d'or, du moins un idéal du patriotisme associé au civisme. Reste que cette association s'appuie sur une définition souvent large du deuxième terme : « *Moi, je pense que tout à chacun, si justement on s'inscrit dans un esprit de citoyen c'est le respect d'une vie sociale et préserver les acquis qu'on a et donc en fait c'est aussi ... servir la patrie, tout à chacun, je pense, peux le faire. Soit par le ... alors, pour être plus précise, ça peut être des actions associatives, mais aussi, bêtement, respecter ... le code de la route (rires), c'est, il me semble, élémentaire* » (officier 13). Ainsi le civisme peut-il prendre la forme d'un altruisme, sentiment crucial dans un cadre démocratique¹, prélude au passage à d'autres types d'engagement, toujours centrés sur le service de la collectivité, mais plus dans une dimension de service des autres.

Autre aspect de ce « versant » civique du service de la patrie, la référence au fait de « *défendre les valeurs de sa patrie, alors est-ce qu'une patrie correspond à un pays, je ne le sais pas, j'ai pas de réponse, mais défendre ses valeurs, c'est cela servir. Qui sert la patrie aujourd'hui ? Toutes les personnes qui représentent ma patrie dans le sens où j'aimerais que ça se passe* » et notre interlocuteur de faire référence au chef de l'Etat qui « *donne plutôt une image positive des valeurs de ma patrie par rapport à l'étranger, à l'extérieur* » (civil 24). On retrouve ici « l'universalisme français » et l'image de la France.

Celle-ci compte, elle sert, en quelque sorte, de référent pour définir le service de la patrie et en élargir le champ, signe aussi, peut-être que les individus rencontrés admettent, au moins implicitement, l'idée que la grandeur de la France n'est pas simplement liée à sa puissance politique et, partant, à la puissance de ses armes. On en arrive ainsi à dire : « *Il y a beaucoup de personnes qui la servent, bon ... je suis de la communauté militaire, donc je vous répondrai naturellement que la communauté militaire sert la patrie, mais si je vous l'ai citée en premier, c'est parce que j'y appartiens et je ne prétends pas que la communauté militaire est la seule à la servir : on a d'autres communautés institutionnelles qui la servent, je pense par exemple au monde diplomatique, mais pas seulement comme je viens de vous l'expliquer juste avant, et puis c'est chacun qui la sert tous les jours : ce sont aussi les chefs d'entreprises qui servent la patrie, quand je vois des représentants de grandes boîtes françaises, on peut penser à Carrefour qui*

¹ Comme le montrent Alain Renaut et Sylvie Mesure dans *Alter ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Flammarion, 2001 (1999).

s'implante ... un petit peu partout dans le monde aujourd'hui, quelque part, je pense que ces gens-là ils portent aussi un petit peu le modèle français » (officier 7).

Il est intéressant de constater que les militaires font le plus fréquemment référence à cette conception large du service de la patrie. Pour ce sous-officier, « *d'une manière générale, si la population s'adresse à une population type, enfin au Français moyen, je pense le Français moyen parlera surtout des militaires, malheureusement, mais je dirais que chacun à son niveau participe de son côté à cette tâche. Tout le monde qui travaille pour la France à son niveau, à son échelle, travaille pour le rayonnement interne, voire externe* ». Il admettra cependant que « *en étant militaire, c'est beaucoup plus marquant, on le voit beaucoup plus, c'est uniquement pour ça en fait, mais bon si j'ai choisi d'être militaire, c'est parce que ... par esprit de patriotisme* » (SO sup 4). De fait, plusieurs feront, spontanément, référence à cette notion de service pour expliquer leur engagement.

Dans ce cadre d'un service de la patrie élargi, finalement « *tout le monde sert la patrie, tu regardes les écrivains, les journalistes, les photographes, dès l'instant où t'es bon dans ton travail, je dirais que tu es connu, la valeur de ton travail, de ta culture est reconnue, je dirais que tu donnes une bonne image de ta patrie. Maintenant c'est clair que si t'es terroriste et que tu vas faire le cirque chez les voisins, pour moi tu sers pas ta patrie puisque tu donnes une mauvaise image. Mais je pense que oui tout le monde sert sa patrie, en travaillant, en apportant son petit caillou dans l'édifice pour donner une bonne image, la construire, c'est quand même quelque chose qui s'entretient* » (civile 2). De la même façon, cette militaire du rang nous expliquait qu'on pouvait servir sa patrie « *au niveau de ce qui est industriel, chacun dans son travail, c'est sûr les civils nous font vivre, ceux qui travaillent en usine [...]. Si c'est servir la patrie dans la vie de tous les jours, c'est les civils, en temps de guerre, c'est les militaires* » (MDR 4). On peut insister sur cette différence établie entre les militaires et les civils : le service serait le même dans son principe mais le sens, si l'on peut dire, en serait différent, la conscience en serait différente, plus forte chez les militaires puisqu'elle peut aller jusqu'à mettre sa vie en jeu : « *Servir sa patrie, ce serait ... ça implique une notion de sacrifice, peut-être que le militaire en fera un petit peu plus* » (SO sub 1).

On trouve ici une dimension centrale : le travail, l'activité professionnelle comme support du service à la collectivité, connoté alors d'une nette dimension socio-économique, comme cette collectivité d'ailleurs, tonalité qui peut lui conférer un tour plus contractuel : « *Je pense que c'est du donnant-donnant, je pense pas que ce soit servir ... enfin il faudrait s'entendre sur le mot servir, avant tout et ... je pense que si servir, c'est donner et ne rien recevoir, je crois que personne ne sert la patrie et encore moins aujourd'hui. En revanche si servir, c'est être utile à, dans ce cas-là, je pense qu'on sert tous plus ou moins, enfin bon ... n'importe qui sert la patrie : le balayeur sert la patrie, le chef d'entreprise aussi, l'ouvrier dans ... tout le monde sert la patrie, parce qu'en fin de compte c'est le bien commun* » (officier 6). Et ce bien commun, il faut y

insister, est fondé sur le respect des lois et des autres, mais de ce fait apparaît souvent abstrait, d'où la difficulté des personnes interrogées à dire ce qu'elles font pour la patrie, peut-être aussi parce qu'elles ne se conçoivent pas dans un tel rapport : « *Je pense que je suis respectueuse des lois, que je suis respectueuse des gens en général... mais concrètement ce que je pourrais faire pour ma patrie... Peut-être faire don de son temps pour aider des gens en difficultés, dans des associations, peut-être la représenter à l'étranger; mais en tant que "moi", je ne me suis jamais dit "qu'est ce que je pourrais faire pour ma patrie", je me suis plutôt dit "qu'est-ce que ma patrie peut faire pour moi", je pense que c'est le propre de l'être humain: qu'est-ce que je peux recevoir avant de donner. Mais il doit y avoir plein de choses à faire, mais n'étant pas impliquée dans tout ça, je ne sais pas quoi dire* » (civile 2). Affleure ici, effectivement, la question de l'implication éventuelle des individus rencontrés qui, souvent, établissent une distinction nette entre ce qu'il faudrait faire et une attitude réelle plus distanciée, avec plus ou moins de regret d'ailleurs.

Finalement, on en arrive à l'essence de l'idée de service, à une conception qui pourrait faire une sorte d'unité entre civils et militaires, entre fonctionnaires et salariés du privés : servir c'est « *faire des choses sans idée de faire beaucoup d'argent derrière, sans idée d'un intérêt particulier, de récolter un intérêt particulier. Maintenant, je dirais en termes de profit, les entreprises, dès que quelque chose de pas rentable et on le fait pas, et c'est le contraire pour moi. Bien, bien sûr, il faut un échange, il faut quelque chose qui ... une contrepartie, des facilités à celui qui va servir, mais je dirais il y a des moments où il faut donner sans contrepartie. Par exemple, je me rappelle quand il y a eu la tempête, j'étais dans le Sud-Ouest, on a été appelé pour aider les gens, fournir des groupes électrogènes, déblayer les maisons, pour moi c'est ça servir. C'est aider, comment dire, c'est aider l'ensemble des citoyens qui vivent en France, lorsqu'il y a un événement particulier, une personne qui participe à Vigipirate, pour moi c'est pareil* » (officier 12). Même son de cloche dans cet autre entretien où la dimension civile de l'engagement devient même sociale : servent « *des œuvres humanitaires, tous ces bénévoles qui au niveau social, essaient de relever un peu la qualité de vie des personnes qui y vivent* ». Dans ce cadre, servir la patrie, « *c'est une disponibilité de la personne quel que soit le jour, l'heure pour prêter main forte à n'importe quel niveau, que se soit pour le combat pour une aide, des personnes, même au niveau des hôpitaux, les hôpitaux sont là, ils sont disponibles, en cas de problèmes, en cas de... je pense que toute personne qui se rend utile envers les autres personnes de son pays, a un petit côté patriote quelque part. Mais bon par rapport au travail que l'on fait, c'est étroitement lié, alors est-ce que c'est parce que la personne va faire son travail, est-ce qu'elle va voir un côté patriote, ça je sais pas trop* » (civile 12).

Mais là, semble-t-il, le service n'est pas directement lié à la patrie, il concerne plutôt les membres de cette collectivité : « *"Servir" c'est mener des actions pour la patrie... protéger son pays...s'il y a la canicule, ou participer à des actions de prévention. Prévenir l'homme en général, ici ou dans les pays voisins. La canicule, c'est un*

exemple. Ça peut être participer à des actions de protection pour un autre pays, en matière d'humanité ou de l'aménagement du territoire... enfin toute action de participation à la construction du pays, à tous les niveaux. Mais la participation à une guerre, ça en fait partie aussi. La guerre, c'est quand même une action très risquée, donc les gens qui s'engagent dans l'armée, c'est qui je pense s'investissent à fond pour la patrie, a priori c'est un exemple de personnes qui servent leur patrie» (civile 7). On est bien ici au cœur de cette « commune humanité » dont la conscience a singulièrement progressé dans la deuxième moitié du XX^e siècle à travers les progrès de la conception de l'autre comme un semblable, une des modalités contemporaines de l'identité¹.

Cela peut expliquer la diffusion, principalement patente chez les civils, de la modalité civile d'engagement, ce qui ne veut pas dire sa généralisation car il apparaît que la modalité militaire, qui peut être conçue comme une sous-catégorie de l'engagement civique, constitue également une référence répandue. Elle renvoie aux réponses évoquant d'abord (et donc pas nécessairement uniquement) l'Armée et les militaires comme étant ceux qui servent la patrie ou bien auxquels l'idée de service est d'abord associée. Par exemple, une personne qui avait répondu en ce sens et à qui nous demandions si elle estimait que le service pouvait avoir une autre dimension que militaire, répondit : « *Oui je pense, mais je sais pas trop laquelle en fait, à part militaire je vois pas trop. Je la connais que comme ça, parce qu'après tu sers pour des causes auxquelles tu crois mais qui font peut être pas forcément partie de la patrie* » (civile 3). On peut d'ores et déjà noter, dans ce cas, combien l'association entre l'armée et la patrie paraît étroite, même si l'attitude générale est assez distante, cette personne se situant plus comme « citoyenne du monde ». Ainsi, pour beaucoup, servir la patrie c'est « *la défendre* » (civile 11) : « *Servir la patrie ... dans la ... moi je pense ... j'ai tendance à penser que servir la patrie, quasiment, au niveau individuel, on ne peut le démontrer que quand on est dans un conflit comme la Résistance durant la dernière guerre. [...] En temps de paix, je pense pas qu'on puisse rendre service, on a des services pour ... faire en sorte qu'on n'ait pas de conflit ... faut être engagé de manière militaire* » (civil 30).

Comment expliquer ces réponses par rapport à l'élargissement du champ du service dans un sens plus civil ? On peut déjà évoquer le fait que nos interlocuteurs savaient, la plupart du temps uniquement au moment de l'entretien, qu'il s'agissait d'une enquête commanditée par le ministère de la Défense. Mais il faut aller plus loin et s'intéresser au sens de cette association ; le service prend ici un sens collectif : « *Servir la patrie ? Moi personnellement, je pense pas servir la patrie ... si tu parles du ministère de la Défense, là oui, les hommes enfin ceux qui travaillent pour le ministère de la Défense, qui vont faire la guerre, je pense que c'est eux qui aident la patrie. Je pense pas que le citoyen lambda dans son travail, il serve. De toute*

¹ MANENT, *op. cit.*, pp. 183-213.

façon, c'est pas une personne, c'est un groupe de personnes [...] individuellement on n'est pas indispensable, mais à partir du moment où il y a un groupe ... c'est toute la force ... voilà, individuellement, on n'est rien, mais collectivement, il y a une force qui se crée» (civile 13), d'une certaine façon, se manifesterait, à travers le militaire, le sens de la collectivité, ce que les sociétaires ont en commun, leur « identité du nous »¹, mais avec une implication moindre.

Ce constat se confirme si on s'intéresse aux réponses des militaires qui évoquent fréquemment cette dimension, en référence à leur propre expérience, associée parfois à d'autres aspects de leurs missions : « *Servir ma patrie c'est la défendre en cas de danger avant tout et aider si on est en danger ou s'il y a problème c'est déjà donner un coup de main ou défendre ma patrie. [...] Alors quand vous dites aider ce n'est pas forcément militairement, avez vous déjà participé à des missions d'ordre public comme vigipirate ou lors de catastrophes naturelles ? Oui bien sûr, il y a eu vigipirate puis l'hiver dernier les inondations. Moi je viens du Nord donc on a été inondé il y a trois ans, j'avais demandé des congés car ma rue était inondée, de vieilles personnes avaient besoin d'aide je suis donc resté afin de m'en occuper. J'aime être utile* » (MDR 2). Pour cette femme officier, servir « *ça signifie être capable de donner sa vie pour la patrie*. A partir de là, il y a peu de personnes qui servent la patrie ? *Je pense que la personne qui ... non, vous avez raison on peut servir la patrie, sans avoir à donner la vie. Mais ce que je veux dire c'est que si on dit on peut le faire sans avoir à le donner, mais si on a vraiment profondément en soi l'envie de servir cette patrie, si elle est vraiment profondément ancrée en soi, elle doit pouvoir aller jusqu'au sacrifice* », sacrifice qui n'est lui-même concevable que si « *on a le goût de la patrie* » (officier 9), si le sentiment d'appartenance à la patrie est non seulement connoté positivement, mais chargé d'affects. Mais cela ne veut pas dire que le cœur l'emporte, on y reviendra. On peut d'ailleurs retrouver ici la dimension généalogique de l'appartenance : « *Servir la patrie, en tant que militaire, c'est ... en fait montrer que ... cette expression montre que nous sommes là pour quelque chose qui va au-delà d'un boulot, d'un travail et d'un emploi. [...] servir la patrie, c'est quelque chose de plus grand, après ... c'est peut-être un peu idéaliste* » (officier 4) : le sens du service devient une modalité du « sens de la patrie » qui motive l'engagement, optique qui, si elle est ici exprimée par un officier a, parfois été exprimée par des personnes d'autres groupes qui mettent en exergue à ce titre la « dialectique des légitimités »².

Pour finir sur ce point, il semble bien que la modalité civique de l'engagement au service de la patrie reste la commune, sinon la plus justifiée : pour autant, cette persistance ne signifie pas que le degré d'implication soit

¹ ELIAS Norbert, « Les transformations de l'équilibre nous-je », in ELIAS Norbert, *La société des individus* (trad.), Paris, Fayard, 1997 (1987), p. 208.

² THOMAS Jean-Pierre, « Fonction militaire et système d'hommes », in THOMAS Jean-Pierre (dir.), *Officiers et sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Paris, Addim, 1994, pp. 49-66.

toujours conçu de façon aussi « absolue » que précédemment, ni que le service se limite à la sphère intérieure. Au contraire, la valorisation des éléments civils et universalistes tend à soutenir l'extension de la sphère d'engagement.

I.2. Quel lieu d'engagement ?

La question de savoir si l'engagement est intérieur, extérieur ou les deux à la fois nous paraît permettre de mieux cerner le sens de la patrie et la question du lien entre celle-ci et l'engagement qu'elle nourrit ou appelle. Parler de lieu est ici sans doute un peu réducteur en ce que, à travers les possibilités que nous allons évoquer ici, il ne s'agit pas simplement d'espace mais aussi de portée : plus ou moins large, plus ou moins liée à l'image de la patrie. Néanmoins, la question du lieu reste importante du fait de l'association patrie-politique déjà largement évoquée et parce que, dans ce cadre, on peut penser que l'engagement, ancré sur un sol, a partie liée à l'exercice de la souveraineté, comme le rappelle Max Weber dans sa définition de l'Etat moderne comme « une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé – la notion de territoire étant une de ses caractéristiques –, revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime »¹. En somme, si l'engagement est moins territorialisé, moins délimité au niveau de l'espace, cela pourrait témoigner d'un affaiblissement de la superposition entre l'Etat et la patrie.

Nous n'insisterons pas ici sur la dimension intérieure sauf pour dire que c'est la plus fréquemment citée. Elle peut recouvrir les trois axes évoqués précédemment : voter, aider et secourir, défendre (comme par exemple dans le cas de la Résistance). Ici, le service est centré sur la patrie, sans que cela signifie que les individus défendent une sorte « d'égoïsme patriote ». Mais ce service « intérieur » peut revêtir deux dimensions. Tout d'abord, le service de la collectivité : « *Servir la patrie, ... pour moi, c'est éviter qu'elle se désagrège, c'est mettre ses convictions au service d'un groupe, servir la patrie c'est se donner une mission fédératrice à tous les niveaux, servir du point de vue culturel, du point de vue social et peut-être se sentir responsable par rapport à cette patrie* » (civil 32). Ensuite, le service des autres : alors, la patrie n'existe pas sans eux. Mais il n'est pas systématique que le service soit conçu comme lié à la patrie : « *Que faites vous pour votre patrie ? Non, moi je pense pas que ce que je fais ce soit pour la patrie moi ... Un service ? Service peut-être, mais pas par rapport à la patrie. [...] J'avais envie déjà de travailler avec des enfants. [...] C'est quoi servir alors pour vous ? Je me sens utile ... je sers à quelque chose dans mon*

¹ WEBER Max, « Le métier et la vocation d'homme politique », in WEBER Max, *Le savant et le politique* (trad.), Paris, Plon, 1994 (1919), p. 125. Voir aussi WEBER Max, *Economie et société/1 - Les catégories de la sociologie* (trad.), Paris, Plon, 1995 (1922), pp. 96-100.

métier» (civile 14) ou « *je suis au service de ... de la population, mais je suis pas là pour défendre et je pense que ça a plus de sens pour quelqu'un qui va défendre la patrie que pour quelqu'un qui va se mettre à disposition du public, enfin de la population* » (civile 20). Dans ce cas, la fonction exercée – il s'agit de fonctionnaires travaillant dans le secteur hospitalier – explique directement cette idée de se mettre au service des autres mais elle est assez révélatrice du point évoqué ici. Notons, enfin, que ces deux dimensions du service « intérieur » sont parfois mêlées, l'une pouvant donner sens à l'autre : ainsi, pour cette personne, servir c'est « *rendre à la communauté nationale ce qu'elle nous donne par ailleurs [...] en retour de ce qu'elle vous offre comme à la fois de bien vivre ensemble [...] c'est faire vivre ces valeurs et les gens qui vivent ces valeurs ensemble dans une pleine harmonie, c'est ce que nous offre la communauté et en contrepartie on peut participer à ce bon fonctionnement ... autrement dit ... alors c'est un mélange entre l'Etat et les gens, la communauté pour moi, c'est une sorte d'interaction entre les gens qui la composent et un Etat* » (civile 35).

L'idée d'un service extérieur revient finalement assez souvent dans les entretiens : elle y renvoie directement à l'image de la patrie à l'étranger. Il est important de préciser que intérieur et extérieur ne sont pas contradictoires, le lien entre les deux pouvant être plus ou moins direct : « *Servir la patrie c'est préserver les valeurs de la patrie, les défendre, chacun à son niveau. Et puis il y a aussi le rôle un peu "diplomatique", de celui qui voyage, et servir la patrie c'est aussi montrer aux autres ce qu'est la France – patrie qui n'est pas la leur, mais peut-être qu'ils souhaiteraient avoir le même type de valeurs – et c'est essayer de bien réagir à l'étranger pour montrer que la France représente quelque chose et continue à la faire. Il y a l'aspect militaire, normal [...] s'il y a une agression. J'ai oublié tout à l'heure quand je parlais de la Seconde guerre mondiale, mais il y a le militaire et aussi la Résistance, et ça c'est vraiment servir la patrie : des gens qui s'embrigadent volontairement dans des armées non organisées et ça pour moi c'est servir la patrie. [...] Et puis sinon, culturellement, c'est à l'étranger, montrer que la France est un pays admirable, expliquer comment fonctionnent nos institutions. Mais aussi en interne, expliquer aux gens, essayer de faire comprendre aux gens qu'il y a des valeurs, et qu'il faut les respecter* » (civile 29). Cette longue citation montre l'importance de la dimension axiologique de la patrie qui va aussi avec l'idée d'une représentation : une personne nous expliquait que servir « *c'est défendre les valeurs de sa patrie* ». Pour elle, servent « *toutes les personnes qui représentent ma patrie* » (civile 24). Dans ces deux cas, comme dans d'autres, la réponse vient confirmer la définition qui en est donnée, centrée justement sur les valeurs ou la culture.

Dans la même optique, plusieurs personnes, civiles et militaires, ont défini le service comme une attitude amenant à aller de l'avant, la patrie étant alors toujours en devenir : « *Que peut-on faire pour sa patrie ? Se souder entre nous, on peut faire évoluer les choses au niveau de notre boulot avec notre savoir-faire, on est toujours amené à apprendre de nouvelles techniques, il faut faire avancer les choses [...], il*

faut aller dans l'avenir, donc justement avec notre savoir-faire, on peut justement faire avancer notre pays et il peut être plus développé qu'un autre, et ça peut emmener que du bien. Il y a certains trucs que nous on fait qui peuvent être donnés à un autre pays pour montrer qu'on peut avancer» (SO sub 5). Ce civil estime aussi « *qu'en travaillant tous les jours, je sers la France en réalité. Parce que je fais fonctionner quelque chose, que ce quelque chose fait avancer quelque chose de plus grand, et ainsi de suite* » (civil 25).

Quelques militaires lieront explicitement service et rayonnement de la France, par exemple, qui se joue « *au niveau de la coopération, de l'aide humanitaire, du ... comment dirais-je, du combat diplomatique pour faire respecter les droits de l'homme, ce genre de choses* » (SO sup 4). Pour cet officier, servir la patrie, « *c'est d'abord servir la grandeur et les intérêts de la France parce que, comme je vous l'ai dit, la grandeur ça reste relatif aujourd'hui, donc c'est servir d'abord les intérêts de la France, c'est-à-dire, ses institutions, ses intérêts extérieurs, qu'ils soient économiques, sociaux ou autres, c'est servir ensuite les citoyens français, alors là on rejoint la notion de service public, donc pour moi, servir la patrie, c'est avant tout, tout cela. [...]* Qu'est-ce que vous entendez par servir la grandeur ? *Ben servir la grandeur je pense ... quand je dis servir la grandeur, c'est par exemple servir les intérêts français à l'étranger, on a dans tous les pays des implantations françaises, sous beaucoup de formes, que ce soit nos ambassades, nos consulats, ou même des simples centres culturels et ce que j'entends par servir la grandeur, c'est simplement faire connaître la France dans ces pays ... on est chef, responsable d'un centre culturel dans un pays quelconque où on diffuse la culture française, on sert la France d'une certaine manière, on est en opération extérieure avec un drapeau bleu blanc rouge, on sert aussi la France sous une autre manière, mais dans les deux cas, on sert la France* » (officier 7).

On retrouve ici les éléments évoqués dans la première partie sur l'importance des valeurs, quant aux jugements formulés à propos des missions des armées françaises. Pourtant, le constat ici est comme atténué, peut-être parce que dans ce cas, le service n'est peut-être pas aussi évident, pas aussi concret, ancré. Ainsi, une de nos interlocutrices nous a expliqué que « *ça avait une signification du temps où il y avait la conscription où on pouvait la servir activement, aujourd'hui on la sert de manière abstraite; en respectant ses valeurs, en se conduisant bien, en faisant, en véhiculant une bonne image de la France à l'étranger même par exemple. Voilà c'est ce genre de choses, c'est moins précis, c'est moins concret, c'est moins, mais c'est pas moins important d'ailleurs* » (civile 4). D'une certaine façon, cette dimension ouvre un horizon encore incertain, qui demande à être précisé : ne retrouve-t-on pas ici les questions posées par les opérations extérieures et les attitudes des civils et des militaires à leur égard : rapport à la souveraineté, ici moins en cause, questions des objectifs assignés, des moyens alloués pour y parvenir, du cadre dans lequel ces missions sont effectuées. Certains se sont demandés si on ne

sortait pas, en quelque sorte du politique¹. Ceci invite, nous semble-t-il, à s'intéresser au rapport entretenu par l'individu à l'engagement, à la façon dont il le conçoit.

I.3. Participation ou assujettissement ?

L'idée d'un engagement de la personne pour sa patrie ne signifie pas que cette personne le conçoive de la même façon, on vient de le voir. Mais ces conceptions différentes de l'engagement ne tiennent pas simplement à des domaines de service différentes, elles renvoient aussi, nous semble-t-il, à des conceptions distinctes de l'engagement même : non pas forcément spontané ou, au contraire, commandé, mais, pourrions-nous dire, appelant une participation des individus dans le cadre de leur patrie ou, au contraire, un assujettissement de ceux-là à celle-ci. On retrouve ici les interrogations contemporaines sur l'engagement et sa conciliation avec la liberté de l'individu : celui-là paraît souvent contradictoire avec celle-ci, notamment quand il se conçoit dans la durée, aussi la participation paraît-elle plus ciblée, plus labile et plus lâche, notamment dans le rapport aux organisations².

La dimension participative renvoie à tout ce qui vient d'être dit, il s'agit pour les individus de servir en « faisant », en « étant utiles » et ce même si on accepte l'idée que l'on doive quelque chose à la patrie et que celle-ci doive quelque chose à ses membres. L'idée serait ici que « *tout le monde aide à faire marcher la patrie* » (civile 5), même si la participation de chacun est assez réduite, la patrie en est étroitement dépendante : « *De toute façon je pense que, [...] dans un pays normalement tout le monde, on a tous une petite place, on remplit tous une petite tâche, normalement, c'est tout des grains de sable accumulés qui doivent faire que, c'est comme ça normalement. Je veux dire le militaire, il y a bien quelqu'un qui fait ses chaussures ses habits, qui le nourrit, je veux dire, je crois qu'un pays ça fonctionne comme ça* » (civile 23).

Dans cette participation, il y a l'idée d'un investissement personnel, plus ou moins délibérément rattaché à la patrie : « *Je pense que servir sa patrie, c'est, c'est pas forcément les militaires mais ça représente quand même des actes de bravoure quelque part, ou de bienfaisance quelque part* » (MDR 1). Investissement personnel dont

¹ Au début des années 1970, Pierre Hassner avait évoqué le risque « d'Etats sans citoyens et sans hommes d'Etat et de guerres sans guerriers » ; HASSNER Pierre, « Force et politique aujourd'hui » (1971), in HASSNER Pierre, *La violence et la paix. De la bombe atomique au nettoyage ethnique*, Paris, Seuil, 2000 (1995), p. 70.

² C'est en tout cas certaines des caractéristiques du renouveau de la contestation auquel on assiste depuis quelques années ; SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion (Champs), 2003 (2001).

certaines paraissent manquer selon plusieurs de nos interlocuteurs qui ont évoqué le système de protection sociale et les abus dont il serait, selon eux victime : « *Il faut apporter le minimum de ce qu'on peut apporter. Il faut travailler, ne pas se laisser aller, ne pas se dire qu'en France on a des aides et qu'on peut se laisser aller. Ce serait un bon point si les gens faisaient l'effort* » (civile 8). Il s'agit alors d'apporter plus qu'on prend, ou que l'on reçoit, chacun pour sa part comme nous l'expliquait ce militaire : « *Je pense qu'il faut être créatif déjà, je prends cela comme un héritage, bon il ne faut pas [...] le mettre à la banque et le sortir quand on en a besoin, il faut le faire fructifier. Il y a des choses qui sont bien, il y a des choses qui étaient magnifiques il y a de ça une trentaine d'années, qu'il faut réactualiser* » (SO sup 2). Pour cet autre, « *servir sa patrie, c'est essayer de se mobiliser à chaque fois qu'il y en a besoin... aujourd'hui, les grandes causes nationales sont des causes de santé, c'est le cancer, la mucoviscidose, le Téléthon [...]. Nous à la campagne, quand il y a le Téléthon, on va participer, il y a des activités dans un village, on est tous ensemble, on participe, on est content de le faire et chacun essaie de se mobiliser* » (civile 22). On retrouve ici l'idée de « faire avancer » les choses, la participation à ce niveau étant déterminante, y compris quand elle est contestataire : « *Chaque métier est différent, donc chaque métier peut faire un peu plus avancer la patrie, après. Ça passe surtout par le travail ? Oui puisque [...], il y a quand même pas mal de gens qui disent, voilà bon ben on n'est pas content, alors on fait grève ou alors on fait ceci ou cela, on montre encore notre mécontentement, donc ça peut encore faire avancer, pas un pas de géant, mais un petit pas, petit pas par petit pas on va plus loin, c'est comme ça que ça avance* » (MDR 2).

Dans tous les cas, que les personnes qui ont mis en avant l'idée de participation soient civiles ou militaires, il y a toujours l'idée que « *les membres de la patrie font la patrie aussi, c'est lié... il y a les deux, le territoire et l'humanité* » (civile 7). Ce n'est déjà plus tout à fait le cas quand on aborde la dimension assujettissement. Là, l'accent est mis sur le respect : respect des autres souvent, respect de la patrie, de l'histoire, des valeurs surtout, même si, là encore, comme le montre la citation qui suit, ces aspects peuvent apparaître simultanément : « *Je confonds peut-être l'Etat, la société, ma patrie... On paie des impôts... ceux qui sont 100% patriotes achètent que des produits français... on peut soutenir les idées de la patrie aussi... il faut respecter les images, les symboles dont on a parlés tout à l'heure... enfin, le respect c'est pour tout : les gens, les choses, généralement quand on est respectueux, on respecte sa patrie et on est bon pour sa patrie* » (civile 21).

L'insistance sur le respect, apparemment plutôt féminine, renforce la dimension héritage de la patrie surtout quand ce respect apparaît dû principalement à « *tous ceux qui se sont battus pour qu'on soit un pays libre* » et qu'il se manifeste par « *le souvenir* » (civile 14). Pourtant, certains estiment que ce respect n'est pas toujours systématique, que « *les gens ne respectent pas toujours leur patrie* » (civile 1) : on retrouvera alors le registre déploratif quant au manque de civisme,

apparemment caractéristique des « jeunes générations ». Mais ce respect, multiforme, est lié à la définition de la patrie : « *Déjà la base, c'est de bien parler la langue du pays, de la sauvegarder. Se souvenir des efforts faits avant, des échecs, de la guerre, pour essayer de ne pas renouveler ce qui s'est passé. C'est une conduite de chaque jour aussi. Une façon de se comporter, du civisme, de respecter nos règles, ça, c'est pour la patrie. Et puis quand on va à l'extérieur, se comporter avec respect. Et puis respecter aussi notre environnement, parce qu'il y a tout un patrimoine qui est en train de partir. En fait on peut faire plein de choses concrètes* » (civile 10).

Mais, pour divers que soient les éléments à respecter, il nous semble que l'individu entretient toujours un rapport d'extériorité par rapport à la patrie, au sens où elle serait une réalité transcendante ou en tout cas, on l'a dit, plus indépendante de l'action de ses membres que quand l'accent est placé sur la participation. A la question de savoir ce que l'on peut faire pour sa patrie, ce militaire nous répondait : « *La respecter c'est la moindre des choses, c'est ... la patrie c'est un concept, c'est une entité semi-virtuelle semi-réelle. Il y a des valeurs morales et il y a un territoire physique. Comment la respecter ? Physiquement la respecter, bien penser par exemple, on parlait de drapeau tout à l'heure, qu'il y a des gens qui sont morts pour notre drapeau [...]. Des trucs tout bête aussi, respecter son environnement ; c'est un endroit où on vit, on peut se ... c'est un peu utopique mais c'est ça, rendre son monde meilleur, c'est pas possible, c'est la nature humaine qu'est pas possible, je l'espère, mais j'y crois pas, j'y croyais, mais j'y crois plus* » (SO sub 1). Il y a donc la notion d'une certaine fidélité pour un passé, une histoire, des valeurs, ..., comme le montre aussi cette autre réponse à la question mentionnée à l'instant : « *Difficile de répondre à cette question : je sais pas si c'est en terme de faire, d'idéologie, je dirais ... la respecter, pour moi, le respect c'est qu'on peut pas tout changer comme ça, si on change les choses, il faut prendre en compte le passé, l'histoire et ça je suis ... et donc si ... il y a des choses à faire évoluer, mais tenir compte des acquis* » (officier 13). Mais on voit que cette fidélité n'est pas non plus stérilisante, même si la tradition, la continuité sont ici privilégiées, façon, peut-être, de résoudre la tension entre l'origine et l'originalité¹, tension qui trouve un point de cristallisation avec la question de savoir quel est l'apport de l'Armée à la patrie, et ce d'autant plus qu'on a souvent croisé la première dans les dimensions évoquées jusqu'à présent : avec l'engagement de type militaire ou à l'extérieur.

I.4. Quel lien entre l'armée et la patrie ?

Nous avons déjà insisté sur la dimension militaire que le patriotisme revêt traditionnellement en France, ce constat constitue un des fils directeur de cette

¹ SINGLY, *op. cit.*, p. 37.

recherche puisqu'il s'agit notamment de savoir si cette dimension est encore prégnante quand le territoire n'est plus menacé directement depuis plusieurs décennies, quand le lien de représentation qui peut exister entre la France et son armée paraît sinon s'être distendu, du moins avoir évolué : par l'intermédiaire du nucléaire, de la professionnalisation des armées et de la diversification des missions qui leur sont confiées. Mais cette dimension militaire renvoyait aussi à la prégnance de l'histoire militaire en France, prégnance qui peut expliquer que l'Armée ait été un support d'identification particulièrement puissant, source de fierté et signe de puissance, et ce depuis l'Ancien Régime¹ : elle est à la fois le signe de l'unité du pays, et l'on a vu combien la dimension unitaire était importante ici², et celui de sa puissance. A ce titre, l'Armée représente l'essence de l'Etat-patrie-nation, conçus d'abord en termes politiques. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il nous a semblé possible de formuler trois réponses à cette question : tout d'abord, l'idée que ce lien essentiel persistait ; ensuite, une conception plus fonctionnelle de ce lien (qui n'est pas contradictoire a priori avec la précédente à ceci près que l'idée ici est que l'on pourrait se passer d'une armée) et, enfin, une définition de ce lien comme un lien de service, niveau intermédiaire.

Commençons donc par l'idée d'un lien d'essence entre l'armée et la patrie. Il n'est pas vraiment surprenant que cette dimension soit surtout présente dans les entretiens réalisés avec des militaires. Pour autant, ce constat ne doit pas conduire à une analyse en termes de rationalisation (même si on imagine mal un militaire défendre la position inverse) et ce d'autant plus que cette idée n'est pas majoritaire. Il faut la rapporter aux motivations de l'engagement : pour de nombreux militaires interrogés (et ce quelle que soit la catégorie), avec une intensité plus ou moins forte, l'engagement prend sens par rapport à la patrie, que ce sens ait été antérieur à l'engagement ou qu'il soit le fruit d'une prise de conscience depuis la présence sous les drapeaux, montrant l'efficacité de la socialisation effectuée au sein des armées, à laquelle plusieurs ont fait référence. Ainsi, un militaire, ayant évoqué les menaces pesant sur certaines valeurs, soulignait un peu plus loin dans l'entretien que l'Armée pourrait jouer un rôle à ce niveau en tant qu'expression des valeurs de la patrie, pour « *justement montrer les valeurs du patriotisme et l'importance que le patriotisme peut avoir directement sur nous et éventuellement sur les autres*. Qu'est-ce que seraient ces valeurs ? *L'unité ... comment dire le ... la reconnaissance et le maintien des droits de l'homme* » (SO sup 4). Pour cet officier aussi, « *l'armée est un creuset de traditions important et donc ... à la fois on est dans la société et à la fois on a peut-être plus de traditions que la société, même certainement, donc je pense qu'on a un rôle à jouer là-dedans* »,

¹ Il n'est qu'à songer à la figure du « roi de guerre » décrite par Joël Cornette ; CORNETTE Joël, *Le roi de guerre – Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 2000 (1993).

² Voir le chapitre préliminaire.

mais il précise que l'institution militaire joue ce rôle « *au même titre que les intellectuels, au même titre que les écrivains ou qui, chacun dans leur domaine pourront défendre des choses qu'ils estiment de la patrie* » (officier 3).

Autre aspect de ce rapport essentiel, l'idée de dissuasion : dans ce cas, l'Armée est, pour la patrie, dans un état de veille, ce que les membres de la patrie peuvent parfois oublier : « *Je dirais que les gens se sentent concernés quand ils se sentent menacés et c'est ça le problème, c'est que s'il faut être menacé pour exister nous et être reconnus, c'est un peu dommage (rires), faut pas oublier que l'utilité, elle est pas seulement on va dire « on en a besoin tout de suite », non, il faut se préparer avant, on peut pas organiser es choses comme ça en claquant des doigts, les gens ... si vraiment il y avait une menace importante, et si on devait vraiment intervenir et tout ça, là c'est sûr, ah ben oui, qu'elle fasse quelque chose. Et puis après, quand il y a pas de menace apparente, là on n'est plus, on ne sert plus à rien* » (SO sub 4). On touche ici à la dimension fonctionnelle du lien entre l'armée et la patrie : la première est là pour défendre la seconde. Pourtant, il y a une surcharge de sens car l'Armée, selon cet officier – qui insiste pour dire que c'est une idée personnelle – « *restera toujours le dernier recours pour conserver l'intégrité du pays* » (officier 10), soulignant ainsi la soumission des militaires au pouvoir politique, l'idée que l'Armée constitue un point fixe, qu'elle assure la continuité de l'Etat.

L'idée d'une proximité particulière entre les militaires et la patrie a pu aussi être abordée à travers la question de savoir s'il fallait aimer sa patrie pour être militaire. A ce niveau, la dominante est à l'affirmative, pourtant, les choses paraissent moins évidentes, y compris aux militaires. Pour plusieurs des personnes interrogées, il existe une proximité particulière entre les militaires et leur patrie. Ainsi, on nous expliquait que les militaires aiment leur patrie mais « *que les autres ne se rendent pas compte qu'ils aiment beaucoup leur patrie. D'ailleurs c'est pour ça qu'on se retrouve avec des résistants dans une guerre parce qu'ils se rendent compte que la chose qu'ils aimaient le plus c'était la terre qui les accueillait* » (civil 25). Une telle proximité serait tout à fait compréhensible, les militaires baignant dans un univers particulièrement porteur de sens à ce niveau, comme nous le décrivait cet officier : « *On a des symboles qui sont très présents et il est facile, il est facile d'exprimer cet amour de la patrie quand on est militaire, donc il serait peut-être ... assez prétentieux de dire qu'il n'y a que nous qui aimons notre patrie. Je suis sûr que chez des industriels, je suis sûr que chez ... des pères de famille, et bien il y a le même sens de la patrie. Je dis simplement à la rigueur que cet amour nous est rendu plus facile* » (officier 5). Iront aussi dans ce sens toutes les réponses, majoritaires, assimilant la mort en opex à un sacrifice pour la patrie. Pourtant, à ce niveau, les choses semblent évoluer, dans un sens plus instrumental.

Déjà, certains estiment, à propos de la mort d'un militaire en opex, qu'il ne faut pas parler de sacrifice pour la patrie, mais de sacrifice pour des valeurs, signe d'une dissociation entre la première et les secondes, dans le sens d'une abstraction : « *Là c'est plus vraiment la patrie, c'est un sacrifice d'un certain nombre de valeurs, comme la paix et la liberté mais la patrie proprement dite non* » (civile 4), même si notre interlocutrice finissait par reconnaître que comme les valeurs étaient véhiculées à l'extérieur par la patrie, la réponse pouvait être affirmative. Pour ce militaire aussi, il faut envisager une forme d'élargissement du fait des missions exécutées par les armées. Pour lui, la mort en opex est une mort pour la patrie « *parce que c'est un vœu de sa patrie de ... d'avoir, de faire partie de l'ONU et de défendre les intérêts de l'ONU. L'ONU c'est ... une grande patrie aussi, même si c'est pas physiquement, enfin géographiquement si ça existe pas, ça reste une patrie, comme l'OTAN, la communauté européenne* ». Dans ce cas, pour être militaire professionnel, il faut aimer « *sa patrie et puis toutes ses valeurs* » (SO sup 6).

De la même façon, certains atténuent la portée du lien en s'interrogeant sur le sens de la mission : « *La mort d'un être humain, c'est très difficile à dire que c'est justifié, je crois justement que pour tout être humain, c'est...justifier la perte de la vie, c'est quand même difficile à justifier. De toute façon il est mort au service de la patrie, ça c'est sûr, bon après, reste à voir les différents objectifs que se fixe la patrie à laquelle il a donné sa vie à la rigueur* » (civile 23).

Il n'a pas été rare d'entendre certains de nos interlocuteurs civils estimer que la mort en opex ne pouvait pas être considérée comme un sacrifice dans la mesure où le militaire part dans le cadre de son métier, qu'il sait ce qu'il risque, même si la notion de service n'est pas absente : « *S'il est engagé, c'est son métier, donc c'est le risque du métier. Sacrifice, c'est plutôt quand on n'a pas demandé à faire la guerre. Mais l'engagé sait que de toute façon il part, c'est un état d'esprit. [...] Le jeune se sacrifie, parce qu'il a envie, mais j'ai du mal à comprendre* ». Elle poursuit cependant en expliquant que s'engager ce n'est pas la même chose qu'être fonctionnaire. Finalement, on revient à la proximité des militaires avec la patrie : « *Ils ont fait un choix, peut-être pas qu'ils l'aiment plus, mais ils ont choisi de se battre pour elle en cas de guerre, de la servir de façon plus concrète. Alors que nous on la sert, mais ça se voit moins. Alors que eux c'est leur métier. Donc, ça se voit plus, mais ça ne veut pas dire que nous, on serait moins qu'eux dans l'action. Mais eux, ils font ça pour ça* » (civile 6). Plusieurs de nos interlocuteurs insisteront sur cette dimension volontaire de l'engagement et donc de l'acceptation des risques, signifiant par là que le sacrifice est nécessairement non choisi.

Ainsi, pour beaucoup, le lien entre l'armée et la patrie apparaît désormais fonctionnel. Premier indice, le fait que l'engagement ne soit plus motivé par l'amour de la patrie, mais soit plus prosaïque, au moins partiellement : « *Je pense*

qu'il y a un intérêt au niveau de la patrie, mais y a peut-être pas que ça. Moi les gens autour de moi qui sont rentrés dans l'armée, c'était terre à terre : la sécurité de l'emploi et puis un choix de profession, ils pouvaient exercer plusieurs professions, l'armée offre des possibilités» (civile 14). Un constat identique a été établi par certains militaires qui, comme ce sous-officier, estiment que le fait d'aimer sa patrie est, normalement, la base de l'engagement mais qu'elle ne sait pas « si c'est comment dire le sentiment de tout le monde, mais pour moi ... je sais que bon ça fait un certain nombre d'années que je suis dans la marine : les mentalités ont évolué et ... c'est plus la même chose, c'est plus le même engagement pour quelque chose, pour défendre quelque chose. [...] Moi, je vois de plus en plus de gens qui viennent là pour ... parce que pour avoir du travail. [...] avant on s'engageait et le mot engagement était plus fort que maintenant, je trouve, on s'engageait en connaissance de cause» (SO sub 4).

Dans ce cadre le besoin d'armée apparaît d'ordre uniquement fonctionnel : si la patrie a besoin d'une armée, c'est pour la défendre, ce qui ne saurait, évidemment surprendre, mais cette réponse doit être distinguée de la précédente en ce qu'elle induit une perte de signification, manifestée dans les citations précédentes, liée à l'influence supposée prise par le registre professionnel. Perte de sens aussi dans la mesure où l'Armée apparaît bien souvent comme une nécessité fonctionnelle, voire un « mal nécessaire » : « Une patrie a-t-elle besoin d'une armée ? *Oui, quand même. Pas forcément pour qu'elle s'en serve, mais pour le côté dissuasif. Il ne faut pas rêver, ce serait trop beau si on n'avait pas besoin d'armée*» (civile 1). Il faut donc être réaliste : « *S'il n'y avait pas de guerre, on n'en aurait pas besoin ! Mais là, on en a besoin* » (civil 21).

Cette fonctionnalité de l'armée, qui fait d'elle un outil, prend aussi son sens dans le cadre de l'élargissement des missions confiées aux armées : il s'agit alors de défendre et d'aider, comme le disait ce sous-officier pour qui une patrie a d'une armée « *pour se défendre, le cas échéant. Et si personne en avait, non (rires). Mais comme c'est pas le cas. C'est le seul rôle de l'armée ? Enfin maintenant on assiste à d'autres choses, est-ce qu'il faut aller s'engager sur le théâtre international pour défendre ses valeurs, en prévention d'une attaque après ? Parce que là on n'est pas attaqué directement et pourtant on a quand même des soldats engagés à l'étranger, donc certainement aussi pour ces raisons-là, défendre, on est là pour aider nos compatriotes ... comme on l'a déjà fait* » (SO sub 1).

Empruntant à la fois à la fonctionnalité de l'armée et à son rôle essentiel, mais donnant plus de sens à la première et moins au second, on trouve, chez une minorité, l'idée que l'Armée remplit un rôle de service, rôle qui se serait amenuisé, nous disent certains, avec la suspension du service militaire¹.

¹ On notera ici que nos interlocuteurs ont très largement, si ce n'est systématiquement, parlé de la fin du service militaire, de sa suppression.

On retrouve ici les croyances rémanentes quant aux fonctions socialisatrices remplies par ce dernier, puis par le service national, grâce auxquelles l'Armée donnerait le sens de la patrie, de la collectivité¹. Pour ceux qui y ont fait référence, le service reste conçu comme une expérience fondatrice de l'appartenance à la collectivité, de la citoyenneté, patriotisme et civisme étant à nouveau étroitement associés : « *Je pense que [...] le fait qu'il n'y ait plus de service militaire déresponsabilise un peu les Français. C'est vrai que c'était pas... c'est vrai qu'on a une armée plus forte en ayant des personnes engagées, parce que tous ces jeunes qui faisaient leur service militaire n'était pas forcément impliqués là-dedans et c'était peut être des années perdues pour eux. Mais d'un autre côté ça permettait de sensibiliser un peu plus le peuple à la notion de patrie et de défense du pays quelque part, ça, c'est super je pense* » (civile 12). Chacun se trouve alors loisible de « cultiver son jardin », librement. Dans tous les cas, l'idée que le service militaire pourrait jouer un rôle socialisateur est étroitement liée à un constat plus négatif sur « l'état de la patrie » : « *La liberté commence à prendre une proportion qui n'est plus je dirais maîtrisée [...]. Et l'armée peut-elle jouer un rôle particulier ? Je dirais qu'elle le pouvait. Pourquoi elle ne peut plus ? Ben je dirais pour avoir connu le service national et l'armée professionnelle, avec le service national, on brassait pendant douze et après dix mois, des populations de tous milieux, donc on gommait les origines sociales ... on donnait un semblant d'éducation entre guillemets parce qu'on a quand même un rôle éducateur et on l'a plus maintenant, parce que nos engagés qui font partie, je dirais, maintenant c'est une démarche libre de leur part, si ils viennent c'est parce qu'ils le veulent, ils ont envie de venir, avant les jeunes venaient plus par obligation* » (officier 11).

Reste que le constat selon lequel « l'idée de patrie » serait menacée, suscite une adhésion plus large et ne renvoie pas systématiquement au rôle socialisateur du service national ou militaire. Certains jugeaient ainsi la notion de patrie menacée « *d'abord parce qu'elle n'est pas connue. Je ne pense pas que dans les écoles on explique, ou alors via l'histoire, c'est bien, mais est-ce que ça parle aux gens. Et puis il y a le fait que certaines valeurs existent, mais sont un peu laissées de côté ou sont bafouées par certains comportements qu'on laisse faire, et je trouve ça un peu dommage. Et le problème, encore une fois, c'est qu'on a de la chance de vivre en paix, donc c'est une notion qui a tendance à disparaître. Le fait de ne pas connaître la guerre, de ne pas connaître d'agression, les gens ne se sentent pas patriotiques. Ou alors ils confondent patriotisme et chauvinisme et ils pleurent quand la France n'est pas qualifiée en demi-finale* » (civile 29). Cette référence au temps de paix nous paraît particulièrement importante à souligner. Elle renvoie à une sorte de « sociologie spontanée » des acteurs qui font référence, souvent, aux fonctions de rassemblement du conflit, mais aussi, plus largement, des difficultés que pourrait rencontrer la patrie (catastrophe naturelle, ...), ainsi

¹ Cf. LECOMTE Jean-Philippe, *Représentations et réalités des fonctions sociales du service militaire dans la société française (1868-2001)*, Thèse de doctorat de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, décembre 2001.

l'engagement actuel serait plus dans un état de veille « *parce que je crois toujours que si l'opportunité d'être réellement patriotique nous était donnée – pas donnée mais contrainte – on se réunirait* » (civil 27). Dans ce cas, la patrie c'est la société dont la mise en danger peut susciter une implication plus forte de l'individu.

I.5. Quel degré d'implication ?

Au vu de tous ces commentaires sur la façon de concevoir l'engagement dans le cadre de la patrie, il faut maintenant se pencher sur l'articulation entre ces différentes dimensions, notamment pour voir si la patrie et l'identification dont elle est porteuse, suscitent une certaine implication et, si oui, avec quelle intensité. Les questions relatives au « sacrifice pour la patrie », dont nous avons dit qu'il était la matrice du patriotisme, nous serviront principalement de guide ici dans la mesure où nous avons cherché à ce que nos interlocuteurs se positionnent par rapport à ce principe : en général et pour eux-mêmes. Dans ce cadre, l'engagement va du plus absolu au plus relatif, chacune de ces modalités pouvant respectivement se conjuguer, l'une sur un mode raisonné, l'autre, sur un mode délégué, sachant qu'il ne s'agit là encore que de figures idéales-typiques.

Il convient de commencer par le modèle, le sacrifice pour la patrie comme geste désintéressé, l'individu s'oubliant dans la patrie, celle-ci étant étroitement associé à un pouvoir politique¹. On peut déjà dire, pour éclairer les réactions à ce niveau, que l'idée de sacrifice pour la patrie est essentiellement associée à la mort, même si certains, à l'image de cet officier, élargissent le champ des sacrifices possibles : pour lui, se sacrifier pour la patrie, ça signifie « *deux choses, des choses au quotidien, peu glorieuses, et pour beaucoup très exigeantes, et des choses qu'on met beaucoup plus en exergue, qu'on retrouve plus dans l'histoire de France, des choses extraordinaires, [...] des vies dévouées pour quelque chose, des gens martyrs pour quelque chose parce que, à une certaine époque, ils ont défendu l'idée de la France [...] voilà et au quotidien c'est un certain nombre de petits sacrifices qui font que même quand le devoir, quand ce qu'on a à faire n'est pas forcément très agréable, faut le faire également, c'est une partie qui est souvent négligée mais qui, à mon avis, est plus exigeante dans le long terme* » (officier 2). Pour cette autre personne, civile, « *le sacrifice, ce serait ouvrir ensemble. Quelle forme cela prendrait concrètement ? [...] Ce serait je prends pas mon 4*4, je prends une voiture moins grosse, qui pollue pas ... [...] On dira sacrifice au sens où t'es obligé de ... au lieu de penser qu'à toi, t'es obligé de donner quelque chose en contrepartie, ça paraît un sacrifice alors que c'est pour le bien de tous* » (civil 33).

¹ Comme le montre Eric Desmons dans *Mourir pour la patrie ?*, Paris, P.U.F., 2001.

Mais, même quand les choses sacrifiées sont nombreuses (temps, argent, ...), rares sont ceux à admettre directement l'idée d'un sacrifice. Déjà parce qu'un tel acte renvoie à des circonstances particulières : « Jusqu'où iriez-vous pour votre patrie ? *Jusqu'au sacrifice s'il le fallait, il faudrait qu'il y ait des conditions de guerre qui fasse que ... jusqu'au sacrifice suprême* » (officier 3), pour cette autre : « *En tant que militaire, j'irais bien, enfin ... jusqu'à la mort, de toute façon, par mon métier. S'il y a la guerre, je partirai, je serais pas la première à partir mais s'il faut que j'y passe et ben j'y passerai* » (MDR 5). Cette dimension absolue de l'engagement est quasiment absente des discours des civils, pour qui, il est vrai, ces circonstances apparaissent encore plus lointaines que pour les militaires. A de très rares occasions, certains reconnaîtront cependant : « *Aujourd'hui, comme ça, je pourrais dire "je suis prêt à me sacrifier pour ma patrie", mais en réalité je ne sais pas. Je suis prêt à penser que j'irais très loin pour ce qui représente ma patrie proche, c'est-à-dire ma famille, parce que c'est une patrie aussi – c'est une petite patrie dans la grande patrie. Je suis prêt à aller très très loin [...] mais sacrifier, c'est très dur comme mot. [...] On tuait des chèvres sur des autels, c'est ça un sacrifice. Le mot me fait peur. Aller très loin pour sa patrie, oui. Vouloir défendre sa patrie, oui. Mais certainement pas le sacrifice, le mot dépasse la raison pour moi* ». Un peu plus loin, il explique : « *Je suis prêt à défendre, à défendre du mieux que je peux, mais face à la mort, je ne sais pas ce que je ferais* » (civil 25).

Cette citation nous paraît très intéressante en ce qu'elle recouvre l'ensemble des questions posées par la notion de sacrifice : ce terme impressionne souvent, paraît exagéré ou n'avoir plus vraiment de sens aujourd'hui – « *pour moi, ça appartient à l'histoire ancienne* » (civil 31) –, surtout il apparaît relever d'une dimension contradictoire avec la notion d'engagement telle que se la représentent nos interlocuteurs : « *Parce que servir, je trouve qu'il y a une notion du conscient et le sacrifice il est plus dans ... comme dans une position de victime, consciente ou inconsciente, même si on veut que le sacrifice soit plutôt dans ce domaine* » (civile 15). De fait, pour beaucoup, le sacrifice prend une dimension non volontaire, au moins quand il est rapporté à la patrie. Ceci pourrait expliquer que les gens soient « *de moins en moins prêts à se sacrifier ... pour leur patrie ou alors, pour le dire autrement, qu'ils sont de plus en plus exigeants sur les raisons pour lesquelles ils pourraient se sacrifier pour leur patrie* » (civil 35).

On aborde ici la dimension raisonnée du sacrifice. L'idée d'un engagement absolu, qui soulignerait aussi la sacralité de la patrie, son caractère transcendant, paraît contradictoire avec la conception contemporaine de l'engagement dans la mesure où, « si l'individu contemporain résiste à certaines formes d'engagement dans la sphère publique c'est parce qu'il refuse la fusion d'un « je » dans un « on ». Il souhaite l'invention d'un autre modèle de lien qui l'autorise à rester soi-même (voire, mieux, à contribuer à devenir lui-même) au

sein d'un groupe, d'une association »¹. Pour autant, l'usage de la raison accroît et l'investissement personnel de la personne, qui peut alors se reconnaître comme un « individu autonome et doué de raison », en ce sens un citoyen « modèle », et la légitimité de l'acte en question. On parlera alors de sacrifice uniquement si la personne elle-même a donné ce sens à son acte : se sacrifier « *c'est quand même partir en guerre, lâcher sa famille, c'est un énorme sacrifice pour sa patrie. [...] Mais ça peut être autre chose aussi. Le fait de se consacrer à des services pour la patrie au détriment d'autres choses, d'intérêts personnels, c'est un sacrifice pour la patrie. Un exemple, ça peut être les pompiers qui vont sur les feux. Pour beaucoup, ils ne font peut-être pas ça directement pour la patrie, mais plus pour la protection des autres, être utile, mais celui qui fait ça pour sa patrie, il se sacrifie* » (civile 7).

C'est en cela que la dimension raisonnée du sacrifice nous paraît s'inscrire dans le sens absolu, même si elle le relativise. Ici, alors, se sacrifier pour sa patrie n'est pas « *oublier ses intérêts, à la limite oublier la peur, tout oublier de soi pour se mettre au service d'un groupe, sans penser aux risques* » (civil 32). Au contraire, l'individu pense non seulement au risque mais évalue aussi la « justesse de la cause », comme le précise cet officier qui nous déclarait : « *Le cas échéant, je serais prêt, du moins je l'espère, à aller jusqu'au sacrifice de la vie, maintenant comme je le disais tout à l'heure, il faut quand même que ce genre de situation soit abordé ... comme vraiment dernier recours. Donc oui, je crois quand on est militaire on est prêt à aller jusqu'au sacrifice. Dernier recours ? C'est-à-dire qu'on n'a pas le choix, les enjeux en valant la peine* » (officier 8). Le fait qu'un militaire mette non pas vraiment une condition à son sacrifice soulignant également ce que la question peut avoir de théorique, renvoie aussi à la relativisation dont la notion de « commandement », entendue dans un sens général, fait l'objet dans une société individualisée où l'individu entend justement être autonome. Pour les militaires, il y a une tension particulièrement nette à ce niveau : il leur faut obéir. La question restant de savoir comment ce choix de mourir, et de donner la mort, sera perçu par les proches. D'où, à nouveau, une référence aux raisons du sacrifice pour en garantir l'acceptabilité : « *Je pense, pour moi, je pense qu'on comprendrait, pour une cause digne ... moi je pense que les gens comprendraient. La question en tant que telle ne se pose pas mais si jamais elle venait à se poser, je pense que les gens comprendraient* » (officier 12). Toujours, la référence aux raisons montre que le sacrifice n'est pas une valeur en soi, qu'il ne peut être détaché de ce qui le motive.

Autre facteur de relativisation du sacrifice pour la patrie, la possible contradiction entre celui-ci et, notamment, le sacrifice pour la famille, premier motif de sacrifice à être cité quand on demande pour quoi pourrait-on également se sacrifier. Il revêt une dimension explicitement volontaire, même

¹ SINGLY, *op. cit.*, p. 165.

si, là encore, malgré la proximité, le doute plane sur l'acte en situation comme nous l'affirmait cette personne : « Pourrait-t-on se sacrifier pour autre chose ? *Ben ... ben nos enfants. S'il fallait choisir ? Ça va paraître un peu égoïste ce que je vais dire, mais plutôt mes enfants, enfin je sais pas ... c'est pas facile ... on sait pas ce qu'on ferait* » (civile 18). Dans ce cas, et iraient dans le même sens les quelques références aux valeurs, à la religion, la patrie paraît abstraite, lointaine : dans ce cas, le sacrifice pour la famille est plus important car « *c'est quelque chose qui vous touche directement, la patrie c'est beaucoup plus grand et si on se dit « j'ai pas vraiment fait ce qu'il fallait », sur la masse on arrivait à protéger les siens alors que la famille si c'est pas vous qui le faites, c'est pas quelqu'un d'autre qui va le faire, mais également, votre voisin défend sa patrie, donc défend votre famille aussi, donc c'est ... l'un est peut-être inclus dans l'autre* », mais notre interlocuteur reconnaissait aussi : « *Avec la patrie, automatiquement on protège les siens ... alors qu'en protégeant les siens on protège pas forcément sa patrie* » (SO sup 3).

Au final, l'implication chez les civils est majoritairement « relative », même si, on vient de le voir, on n'exclut pas de donner sa vie « pour ceux qu'on aime ». Il faut y voir sans doute une limite à « la patrie imaginée », pour paraphraser Anderson, au sens où la conscience du « groupe patrie » semble impliquer un engagement moins direct. De fait, pour quelques femmes civiles, placées à ce titre doublement à distance, voient dans le sacrifice pour la patrie « *le sacrifice de sa vie au sens ... le sacrifice militaire quoi* » (civile 17). Une de nos interlocutrices s'est même positionnée directement en tant que femme s'estimant heureuse de ne pas avoir à faire la guerre à ce titre soigné laissé aux hommes. Mais, même là, son attitude par rapport au sacrifice paraît critique ; elle exprime ainsi sa confiance dans la discussion et la négociation comme moyen de résoudre les conflits : « *Mourir pour la patrie, c'est l'ultime sacrifice. Mais ceux qui partent en guerre maintenant, on leur demande de défendre ou de libérer un pays quand il y a des problèmes dans le monde, je trouve que c'est un peu du gâchis. [...] Il y a peut-être d'autres moyens de libérer un pays. Donc ces personnes qui sont sur leur terrain, qui vont donner leur vie, je ne sais pas ce qu'elles se disent, mais pour moi c'est un peu un sacrifice inutile. Je crois qu'on n'a pas essayé d'autres moyens avant celui-là. [...] Donc c'est bien d'aller défendre la liberté et les pays opprimés, mais je pense qu'il vaut mieux employer des méthodes moins tranchantes, parce que je pense qu'il y a un retour de bâton après... par le terrorisme par exemple. Il faut éviter les sacrifices humains, sauf quand il y a une situation d'urgence, qu'il faut justement arrêter l'hémorragie, le nombre de morts. Mais je pense qu'en général c'est mieux de ne pas envoyer des hommes à la guerre, il faut éviter les sacrifices inutiles à moins qu'on soit vraiment en danger ou qu'il y ait une menace de guerre dans un autre pays* » (civile 9).

L'implication relative par rapport à la patrie, relative, il faut y insister, par rapport à la matrice du patriotisme, se manifeste donc par les refus

explicites de donner sa vie pour elle, refus qui ne signifient pas pour autant une absence totale d'engagement. En effet, à ces personnes à qui nous demandions jusqu'où elles seraient prêtes à aller pour la patrie, l'une, militaire, a répondu : « *Pas jusqu'à mourir en tout cas. Dans la mesure du possible, j'aiderais certes, à sauver des gens [...]. Mais perdre la vie, je pense qu'il y en a de moins en moins qui seraient prêts* » (MDR 4). Pour cet autre, se sacrifier c'est « *tout faire pour sa patrie. Ça va jusqu'où ? Je ne sais pas... ça dépend... les militaires c'est leur métier [...]. Après, je pense que le sacrifice ça dépend de chaque personne, c'est une échelle du sacrifice : pour certain, le sacrifice ce sera d'aller se faire tuer et pour un autre, ce sera de ne pas avoir son journal le matin [...]. Et tu pourrais aller jusqu'où pour ta patrie ? Je ne me sacrifierais pas, en tout cas j'évitais... si c'est dans mon domaine et dans mes compétences, je suis prêt à le faire, mais dans mon domaine et dans mes compétences. Et prendre les armes ? Non, je ne suis pas favorable aux armes... s'entretuer, c'est pas la solution pour moi* » (civil 21).

Dans ce cas, le patriotisme apparaît non pas absent, mais relever d'un autre registre que celui dans lequel s'inscrivait la matrice du patriotisme : il renverrait à une implication plus relative, civile ou civique, toujours plutôt intérieure et faisant appel à la participation des individus, participation conditionnée par des exigences de justification. D'une manière générale, les dimensions civique (ou militaire) et intérieure sont souvent associées, alternativement avec les dimensions participation-assujettissement (la conception militaire du service apparaît cependant souvent avec la dimension assujettissement). Pour autant, cette association récurrente et dominante, ne débouche pas sur un degré particulièrement fort d'implication et ce, peut-être, dans la mesure où, justement, les points abordés juste avant sont plutôt de l'ordre du devoir-être, du devoir-faire.

II. DIMENSIONS ET FORMES DU PATRIOTISME CONTEMPORAIN

Dans le prolongement des questions sur le sentiment d'appartenance, les symboles et l'engagement, la dernière partie des entretiens a consisté à préciser la notion de patriotisme pour les interviewés et à les amener à en donner leur définition. Nous avons cherché à savoir quelles sont ses connotations, ses occasions actuelles de manifestation, comment il s'articule au sentiment de fierté à l'égard de la patrie, autant d'éléments qui informent à la fois sur les dimensions du patriotisme et sur ce qui est susceptible d'influer sur sa vitalité.

Plusieurs axes ont été retenus pour l'analyse des entretiens. Tout d'abord, nous avons dressé un « état des lieux » du patriotisme en France d'après les personnes rencontrées afin de mieux comprendre les attitudes à

l'égard de l'objet « patriotisme ». Son actualisation a ensuite été questionnée : est-il considéré comme un lien, une attitude ou un acte ? Pour approfondir ces définitions, nous nous sommes demandés si le sentiment à l'égard de la patrie relève de représentations qui se construisent en interne, ou s'il passe par le regard d'autrui et les perceptions de la patrie à l'extérieur. Puis, l'expression du patriotisme étant envisagée comme moment d'unification par les interviewés, notre intérêt s'est porté sur la nature de la communauté ré-unie par un sentiment patriotique : est-elle fraternelle, mémorielle ou contractuelle ? Au final, l'objectif a été de comprendre comment le patriotisme est vécu, quelle est la forme de militance qui l'anime : l'attachement et la militance existent-ils ? Est-ce un sentiment qui demeure au stade d'un lien, ou alors, latent, son réveil est-il conditionné par les événements ? Enfin, peut-il engendrer une militance affirmée ? Comme nous le verrons, le registre de la militance, en dehors de tout jugement de valeur, permet à la fois d'affiner la caractérisation des formes actuelles du patriotisme et de répondre à la question de sa vitalité.

II.1. Les connotations du patriotisme

Lors des entretiens, nous avons abordé la question de l'amour de la patrie sous différents angles : tout d'abord du point de vue de sa déclaration (est-ce qu'on déclare facilement aimer sa patrie aujourd'hui ?) et de sa positivité, pour mettre en lumière les connotations actuelles de ce lien à la patrie, puis du point de vue des actes (est-ce que les gens font preuve de patriotisme ?), pour mesurer une éventuelle distorsion entre le fait de déclarer son amour de la patrie et celui de le manifester concrètement.

Au regard des réponses, l'ambiguïté de l'image du patriotisme s'impose. Des connotations plus ou moins négatives sont mobilisées pour expliquer le moindre attrait qu'il exerce aujourd'hui dans les déclarations ou les actes. En premier lieu, pour une forte part des personnes rencontrées, et même lorsqu'elles se disent prêtes à déclarer leur attachement, le terme de « patrie » est désuet¹ : « Déclarer ... dire textuellement « j'aime ma patrie », je pense que le mot patrie est... est un petit peu perdu, on a perdu un peu le sens. En revanche dire : « oui, j'aime la France, je suis Français, je suis fier d'être Français », on l'entend encore un petit peu... on l'entend. Pourquoi alors est-ce qu'on évite le mot patrie selon vous ? Parce que « patrie » finalement... tout pays est une patrie, alors que la France, reste la France. Je pense que c'est sur le terme, on n'en perçoit pas la définition exacte alors que la France on l'identifie sur ... sur une carte, sur les papiers d'identité, donc on dira plus facilement « je suis

¹ On note d'ailleurs que, durant l'entretien, les enquêtés lui ont souvent substitué d'autres expressions comme la France, le pays, la nation, qui leur semblaient plus habituelles, plus signifiantes et peut-être aussi plus « acceptables ».

Français, fier d'être Français » que « je suis patriote », même si ça sous-entend les mêmes engagements à prendre pour le pays, donc c'est sur le mot seulement » (SO sup 3).

Cette difficulté à parler de patrie et son caractère désuet tiennent également à la connotation militaire que certains civils lui attachent : « *Moi, ça ne me gêne pas d'en parler, je me déclare patriote. Mais est-ce que vous le faites dans d'autres cadres ? Oui, parce que je pourrais rencontrer quelqu'un de complètement zouzou et anarchiste [...] c'est quelque chose que je soutiendrais. Maintenant c'est peut être pas très à la mode, le patriotisme, ça a quand même une connotation rétrograde : on imagine le Général Bigeard, le Maréchal Pétain, que des vieux en fait, donc c'est pas très dans le vent* » (civile 2). C'est encore cette institutrice, fille de militaire, qui nous dit : « *Je préfère dire mon pays. Je préfère pays, mon pays c'est la France. Patrie, ça fait plus terme militaire, même si ce n'est pas le cas. Moi, je parlerais plutôt de pays* » (civile 6).

Il est intéressant de remarquer qu'il ne s'agit pas uniquement d'une question d'usage. Pour certains, c'est l'attachement à la patrie qui est désuet, l'amour de la patrie qui s'est estompé dans les faits et qui en rend la déclaration surannée : « *Je ne pense pas qu'on en parle souvent, que ce soit quelque chose qui se fasse spontanément Pourquoi selon vous ? Je veux dire... c'est pas la première préoccupation des gens. Si vous en discutiez avec les gens avec qui vous faites du théâtre, est-ce que vous le diriez ? Ah oui, moi j'aurais pas peur de le dire. Les gens ont peur autrement ? C'est pas qu'ils ont peur enfin ... Je ne pense pas que ces mots-là ont un poids ... pour eux, je ne pense pas qu'ils aient un poids important ... je ne pense pas qu'ils aient une nécessité de le dire. Pas de peur donc ? Non, pas de peur, c'est désuet, c'est pas quelque chose d'important, c'est pas quelque chose de ... comment dire ... c'est pas une nécessité de dire ça* » (SO sub 4). Pour ce civil, cette opinion relève d'un constat : « *Non. Je crois que c'est un peu vieillot. [...] C'est un peu vieillot parce que tous ceux qui représentent la France, sur un plan intellectuel, scientifique, sportif, s'expatrient* » (civil 22).

D'autre part, l'utilisation de la référence à la patrie par les courants politiques d'extrême droite lui confère une connotation nationaliste. L'amalgame s'établit alors entre patriotisme et nationalisme et limite la déclaration d'un attachement à la patrie : « *C'est un peu usé comme terme. Pourquoi selon vous ? (...) Je pense que le nationalisme au cours du XX^e siècle a bien étrillé la notion de patrie. Ça vous paraît connoté ? Oui, mais surtout c'est pas repris par les bonnes personnes. Moi, quand je vois une réunion du Front national, avec le drapeau bleu-blanc-rouge et des bérets... à chaque fois, ça me sidère, ça me sidère de voir l'appropriation de certains de quelque chose qui ne leur appartient pas* » (officier 6). Comme en témoigne ce professeur, la réserve est de mise sous peine de stigmatisation : « *Je suis quelqu'un donc de gauche et je trouve qu'il y a une ambiguïté quand on parle de patrie, notamment au niveau des médias, comme souvent on oublie le sens précis des mots, il y a une confusion lexicale entre patriote et nationaliste ... si on se dit patriote, on est tout de suite*

soupçonné d'extrémisme, il y a une espère de mise en doute de ce qu'on dit » (civil 32). Enfin, dans le même ordre d'idées, la connotation collaborationniste avec l'évocation du régime de Vichy, a parfois été avancée pour expliquer la réticence des Français à exprimer leur amour de la patrie : « *Le problème c'est que c'est un terme connoté [...] pour ce qui est le cas de la spécificité française, c'est la guerre de 39-40, la patrie c'est « travail, famille, patrie ». Le terme patrie a été récupéré par des gens ou par un Etat qui se fourvoient, qui s'étaient associés à un envahisseur. Donc là, il y a eu un fourvoisement de la patrie* » (civil 34). Pour nos interlocuteurs, l'assimilation au discours nationaliste est le plus souvent abusive, injustifiée, dans la mesure où elle procède d'une appropriation de la patrie alors qu'elle se distingue précisément par sa neutralité idéologique : elle « *est à tout le monde* » (civil 34).

Ces connotations qui, selon les interviewés, empêchent les « déclarations patriotiques » permettent de comprendre comment est envisagée la question de la positivité du patriotisme. En premier lieu, force est de constater que la majorité d'entre eux s'en tiennent à leur propre définition, ce qui entraîne une structuration positive des réponses. Néanmoins, la potentialité négative du patriotisme n'est pas exclue. Elle est abordée en termes de dérives possibles et s'appuie sur les connotations péjoratives du patriotisme. C'est plus particulièrement la dimension nationaliste qui est mise en avant et différents aspects en sont évoqués. L'excès est incriminé – « *comme toute sorte d'amour, plus il est intense, plus il est dévastateur* » (SO sup 6) –, dans la mesure où il peut conduire à la xénophobie : « *Comme tout sentiment, ça peut être très bien comme dévastateur. A l'excès, ça peut être horrible, ça peut engendrer le racisme. A dose normale, oui, mais tout excès est mauvais, aussi bien dans un sens que dans l'autre* » (civile 1). Pour ce militaire : « *Ça peut mener à des excès aussi, le patriotisme ... peut-être que les gens qui font ça y croient peut-être, c'est peut-être leur définition du patriotisme de dire « la France aux Français qui y sont nés » et tout ça* » (SO sub 1). On passe alors assez facilement de l'exclusion au repli, ici appelé « égoïsme », ailleurs « chauvinisme » : « *Avoir une identité propre, c'est important, c'est des racines. Ensuite, c'est vrai que ça peut aussi conduire à l'égoïsme, c'est le côté négatif du patriotisme, par manque de tolérance. Il n'y a jamais que du bon* » (civile 10). Enfin, mêlant repli, exclusion et supériorité, c'est la dérive « belliciste » qui se fait jour : « *Le patriotisme, oui, à condition de ne pas sombrer dans certains excès... Pour moi, l'excès dans lequel il faut pas sombrer, c'est le non-respect des autres patries et des autres formes de patriotisme, c'est-à-dire que ça ne doit pas être un patriotisme agressif vis-à-vis des autres patries, à partir du moment où il est pas agressif vis-à-vis des autres patries, pour moi, il restera toujours positif. Dès lors qu'il y a une volonté d'hégémonie sur d'autres patries, un sentiment qu'on est supérieur, on risque de tomber dans un patriotisme négatif* » (officier 7).

L'excès – excès dans l'amour de la patrie –, serait donc susceptible d'engendrer des dérives du patriotisme. Il faut noter ici qu'il n'est pas anodin

que la négativité du patriotisme soit abordée en ces termes : avec la notion de dérive, c'est bien l'idée d'un détournement qui prédomine. A l'instar du mot « patrie » dont l'appropriation partisane était déplorée plus haut, des formes « déviantes » de patriotisme apparaissent quand on le détourne de sa forme « normale ». L'idée d'un patriotisme « affranchi », qui transcende les connotations idéologiques, s'affirme : « *Alors le patriotisme, aimer son pays, c'est positif, mais toujours avec ce bémol où il ne faut pas que la patrie serve n'importe quel idéal, parce qu'on peut lui faire tout dire à la patrie. Le pays peut basculer, il peut être rose, il peut être bleu, et quand il est noir on peut toujours dire que c'est la patrie...* » (civil 22).

L'évaluation de la vitalité du patriotisme par les personnes rencontrées vient compléter cet état des lieux. En effet, la question leur était posée de savoir si, en France, on fait, en général, preuve de patriotisme et si l'on y est plus ou moins patriote qu'ailleurs. Les manifestations de patriotisme aux Etats-Unis sont très fréquemment apparues dans les réponses. Les Américains reçoivent ainsi la « palme » du patriotisme car il l'expriment dans un recours ostentatoire aux symboles tels que le drapeau et l'hymne national, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001. Les Anglais, dont l'insularité et la position particulière au sein de l'Europe sont désignés comme les facteurs explicatifs, arrivent en seconde position de ce « palmarès ». Néanmoins, d'après nos interviewés, les Français, sans afficher un patriotisme expressif, aiment leur pays et seraient prêts à se mobiliser pour sa défense : « *On fait preuve de patriotisme, mais pas n'importe comment, pas tout le temps [...] Je pense que ça s'exprime d'une façon très latine et qu'il ne faudrait surtout pas confondre la façon dont les Anglo-saxons eux ... expriment leur patriotisme avec la nôtre, elle est totalement différente. Donc voir comme point à atteindre le patriotisme anglo-saxon, c'est illusoire. [...] Alors que nous on est toujours très critique... pas négatif, mais sarcastique* » (officier 6). Sentiment et attitudes patriotiques sont donc prêtés aux Français mais différent dans leurs formes de la ferveur américaine ou de la cohésion britannique.

Une petite majorité de l'échantillon (civils comme militaires, hommes et femmes) arbore une certaine confiance dans le patriotisme des Français. L'amour de la patrie, de l'ordre du sentiment, ne s'exprime pas mais serait bien présent : « *Aux USA, on a l'impression qu'ils sont plus pour la patrie, qu'ils sont vraiment concernés par le pays. Ici, on a un sentiment de nonchalance, de « je m'en foutisme » [...]. Moi, j'aime ma patrie, je le sais mais je ne vis pas dans cet état d'esprit, il n'y a pas cette image de patrie... j'ai l'amour pour la patrie, mais c'est pas exprimé directement. Je suis française, c'est comme ça, je fais ma vie [...] On n'a pas l'impression que les gens expriment beaucoup leur patriotisme, mais ils le sont. Ce n'est pas exprimé clairement, ça ne se ressent pas d'une manière extérieure... Mais avec l'Irak, on a vu les gens exprimer la volonté du pays...* » (civile 7). Pour certains, cette réserve est même liée à la nature de l'attachement à la patrie qui, conséquent à l'appartenance, intériorisé, ne se

donne pas à voir : « *C'est un peu inconscient. Comme je vous le disais, les militaires n'ont pas le monopole du patriotisme et loin s'en faut, l'appareil d'Etat non plus, loin s'en faut et ... quand on défend la France, quelque part dans le monde ou même en France, par rapport à des gens qui dénigrent la patrie... La France, la patrie française, on peut défendre cette patrie... pour moi c'est quasiment naturel... c'est inconscient, c'est parce que ça fait partie de nous-mêmes* » (officier 4).

Pour d'autres, sans pour autant être plus visible, le patriotisme, est de l'ordre de l'engagement, d'un sentiment en actes. Il est abordé soit en termes de latence : « *Dans la situation dans laquelle nous sommes, on se repose beaucoup sur nos égoïsmes mais je suis quand même quelqu'un d'optimiste, c'est une dilution un peu latente : je suis persuadé que si les circonstances l'exigeaient le patriotisme reviendrait dans l'ère du temps* » (civil 32), soit, comme quotidien, sous une forme déclinée en l'absence de circonstances exceptionnelles : « *Dans la majorité des cas, tout le monde essaie de colmater les brèches, de faire quand même, on a l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui tiennent sur la bonne volonté des gens, donc on peut appeler ça du patriotisme, le désir de pas laisser les choses se casser la gueule sans rien faire et ça c'est autant les civils que les militaires* » (SO sub 1).

Une tendance opposée se formalise dans le pessimisme affiché à l'égard du patriotisme des Français et s'appuie sur différentes séries de raisons. C'est tout d'abord « l'esprit français », critique, qui, comme le notait plus haut un officier, empêche une adhésion et un engagement inconditionnels : « *Moi je pense qu'on a beaucoup plus d'esprit critique vis-à-vis de la patrie qu'aux Etats-Unis, donc on ne pourrait pas faire bloc, peut-être dans un délai court, quelques mois, après un événement tragique comme celui du 11 septembre ... on l'a vu lors des attentats en 95, je crois, il y a eu des attentats, des gens s'étaient indignés et puis après on oublie, l'esprit critique repart. S'il y avait une politique punitive menée par la France, on n'y arriverait pas. Je pense qu'on est moins patriote ... au sens on ne suit pas aveuglément le chef si la patrie est en danger* » (civil 31).

A plusieurs reprises, c'est également la conjoncture économique, les incertitudes liées à l'avenir, la précarité qui, plus préoccupants, encouragent le repli sur soi, l'individualisme voire l'égoïsme : « *Plus le temps passe, plus on a une minorité qui grandit et ne fait pas preuve de patriotisme. Il y a beaucoup de gens qui n'ont plus de repères patriotiques. Et vous pensez que cela vient de quoi ? La pauvreté qui s'agrandit en masse, le coût de la vie qui est de plus en plus cher, les gens pensent plus à leur chez eux et à leur famille. C'est vrai que ce n'est pas évident de concilier les deux, même pour celui qui est très patriotique, qui donne des coups de main, c'est un peu dur. Je pense que quelqu'un qui est vraiment dans la difficulté c'est tout à fait compréhensible. Si demain j'étais au bord du gouffre, c'est vrai que je m'occuperais plus de moi et que j'aurais moins de temps pour les autres* » (MDR 3). Alors même que pour certains c'est précisément ce contexte qui devrait (res-)susciter le patriotisme, entendu comme responsabilité

solidaire : « *Ce n'est pas que les gens tirent la couverture à eux, mais c'est qu'ils ne pensent pas à ceux qu'il y a derrière, ceux qui viendront après eux. Il n'y a pas que la guerre. Une situation économique dramatique, ça peut être là que des courants de patriotisme, de solidarité apparaissent, mais on n'en est encore pas là... mais moi je n'ai pas l'impression que les gens soient très solidaires. J'ai l'impression qu'ils défendent surtout leurs intérêts avant l'intérêt général* » (civil 29). En outre, pour une minorité de personnes, les plus « pessimistes », l'individualisme prédomine en France comme ailleurs, et même derrière les sentiments patriotiques se cachent souvent des motivations individuelles : « *Moi je pense qu'on est foncièrement individualiste donc je ne crois pas, même moi, même si t'as des idées de partage, je pense qu'on agit pour nos intérêts... Mais de là à agir pour la patrie, moi je crois pas. Même si il y a un guerre ou je ne sais quoi, on veut sauver sa peau, ce qui est normal, alors je ne crois pas que les gens soient plus patriotes que ça* » (civile 3).

Enfin, le dernier pendant de cette attitude trouve ses fondements dans l'idée d'un éclatement des appartenances. Ainsi, parler de patriotisme, déclarer son patriotisme, faire preuve de patriotisme, n'appartiennent plus à une époque qui consacre la « constellation des appartenances »¹. Le processus d'autonomisation des individus conduit à une tension contradictoire entre supranationalisation et atomisation, impropre à l'exaltation du patriotisme : « *Les valeurs d'aujourd'hui concernent plutôt l'universalisme, le droit de l'hommisme, enfin... le fait de dire « on est tous égaux » mais en même temps « nos différences doivent être presque valorisées »... A partir du moment où vous valorisez les différences, je ne vois pas quel est le ciment qui forge une nation, a fortiori une patrie* », (officier 5) ; c'est cet homme qui s'interroge sur l'identité : « *Aujourd'hui, avec un système international hyper-ouvert, est-ce que notre identité est majoritairement française, européenne... ? Un Breton dira peut-être que son identité première est bretonne, un Corse, qu'elle est corse, bien sûr, il est français, bien sûr il est européen, il est citoyen du monde. [...] Aujourd'hui, je pense les appartenances comme ça, elles ont un peu éclaté entre tous les niveaux* » (civil 31).

Cet état des lieux du patriotisme, de ses connotations et de sa positivité, mais aussi de son évaluation en France, introduisent un certain nombre d'éléments qui seront développés plus loin. Il n'empêche que l'on constate une attitude générale favorable à l'égard du patriotisme : certes le mot renvoie à des images négatives mais qui apparaissent comme des interprétations erronées, détournées, « dérivées », car pour la majorité des personnes de notre échantillon le patriotisme se comprend en dehors de toute référence idéologique. De même, c'est l'optimisme qui l'emporte quand il s'agit de penser le « niveau » du patriotisme en France : un patriotisme non démonstratif, peut-être, mais un patriotisme « en veille ».

¹ DIECKHOFF Alain (dir.), *La constellation des appartenances*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

II.2. Qu'est-ce que le patriotisme ?

Comment définir le patriotisme ? C'est ce que nous avons demandé aux personnes rencontrées. L'axe abstrait/concret se prête le mieux à l'interprétation des réponses dans la mesure où elles relèvent assez distinctement des registres de l'appartenance (comme sentiment) ou de l'engagement (comme acte). Pour approfondir notre analyse, nous avons distingué le patriotisme envisagé comme lien et le patriotisme envisagé comme attitude et comme action selon le degré d'engagement pressenti ou, pour le dire plus simplement, selon sa capacité à orienter les comportements. Les réponses privilégiant une interprétation du patriotisme comme lien et comme attitude concernent chacune, à peu près également, un quart de l'échantillon. L'autre moitié de l'échantillon considère, quant à elle, que le patriotisme relève du registre de l'action, d'un sentiment qui enjoint des actes, plus ou moins quotidiens. Ces trois tendances se retrouvent dans des proportions équivalentes chez les civils et les militaires ainsi que parmi les hommes et les femmes. Nous aborderons ici chacune d'elles et chercherons à préciser ce qu'elles recouvrent.

L'un des univers de signification du patriotisme met en forme le sentiment d'appartenance comme lien. La définition qui s'ensuit est alors relativement restreinte, fondée sur l'amour de la patrie, quelles que soient par ailleurs les réalités auxquelles elle renvoie et leur caractère englobant : « *Le patriotisme, c'est l'amour de sa patrie, la patrie étant ce que je disais : la nation, le sol, les traditions, tout ça, c'est la terre des pères. Donc, c'est ça le patriotisme, c'est l'amour de sa patrie* » (officier 8). La notion de communauté n'est pas absente, mais il s'agit bien, dans la plupart des cas, d'un lien affectif à la patrie comme entité abstraite, transcendante, et non pas du lien entre ses membres : le patriotisme est alors « *L'ensemble des valeurs morales qu'un même peuple partage... [...] ça serait... d'aimer son pays sous tous ses aspects, civils, militaires, avec ses beautés et sa laideur* » (SO sub 1). Pour d'autres, l'appartenance crée le lien qui, par le biais d'une relation de réciprocité, confère un sens à l'appartenance : « *C'est une chose importante qui fonde mon identité, qui me permet d'être bien dans ma peau, qui me donne de l'équilibre, de l'assurance, qui permet de m'intégrer dans une histoire, dans un pays, avec des gens... c'est bien, c'est positif* » (civile 4). Le patriotisme peut alors être défini comme le lien qui construit l'appartenance à la patrie.

Vient ensuite le patriotisme comme attitude, à mi-chemin entre le lien et l'action, entre le sentiment et l'engagement, un sentiment soutenu par une disposition, on pourrait dire une « forme conscientisée de sentiment » . Il peut

avoir un caractère relativement diffus : « *Si on doit résumer... le patriotisme... c'est être pour la France* » (civile 13). Il peut revêtir la forme du respect, maintes fois évoqué aux différents moments des entretiens : « *Je crois que c'est le respect des valeurs... des valeurs qu'il y a en France... le respect des autres, des institutions, enfin, des lois. Ça n'empêche pas, si on n'est pas d'accord, de le faire savoir, de revendiquer... ça n'empêche pas la critique mais un certain respect quand même* » (SO sup 5). Il ne s'agit non pas du respect dans son versant de déférence, de servilité, de crainte ou d'admiration, c'est-à-dire comme le « résultat d'une pression sociale », mais dans sa dimension vertueuse, qui relève du « comportement moral, et pas seulement éthique, celui où l'être humain exerce sur lui-même un contrôle et reconnaît une limite infranchissable »¹. Rejoignant en partie le thème du respect, cet officier ouvre la voie à une attitude qui s'entend cette fois comme disposition ou prédisposition à l'action : le patriotisme, « *c'est être bien éduqué, bien élevé, avoir intégré les valeurs de notre société et être capable de les défendre* » (officier 6). L'attitude réactive prime ici sur une attitude que nous qualifions de proactive pour mieux la différencier. Cela justifie à nos yeux d'inclure les extraits qui suivent dans le registre de l'attitude plutôt que dans celui de l'action : « *Le patriotisme, c'est de savoir qu'on appartient à un sol, qu'on appartient à un groupe, à une nation de et de savoir que ça nous donne des droits et des devoirs. C'est de savoir qu'à un moment, on peut être amené, on peut nous demander de faire quelque chose pour elle, pour le pays, pour la nation, pour le groupe* », (civile 2). Dans le même sens, c'est, pour cet homme, « *avoir conscience qu'on appartient à une patrie... et dans les cas où ça paraît nécessaire ou obligatoire, être capable de la défendre* », (civil 27). Le patriotisme est défini ici comme l'attitude, la conscience, qui résultent de l'appartenance à la patrie, sans pour autant qu'on puisse lui donner valeur de condition.

Enfin, une majorité des répondants envisage le patriotisme comme action, un sentiment d'appartenance soutenu par un sentiment d'engagement. Il renvoie souvent à des conceptions concrétisées de la patrie et s'exprime dans des actes qui se déclinent sur plusieurs registres : défensif, communautaire, constructif, affirmatif et militaire. Ainsi, pour une part de l'échantillon, le patriotisme réside essentiellement dans une action de type défensif articulée sur une définition axiologique qui fonde l'unité de la patrie : « *Pour moi, c'est défendre des valeurs auxquelles on est attaché au sein de sa communauté* » (Civil 24). Elle peut

¹ AUDARD Catherine, « Préface », in AUDARD Catherine (dir.), *Le respect. De l'estime à la déférence, une question de limite*, Paris, Autrement, collection Morales n° 10, février 1993, p. 11. On se rapproche ici de la conception kantienne du respect, dans laquelle la distinction entre le respect et la crainte de la loi est essentielle. Selon Kant, le respect ne représente pas « une émotion, car ce qui est dû aux émotions est dénué de valeur éthique, mais un phénomène *sui generis*, qui n'est ni la crainte, ni l'amour ». Pour simplifier, le respect est attaché à la loi morale (il s'entend dans tout ce qui différencie le devoir moral du devoir légal) et a trait à l'éternel qui, seul, peut le justifier : on respecte ce qui participe de l'éternité et du sacré. KOLAKOWSKI Leszek « Crime et châtement : aux sources du respect de la loi », in AUDARD, *op. cit.*, pp. 103-115.

également être étayée par d'autres éléments, comme l'exprime cette femme militaire : « *C'est défendre les valeurs de son pays. C'est défendre la mémoire de son pays parce qu'il y en a qui se sont battus pour nous, qui ont fait que la France est actuellement ce qu'elle est. C'est défendre pour l'avenir. J'ai des enfants, comme tout le monde, donc j'ai envie de leur laisser un bel héritage. Et puis, c'est défendre une image parce que, moi, je suis fière de ce que représente la France, j'ai pas envie qu'on ternisse son image, qu'on l'entache* » (SO sub 3). Le discours défensif s'inscrit donc dans la préservation et la continuité : il s'agit de défendre ce sur quoi repose la patrie, ce qui a été construit, légué, pour le transmettre à son tour.

Pour d'autres, le patriotisme est envisagé comme action au quotidien avec un lien affirmé à la collectivité, ce pour quoi nous la qualifions de communautaire. Cette conception est largement emprunte de civisme, mais d'un civisme qui tend à se recomposer. Comme nous l'avons vu dans la partie consacrée à l'analyse des données statistiques, les formes de participation politique moins conventionnelles sont aujourd'hui privilégiées. Si l'on admet comme définition du civisme une « attitude d'adhésion, qui valorise les aspects de l'intérêt général pour mobiliser la capacité de participation (le vote), la capacité de contribution (l'impôt), et la capacité de réciprocité des personnes »¹, c'est ce dernier aspect qui prime dans les réponses recueillies : « *C'est l'aide entre chacun, c'est se soutenir entre personnes qui appartiennent à une même patrie... qui appartiennent vraiment à la patrie, qui ont la nationalité ou qui veulent l'avoir, qui vont dans le sens du pays...* » (civil 21), ou encore : « *Pour moi, c'est l'amour de son pays, c'est le servir... c'est s'entraider surtout, pour moi, s'entraider entre nous pour faire avancer les choses, pour éviter qu'il y ait une guerre, pour qu'on vive mieux* » (SO sub 5). La notion d'intérêt public n'est pas absente mais est appréhendée en termes de « lien civique », de solidarité et de civilité², et permet alors l'appropriation par chacun d'un patriotisme qui s'exprime dans la participation : « *Je pense que ce serait plus s'aider les uns les autres, s'intéresser un peu plus à son voisin, aux gens autour parce que c'est la seule chose qu'on puisse faire à notre niveau de citoyen* » (civile 8). On peut voir dans

¹ BELLANGER Hélène (dir.), *Le civisme. Vertu privée, d'utilité publique*, Paris, Editions Autrement, Collection Morales n°19, 1996, p. 13. C'est d'ailleurs la thèse que défend Marie-Thérèse Cheroutre dans son analyse de l'engagement associatif. Selon elle, les pratiques associatives, creusets de sociabilité, renouent au quotidien du lien civique. Ainsi, « les profondes mutations qui ont marqué notre époque ont remis en question les modes de relation au sein de la vie collective [...]. De par leur proximité du terrain, les associations sont la forme civique la plus accessible à l'engagement des citoyens. Par leur capacité à exprimer des besoins sociaux, à utiliser les ressources humaines trop inemployées, à expérimenter des solutions dans des espaces microsociaux mais démultipliées sur le territoire, elles s'inscrivent dans cette double démarche d'exercice de la démocratie et de pratique civique au-delà des urnes », CHEROUTRE Marie-Thérèse, « S'engager dans une association : dans quels buts ? », in BELLANGER, *op. cit.*, p. 181.

² Le rapprochement est d'ailleurs en partie possible avec la « citoyenneté pour soi » telle que la définit Jean Leca, une citoyenneté consciente d'elle-même qui se forme dans la combinaison de l'intelligibilité, l'empathie et la civilité, LECA, *art. cit.* (1986), pp. 159-209.

le patriotisme comme « action sur le registre communautaire » une émanation du processus d'individualisation dans la mesure où les individus veulent aujourd'hui choisir leur adhésion et maîtriser le sens de leur investissement personnel et non plus s'en remettre aux grandes organisations collectives. Cette définition du patriotisme correspondrait ainsi à une forme actualisée et individualisée de l'attachement à la patrie, dont la dimension transcendante serait extraite pour se reporter sur la communauté. C'est la forte dimension civile qui le distingue de la figure examinée ci-après.

Le civisme n'est pas absent de la version constructive, cette fois, il apparaît sous la forme plus classique de la « vertu du citoyen qui s'efforcerait d'épouser au quotidien les intentions d'un bon législateur, amour des lois qui donne toutes les vertus particulières, préférence continue de l'intérêt public au sien propre »¹. L'action réside dans le service de la patrie, au quotidien, et se réalise par l'intériorisation de l'appartenance à une entité supérieure, plus qu'à la communauté, dont l'intérêt prédomine : « *C'est l'attachement à la terre des pères, aux valeurs des pères... c'est la volonté de faire fructifier un héritage reçu, justement pour le léguer à nos fils, que ce soit un héritage physique, des monuments, que ce soit un héritage moral... et c'est en cela que je le différencierais de la nation, qui est plus liée, selon moi, au peuple en lui-même alors que la patrie est, pour moi, un attachement à la terre* » (officier 3), c'est encore « *être Français, tout simplement. Être Français et apporter sa petite contribution, quelle qu'elle soit, au pays, qui peut faire avancer l'avenir, essayer de construire peut-être une meilleure vie pour nos progénitures* » (MDR 2). On retrouve dans cette définition du patriotisme une inspiration proche de la « citoyenneté militante » conceptualisée par Jean Leca², relativisée par les termes différents du débat : « *Pour moi, c'est nos droits et nos devoirs en tant que personnes, donc le patriotisme, même si on ne le montre pas tous les jours, c'est faire ce qu'on doit et ce qu'on nous demande de faire, même si cela ne nous plaît pas. On le fait pour la patrie, pour qu'elle continue d'évoluer, en essayant de ne pas régresser* » (civile 5). Le respect est là aussi évoqué, avec cette fois une connotation déférente mais consciente, un respect « acté », que légitime son ambition dynamique : « *Avant on aurait pu dire, c'est ceux qui se sacrifient mais maintenant... c'est servir, c'est la vie de tous les jours, dans les lois, dans les règles, tous les jours, si on fait ça déjà, je pense qu'on est patriotique parce qu'on respecte, c'est le respect de tout. Le respect ça veut dire une forme de stabilité, de conservation, mais est-ce qu'il y a pas aussi une dimension de changement ? Non, la conservation c'est quand on le fête. Mais tous les jours on le fait avancer, parce que tous les jours on progresse, on va travailler - malheureusement - mais on fait avancer, donc ça change et tout change, les lois*

¹ BELLANGER, *op. cit.*, pp. 10-11.

² La citoyenneté militante est définie par « l'appartenance exclusive à la cité sur tous les axes d'appartenance à la cité et communalisation de l'appartenance à la cité, et, sur les axes d'engagement, comme engagement public déférent, obligation dominante envers la cité comme Etat », LECA, *art. cit.* (1986), p. 178.

changent donc on est obligé de changer, tout change. Donc quand ça change, on se plie, on respecte et donc...il y a du mouvement, on est pas patriotique de la même façon aujourd'hui qu'il y a 100 ans, voilà » (SO sub 2).

Conception minoritaire dans notre échantillon, le patriotisme peut encore être considéré comme une action qui s'exprime sur un registre affirmatif. L'image et le rang de la patrie sont au cœur de cette approche : le sentiment d'appartenance et d'attachement à la patrie ne se dissocie pas de la reconnaissance de la patrie en dehors d'elle-même. Le sentiment d'engagement porte alors cette quête : « *Faire connaître mon pays à l'étranger* » (civile 14) ou « *s'engager à défendre le pays [...] C'est le défendre et le porter haut dans les différents domaines, c'est un engagement de tous les jours...[...] C'est mettre la France au premier rang ou dans les premiers rangs tout au moins* » (SO sup 3). La thématique du « rayonnement », abordée précédemment, est largement sous-jacente à la définition du patriotisme comme « *amour inconditionnel de son pays, natal ou d'adoption, qui fait que l'on place les intérêts du pays au-dessus de ses intérêts propres, qu'on cherche à agir pour la grandeur de ce pays et donc à en être fier* » (officier 1).

Enfin, le dernier registre d'action du patriotisme est militaire. Cette définition est, on s'en doute, essentiellement le fait des militaires, à l'exception d'un civil pour lequel : « *Le patriotisme c'est être capable de dire oui au sacrifice, avec cette réserve de dire : dans la mesure où on est tous bien d'accord, qu'on se bat pour les idées qui font qu'on se reconnaît dans cette patrie* » (civil 34). Le sacrifice est central dans cette conception, il s'agit, pour la patrie, d'aller « jusqu'au bout ». C'est donc le service de la patrie – sans jugement de valeur aucun – sous sa forme la plus « aboutie », au sens où l'individu s'abandonne, abandonne sa vie, la remet à la patrie, dans le seul but de permettre à la patrie de survivre : « *Je dirais que le patriotisme, c'est plus fort que le nationalisme. Le nationalisme, c'est aimer la nation où l'on vit, la langue que l'on parle, la culture que l'on a, et le patriotisme, c'est être prêt à se sacrifier, c'est peut-être une strate supérieure, c'est difficile à exister* » (officier 2). De manière moins formalisée, mais relevant d'une approche similaire, cette femme sous-officier expliquait : « *Pour moi, c'est le côté.. le patriotisme plutôt militaire. Je suis militaire, le patriotisme c'est défendre son pays, le servir... et puis, moi je pense que c'est le plus important, se battre pour lui, faire en sorte qu'on ait toujours cette liberté* » (SO sub 4). Que cette tendance soit prononcée chez les hommes et femmes militaires n'est pas surprenant dans la mesure où la probabilité du sacrifice, celui de sa vie, ou de celle des autres d'ailleurs, est inhérente au métier des armes et est largement utilisée pour asseoir un référentiel éthique construit sur l'abnégation, le don de soi, le dévouement, le sens de l'honneur, le courage, etc. On remarquera néanmoins que les officiers se distinguent par une conception de la patrie comme idéal qui leur permet de fonder la connotation sacrificielle du

patriotisme : c'est parce que la patrie dépasse et transcende que l'on est prêt à se sacrifier pour elle.

Au terme de cette analyse, on constate que civils et militaires se rejoignent dans leurs définitions du patriotisme, que celui-ci soit envisagé comme lien, attitude ou action. La diversité est grande, nous l'avons vu, lorsqu'on entre dans le détail des registres d'action attribués au patriotisme. A dominante civile et civique, sa signification s'est élargie et ce n'est plus qu'une minorité qui se réfère à sa dimension militaire.

Pour conclure, nous voudrions attirer l'attention sur le fait que le patriotisme est apparu comme « ouvert » dans nos entretiens. Ainsi, même pour les enquêtés qui s'inscrivent dans une action d'ordre affirmatif, il ne s'agit pas d'affirmer une supériorité aux dépens d'autres pays, de refuser les échanges et les apports d'autres pays, mais au contraire de concilier le patriotisme avec une attitude d'ouverture : « *Pour moi, c'est être attaché à l'identité collective et à un système de valeurs communes que l'histoire a permis de façonner... mais, je donnerais comme corollaire à cette définition, l'idée que le patriotisme implique une ouverture : être patriote, ce n'est pas être refermé sur sa patrie, c'est être suffisamment fier de sa patrie pour être ouvert au monde, aux autres pays* » (civil 32). Dans le même sens, à la question de savoir si le patriotisme est toujours positif, ce sergent répond : « *Ça l'est mais on ne vit pas en autarcie quand même. Il ne faut pas mélanger les deux. Le patriotisme, on défend son pays. Mais ça n'empêche pas, surtout à l'heure européenne, d'échanger avec les autres. Il ne faut pas se replier, dire « on est les meilleurs, on est les plus forts », ce serait une dérive* » (SO sub 3). Parmi les militaires comme parmi les civils, l'absence de l'idée de supériorité (au sens d'une volonté de suprématie) et/ou de repli sur soi est précisément ce qui différencie le patriotisme du nationalisme et du chauvinisme, à moins que, comme nous l'avons esquissé plus haut, ils n'en défendent des définitions sans connotation péjorative : « *Le patriotisme, c'est aimer sa patrie ; je rajouterais même dans le patriotisme un peu de chauvinisme. Je pense que pour être patriote, il faut être un peu chauvin. C'est-à-dire ? Aimer son pays et ses valeurs. En général quand on est patriote, on est un peu chauvin [...] c'est parce qu'on est chauvin qu'on va défendre sa patrie* » (MDR 6).

II.3. Patriotisme et sentiment de fierté

Comme le présuppose la dernière citation, derrière le chauvinisme, non excessif et non agressif, dont il était question, pointe l'idée de fierté. Aussi, pour continuer à préciser ce que recouvre le patriotisme aujourd'hui, en dehors des seules définitions que les interviewés ont bien voulu nous en donner, c'est le sentiment de fierté qui nous intéresse ici. D'une part, nous avons tenté d'interroger son lien au patriotisme et formulé l'hypothèse selon laquelle

l'amour de la patrie va probablement de pair avec un sentiment de fierté à son égard. D'autre part, c'est sur les motifs susceptibles d'influer sur la fierté, dans le sens de sa progression ou de sa diminution, que s'est portée notre attention afin de comprendre comment se construit ce sentiment.

Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à la place du sentiment de fierté dans le rapport à la patrie : est-il nécessaire ? Est-il souhaitable ? Est-il seulement une éventualité ? On observe que les opinions se partagent entre ceux pour lesquels on « doit être » et ceux pour lesquels on « peut être » fier de sa patrie, avec l'introduction d'une conditionnalité à la fierté.

Pour une minorité des personnes de notre échantillon, la fierté est un devoir ou devrait l'être. Pour certains, elle relève (ou devrait relever) de l'évidence car l'appartenance à la patrie se vit (idéalement) sur le registre de l'adhésion, du choix, pour qu'elle puisse être porteuse d'identification. A la question « doit-on être fier de sa patrie ? », ils répondent : « *Forcément, oui. Enfin, si on n'est pas fier de sa patrie, il faut partir, changer de patrie et donc se faire adopter par une patrie à laquelle on croit. [...] Dans l'idéal, on devrait toujours être fier mais c'est idéaliste. On devrait toujours vivre dans un monde, sur un territoire ou un endroit, ou dans une communauté où les mêmes valeurs sont partagées, donc on serait forcément fier* », (civil 24) ou encore « *Oui, si on veut se reconnaître à travers elle, autant être fier* » (officier 11). Dans un sens assez proche, dans la mesure où la conditionnalité n'intervient pas, le devoir de fierté s'exprime plutôt sur le mode d'un sentiment « naturel » indissociable de l'amour pour la patrie : on est fier de sa patrie « *si on l'aime* » (officier 1) ou « *enfin moi, je suis fière d'être française... Pourquoi ? Parce que je suis née là et que j'y suis attachée* » (civile 18). Ce qui distingue ces deux cas de figure, c'est la dimension de choix, d'appartenance élective, à l'œuvre dans le premier, tandis que le second semble procéder de ce que nous avons appelé ailleurs l'héritage, l'appartenance reçue. Enfin, le sentiment de fierté comme devoir n'est pas exempt d'une certaine radicalisation quand il est envisagé comme une obligation, une condition à l'appartenance. Pour quelques uns de nos interlocuteurs, on doit être fier de sa patrie, « *Absolument. Sinon, il faut en changer* » (officier 10) ou encore « *Si on n'est pas fier, je ne vois pas pourquoi on habite en France* » (MDR 5). Ici, c'est à nouveau l'idée de choix qui est mise en avant. La fierté est indissociable du lien à patrie dans la mesure où l'appartenance est volontaire, l'obligation apparaissant comme l'extrémité du continuum de l'adhésion : « *Je pense qu'on doit en avoir un petit peu parce que sinon plus rien n'a de sens. Sinon, on va s'installer ailleurs, dans une autre patrie. On cherche une patrie qu'on adoptera mieux si vraiment on n'a aucune fierté* » (civil 23).

Toutefois, pour la majorité de notre échantillon, la fierté se situe dans le registre des possibilités. On passe de la « fierté comme condition » à la « fierté

sous condition ». Plusieurs types de raisons susceptibles de l'engendrer sont évoquées. D'une part, le sentiment de fierté peut dépendre de la satisfaction éprouvée par rapport à la vie offerte dans la patrie, du point de vue des conditions sociales et économiques, des droits et libertés ou encore du pays en lui-même, qui concourent à un sentiment de bien-être. Cette opinion est commune aux civils et aux militaires, aux hommes et aux femmes : « *Est-ce ce qu'on doit absolument être fier de sa patrie... non. Si on constate des dysfonctionnements, si on n'est pas content de la gestion de son pays, de la façon de fonctionner, de la qualité de vie, non. Je pense que c'est un tout : il faut se sentir bien pour être fier de son pays. C'est sûr, je ne vais pas me plaindre, mais au point de dire « je suis fière de ma patrie »... non. Je pense que ce n'est pas une obligation* » (civile 12). Pour les militaires, la fierté devient un devoir quand les « conditions » sont remplies, c'est par exemple ce sous-officier qui insiste sur les valeurs : « *Oui, on doit être fier de sa patrie... enfin, si on a des raisons de l'être. [...] Moi, je suis fier d'être Français. On doit être fier quand les valeurs sont bonnes* » (SO sup 5). D'autre part, pour les civils plus que pour les militaires, la fierté, comme le sacrifice, est raisonnée car elle résulte d'une adhésion critique : « *On ne doit jamais insulter sa patrie ou manquer de respect à sa patrie. Mais on est en France, et je pense qu'il faut du dialogue, qu'il faut réfléchir, qu'on ne doit pas tout accepter au nom d'une idée qui serait la patrie* », (civile 22). La dimension affective du patriotisme ne conduit donc à pas à une attitude « absolue » : « *Non, pas forcément. On ne peut pas être fier si sa patrie s'est mal conduit, on ne peut pas soutenir l'insoutenable. C'est comme un mari, on peut l'aimer, mais quand il fait quelque chose de mal, on n'est pas obligé d'être d'accord et de soutenir l'insoutenable, ça n'a rien à voir* » (civile 12). Enfin, dans un sens qui rejoint le patriotisme défini comme action, la fierté dépend de la participation : « *Oui, c'est normal d'être fier de sa patrie, parce que finalement, c'est chacun de nous qui la forge* » (SO sub 1). Ici, l'engagement conditionne la fierté : « *Il faut tout faire pour être fier de sa patrie, donc c'est à chacun d'apporter sa contribution, au quotidien, d'être un bon citoyen, un bon Français* » (civile 10).

Pour quelques uns, le sentiment à l'égard de la patrie ne se pose pas en termes de fierté, et encore moins en termes de « devoir de fierté ». Ainsi, pour ce civil : « *Non, on ne doit pas. On est fier ou on ne l'est pas, ce n'est pas un devoir. Je trouve que j'ai beaucoup de chance d'être Français* » (civile 27). Cette également l'avis de cette jeune femme pour laquelle : « *On doit respecter la patrie, on doit vivre avec. Encore une fois, si ça ne plaît pas, il faut aller vivre ailleurs... Je pense qu'il faut respecter les idées, ce qui se fait, mais de là à être fier...* » (civile 13). A travers ces attitudes, la fonction identificatrice de la patrie semble faible et le lien qui s'établit emprunt de passivité.

La fierté à l'égard de la patrie n'est pas un devoir puisque, pour une majorité de personnes, elle dépend fortement de la patrie. Mais, même dans les discours où il s'agit d'une possibilité, elle conditionne en partie l'appartenance,

dans la mesure où elle permet l'attachement et l'identification à la patrie. Ainsi, si le sentiment de fierté a partie liée au sentiment patriotique, il s'agit maintenant de déterminer ce qui influe sur lui et plus précisément quels sont les ressorts de sa construction. Une large majorité des personnes interrogées se déclarent fières de leur patrie, tout du moins fières d'être françaises. Aussi, nous leur avons demandé à quelles occasions elles étaient plus fières de leur patrie et, à l'inverse, celles où elles en étaient moins fières. Dans un premier temps, plus qu'à la nature des événements cités nous nous sommes intéressés aux conditions de sa formation. Au regard des réponses, le sentiment de fierté a été analysé selon son degré d'ouverture : se traduit-il par une forme de repli, où la perception se joue dans une relation individualisée à la patrie, où seuls importent le contexte interne et la représentation en propre des individus ? Ou bien engage-t-il le regard d'autrui, l'image donnée de la France à l'extérieur et est-il corrélé à une relation médiate, au sens de la médiation de cet autrui, de cet externe ? Pour en rendre compte, nous avons donc distingué la fierté « pour soi » de la fierté « pour autrui ».

L'expression d'une fierté « pour soi », moins développée, peut s'appuyer sur différents groupes de motifs. En premier lieu, l'identification se réalise à travers les valeurs censées être partagées en France, leur mise en œuvre dans les institutions, et la qualité de vie, la « chance » qui en découlent. Ce discours prédomine chez les femmes, militaires ou civiles : « *Je suis fière d'être dans un pays laïc où il y a des droits sociaux, ce genre de choses, les hôpitaux publics, et pour moi, il faut défendre ce système-là, même s'il y a des défaillances. En tout cas, pour moi, c'est à défendre. Autrement, le droit d'asile, les libertés, ça fait partie de la patrie, je ne sais pas comment je dirais ça, mais oui, « patrie », pourquoi pas* » (civile 3). C'est aussi le cas de cette jeune femme qui insiste sur la solidarité : « *Oui, je suis fière quand il y a plein d'associations qu'on fait ici pour nous aider ... Je vais revenir aux resto du cœur parce qu'il y a tellement de pauvres dans la rue que je suis fière quand des associations se créent pour venir en aide à ceux qui n'ont plus rien dans la vie* » (MDR 5). On notera d'ailleurs que les femmes rencontrées ont souvent répondu aux questions en faisant intervenir le genre : c'est en tant que femme que l'on se situe, du point de vue des droits et du statut de la femme en France.

Le second versant du sentiment de fierté « pour soi » procède d'un discours fondé sur la référence au passé, à l'histoire, ce que nous avons qualifié précédemment de « conception généalogique de l'appartenance ». Cette forme de fierté est à l'œuvre chez quelques uns des militaires de l'échantillon, quelle que soit leur catégorie. Ce dont il sont fiers, leur patrie, est le fruit de ce qui s'est passé avant : « *C'est vrai que nous on la le résultat fini, c'est le produit fini qu'on récupère. Mais il y a des gens qui se sont battus avant nous. Ce n'est pas anodin d'avoir fait la révolution, d'avoir défendu son pays en 14-18, en 45, en 1870, contre l'envahisseur. Tout*

ça, ce n'est pas anodin. Même si tout n'est pas parfait, bien entendu, mais il faut quand même regarder ce qu'il y a à côté... on vit quand même dans un beau pays, il faut au moins qu'on le laisse en état pour nos enfants» (SO sub 3). La mémoire est donc la voie d'une fierté fondée sur la reconnaissance du passé (dans lequel il s'agit de se reconnaître) et qui permet de s'inscrire dans une hérédité (une continuité vis-à-vis des générations antérieures) « *Pour moi, [la patrie], c'est un héritage qu'on a reçu et à faire fructifier. C'est pas simplement ce que fait mon pays ou ce que fait le gouvernement politique, c'est quelque chose de beaucoup plus important. Autant on peut être fier ou pas des choix politiques... je différencie bien les choix politiques et la patrie, pour moi, la patrie c'est en partie quelque chose d'immuable. Ensuite, il faut la faire fructifier, il faut l'améliorer*» (officier 3).

Comme nous l'avons indiqué, la fierté se construit dans une relation où le regard d'autrui (les perceptions des conceptions externes) médiatise la formation des représentations internes. Ainsi, le sentiment de fierté se forge à partir d'une valorisation médiatée de la patrie, valorisation qui permet l'identification : « *On est plus fier, quand on peut se rendre compte de ce qu'on représente dans les autres pays, parce que c'est là qu'on peut s'en rendre compte*» (SO sub 3). Les mêmes motifs que ceux cités précédemment (valeurs, système social) sont invoqués mais interprétés comme des caractéristiques qui font de la patrie une référence à l'extérieur : « *Quand on est cité en exemple, que ce soit en matière sociale, en matière économique, en matière de maintien de la paix, de savoir-faire dans les corps de métier, c'est une fierté*» (officier 11).

D'autre part, ce sont les actions concrètes de la France en dehors des frontières, via les individus, les institutions ou les organisations, qui la représentent, c'est-à-dire une image transportée (et exportée) de la France qui engendre le sentiment de fierté : « *Quand quelqu'un est reconnu, quelqu'un qui appartient à la patrie, apporte quelque chose de fort... d'important, quelque chose qui la met en valeur. Donc ça peut être des événements sportifs... Un chercheur qui reçoit un prix scientifique, un Nobel ou quelque chose comme ça, un auteur qui se distingue, un peintre qui se distingue, même un politique qui se distingue, quand une personne fait avancer quelque chose dans un pays*» (civile 20). Toutefois, cette forme de fierté est également liée à ce qui est personnellement valorisé, comme en témoigne la première partie de cet extrait d'entretien où une militaire se dit plus fière « *surtout dans les moments où... tout ce qui se passe en dehors de notre pays, les gens qu'on va aider, qu'on va soutenir... Les victoires aussi... Les victoires sportives ? Oui, ça englobe tout, c'est tous les moments qui nous valorisent*» (MDR 7).

Cet aspect de « l'export » de la patrie se rapproche de la fierté « pour autrui » qui tient à l'idée plus générale du statut de la France dans le monde, de son rayonnement, qu'il s'agisse de motifs politiques, économiques ou sportifs.

La reconnaissance de la France à l'étranger lui confère un prestige qui influence le sentiment de fierté à l'égard de la patrie : « *Je pense quand même qu'on a un pays qui fait des choses bien et moi je m'identifie bien avec cette position un peu atypique que la France a dans le monde et qui fait que... c'est un peu le « poil à gratter » pour nos camarades américains, et qu'elle est un interlocuteur parce que tout le monde sait qu'avec les Français on peut parler de beaucoup de choses et qu'ils sont assez ouverts, même si derrière, ils savent aussi qu'on n'a pas sa puissance financière ou économiques d'autres pays comme les Allemands ou les Américains* » (officier 4). Ainsi, la position de la France au sujet du conflit en Irak a été évoquée à maintes reprises comme occasion de fierté par les interviewés. Il convient de remarquer que cet élan n'est pas uniquement dû au consensus sur le refus de s'engager militairement en Irak, mais plus généralement à la capacité de la France à résister aux pressions et à affirmer ou renforcer son rang d'interlocuteur indépendant sur la scène internationale : « *Il y a quand même eu le refus de la France de rentrer dans cette guerre, dans ce système qui ne nous concernait pas, j'ai trouvé que c'était bien de dire non, de ne pas toujours se soumettre aux grandes puissances sous prétexte qu'on est un plus petit pays. On peut dire non, même si c'est les Etats-Unis* » (civile 6).

Singularité et valorisation, en tant qu'elles engendrent respectivement unité et identification, apparaissent donc comme les supports de la formation du sentiment de fierté et du renforcement du sentiment d'appartenance, et plus loin, on le présuppose, de l'attachement à la patrie. La fierté a également partie liée à l'honneur, sans qu'il soit nommé. Il s'agirait ici non pas d'un honneur qui ne se réfère à un code, très contingent, qui dépend de l'opinion d'un cercle très limité, mais « d'un honneur qui n'est plus une valeur en soi, mais une valeur au service d'autres valeurs, [un honneur] à la fois relativisé et transcédé »¹.

Pour introduire le pendant de cette réflexion, il faut s'intéresser à ce qui est susceptible d'entraver la fierté. Ce point sera abordé rapidement dans la mesure où les séries de raisons évoquées sont pour la plupart identiques à celle qui augmentent la fierté (à la différence, bien sûr, que c'est l'inaction ou le non respect de certaines valeurs qui sont mises en cause).

Tout d'abord, les motifs qui appellent une fierté moindre sont essentiellement d'ordre politique et économique. De nombreuses personnes manifestent leur désaffection vis-à-vis des hommes politiques, de leur manque

¹ Noël Copin montre ainsi, à travers une série d'entretiens avec des personnalités publiques, que le caractère désuet de l'honneur peut être renversé par une appropriation et une extension de sa signification pour les individus quand ceux-ci lui donnent une autre dimension, en référence à une morale universelle ou à une foi, COPIN Noël, « Vraies valeurs, fausses monnaies », GAUCHERON Marie (dir.), *L'honneur, image de soi ou don de soi: un idéal équivoque*, Paris, Autrement, 1991 collection Morales, n°3, pp. 124-141.

de désintéressement, avec, en toile de fond, la corruption et les différentes « affaires » qui ont vu le jour dans les années 90 : « *On ne peut pas uniquement être comptable des bons côtés... les mauvais côtés c'est évidemment des affaires politiques de corruption* », (civil 34) ou encore « *Des hommes politiques qui piquent dans la caisse, font des trucs pas dairs... oui, là j'ai un peu honte* », (officier 8). La politique intérieure n'est pas épargnée, et avec elle, l'état du système économique et social : « *En ce moment, je ne suis pas trop fière. Je suis fière parce que c'est la France, parce que c'est le pays qui me plaît. Mais je ne suis pas fière en ce moment parce que je trouve que tout va mal et le gouvernement en rajoute encore une couche* » (civile 8). C'est aussi cette officier qui affiche une vision pessimiste : « *Quand je suis en France, je suis déjà moins fière parce que là je vois les problèmes de l'intérieur et que j'ai le sentiment que sur beaucoup de domaines on est en train de perdre la main [...] Quels sont ces domaines ? Et bien les domaines essentiels... la démographie, on la laisse plonger dans le rouge, les finances publiques, on s'appauvrit de manière inexorable, la transparence, je crois que plus on avance et moins on a de transparence* » (officier 9). Se trouvent ainsi confirmées les observations faites sur le rapport des Français à la politique : l'attitude générale reste positive, sauf quand on considère « l'offre politique », signe d'un rapport moins civique et plus sentimental¹.

D'autre part, les questions de politique étrangère, sont largement évoquées. Elles intègrent souvent la composante militaire à travers les ventes d'armes à des pays en guerre, la non-intervention pour pacifier des conflits, la passivité face aux non-respect droits de l'homme ou à certaines conventions. Les Français rencontrés se disent ainsi moins fiers : « *Quand on devrait intervenir dans un autre pays pour gérer un conflit où il n'y a pas d'intérêts financiers et qu'on n'y va pas, ça me désole* » (civil 30). Pour cette femme, c'est aussi la sélectivité des choix politiques qui est incriminée : « *Quand je vois le peu qu'on fait pour certains pays où les gamins crèvent de faim et puis l'argent qu'on met dans l'armée, l'argent qu'on gaspille, là, je ne suis pas fière d'être française, je me demande ce qu'on fait. On pourrait essayer de faire plein de choses, de faire revoter des lois, de protéger ces enfants, ces femmes, on est quand même dans un pays qui a plein de ressources, mais pour l'argent, on ne dit rien, on laisse faire les choses. Tout le monde sait ce qui se passe, mais on laisse faire. C'est le côté négatif du bien-être français... Et dans tous les pas européens, c'est pareil ! Mais on pourrait essayer de réveiller les esprits ici* » (civile 10). Les militaires ne sont d'ailleurs pas les derniers à s'exprimer en ce sens, malgré la réserve qu'impose leur statut : « *Il y a un exemple concret : pour les frappes au Kosovo en 99. Donc en tant que militaire français - la France étant en guerre, menait des opérations au Kosovo, c'était le choix des hommes qui dirigeaient la France - donc il n'y avait pas de problème : si on me demandait d'aller au Kosovo pour faire quelque chose et bien j'irais. En tant que citoyen français, j'étais contre parce que, pour moi, c'était quelque chose qui était anormal : on le faisait et on était en dehors du droit. Et*

¹ DONEGANI Jean-Marie et SADOUD Marc, *La V^e République. Vie et mort*, Paris, Gallimard, 1999 (1998), pp. 353-365

d'ailleurs certains nous l'ont remis dans les dents il n'y a pas longtemps, les Américains en l'occurrence, quand on leur a dit : « Attention vous allez aller en Irak sans mandat de l'ONU », nous, nous sommes allés au Kosovo sans mandat de l'ONU aussi. Là, on peut dire, entre guillemets, que j'étais un peu moins fier de ma patrie » (officier 4).

Les questions de politique intérieure et extérieure sont donc très présentes pour expliquer les variations du sentiment de fierté à l'égard de la patrie. Cependant, les interviewés, avant de s'exprimer, ont souvent distingué la patrie et le domaine politique, tout en admettant leur lien dans la mesure où les décisions politiques contribuent à dessiner l'avenir de la patrie, la vie en son sein, sa place dans le monde. Mais à leurs yeux, la patrie demeure politiquement neutre et se situe clairement au-delà des clivages partisans : *« Est-ce qu'on est fier de sa patrie ou est-ce qu'on est fier de sa politique ? Ça fait une différence, parce que de sa patrie, on peut en être fier, mais des décisions politiques, on peut ne pas toujours en être fier » (SO sup 6).*

Moins systématiquement, certaines périodes de l'histoire, les *« heures noires de la République »* (civil 22), sont également mises à l'amende, comme la colonisation ou la décolonisation, et notamment la guerre d'Algérie. Cette perception est à l'œuvre chez les civils et les sous-officiers subalternes ainsi que les militaires du rang, mais on la trouve très rarement chez les officiers ou sous-officiers supérieurs que nous avons rencontrés : *« Je ne suis pas fier d'apprendre qu'il y a eu des délits de torture en Algérie, je ne suis pas fier non plus – là, c'est plus actuel –, des trafics d'armes, parce qu'on vend des armes à des pays qui se font la guerre, qui vont s'entretuer, donc on a notre responsabilité dans ces meurtres-là » (SO sub 1).* Pour cette femme, l'interprétation se réalise à partir de la contradiction avec les valeurs affichées par la France : *« Les choses dont on peut ne pas être fier, c'est les guerres d'indépendance. Je dirais qu'on ne peut pas dire d'un côté, dans la constitution, les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes et puis, quand ils veulent prendre leur indépendance, faire la guerre. Donc ça, je n'en suis pas fière » (civile 2).*

Enfin, pour certains, dans une conception qui relève de la fierté *« pour soi »*, les attitudes des Français sont en cause, et précisément le manque de respect pour la patrie : *« Ça dépend de l'attitude des personnes qui justement n'ont pas de respect envers cette patrie, qui n'ont pas de respect envers les gens... les actes de vandalisme... c'est pareil, il y a des moments de civisme, mais ça ne dure pas, c'est un peu dommage. Par exemple, dans les cérémonies militaires, très peu de personnes viennent » (SO sub 4).* Ce type de réponse traduit une rupture dans l'identification à la communauté des membres de la patrie qui pourrait se répercuter sur la patrie dans la mesure où elle est incriminée comme responsable de cet état de fait : *« Ce que j'ai le plus de mal à tolérer c'est justement qu'on tolère l'irrespect de cette patrie » (civil 23).*

Pour conclure, nous voudrions préciser que les attitudes de fierté « pour soi » et « pour autrui » – on pourrait dire aussi « par autrui » – ne sont pas exclusives l'une de l'autre et peuvent tout à fait se combiner. Mais, pour présenter les résultats nous avons préféré mettre en exergue les plus typiques (au sens wébérien). De même, il apparaît qu'elles sont très étroitement corrélées à la conception de la patrie. Le sentiment de fierté, dans ses deux formes, se construit sur la base de ce qui est déjà valorisé comme étant la patrie. Il semble donc que fierté à l'égard de la patrie et patriotisme sont liés puisque les mêmes « socles référentiels » fondent les réponses. Cependant, il est moins aisé de savoir dans quelle mesure les variations de la fierté influent sur l'intensité du patriotisme. On peut simplement dire, au regard de la première partie de l'analyse – qui montre que la fierté est une possibilité pour la majorité des interviewés – et de l'impression d'ensemble qui se dégage des entretiens, que le sentiment de fierté agirait seulement en positif sur le patriotisme. La fierté n'est pas une nécessité et ce qui est susceptible de l'augmenter peut bénéficier au sentiment patriotique, sans que le fait inverse (son fléchissement) n'entraîne la réciproque, c'est-à-dire son altération. Pour schématiser, on est moins fier de certains aspects ou de certains événements précisément parce qu'on assoit son appartenance et son attachement à la patrie sur ceux-ci : c'est parce que l'on a le sentiment que ceux-ci sont intimement liés à la patrie qu'il y a une incompréhension quand ce n'est pas le cas. « Espoirs déçus », ils seraient plutôt un moteur pour faire réagir, préserver, défendre, améliorer ce qui est défini comme étant la patrie, que la cause d'un déclin du sentiment patriotique.

II.4. Les manifestations du patriotisme

Pour poursuivre cette investigation sur le patriotisme en France, la question de ses manifestations semble incontournable. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre préliminaire, le patriotisme comporte une dimension de latence, à l'instar d'une conscience qui veille, et ne se réveillerait qu'à certains moments, de danger en général. C'est ce que montre par exemple Simmel quand il analyse le conflit comme un principe unificateur qui renforce simultanément l'appartenance commune¹ (notamment à travers le prisme de la défense de l'honneur de la patrie) et favorise l'obéissance passive au politique, pour concourir à la constitution du sentiment patriotique. Mais, en l'absence de menace affirmée, on peut se demander quelles sont les occasions où s'exprime le patriotisme aujourd'hui ainsi que ce qui y est célébré et les définit comme patriotiques.

¹ SIMMEL Georg, *Le conflit* (trad.), Paris, Circé, 1005 (1908).

C'est précisément ce que révèlent les entretiens car, pour la plupart des personnes interrogées, l'« élan patriotique » est avant tout lié au péril. Le patriotisme, dans une définition orthodoxe, est donc l'engagement, voire le sacrifice, pour la défense de la patrie en danger : « *Disons que je ne sais pas si on a vraiment l'occasion comme avant de faire preuve de patriotisme. Pour faire preuve de patriotisme, il faut avoir des conditions. [...] Je ne sais pas si on a les conditions pour le faire. Les conditions, c'est la menace ? Je dirais même plus, c'est le conflit. Parce que même la menace, ça n'implique pas tout le monde et pas au même degré, parce que quand vous êtes envahi par les Allemands, toute la France est impliquée que ce soit les militaires d'une façon, les civils de l'autre* » (SO sub 3). Dans sa forme la plus « absolue » le patriotisme serait caractérisé par le rassemblement, la mobilisation, de l'ensemble de la population, militaires et civils, pour défendre la patrie : « *Il faut des situations extrêmes pour prouver le patriotisme de quelqu'un. Il ne faut pas demander aux gens d'être patriotes parce que simplement ils vivent dans un pays. Il faut des situations extrêmes pour voir à quel point les Français sont patriotes et on peut remonter dans le temps pour voir qu'ils sont patriotes. [...] Il faut des situations difficiles pour que cette image ressorte et que, contrairement au militaire qui doit cette pensée là, le quidam se mette à penser cette idée là. Quand le quidam se met à penser que le sol sur lequel il est, est en péril, là on est capable de dépasser des montagnes. C'est le groupe. [...] Mais je pense qu'on est une patrie patriote. On critique beaucoup, mais je pense que si on regarde plus en profondeur, on est patriote* » (civil 25). C'est pourquoi, l'improbabilité d'un conflit aux frontières ou d'ambitions hégémoniques visant la France, donne lieu à une transformation, une recomposition de l'expression du sentiment patriotique : l'absence de menace ne permet pas de « souder » le pays de l'extérieur, d'autres sources doivent donc être à l'origine de cette unité.

Dans les entretiens, l'unification est le signe à partir duquel on qualifie un moment de « patriotique », c'est donc ce point que nous retenons comme définitoire. Ce civil l'exprime par exemple en termes d'unanimité : « *Je pense que le patriotisme, il doit avoir une dimension universelle, donc si le patriotisme n'est partagé que par une partie de la population, il me semble que le sentiment patriotique a perdu de sa vigueur et on ne peut plus trop définir le patriotisme. Enfin j'ai l'impression qu'il y a un unanimité derrière le patriotisme : unanimité, c'est-à-dire que tout le monde tire dans le même sens mais qu'il n'y en a pas qui sont indifférents ...* » (civil 31). L'extrait suivant, qui fait référence à l'engouement pour le football, résume à lui seul les phrases qui précèdent : « *De toute façon, c'est ça, il faut des moteurs pour... pour souder les membres d'une patrie..* » (civil 23). A partir de là, notre objet est de savoir quels sont les « moteurs » actuels du patriotisme dans le but de mettre en évidence la nature de l'unité formée par la « soudure ». Nous avons donc choisi d'analyser les contextes de manifestation du patriotisme en termes de « communauté » (pour symboliser l'unification des membres de la patrie) et cherché à définir, pour chaque contexte, à quel type de lien elle renvoyait : horizontal ou vertical ?

Les moments où l'on « sort les drapeaux » renvoient ainsi à différentes formes de communauté : fraternelle, mémorielle et contractuelle.

Pour plus de la moitié de notre échantillon, c'est une communauté de type fraternel qui est à l'œuvre dans les témoignages actuels de patriotisme. La définition que propose Max Weber de la « communalisation » permet d'éclairer ce qui peut fonder cette unification. « Manière fondamentale de se rapporter au comportement d'autrui »¹ pour la conduite des actions humaines, elle désigne le « processus d'entrée en communauté ». Elle est fondée sur une solidarité héritée, s'appuie sur une rationalité axiologique orientée par la coutume et suppose une collectivité d'appartenance. Il s'agit certes d'un idéal-type mais les dimensions abordées correspondent en partie, nous le verrons, aux éléments utilisés par nos interlocuteurs pour étayer leur conception des moments d'exaltation patriotique.

Le premier de ceux-ci, en raison de la fréquence de son évocation, est le football² : les victoires sportives en général, le foot et le souvenir de la coupe du monde de 1998 en particulier. Tout d'abord, il possède ce potentiel mobilisateur et surtout permet de dépasser les différences : « *Déjà on était fier, tout le monde pratiquement, que ce soit le jeune de la cité ou le cadre dirigeant d'une multinationale, tout le monde était fier de porter le drapeau de la France, y avait qu'à voir dans la rue, tous les gens portaient un tee-shirt aux couleurs de la France, ils connaissaient presque l'hymne national, il y avait pas de problème de communauté, tout le monde était rassemblé sur une chose, il y avait pas de soucis dans les têtes, les gens ne pensaient qu'à ça* » (SO sup 5). La qualification de « patriotique » trouve aussi une justification dans la référence à des valeurs qu'on attribue à la France : « *L'idée de France a été remise en avant par, par exemple, en 98 avec la victoire de l'équipe de France, avec la fameuse équipe « black, blanc, beur » ... on a remis en avant ce fameux idéal de la déclaration... ce patchwork qui a fait en sorte que la France est allée jusque sur la plus haute marche mondiale et ces moments-là, cette remise en avant de la France, je pense qu'on peut aussi effectivement parler de ... d'un sentiment patriotique un peu plus fort, donc ... de communion autour de ces valeurs* » (officier 4). Comme le souligne Paul Yonnet, le football

¹ WEBER Max, *Economie et société/1. Les catégories de la sociologie* (trad.), Paris, Pocket, 1995 (1921), p. 4.

² On remarquera d'ailleurs que, dès le début siècle, certains considèrent que le sport stimule la « foi patriotique » : « le sport a exercé, lui aussi, sur l'optimisme patriotique des jeunes une influence qu'on ne saurait négliger. Le bénéfice moral du sport, j'entends de ces sports collectifs, comme le football, si répandu dans nos lycées, c'est qu'il développe l'esprit de solidarité, ce sentiment d'une action commune où chaque volonté particulière doit consentir au sacrifice. D'autre part, les sports font naître l'endurance, le sang-froid, ces vertus militaires, et maintiennent la jeunesse dans une atmosphère belliqueuse » ; MASSIS Henry, De TARDE Alfred (Agathon), *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, présenté par BECKER Jean-Jacques, Editions de l'imprimerie nationale, Paris, 1995, p. 79.

appartient à la catégorie des sports fondés sur la compétition contre les autres dont le principe est l'égalité. C'est parce que les compétiteurs sont égaux que « l'identification des spectateurs au groupe ou à l'athlète qui les représente peut atteindre des paroxysmes, en miroir de la tension compétitive du terrain. Ainsi, régulièrement, groupes sociaux et communauté humaines réassurent-ils leur « être ensemble » en présentant une image de soudure collective inhabituelle »¹. En outre, le sport remplit une fonction identificatrice pas seulement grâce à la victoire qui valorise, mais aussi dans l'action de supporter : on se rassemble pour « défendre les couleurs de la France », même si elles s'affichent sur des maillots de footballeurs : « *Quand on regarde les événements sportifs, comme les JO, il y a pas mal de gens qui se rattachent à ça, qui disent : « c'est la France, c'est ma patrie, on a gagné » ! Tous ces sportifs qu'on supporte, c'est un acte de patriotisme, c'est des gens du même pays que nous, qui font une épreuve et qu'on supporte. Tu vois d'autres exemples de patriotisme aujourd'hui ?... Non, j'en trouve pas d'autres.... Le sport, en plus, c'est : « ce qui compte, c'est de participer », c'est français ça en plus ! C'est moins égoïste, c'est moins « pour soi », on est là, celui qui gagne, il faut le féliciter même si c'est pas soi... » (civil 21). Selon Yonnet, c'est le mécanisme de l'identification première qui organise le phénomène de supportarisme². L'expression du patriotisme connaît donc une recomposition à travers des formes moins graves, plus festives : « *C'est peut-être un autre sentiment de patriotisme, mais je pense qu'il est très fort. Je pense que ça l'emporte largement sur un sentiment plus sérieux. [...] Moi, je trouve que c'est plus futile, mais au niveau de l'impact, je pense qu'il est plus fort dans ce sens-là.* En 1998, ça a eu un effet durable ? *Oui, ça continue, on en parle encore, c'est quelque chose qui a été tellement important, c'était une vague d'allégresse, de joie, on en parle encore, c'est resté, c'est quelque chose qui dure. Ce patriotisme-là, y a pas de souci à avoir, il existe et il est bien implanté. Si on veut essayer de trouver un consensus, et bien il y en a là, c'est clair !* » (SO sub 4). Ainsi, l'organisation et l'économie, fondées sur l'égalité et la réversibilité de la victoire, du sport sont l'inverse de celles de la guerre, qui cherchent la victoire totale et définitive et ne s'embarrassent pas de l'inégalité de ses rivaux, mais bien au contraire, s'en accommode³.*

Bien sûr, tous les interviewés n'affichent pas des opinions aussi affirmées quant à la valeur patriotique des événements sportifs ; « *fiereté par*

¹ YONNET Paul, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, 2004, p. 62.

² Il explique que « « la nation d'origine du joueur indiffère », au sens où elle connue des supporters mais qu'elle ne compte pas, que les joueurs sont interchangeable, comme la nation à laquelle ils appartiennent, « seul compte le fait qu'il se mette au service de l'identité qu'il est appelé à préserver » », YONNET, *op. cit.*, p. 138.

³ *Ibid.*, p. 106-107. Il défend d'ailleurs l'idée que ce qui est valorisé dans le sport-spectacle est moins le culte de la performance et de la victoire que le culte de la tension. C'est cette tension, ce « péril », qui contribue selon nous à l'émergence d'un sentiment patriotique lors des événements sportifs. La « menace », qui n'en est objectivement pas une, permet de réveiller le sentiment de nécessité de « faire front » devant son imminence.

substitution » (civil 27), superficialité du soutien et de la communion (civil 26), ou encore inconséquence du sport comme en témoigne ce civil : « *Ce qui me dérange juste dans le patriotisme de l'équipe de France... c'est le caractère tellement peu important et finalement tellement peu sérieux du football : ça reste quand même onze joueurs qui courent derrière un ballon donc...on peut imaginer par contre que...quand on parle effectivement de sacrifice de personnes... les soldats français... c'est quand même des gens qui vont risquer leur vie. C'est pour ça que je dis malheureusement : c'est que quelque part on préfère jouer notre reconnaissance comme porte-drapeau de la nation à des gens qui jouent au ballon, qui courent après une balle, et qu'il y a des gens qui vont se faire tirer dessus avec des balles* » (civil 34). Dans l'ensemble, les femmes, civiles et militaires, sont plus rétives à qualifier ces moments de patriotiques car ils leurs apparaissent plutôt « *franchouillards et chauvins* » (civile 1), « *momentanés et véhiculant les valeurs de l'argent* » (officier 13).

C'est pourquoi pointent les références à d'autres événements, comme la mobilisation lors du deuxième tour de l'élection présidentielle en 2002, mais qui ne diffèrent pas fondamentalement des raisons évoquées pour le football dans la mesure où l'unification se réalise dans partage de certaines valeurs : « *Tous les rassemblements qui permettent de montrer qu'en fin de compte les Français sont ... ont des idées communes et qui rejoignent le patriotisme d'une manière générale ... toutes les manifestations en fin de compte pour la liberté, pour les droits de l'homme, des trucs comme ça* » (SO sup 4), ou de manière plus isolée, dans le soutien aux représentants : « *Les interventions du ministre à l'ONU, j'ai oublié son nom... Je trouvais qu'il était vraiment soutenu par la population et le peuple en fait, donc je trouvais qu'il y avait vraiment un rapport patriotique par rapport à ses interventions et justement il représentait des valeurs qui me convenaient assez* » (civil 24).

Enfin, une dernière catégorie d'événements auxquels est conférée une signification patriotique, et mettant en œuvre une communauté « fraternelle », regroupe les manifestations de « solidarité » dans un sens très large. D'une part, pour les hommes civils, c'est la préservation et la promotion de certains domaines en France, avec un « effort » envers l'économie du pays : « *Par exemple, par rapport aux entreprises qui partent à l'étranger, il y a une sorte de patriotisme pour que les entreprises restent en France : « nous, on fabrique mieux que tout le monde !* » (civil 33). Pour cet autre, le patriotisme se manifeste par « *des choses, des petites choses toutes bêtes... la personne qui doit acheter une voiture et qui va en acheter une française* » (civil 30). Plus communément, c'est l'entraide, la solidarité d'un point de vue « humanitaire » qui fonde le caractère patriotique. On retrouve la notion de péril : « *On s'aperçoit quand même que quand il y a des catastrophes comme les inondations, que les maisons sont dévastées, les gens s'entraident. Mais au quotidien, ça ne se voit pas* » (civile 8). Les périls « naturels » ayant remplacé les périls « militaires », ils ouvrent la voie à de nouvelles modalités d'expression du patriotisme : « *Il y a pas que ces dates-là [les dates officielles], on est là pour s'entraider, par exemple quand il y a*

eu des inondations, disons quand il y a des problèmes, par exemple les gens sont bloqués par la neige, on est amené à aller aider les gens, donc là il y a d'autres dates qui ne sont pas des dates butoirs. C'est des circonstances qui font que... Voilà, des circonstances où il se passe quelque chose. Dans la vie il y a des jours où il faut s'aider entre nous» (SO sub 5). Le service de la collectivité, de la communauté, de l'environnement se confondent souvent dans les discours, c'est la notion d'action pour « l'ensemble » qui prime : « Comment se manifeste le patriotisme aujourd'hui ? Au sein de la société ? Oui. Pour moi, le patriotisme aujourd'hui, se manifeste à partir du moment où on est prêt à ... faire des sacrifices pour autrui, des sacrifices au sens large. Une association ? Oui, ça peut être dans une association, ça peut être dans toute forme d'institution aussi, je pense que ... l'édu, le conseiller municipal de la plus petite commune quand il travaille quasi-bénévolement pour sa commune, pour faire vivre sa commune, pour faire vivre un tissu associatif ou un tissu commerçant dans la commune et qu'il paie de sa personne pour ça, quelque part ... il manifeste cet amour et le service de sa patrie. Est-ce qu'il y aurait des circonstances particulières où le patriotisme pourrait se manifester ? Ça se manifeste dès l'instant où il y a une épreuve difficile, dès l'instant où il y a une catastrophe naturelle, sur le territoire et qu'il y a une agression un peu plus marquée, qu'on sent que l'intégrité du territoire elle est peut-être plus aussi certaine qu'on voulait bien le penser, à partir de ce moment-là, on sent que la population retrouve certains réflexes d'entraide et de patriotisme» (officier 7).

En second lieu, les dates de commémoration que sont le 11 novembre, le 8 mai ou encore le 6 juin (notamment en 2004) faisaient l'objet d'une question mais ont souvent été citées spontanément par nos interlocuteurs comme des occasions de manifestations du patriotisme. Nous avons qualifié le type de communauté qui émerge de ces rassemblements de « mémorielle », car la communalisation de l'appartenance se constitue autour de la mémoire. Elle se concrétise dans une forme institutionnalisée, proche de la « coutume ». La différence essentielle avec la communauté fraternelle réside dans l'intégration de nature verticale, apprise, à laquelle on est socialisé et qui s'impose. On retrouve donc certaines des dimensions conceptualisées par Weber, mais surtout on se rapproche de la définition originelle de Tönnies de la communauté, établie sur « l'identité substantielle de volontés assimilées par la même origine et le même destin »¹.

La référence à ces cérémonies comme patriotiques est essentiellement le fait des militaires. D'une part, ils sont plus directement impliqués dans leur déroulement, d'autre part on y célèbre le souvenir d'un patriotisme militaire à forte connotation sacrificielle : « *Il y a des cérémonies qui nous rassemblent un peu tous*

¹ D'après l'interprétation de BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, « Communauté », *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, P.U.F., 1994 (1982), p. 82.

les ans, qui sont récurrentes et effectivement on peut dire « tiens, il y a un devoir de mémoire, de recueil, on voit qu'il y a des Français qui sont morts pour leur patrie ». [...] Qui y va ? Il n'y a pas beaucoup de monde, on essaie ... même moi j'y vais pas systématiquement, je serais pas honnête si je disais « oui, j'y vais tous les ans », c'est pas vrai. Il y a des moments où je sens l'envie d'y aller. [...] Il y a un devoir de mémoire ? Oui, c'est nécessaire, c'est un peu comme une leçon, on a vécu quelque chose de dur. [...] Il faut rappeler les choses, ces cérémonies ça contribue aussi à montrer qu'il y a des gens qui se sont sacrifiés» (officier 12).

La communauté est alors mue par le devoir et le respect qui lui confèrent cette dimension verticale. De plus, ces occasions sont également censées faire vivre le sentiment d'appartenance, pas seulement à la collectivité présente, mais à un ensemble plus large qui inclut la communauté qui la précède et celle qui la poursuivra, formant idéalement une unité, une seule et même lignée : « *pour l'avenir, il faut absolument que les jeunes soient patriotes, même s'ils ne sont pas patriotes à l'extrême, il faut qu'ils fassent preuve de patriotisme, qu'ils n'oublient pas ce qui a été fait pour eux et ce qu'ils doivent faire pour leurs enfants. Et qu'est-ce qu'ils pourraient faire alors ? Améliorer la société... c'est vaste, c'est pas évident de donner des exemples... mais c'est déjà ne pas oublier ce qui a été fait avant parce je pense que c'est sur le passé qu'on construit l'avenir... qu'ils n'oublient pas, même si ça peut paraître désuet quand on voit des anciens avec des médailles et qui tiennent un drapeau, mais ne pas se moquer d'eux et les respecter parce que s'ils ont des médailles, c'est parce qu'ils ont combattu, parce qu'ils ont souffert» (SO sub 3).*

Néanmoins, certains officiers, au regard de la faiblesse de la participation aux commémorations, pensent que le sens n'est pas suffisamment connu ou s'est estompé. Ils s'entendent sur la vertu éducatrice de la commémoration, de la transmission de l'histoire de la patrie, qui permettent de s'inscrire dans un héritage. Ils insistent sur l'importance d'honorer les anciens combattants, mais sont en faveur d'une actualisation de ces cérémonies : « *Si c'est juste avoir un jour férié pour avoir un jour férié, je pense pas qu'il y ait beaucoup de patriotisme qui se reflète dans un jour férié. Le fait de commémorer c'est important ? Oui, mais pour moi, on commémore plus en allant à Verdun, en voyant les champs de tombes où là on ressent physiquement ce que c'est que des milliers de morts, quand on parle de millions de morts pour la première et la seconde guerre mondiale, on compte un, deux, trois et non pas en millions, quand on voit les milliers de tombes alignées, là ça devient concret. Ça parlerait beaucoup plus à des enfants pour qu'ils essaient de ne pas refaire pareil, plus qu'une cérémonie» (officier 3).*

Pour cet officier, c'est précisément le caractère institutionnel et coutumier qui nuit à l'exaltation du sentiment patriotique : « *Je pense qu'on aurait tendance à dire que le patriotisme de façon officielle se marque dans toutes les commémorations et c'est une occasion de célébrer la patrie. A mon sens, c'est quand même très convenu, donc c'est une manifestation officielle de l'amour de la patrie, mais qu'est-ce qu'on met derrière, je sais pas trop. Les affaires d'anciens combattants, moi je respecte beaucoup les anciens combattants, mais la salade qu'on en fait autour, des trucs qu'on érige*

... parfois, je trouve ça complètement ridicule. Donc, oui, on célèbre la patrie, mais c'est peut-être un peu maladroit. Y aurait-il d'autres occasions où ce serait moins convenu ? Oui, il y a d'autres occasions officielles, dans lesquelles on ne va pas forcément parler de patrie, mais dans lesquelles on va mettre en avant telle ou telle action de certain Français qui, en fait, ont fait des choses bien pour leur patrie ou au nom de leur patrie et donc là, effectivement, je pense que là on célèbre un peu la patrie, mais on ne le dit pas» (officier 8).

Parmi les civils, les instituteurs et professeurs se distinguent par l'importance qu'ils confèrent aux commémorations, ce qui ne les empêche pas de relativiser leur influence sur le sentiment patriotique : « *Je suis évidemment favorable aux commémorations. Je vois bien avec mes élèves... la mémoire des jeunes ne dépasse pas les années 50, voire 1945. Cependant on est bien obligé de constater que par une espèce de négligence, notamment de la part des parents, l'effet de ces commémorations est relatif. Donc c'est important, mais je n'irais pas jusqu'à dire que ça a un effet patriotique* » (civil 32). Dans l'ensemble, la référence aux commémorations est faible chez les civils. Pour la plupart elles conservent une signification tant qu'elles consacrent une mémoire vivante, mais perdront leur raison d'être avec la disparition des dernier survivants. Il n'y a pas de déni de la « communauté mémorielle », mais c'est surtout l'absence de communauté qui est mise en avant avec, comme finalité assignée aux commémorations, l'hommage aux personnes qui se sont sacrifiées : « *J'ai du respect par rapport aux gens qui se sont battus pour la patrie, pour des causes... je ne critiquerai jamais les commémorations, tout l'aspect un peu kitsch de certaines commémorations, il y en a beaucoup qui le vivent, qui attendent ça, ça peut faire sourire parce qu'heureusement nous on n'a pas eu à connaître ça, mais moi ça m'inspire du respect* » (civil 29). Un certain détachement est parfois exprimé : « *C'est des jours particuliers à vos yeux ? Non, non. Simplement je pense que c'est bien qu'on s'en souviennne et c'est bien que les gens qui ont vécu ces événements graves puissent avoir un jour pour eux où ils se disent « on s'est sacrifiés, on a perdu tant d'années de notre vie pour défendre notre patrie et tout le monde s'en souvient ce jour-là ». Moi, ça m'apporte rien* » (civile 2). A défaut de potentiel mobilisateur, de rassemblement, les commémorations ne consacraient donc pas le patriotisme par le prisme d'une communauté mémorielle.

Pour certains, plus isolés, on ne construit pas la patrie sur la référence au passé, notamment dans le contexte actuel d'eupéanisation : « *C'est bien de ne pas oublier la date de l'armistice parce qu'il y a encore des poilus de la guerre de 14. Mais avec l'Europe, si on continue à mettre l'armistice comme une date à nous, on est mal barré avec les Allemands. Si on leur dit "regardez, on vous a écrasés ce jour-là"... En plus il y a eu des morts de chaque côté. D'ailleurs ça a été bien pour les cérémonies du débarquement... les pauvres gars qui étaient dans les bateaux étaient les mêmes que ceux qui étaient de l'autre côté... ils n'avaient pas le choix : c'est pire, ils n'étaient pas prêts à se sacrifier, on les a sacrifiés... Commémorer c'est bien pour ceux qui restent, mais juste pour ceux-là. Mais pour*

moi, ça n'a pas de valeur. Mon grand-père est mort en camp de concentration et pour moi ça n'a aucune utilité de dire qu'on a gagné la guerre contre les Allemands, ça n'apporte rien. Il vaut mieux essayer de vivre avec ce qu'on peut apporter de neuf» (civil 25). Un patriotisme soutenu par la participation est préféré à la forme de verticalité mise en œuvre dans la communauté mémorielle.

Enfin, un nombre plus limité d'interviewés a évoqué comme occasions de patriotisme un dernier groupe d'événements caractérisés par le civisme. Ils se réfèrent à une communauté de type « contractuelle » au sens où celle-ci prend la forme d'une « sociation », autre manière de se rapporter au comportement d'autrui, que Weber définit comme une adhésion volontaire qui repose « sur des règles qui ont été établies de façon purement rationnelle en finalité »¹ en vue de la réalisation d'intérêts spécifiques. A la notion de communauté se substitue celle de société, sans toutefois l'annihiler. En effet, dans une approche relativiste, il précise que « la grande majorité des relations sociales ont en partie le caractère d'une sociation, en partie celui d'une communalisation »².

Pour certains, le patriotisme se manifeste aujourd'hui à travers le prisme de la citoyenneté³, notamment par la participation électorale : « *Pour moi, le vote, c'est un peu l'indicateur qui montre qu'on est attaché à sa patrie ou pas, et ça n'évolue pas dans le bon sens. Le taux de participation... sauf aux dernières présidentielles ou d'un coup on a vu les gens manifester pour aller voter, mais j'ai trouvé ça hypocrite, parce qu'aux élections suivantes c'était terminé. Tout à coup les gens se disent qu'il faut voter absolument alors est-ce que c'est un esprit qui renaît ? Je pense qu'il faut des choses fortes pour que les gens se réveillent.* » (civile 9). Plus généralement, c'est sous la forme, en quelque sorte « dégradée », du civisme qu'il s'exprime : « *On parle de civisme, c'est du patriotisme finalement, c'est l'intérêt que l'on et que l'on marque dans le devenir de la nation* » (civil 34). Il est alors plus quotidien, moins lié à des événements particuliers. Il perd son caractère circonstanciel et procédant du même mouvement, le rassemblement n'en est plus le signe : « *Le patriotisme, je le vois au sens très très large. Pour moi le patriotisme [...] c'est s'effacer pour laisser passer une dame dans l'autobus. C'est tout un tas de petites choses comme ça, qui malheureusement se perdent. C'est être quelqu'un de bien, essayer du moins. C'est du patriotisme ou c'est du civisme ? Un peu les deux... c'est sûr que c'est du civisme aussi. Mais le patriotisme, si on arrive le premier sur accident, c'est ne pas se défilier. C'est ça le patriotisme, c'est secourir, c'est aider, c'est avoir un*

¹ WEBER, *op. cit.*, p. 365

² *Ibid.*, p. 42

³ En référence à la formulation de Janowitz : « La citoyenneté repose sur un équilibre de ou plutôt sur une inter-action d'obligations et de droits... [C'est] un modèle et un équilibre approximatif entre droits et obligations afin de rendre possible le processus de partage du gouvernement et de l'assujettissement » ; JANOWITZ Morris, « Observations on the sociology of citizenship : obligations and rights », *Social Forces*, 59 (1), 1980, p. 3.

bon comportement vis-à-vis des autres concitoyens » (officier 10). Appréhendée comme civique, c'est essentiellement de la dimension civile – la civilité – dont il est question, ce qui souligne la polysémie, non seulement du patriotisme, mais aussi des différentes notions utilisées pour le définir.

Le sentiment d'appartenance à la communauté impose ici une forme de soumission à un intérêt reconnu comme supérieur, l'intérêt général. Son expression s'appuie sur le respect des règles et des principes qui fondent – rendent possible – le vivre ensemble : « Les gens font-ils preuve de patriotisme en général ? Certains oui, mais certains non... Comment cela se manifeste-t-il ? *Les gens qui travaillent... qui n'abusent pas* » (civile 19).

Pour conclure cette partie, nous voudrions éclairer la question des occasions actuelles d'expression du patriotisme à partir des représentations du 14 juillet. A peu près unanimement consacré comme étant le « jour de fête de la patrie »¹, il illustre les dimensions mises en exergue quand il s'agit d'expression du sentiment patriotique. En premier lieu, le principe de rassemblement est central dans les conceptions de nos interviewés : « *Les gens que je connais, soit regardent soit vont assister au défilé, éventuellement au bal du 14 juillet, là c'est plus pour la fête ! Je crois que c'est la date qui fédère tout le monde, l'essentiel c'est de fédérer, après quelle que soit la date à la rigueur ... enfin ... ça me dérange pas, ce qui m'intéresse c'est que c'est quelque chose sur lequel les gens se retrouvent* » (officier 5). C'est aussi ce que nous dit ce militaire quand il raconte sa participation au défilé du 14 juillet à Paris en 2003 : « *Et puis il y a des tas de civils qui nous regardent défilé, il y a tous ceux qui regardent la télé, c'est important qu'il y ait quand même un lien armée nation, qu'il nous voit un peu de temps en temps. Ils nous voient un petit peu quand on est en opération extérieure, mais les reportages sont assez brefs. Ils voient où passent leurs impôts... que leur armée est là et qu'on continue à être toujours aussi performant. Vous avez l'impression, que là c'est aussi partagé par la population ? Oui, là oui, c'est partagé. C'était même très agrandi, je me souviens même sur les terrasses des immeubles, il y avaient des Japonais avec des zooms qui prenaient ça, donc en fait on était photographiés par des gens du monde entier* » (SO sup 1). Ensuite, pour une majorité de personnes c'est le caractère festif qui prime, à travers l'organisation de bals et de feux d'artifice dans tout le pays : « *Je vais dans les bals populaires... le vrai mot c'est « folklore ». [...] Le discours du Président, je m'en fous un peu, le défilé militaire, encore plus, mais le folklore j'aime bien* » (civile 22). Cette jeune

¹ Lors de l'entretien, nous posons la question suivante aux interviewés : « Quel est le jour de fête de la patrie ? ». A l'instar de la question « quelle est votre patrie ? », elle soulevait l'étonnement en raison de l'évidence de la réponse qu'elle semblait appeler. Néanmoins, quelques officiers y attachent une moindre importance, dans la mesure où les valeurs antérieures à celles de 1789 n'apparaissent pas ou que leurs convictions religieuses les orientent vers le choix d'autres dates comme le 15 août, ou bien encore qu'ils se réfèrent au jour de fête de leur arme, dont la signification est plus intimement vécue.

femme, elle, « aime bien sortir parce que c'est la tradition... et puis forcément, avec un enfant il faut l'emmener voir le feu d'artifice » (civile 8). Les Français y sont donc attachés, malgré l'idée que le sens historique de la commémoration se perd progressivement, et une communauté « fraternelle » caractérise le type de lien qui soude alors les membres de la patrie. Cela n'empêche pas quelques militaires d'y voir la manifestation d'une communauté « mémorielle » (qui n'est d'ailleurs pas absente des discours civils quand ceux-ci parlent de tradition) : « C'est vieux, mais c'est tellement ancré dans les us et coutumes. C'est primordial les us et coutumes dans une nation. Une nation, il faut qu'elle ait un passé. De tout temps, le 14 juillet a été célébré en France. Nos grands-pères, nos arrière grands-pères mettaient leurs plus beaux habits, emmenaient nos grands-mères danser au bal du village, c'était le 14 juillet. Le 14 juillet, ça a toujours été une période de référence dans le pays. Même pendant la guerre, on fêtait le 14 juillet. Le 14 juillet, c'est quelque chose. Et ça l'est encore aujourd'hui ? Ça dépend pour qui. Pour certains c'est seulement un jour férié, ils ne savent même plus si c'est une fête religieuse, une fête historique. C'est un jour où on ne travaille pas et où il y a un beau feu d'artifice. Mais pour certains, le 14 juillet, c'est toujours le jour où la nation doit tout oublier et refaire une osmose » (officier 10).

Pour les militaires, le patriotisme qui s'exprime à cette occasion a partie liée à leur métier : plus que la patrie c'est le service de la patrie, qui est fêté au travers du défilé militaire : « Force est de constater que c'est un peu militaire, c'est un peu d'éclat mais c'est vrai que là quand même ça a du corps, en particulier quand on défile, mais sorti de là... C'est important de faire défiler l'armée ? Je crois que c'est assez important, c'est une petite piqure de rappel et puis... c'est assez bien fait parce que aujourd'hui on met en avant des gens qui sont pas seulement militaires, ou qui ont des métiers qui sont pas spécifiquement militaires, comme les pompiers, les forces de police... des tas de gens qui font des choses en groupe organisé... ça permet de rappeler aux Français en général qu'il y a des personnes qui œuvrent pour leur patrie au quotidien » (officier 8). C'est l'occasion de manifester sa reconnaissance à la patrie, reconnaissance entendue comme un devoir, qui se rapproche d'une communauté de type contractuel.

Le 14 juillet offre une illustration intéressante et relativement complète de ce que peut être et recouvrir aujourd'hui la manifestation d'un sentiment patriotique. En forçant un peu le trait, puisque aucun interviewé n'a développé une définition aussi globale : il est une occasion qui rassemble, où les Français s'unissent pour fêter la patrie (et non pas se défendre d'un péril). Ce faisant, il leur rappelle leur appartenance à une patrie historiquement constituée, fondée sur certaines valeurs, et les engage envers elle.

II.5. Quel patriotisme vécu ?

Au terme de cette approche du patriotisme, la question de sa vitalité reste à éclairer. Nous procéderons à une analyse transversale selon le type de militance associé au patriotisme. Pour la compléter, nous nous intéresserons à la potentialité du patriotisme à être une valeur d'avenir pour les personnes interrogées. La militance est définie ici comme activité militante, c'est-à-dire comme action qui combat, lutte, œuvre pour une idée ou un groupe, ici le patriotisme. Selon nous, elle permet de mettre en évidence la manière dont les personnes interrogées déclarent vivre leur sentiment d'appartenance et d'engagement envers la patrie, s'il est plus ou moins actualisé, s'il est un principe d'orientation des conduites individuelles et collectives. Les axes d'analyse utilisés tout au long de l'exploitation des entretiens sont donc mis en œuvre pour appréhender cette question : en premier lieu, l'axe abstrait/concret qui détermine la formalisation d'un patriotisme en actes ; en second lieu, l'axe vertical/horizontal, qui recouvre le type de communauté à l'œuvre lors de l'expression du sentiment patriotique et concerne, plus globalement, la question du rapport de l'individu à la patrie, et la façon dont il leur enjoint un comportement de participation ou, à l'inverse, d'assujettissement ; en revanche, l'axe ouverture/repli est ici moins discriminant dans la mesure où nous avons conclu précédemment à l'insistance des interviewés pour inscrire le patriotisme dans une attitude d'ouverture à l'égard d'autrui, dans la mesure où c'est ce qui l'extrait des connotations péjoratives qui lui sont parfois associées. Nous tenterons également de caractériser les dimensions du patriotisme attachées à chacune des formes militante.

Au regard des entretiens, quatre types de militance se distinguent : l'absence de militance, une militance distancée, une militance latente et enfin une militance affirmée. Le premier type est minoritaire et concerne 4,6% de l'échantillon, les types « distancé » et « latent » regroupent chacun 26,1% des interviewés, tandis que le type « affirmé » recueille les 43 % restants.

Tout d'abord, les personnes qui n'affichent aucune militance à l'égard du patriotisme sont uniquement des femmes civiles. Pour l'une d'entre elles, c'est la double-nationalité qui en apparaît comme la cause principale. Ces réponses sont caractérisées par la faiblesse de la patrie comme support d'identification. Le patriotisme apparaît comme un lien désuet, le sentiment dominant est de partager des valeurs avec d'autres, valeurs qui ne sont pas attribuées en propre à la patrie et la dépassent, ces autres n'étant alors pas

forcément membres de la patrie. Il en résulte, un détachement à l'égard de la notion de patrie, une passivité assumée dans le rapport à la patrie et à son expression.

En revanche, la militance distanciée rassemble des profils plus diversifiés. Toutefois, elle est très majoritairement civile et féminine. De manière générale, cette militance regroupe les individus pour lesquels la fierté est une possibilité plus qu'un devoir. Le patriotisme est un lien qui n'engage pas plus que ne le nécessite une communauté envisagée comme contractuelle (au sens restreint du respect des règles et d'autrui qui permet le vivre ensemble) : on est donc dans le registre d'un conformisme qui procède de l'assujettissement volontaire. On se propose de qualifier de « sociatif » ce premier type de patriotisme à l'œuvre dans la forme distanciée. Pour autant, le patriotisme est également considéré comme action par une partie de ceux qui affichent une militance distanciée. Ce dernier aspect peut paraître surprenant, mais il a trait à une conception du patriotisme comme participation, civile et civique. Il s'explique par le pessimisme affiché à l'égard de la force du patriotisme aujourd'hui, de sa capacité de mobilisation (il n'est plus un moteur), en raison de la prégnance de l'individualisme et à défaut de communalisation fraternelle. Pour ces derniers, la dimension collective du patriotisme s'est effacée, les engageant à une sorte de repli sur un patriotisme « pour soi ». Ainsi le sentiment d'attachement à la patrie et l'idée d'engagement existent, mais ne s'extériorisent pas, ne s'actualisent pas, car le patriotisme, dans la mesure où il leur semble une valeur variante, voire déviante pour autrui, tend à s'affirmer comme valeur privée.

Les deux derniers types de militance ne se distinguent pas dans les formes de patriotisme mises en œuvre, mais dans le degré d'implication selon que la patriotisme est une valeur secondaire ou dominante dans la conception des interviewés. Pour les décrire brièvement dans la mesure où ils reprennent les tendances détaillées précédemment, trois figures possibles du patriotisme apparaissent assez nettement. D'une part, un patriotisme civil, envisagé comme l'engagement solidaire envers la collectivité dans sa dimension communautaire et fraternelle. D'autre part, un patriotisme civique, où l'affiliation est plutôt de type sociétaire et la participation constructive, guidée par l'intérêt général. La distinction établie par Jean Leca entre empathie¹ et civilité éclaire la distinction que nous établissons entre patriotisme civil et patriotisme civique : « l'empathie renvoie au choix collectif, la civilité à la reconnaissance interindividuelle ; [ainsi] comme son nom l'indique, la civilité est « civile », l'empathie est plus

¹ Au sens de la « capacité de concevoir des rôles différents du sien propre et de s'y ajuster » qui autorise la négociation et la délibération, sur le plan horizontal, mais également sur le plan vertical de la relation entre le haut et le bas (gouvernants/gouvernés), LECA, *art. cit.* (1986), pp. 173-174.

« civique » »¹. Dans les deux cas, la fierté est le plus souvent appréhendée comme possibilité, rarement comme devoir. Enfin, une troisième forme de patriotisme, militaire, consiste en une action défensive à laquelle est associée une connotation sacrificielle, et procède de l'assujettissement à la patrie, d'une prescription intériorisée. La communauté est à la fois mémorielle, car elle permet cette conception de la patrie qui prime sur l'individu, mais aussi fraternelle dans la mesure où le sentiment d'unité porte sa réalisation. La fierté est généralement appréhendée comme devoir.

Ainsi, le type « latent » de militance désigne ceux pour lesquels le patriotisme devrait ou pourrait être une valeur dominante, publique. A la différence des patriotes « pour soi », ils affichent un certain optimisme quant à la vitalité du patriotisme et à son potentiel unificateur et fédérateur. Eux-mêmes s'inscrivent dans un patriotisme circonstanciel, une militance modérée, dépendante aux événements, ce pour quoi nous la qualifions de latente. Ce troisième groupe est caractérisé par une sur-représentation militaire et, moins fortement masculine. Cette forme représente une catégorie un peu « volatile » qui semble pouvoir se refermer sur une militance distanciée, ou, à l'inverse, trouver à se développer dans une militance affirmée.

En dernier lieu, le type « affirmé », définit une militance active, avec l'affirmation du patriotisme comme valeur dominante pour soi et la revendication de sa propension à le devenir pour autrui. Le patriotisme se réaliserait ainsi dans la conciliation de sa dimension privée et de sa dimension publique, puisque cette militance cherche à adjoindre l'individuel au collectif. Il nous faut remarquer que ce groupe des « toujours patriotes » est composé à plus des trois quarts de militaires (avec une sur-représentation des officiers). Néanmoins, ceux-ci ne s'inscrivent pas exclusivement dans un patriotisme militaire et investissent également les formes recomposées et pragmatiques du patriotisme civil et civique.

Pour évaluer la vitalité du patriotisme, une dernière question portait sur la façon dont les individus perçoivent l'avenir du patriotisme : est-ce une valeur sur laquelle on peut construire l'avenir ? Les résultats corroborent les tendances qui viennent d'être décrites puisque pour une large part de notre échantillon c'est une valeur à conserver.

Néanmoins, les femmes civiles se démarquent, pour la moitié d'entre elles, par l'expression de leur désaccord. Cette tendance est à relier à la militance distanciée qu'elles affichent. Toutefois, on peut s'attarder sur les motifs avancés

¹ *Ibid.*, p. 175.

pour expliquer cette opinion. Pour les unes, le patriotisme perd son sens dans le contexte d'eupéanisation, voire de globalisation, caractérisé par la disparition des frontières (civile 3) ou encore par l'absence d'expérience récente de la guerre susceptible de l'engendrer : « *Non, je n'y crois pas trop, parce qu'on n'a pas connu tout ce qu'ont connu les générations précédentes. Même si l'histoire est là pour nous le rappeler, je pense que tant qu'on n'a pas été confronté à des événements comme ça... pour moi le patriotisme n'a pas tellement d'avenir, tel qu'il a pu être prôné il y a quelques années* » (civile 1). Dans ce discours, la patrie est donc appréhendée comme territoire, le patriotisme comme sa défense, et renvoie directement à la conception militante qui n'a plus de raison d'être eu égard à un contexte stratégique pacifié. Pour les autres, c'est du contexte socioéconomique, marqué par la précarité et l'incertitude, que découle le moindre investissement du registre patriotique et le repli sur des appartenances plus restreintes : « *Je pense que le côté régional est plus important que le côté européen, on va plus s'investir pour sa région je pense que pour son pays actuellement, parce que justement c'est plus une valeur individuelle maintenant que nationale, je pense. Les personnes pensent à eux avant de penser au pays. Ils veulent une qualité de vie meilleure, mais à titre personnel, plus que penser aux autres avant de penser à eux. Mais c'est la société dans laquelle on vit qui veut ça aussi. On nous apprend pas beaucoup à partager non plus* » (civile 12). Dans ce cas, l'individualisme prime aux dépens du collectif et limite la portée identificatoire du patriotisme. Enfin, pour quelques unes, le défaut de sensibilisation à la patrie des jeunes générations – dans lesquelles elles s'incluent souvent – engendre cet affaiblissement du patriotisme¹.

Parmi les personnes pour lesquelles c'est une valeur d'avenir, diverses sensibilités apparaissent. A l'instar des autres thèmes, les mêmes séries de raisons sont invoquées mais interprétées différemment et justifient une opinion inverse. Tout d'abord, le patriotisme est une valeur d'avenir car la référence à la patrie est pourvoyeuse d'appartenance ; on sait d'où l'on vient, et plus loin d'identité ; on sait qui on est : « *C'est une notion qu'on doit faire perdurer, parce que c'est une notion importante. Autrement, on est des âmes qui errent, on n'a pas de notion de pays, on n'a plus de valeurs sentimentales. Logiquement chez l'homme, ce n'est pas possible. On est quand même tous attaché à un foyer, à une maison, à quelque chose. Par extrapolation, à une région, et puis à une patrie. [...] Et l'aspect sentimental, je pense que c'est un des aspects du patriotisme, on revient toujours à ses racines, le patriotisme c'est quand même une racine* » (civile 29). La construction européenne ne freine alors plus le patriotisme mais le rend nécessaire, afin de préserver cette identité (qu'elle soit élargie ou restreinte) : « *Il faut conserver les cultures dans les régions, oui, c'est une notion*

¹ Cette opinion a d'ailleurs largement été exprimée par toutes les catégories de personnes à différents moments des entretiens, qu'elles le regrettent ou plus simplement le constatent, que l'école, la famille ou encore le service national, en soient désignés comme les institutions de sa transmission (qui sont (ou était pour l'armée) aussi les institutions de socialisation) .

d'avenir» (civil 33). Il doit « doit être une valeur d'avenir, parce qu'il y a l'Europe maintenant, en plus. Donc, malgré tout, la France doit garder son identité... on a chacun notre particularité, c'est ça qui fait notre pays» (civile 6). Le « péril » n'est parfois pas loin à travers la question de la survie de la patrie, qui apparaît menacée, non pas militairement mais culturellement : « Si on ne veut pas que la France disparaisse...L'Europe, c'est bien, mais si on ne fait pas attention, on peut très bien disparaître dans l'Europe» (civile 17).

Il apparaît également dans un discours qui fonde la nécessité de préserver le patriotisme sur un registre cohésif – l'unification permet de se défendre – et privilégie l'appartenance à la collectivité : « Si on n'arrive pas à avoir une idée commune, à avoir des forces communes des choses comme ça, on est absolument à l'abri de rien : toute attaque, que ce soit militaire, culturelle, on pourra absolument pas y répondre car on n'aura pas de communauté d'esprit, communauté d'idées, communautés de force, d'idées communes et d'objectifs communs, ni de possibilités de se projeter dans l'avenir. [...] Cette projection vers l'avenir va être de plus en plus délicate, si on est de plus en plus seul» (SO sup 2). Le sentiment d'appartenance collective peut aussi se confondre avec le discours sur les repères et l'identité : « Est-ce que ça peut, je ne sais pas, mais ça devrait. Je pense que c'est important, ne serait-ce que pour l'équilibre : c'est important de faire partie d'un groupe au-delà d'un simple groupe très restreint de famille ou autre. Je pense que c'est important pour l'épanouissement de l'homme. Tous les discours sur la mondialisation humaine, on est tous les mêmes, pourquoi pas mais alors ce serait une patrie mondiale. Mais pour moi, c'est vrai que la notion de cadre et de groupe aide à la construction » (civil 27).

Le patriotisme permet ainsi de savoir où l'on va et renvoie à une conception de la patrie comme ensemble de valeurs, partagées, qui guident l'action de chacun : « C'est même pas que ça peut, ça doit être une valeur d'avenir parce qu'on oublie trop facilement... parce que je vois avec les jeunes, j'ai l'impression qu'ils oublient un peu ces valeurs qui font notre pays. C'est des valeurs toutes simples mais on a l'impression qu'ils les oublient... C'est pas leur faute, je pense que c'est plutôt à nous de leur inculquer ces valeurs. Mais c'est une valeur d'avenir parce que je pense qu'un pays qui perdrait ses valeurs, se perdrait lui-même. Donc il faut garder ça comme une valeur d'avenir» (SO sub 3). De manière plus pragmatique et exprimée sur le registre civique, « c'est une valeur qui doit être maintenue dans le temps. Ce serait bien que ce soit maintenu, pour moi et pour la population parce que l'action d'agir sur son pays, ça a une répercussion sur chacun, c'est une dynamique positive, importante, pour le développement de la société. On agit par rapport au pays où on est, on est concerné par les lois de son gouvernement, on vit en fonction de sa patrie, on est concerné par ce qui se passe, donc pour moi c'est important d'agir pour sa patrie et qu'on garde ça » (civile 7).

Au final, les attitudes favorables à l'idée du patriotisme comme valeur d'avenir confirment l'appropriation de sa définition : « *Par rapport à ma conception, c'est indispensable* » (civil 24). Malgré des connotations péjoratives, il conserve une résonance positive et neutre idéologiquement lorsqu'il s'agit d'en donner sa propre acception. Ce mouvement concourt à l'affirmation du patriotisme comme un sentiment valorisé qui augmente avec l'identification à la patrie. Quand celle-ci se réalise pleinement, il doit être une valeur d'avenir « *sinon les gens ne croient plus en rien. Ça serait une perte, c'est tout. Il faut croire en quelque chose comme on dit, mais là, la patrie, si on ne croit plus en nous, c'est fini* » (MDR 7).

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

CONCLUSION GENERALE

La richesse des univers de discours, le foisonnement des images, la diversité des références associés à la patrie et à son service peuvent donner le sentiment d'un caractère diffus. Ils sont, d'après nous, un autre signe de la vitalité du sentiment patriotique en France : la patrie est encore un support d'identification et d'action. Le patriotisme continue d'exister en France, mais il s'agit de savoir de quoi on parle lorsqu'on s'y réfère. Comme nous l'avons vu, il se recompose largement sous des formes civiles et civiques tandis que sa forme militaire paraît plus marginale. Ainsi, le patriotisme s'appuie sur des représentations qui se partagent le plus souvent entre une conception de la patrie comme communauté et comme collectivité politique. La demande de participation s'affirme à travers la propension à inscrire le service de la patrie au quotidien et donc au niveau de l'individu. Certaines des hypothèses établies à la suite des analyses théorique et statistique ont donc été confirmées, tandis que d'autres furent infirmées, par l'étude qualitative.

Tout d'abord, il apparaît que le sentiment patriotique n'est pas un obstacle au sentiment européen, dans la mesure où les interviewés se réclament le plus souvent d'un patriotisme ouvert. Il est certes convoqué, sur un registre défensif, eu égard au processus d'européanisation. Néanmoins, il s'agit de préserver sa culture, ses valeurs, son histoire, non pour se replier sur elles, mais pour se reconnaître et se faire reconnaître, exister en somme, dans un univers plus large. La patrie apparaît comme socle de l'identité qui permet des affiliations étendues. En revanche, l'Europe comme patrie ne convainc pas encore du fait des différences culturelles qui semblent en être la pierre d'achoppement. Elles empêcheraient la constitution du sentiment d'unité de la patrie qui, fondé sur l'intercompréhension, confère un sentiment de sécurité. Toutefois, l'idée d'une patrie européenne apparaît très probable, voire souhaitable et inéluctable, pour l'avenir, dans la mesure où les jeunes générations y auront été beaucoup plus sensibilisées, selon nos interlocuteurs. En revanche, rares sont ceux qui se réclament dès à présent d'un « patriotisme européen » étayé par une communauté de valeurs.

D'autre part, si on s'approprie les définitions, on s'approprie également l'engagement. Ainsi, les institutions bénéficient d'une image plutôt positive en France, mais le service de la patrie ne leur est pas attribué en propre. Les associations sont également très présentes, mais surtout, l'individu, avec l'idée que l'action de chacun contribue à la pérennisation de la patrie. Cette conception correspond à une perception élargie de ce qui est considéré comme

patriotique, dans un contexte pacifié, avec une redéfinition centrée sur les axes civils et civiques. On peut interpréter cette tendance comme la résultante du processus d'individualisation - également à l'œuvre dans les différentes formes de participation politique -, au regard d'un rapport d'assujettissement moindre et un engagement qui tend à relever de l'initiative individuelle. La crainte d'une dérive individualiste n'est donc pas confortée.

De plus, le processus d'individualisation n'engendre pas le passage de la patrie comme collectivité de type communautaire à un type sociétaire en raison d'un potentiel évocateur affaibli. On assiste, certes, à l'émergence parmi les civils d'un « patriotisme sociatif », distancié, soutenu par une conception contractuelle du lien entre les membres de la patrie, mais qui demeure minoritaire. Les occasions de manifestations du patriotisme mettent ainsi en exergue l'identification à une communauté fraternelle ou mémorielle. Caractérisées par le sentiment d'unification, elles ne sont plus liées au fait guerrier mais consistent essentiellement en des moments où on célèbre la « communauté patrie ».

Quand ce sont « les membres de la patrie qui font la patrie », le rapport aux institutions est plus lâche, mais plus limitée aussi est leur implication. Ainsi, le sacrifice pour la patrie, que nous avons défini comme matrice du patriotisme, suscite un engouement très relatif, et, même pour les militaires, il n'est pas exempt d'exigences de justification. Les civils affichent majoritairement une implication relative. C'est pour sa famille qu'on exclut le moins de risquer sa vie, ce qui diffère largement des résultats quantitatifs concernant la propension des Français à se battre au risque de leur vie¹. Les patriotismes civil et civique se partagent les faveurs de nos interlocuteurs civils qui se détournent largement d'un patriotisme militaire.

En outre, pour comprendre le lien du sacrifice au patriotisme, nous nous interrogeons sur le rôle d'une armée pour une patrie et sur le sens de l'engagement de ses membres. En effet, l'armée a longtemps été le signe de l'unité et de la puissance du pays, et un support d'identification puissant conférant sa dimension militaire au patriotisme. Le lien « essentiel » entre l'armée et la patrie persiste, l'armée veille sur la patrie et ses membres continuent de mourir pour « Elle » dans les missions actuelles. Néanmoins, une conception plus fonctionnelle de ce lien s'y substitue. La délégation prime alors sur la participation, notamment quand il s'agit de défendre le pays. Le lien des militaires à la patrie ne va plus de soi, en raison notamment de la

¹ En 2003, 78% des Français se déclaraient prêts à risquer leur vie en cas d'invasion de la France par une armée étrangère, et pour tout un tas d'autres raisons d'ailleurs. Se reporter au tableau p. 85-86

professionnalisation qui favorise les interprétations utilitaristes du métier militaire. Ainsi, la confiance que les Français affichent envers l'armée, semble plutôt motivée par sa capacité à répondre à certains besoins internes, comme externes, que relever d'une connotation patriotique.

De plus, les données issues de l'étude qualitative relativisent les approches statistiques sur le profil des « patriotes ». Les civils de notre échantillon qui arborent une militance affirmée à l'égard du patriotisme se distinguent nettement de la « personnalité autoritaire » qui émergeait de l'analyse quantitative. En effet, ils sont diplômés de l'enseignement supérieur, sans convictions religieuses pour les hommes, tandis que les femmes croient sans pratiquer, et tous déclarent une proximité partisane « au centre » ou « à gauche ».

Il apparaît que les femmes civiles demeurent beaucoup plus réservées à l'égard du patriotisme, ce qui confirme les résultats statistiques. Leur part diminue proportionnellement à l'affirmation de la militance. Ainsi, ce sont majoritairement les militaires et les hommes qui composent les formes « latente » et « affirmée ». Associées, elles regroupent 70% de l'échantillon et 40% des civils interrogés, ce qui est un résultat significatif. Peu de Français confèrent au patriotisme le statut de valeur personnelle la plus importante, mais nombre d'entre eux y sont attachés.

Deux catégories cibles émergent pour la communication sur le patriotisme dans la mesure où elles affichent une réceptivité à son égard. D'une part, les individus qui se rattachent à une militance latente, d'autre part, ceux qui, malgré une militance distancée, s'inscrivent dans un « patriotisme pour soi ». Il s'agirait de parachever la conviction des premiers et de revitaliser le patriotisme des seconds. La difficulté tient au fait que ces catégories rassemblent des populations hétérogènes. En effet, la forme « latente » est à l'œuvre dans toutes les CSP, elle comprend les diplômés du secondaire comme des titulaires d'un bac + 2, et les appartenances politiques y sont variées. La seule tendance homogène concerne la variable religieuse, avec des individus qui se déclarent le plus souvent sans convictions religieuses. Pour ce qui est de la forme « distancée », elle concerne également l'ensemble des CSP, tandis que les diplômés de l'enseignement supérieur s'y ajoutent. Au vu de notre échantillon, la variable religieuse n'est pas discriminante, mais l'appartenance politique se singularise avec un positionnement plus fréquent « à gauche ». Le point commun de ces deux groupes réside néanmoins dans leur affiliation aux formes civiles et civiques du patriotisme.

Si l'institution militaire souhaite communiquer sur l'aspect patriotique de son action, c'est peut-être sur les missions de service public ainsi que sur les aspects humanitaires et civils des opérations extérieures qu'elle devra porter son effort (comme le suggèrent les résultats statistiques sur l'approbation des missions confiées aux armées). Il ne s'agit pas pour autant d'exclure la dimension militaire, mais de l'intégrer en montrant comment l'armée préserve son « lien essentiel » à la patrie à travers des activités mal connues du public, ou invisibles pour lui, comme celles axées sur le maintien de la capacité opérationnelle et leur adaptation au contexte géostratégique contemporain. Mais nous voudrions insister sur le fait que c'est à l'institution qu'incombe la responsabilité d'inclure son service dans une perspective patriotique, de l'exprimer sur le registre du patriotisme. A elle d'expliquer les liens entre l'action des forces armées, en France et à l'étranger, et la patrie, dans un contexte où la menace est diffuse et l'action militaire, multinationale, se déroule dans un cadre international.

Enfin, le caractère discriminant de l'âge a été confirmé par les entretiens dans la mesure où les opinions sur la patrie et le patriotisme sont inhérentes, selon les interviewés, à certaines « étapes de la vie ». Plus précisément, il convient de distinguer la jeunesse et l'âge adulte car, comme le souligne Olivier Galland, « entrer dans la vie d'adulte c'est franchir des étapes sociales introduisant aux rôles adultes »¹. Il identifie « trois scissions majeures qui y contribuent chacune partiellement : le départ de la famille d'origine, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple »². Ainsi, nos interlocuteurs nous ont souvent expliqué que la conscience de ces questions s'était constituée progressivement, de manière concomitante à certains moments qui assurent ce passage, et qu'ils assimilent à des responsabilités accrues. Pour certains, elle commence avec le vote, mais, plus généralement, elle s'intensifie avec l'entrée dans la vie professionnelle et surtout dans un rôle parental³. On remarque que le vote et l'activité professionnelle renvoient à la participation, tandis que la parentalité inscrit la réflexion dans une dimension généalogique et pose la question de l'avenir avec acuité. Toutefois, la jeunesse n'est pas portée par une « culture de l'irresponsabilité » ainsi que le pensait Parsons⁴, mais apparaît comme un « nouvel âge de la vie », dont la caractéristique est d'établir une continuité entre l'enfance et l'âge adulte. Ici, il

¹ GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1997 (1991), p. 135.

² *Ibid.*, p. 136. On peut remarquer que durant l'entre-deux-guerres, le service militaire est, dans la France rurale, « l'étape décisive dont le terme introduit au statut d'adulte », p. 137.

³ L'entrée dans un rôle conjugal est plutôt « une phase pré-adulte, l'accès au statut plein d'adulte n'étant parachevé qu'avec l'entrée dans un rôle parental » ; *Ibid.*, p. 153.

⁴ PARSONS Talcott, *Eléments pour une sociologie de l'action*, chapitre I : « Age et sexe dans la société américaine », Paris, Plon, 1965. Pour une discussion sur cette question : GALLAND Olivier, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse », *Revue française de sociologie*, 2001, 4, pp. 611-640.

faut retenir que l'augmentation de la scolarisation et de sa durée concourent à la prolongation de la jeunesse dans la mesure où elles influent sur l'âge à l'entrée dans la vie active et dans la vie familiale. Elles repoussent alors la constitution du sentiment patriotique à des âges plus avancés. Ainsi, parmi les militaires, nombreux reconnaissent que la notion de patrie n'était pas au cœur de leur engagement, qu'ils recherchaient pour certains l'aventure, pour d'autres la vie en collectivité, etc. Ils attribuent la formation de leur engagement patriotique, d'une part, à socialisation à l'être militaire et aux rituels de célébration de la patrie qui accompagnent le métier des armes, d'autre part, à ces moments qui socialisent à l'être adulte. Néanmoins, pour certains, civils ou militaires, la sensibilisation à la patrie est plus précoce et inhérente à la socialisation familiale. Elle peut prendre une forme « politisée » (dans la mesure où la question de l'intérêt public est débattue dans l'enceinte privée) ou celle de la transmission, liée à l'histoire familiale (l'expérience de la guerre par des aïeux) ou à la profession des parents (militaire, policier). Quelques-uns, enfin, disent avoir été interpellés, voir affectés, par les cours d'histoire et d'instruction civique. Mais l'école a été relativement peu citée comme instance de socialisation pour expliquer son rapport personnel à la patrie. Au final, on pourrait dire que le patriotisme apparaît comme une valeur d'adulte.

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

BIBLIOGRAPHIE

I. Patriotisme, conscience nationale et Etat-nation : généralités

- ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme* (trad.), Paris, La Découverte, 1996 (1983)
- ANDREANI Gilles, « L'Europe des incertitudes », *Commentaire*, n°85, printemps 1999, pp. 23-30
- BADIE Bertrand et BIRNBAUM Pierre, *Sociologie de l'Etat*, Paris, Grasset, 1994 (1979)
- BADIE Bertrand, « Quelles citoyennetés à l'heure de la mondialisation ? », *Hommes et migrations*, n°1206, 1997, pp. 5-13
- BASTAIRE Jean, *Eloge des patries : anthologie critique*, Paris, Editions universitaires, 1991
- BERLIN Isaiah, « Le nationalisme : dédains d'hier, puissance d'aujourd'hui », *in* BERLIN Isaiah, *A contre-courant - Essais sur l'histoire des idées*, Paris, Albin Michel, 1988 (1976), pp. 346-372
- BIRNBAUM Pierre (dir.), *Sociologie des nationalismes*, Paris, P.U.F., 1997
- BURGI Noëlle (dir.), *Fractures de l'Etat-nation*, Paris, Kimé, 1994
- CABANEL Patrick, *La question nationale au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 1997
- CHABOT Jean-Luc, *Le nationalisme*, Paris, P.U.F., 1991 (1986)
- CONNOR Walker, « A nation is a nation, is a state, is an ethnic group, ... », *Ethnic and racial studies*, 1-4, octobre 1978, pp. 377-401
- DANDEKER Christopher (dir.), *Nationalism and Violence*, Londres, Transactions Publishers, 1997
- DELANNOI Gil et TAGUIEFF Pierre-André (dir.), *Théories du nationalisme*, Paris, Kimé, 1991
- DELANNOI Gil, « La nation entre la société et le rêve », *Communications*, 45, 1987, pp. 7-17
- DELANNOI Gil, *Sociologie de la nation*, Paris, Armand Colin, 1999
- DESMONS Eric, *Mourir pour la patrie ?*, Paris, P.U.F., 2001
- DIECKHOFF Alain, « La déconstruction d'une illusion. L'introuvable opposition entre nationalisme politique et nationalisme culturel », *L'Année sociologique*, 46-1, 1996, pp. 43-55
- DIECKHOFF Alain, *La constellation des appartenances*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004
- DIECKHOFF Alain, *La nation dans tous ses Etats*, Paris, Flammarion, 2000
- DUMONT Louis, « Identités collectives et idéologie universaliste : leur interaction de fait », *Critique*, n°456, mai 1985, pp. 506-518

- DUMONT Louis, « Nationalisme et communalisme », in DUMONT Louis, *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1979, appendice D, pp. 376-396
- ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident* (trad.), Paris, Calmann-Lévy, 1990 (1969)
- GELLNER Ernest, *Nations et nationalisme* (trad.), Paris, Payot, 1996 (1983)
- GIDDENS Anthony, *The Nation-State and Violence. Volume Two of a Contemporary Critique of Historical Materialism*, Cambridge, Polity Press, 1985
- GIRARDET Raoul, « Autour de l'idéologie nationaliste : perspectives de recherche », *Revue Française de Science Politique*, 15-3, 1965, pp. 423-445
- GIRARDET Raoul, *Nationalismes et nation*, Paris, Complexe, 1996
- HABERMAS Jürgen, *L'intégration républicaine* (trad.), Paris, Fayard, 1998 (1996)
- HASSENTEUFEL Patrick, « L'Etat-providence, ou les métamorphoses de la citoyenneté », *L'Année sociologique*, 46-1, 1996, pp. 127-150
- HERMET Guy, *Histoire des nations et du nationalisme en Europe*, Paris, Seuil, 1996
- HOBSBAWM Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780* (trad.), Paris, Gallimard, 1992 (1990)
- KAMENKA Eugen (dir.), *Nationalism : the Nature and Evolution of an Idea*, Londres, Edward Arnold, 1976
- KANTOROWICZ Ernst, *Les deux corps du roi* (trad.), Paris, Gallimard, 1989 (1957)
- KANTOROWICZ Ernst, *Mourir pour la patrie et autres textes* (trad.), Paris, P.U.F., 1984
- KASTORYANO Riva (dir.), *Quelle identité pour l'Europe ? Le multiculturalisme à l'épreuve*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998
- LAIDI Zaki, *Un monde privé de sens*, Paris, Fayard, 1994
- LECA Jean, « Individualisme et citoyenneté », in BIRNBAUM Pierre et LECA Jean (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, pp. 159-209
- LECA Jean, « Nationalisme et universalisme », *Pouvoirs*, 57, 1991, pp. 33-43
- LECA Jean, « Questions sur la citoyenneté », *Projet*, janvier-février 1983, 171-172, pp. 113-125
- LEQUESNE Christian, « Comment penser l'Union européenne ? », in SMOUTS Marie-Claude (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998, pp. 103-134
- MAUSS Marcel, « La nation » (1920 ?), in MAUSS Marcel, *Œuvres III*, Paris, Editions de Minuit, 1994 (1968), pp. 573-625
- REMI-GIRAUD Christiane et RETAT Pierre (dir.), *Les mots de la nation*, Lyon, P.U.L., 1996
- RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Presses Pocket, 1992 (1882)
- SCHNAPPER Dominique (avec la collaboration de Christian Bachelier), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris, Gallimard, 2000
- SCHNAPPER Dominique, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994

- SCHNEE Walter, « Nationalism : A Review of the Literature », *Journal of Political and Military Sociology*, 29-1, Summer 2001, pp. 1-19
- SIMONIN Hugues, « Construction identitaire et esprit de défense », *Les Champs de Mars*, n°3, 1998, pp. 133-146
- SMITH Anthony, « Gastronomy or Geology ? The Role of Nationalism in the Reconstruction of Nations », *Nations and Nationalism*, 1995, 1, pp. 3-19
- SOUTHCOTT Chris, « Au-delà de la conception politique de la nation », *Communications*, 45, 1987, pp. 51-69
- TAGUIEFF Pierre-André, « L'identité nationaliste », *Lignes*, n°4, octobre 1988, pp. 14-61
- THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1999
- TILLY Charles (dir.), *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975
- TREANTON Jean-René, « Genèse de la nation, naissance du citoyen », *Revue Française de sociologie*, 36-4, 1995, pp. 551-558
- WIEVIORKA Michel (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte, 1996
- ZAWADZKI Paul, « Le nationalisme contre la citoyenneté », *L'Année sociologique*, 46-1, 1996, pp. 169-185

II. Patriotisme, conscience nationale et Etat-nation : le « cas » français

- AGULHON Maurice, « Conscience nationale et conscience régionale en France de 1815 à nos jours », in AGULHON Maurice, *Histoire vagabonde II*, Paris, Gallimard, 1988, pp. 147-170
- BARRES Maurice, *Scènes et doctrine du nationalisme*, Paris, Félix Juven, 1902
- BASTAIRE Jean, *Eloge des patries : anthologie critique*, Paris, Editions universitaires, 1991
- BAVEREZ Nicolas, *La France qui tombe*, Paris, Plon, 2004 (2003)
- BEAUNE Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1993 (1985)
- BECKER Jean-Jacques et AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La France, la nation, la guerre : 1850-1920*, Paris, SEDES, 1995
- BERSTEIN Serge et RUDELLE Odile (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, P.U.F., 1992
- BIRNBAUM Pierre, *La France aux Français - Histoire des haines nationalistes*, Paris, Seuil, 1993
- BIRNBAUM Pierre, *La France imaginée. Déclin des rêves unitaires ?*, Paris, Gallimard, 2003 (1998)
- BOURETZ Pierre, *La République et l'universel*, Paris, Gallimard, 2002 (2000)

- BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne* (trad.), Paris, Belin, 1997 (1992)
- BURGUIERE André et REVEL Jacques (dir.), *Histoire de la France, Choix culturels et mémoire*, Paris, Seuil, 2000 (1993)
- BURGUIERE André, « Modèle scolaire, modèle culturel et modèle national : le cas français », *La Revue Tocqueville*, vol. XVI, n°1, 1995, pp. 39-57
- CARON François, *Histoire de France tome 5 : la France des patriotes*, Paris, LGF, 1998
- CHAUNU Pierre, *La France. Histoire de la sensibilité des Français à la France*, Paris, Laffont, 1983 (1982)
- CITRON Suzanne, *Le mythe national : l'histoire de France en question*, Paris, Editions ouvrières, 1991 (1987)
- COLAS Dominique, *Citoyenneté et nationalité*, Paris, Gallimard, 2004 (2000)
- CORNETTE Joël, *Le roi de guerre – Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Paris, Payot, 2000 (1993)
- COSTANTINI André, « L'armée dans l'esprit de l'opinion publique et l'éducation patriotique, civique et politique du soldat de 1815 à nos jours », *Revue internationale d'histoire militaire*, 37-1, 1976, pp. 63-89
- CREPIN Annie, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la nation, de la citoyenneté, de la République (1798-1889)*, Arras, Artois Presses Université, 1998
- DARRIULAT Philippe, *Les patriotes. La gauche républicaine et la nation 1830-1870*, Paris, Seuil, 2001
- DELOYE Yves, *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994
- DUCHESNE Sophie, *Citoyenneté à la française*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1997
- DUMONT Louis, « Sur l'idéologie politique française », *Le Débat*, 58, janvier - février 1990, pp. 128-158
- DUPOIRIER Elisabeth (dir.), *Régions. La croisée des chemins. Perspectives françaises et enjeux européens*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998
- FEBVRE Lucien, *Honneur et patrie*, Paris, Perrin 1996
- FEERTCHAK Hélène, *Analyse cognitive du concept de patrie chez les jeunes Français*, Paris, Délégation générale pour l'armement, Direction des recherches, 1989
- FRAISSE Geneviève, *Les deux gouvernements*, Paris, Gallimard, 2001
- FRANCOIS Michel (dir.), *La France et les Français*, Paris, Gallimard, 1972
- GAULLE Charles de, *La France et son armée*, Paris, Plon, 1969 (1938)
- GERBOD Paul, « L'éthique héroïque en France, 1870-1914 », *Revue historique*, n°544, octobre décembre 1982, pp. 409-429
- GIRARDET Raoul, « Pour une introduction à l'étude du nationalisme français », *Revue Française de Science Politique*, 8-4, 1958, pp. 505-529
- GIRARDET Raoul, *Le nationalisme français*, Paris, Seuil, 1993 (1966)

- GODECHOT Jacques, « Nation, patrie, nationalisme et patriotisme en France au XVIII^e siècle », *Annales historiques de la Révolution française*, 43, 1971, pp. 481-501
- GRESLE François, « Le citoyen-soldat garant du pacte républicain : à propos des origines et de la persistance d'une idée reçue », *L'Année sociologique*, 46-1, 1996, pp. 105-125
- GUSDORF Georges, « Le cri de Valmy », *Communications*, vol. 45, 1987, pp. 117-147
- IHL Olivier, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996
- JEISMANN Michael, *La patrie de l'ennemi. La notion d'ennemi national et la représentation de la nation en Allemagne et en France de 1792 à 1918* (trad.), Paris, C.N.R.S. Editions, 1997
- « La République », *Pouvoirs*, n°100, janvier 2002
- LECOMTE Jean-Philippe, *Représentations et réalités des fonctions sociales du service militaire dans la société française (1868-2001)*, Thèse de doctorat de science politique, Institut d'Etudes Politiques de Paris, décembre 2001
- LESTOCQUOY Jean, *Histoire du patriotisme en France des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 1968
- LIPIANSKY Edmond-Marc, *L'identité française. Représentations, mythes, idéologies*, Paris, L'espace européen, 1991
- MELONIO Françoise, *Naissance et affirmation d'une culture nationale. La France de 1815 à 1880*, Paris, Seuil, 2001 (1998)
- MICHELAT Guy et THOMAS Hubert-Jean-Pierre, *Dimensions du nationalisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1966
- NOIRIEL Gérard, *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy, 1991
- NOIRIEL Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration*, Paris, Seuil, 1988
- NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997 (1984-1986)
- PAQUETEAU Bernard, « De la nation armée à la société défendue. Que restait-il de l'esprit de défense ? » (1996), in CAILLETEAU François et THOMAS Jean-Pierre (dir.), *Retour à l'armée de métier*, Paris, Economica, 1998, pp. 75-95
- PAQUETEAU Bernard, « La réforme de la défense, mutations culturelles et politiques », *Les Champs de Mars*, n°1, 1996, pp. 11-20
- PAQUETEAU Bernard, « Vers l'armée du pacte républicain ? », *Les Champs de Mars*, n°2, 1997, pp. 49-62
- PORTERET Vincent, « La France de guerre : lien armée-nation et théorie de la représentation », Communication au congrès de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française, Tours, 5-9 juillet 2004
- PORTERET Vincent, « Les discours sur le service militaire à l'Assemblée nationale (1962-1997) : conscription et identité nationale », *Les Champs de Mars*, n°9, 2001, pp. 135-153

- PORTERET Vincent, *Aux origines du patriotisme : l'idée de sacrifice dans les almanachs 1789-1852*, Mémoire de D.E.A., Université Paris I, 1997
- PUYMEGE Gérard de, *Chauvin, le soldat laboureur. Contribution à l'étude des nationalismes*, Paris, Gallimard, 1993
- ROSANVALLON Pierre, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1993 (1990)
- SANSON Rosemonde, *Le 14 juillet, fête et conscience nationale, 1789-1975*, Paris, Gallimard, 1976
- SCHNAPPER Dominique, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991
- SCHNAPPER Dominique, *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard, 2002
- TAGUIEFF Pierre-André, « Nationalisme et réactions fondamentalistes en France. Mythologies identitaires et ressentiment antimoderne », *XX^e siècle*, n°25, janvier-mars 1990, pp. 49-73
- THIESSE Anne-Marie, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, MSH, 1997
- TRIBALAT Michèle, *Faire France. Une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte, 1995
- VERRIERE Jacques, *Genèse de la nation française*, Paris, Flammarion, 2000
- VIALLANEIX Paul et EHRARD Jean (dir.), *La bataille, l'armée et la gloire 1745-1871*, Clermont-Ferrand, P.U.C.F., 1985
- WEBER Eugen, *La France des terroirs, la modernisation de la France rurale, 1870-1914* (trad.), Paris, Fayard 1983 (1976)
- WINOCK Michel, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1990
- ZELDIN Theodor, *Histoire des passions françaises 1848-1945* (trad.), Paris, Payot, 2003 (1973)

III. Valeurs, idéologies

- ADORNO Theodor W., FRENKEL-BRUNSWICK Else, LEVINSON Daniel J. et alii, *The Authoritarian Personality*, New York, Harper and Row, 1950
- AGULHON Maurice, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000
- ANSART Pierre, *Les idéologies politiques*, Paris, P.U.F., 1974
- AUDARD Catherine (dir.), *Le respect. De l'estime à la déférence, une question de limite*, Paris, Autrement, collection Morales n° 10, février 1993
- BAECHLER Jean, *Qu'est-ce que l'idéologie ?*, Paris, Gallimard, 1976
- BELLANGER Hélène (dir.), *Le civisme. Vertu privée, d'utilité publique*, Paris, Editions Autrement, Collection Morales n°19, 1996
- BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999

- BIRNBAUM Pierre, *La fin du politique*, Paris, Grasset, 1995 (1975)
- BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991
- BOUDON Raymond, *Déclin des valeurs, déclin de la morale ?*, Paris, P.U.F., 2003
- BOUDON Raymond, *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Seuil, 1992 (1990)
- BOUDON Raymond, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris Seuil, 1992 (1986)
- BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1996
- BRECHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français. Evolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, 2000
- BRECHON Pierre, *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation française, 2001
- CRENNER Emmanuelle, « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *INSEE Première*, n°542, 1997
- CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle (dir.), *La France rebelle*, Paris, Editions Michalon, 2002
- DEFRASNE Jean, *Le pacifisme en France*, Paris, P.U.F., 1994
- DIRN Louis, *La société française en tendances*, Paris, P.U.F., 1990
- DUBET François, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002
- DUMONT Louis, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1991 (1983)
- DUPRAT Gérard (dir.), *Analyse de l'idéologie 1 et 2*, Paris, Galilée, 1980 et 1983
- FINLEY Moses I., *Mythe, mémoire, histoire – Les usages du passé* (trad.), Paris, Flammarion, 1981 (1971)
- FUKUYAMA Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992
- FURET François, JULLIARD Jacques et ROSANVALLON Pierre, *La république du centre*, Paris, Calmann-Lévy, 1988
- GALLAND Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 1997 (1991), p. 135.
- GALLAND Olivier, « Adolescence, post-adolescence, jeunesse », *Revue française de sociologie*, 2001, 4, pp. 611-640.
- GAUCHET Marcel, *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, 1985
- GAUCHERON Marie (dir.), *L'honneur, image de soi ou don de soi: un idéal équivoque*, Paris, Autrement, 1991 collection Morales, n°3
- GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1995 (1972)
- GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1992 (1986)
- HOBSBAWM Eric et RANGER Terence, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 (1983)

- INGLEHART Ronald, *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées* (trad.), Paris, Economica, 1993 (1990)
- MASSIS Henry, De TARDE Alfred (Agathon), *Les jeunes gens d'aujourd'hui*, présenté par BECKER Jean-Jacques, Editions de l'imprimerie nationale, Paris, 1995
- MENDRAS Henri (dir.), *La sagesse et le désordre : France 1980*, Paris, Gallimard, 1980
- MENDRAS Henri, *La seconde Révolution française 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988
- PROUTEAU Lionel et WOLFF François-Charles, « la participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et statistique*, n°352-353, 2002, pp. 57-80
- REMOND René, *La politique n'est plus ce qu'elle était*, Paris, Flammarion, 1994 (1993)
- REMOND René, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982 (1954)
- ROUCAUTE Yves, *Le P.C.F. et l'armée*, Paris, P.U.F., 1983
- SCHWEISGUTH Etienne, « La montée des valeurs individualistes », *Futuribles*, juillet-août 1995, n°200, pp. 131-160
- SCHWEISGUTH Etienne, *Droite-gauche : un divage dépassé ?*, Paris, La Documentation française (Problèmes politiques et sociaux), n°719, 1994
- SHILS Edward, « Plenitude and Searcity : the Anatomy of an international cultural Crisis », in SHILS Edward, *The Intellectuals and the Powers and other essays*, Chicago, The University of Chicago Press, 1972, pp. 265-297
- SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France (3 tomes)* Paris, Gallimard, 1993
- SINGLY François de, *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien social*, Paris, Armand Colin, 2003
- SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion (Champs), 2003 (2001)
- STOETZEL Jean, *La théorie des opinions*, Paris, P.U.F., 1943
- TOUCHARD Jean, *Histoire des idées politiques. Tome 2*, Paris, P.U.F., 2001 (1959)
- VAGT Alfred, *A History of Militarism. Civilian and Military*, New York, Meridian Books, 1959 (1937)
- VOVELLE Michel, *Idéologies et mentalités*, Paris, François Maspéro, 1982
- WALZER Mickaël, *Obligations : Essays on Disobedience, War and Citizenship*, Cambridge, Harvard University Press, 1970

IV. Autres sources

- AGULHON Maurice, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000
- ARIES Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1996 (1975)

- BADIE Bertrand, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995
- BADIE Bertrand, *Un monde sans souveraineté. Les Etats entre ruse et responsabilité*, Paris, Fayard, 1999
- BAECHLER Jean, *Contrepoints et commentaires*, Paris, Calmann-Lévy, 1996
- BAUMAN Zygmunt, *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité* (trad.), Rodez, Le Rouergue/ Chambon, 2003 (1995)
- BLANCHET Alain, *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 1991
- BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, *Dictionnaire critique de sociologie*, Paris, P.U.F., 1994 (1982)
- BOULEGUE Jean, « De l'ordre militaire aux forces républicaines : deux siècles d'intégration de l'Armée dans la société française », in THIEBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, P.U.F., 1999, pp. 261-288
- BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 1996
- BUFFOTOT Patrice, *Le socialisme français et la guerre. Du soldat-citoyen à l'armée professionnelle, 1871-1998*, Paris, Bruylant-L.G.D.J., 1998
- CAPDEVILA Luc et VOLDMAN Danièle, *Nos morts. Les sociétés occidentales face aux tués de la guerre*, Paris, Payot, 2002
- HAZEL François, *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, P.U.F., 1993
- DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 1997
- DIGEON Claude, *La crise allemande de la pensée française*, Paris, P.U.F., 1959
- DONEGANI Jean-Marie et SADOUN Marc, *La V^e République. Naissance et mort*, Paris, Gallimard, 1999 (1998)
- DOUGLAS Mary, *Comment pensent les institutions* suivi de *Il n'y a pas de don gratuit* et *La connaissance de soi* (trad.), Paris, La Découverte, 1999 (1986)
- DUBET François, « Vraisemblance : entre les sociologues et les acteurs », *L'Année sociologique*, vol. 44, 1994, pp. 83-107
- DURKHEIM Emile, *L'éducation morale*, Paris, Alcan, 1925 (1899)
- DURKHEIM Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, P.U.F., 1990 (1912)
- ELIAS Norbert, *La société des individus* (trad.), Paris, Fayard, 1997 (1991)
- ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs* (trad.), Paris, Calmann-Lévy, 1995 (1969)
- FAIVRE Maurice, *Les nations armées. De la guerre des peuples à la guerre des étoiles*, Paris, Economica – F.E.D.N., 1988
- FRAISSE Geneviève, *Les deux gouvernements*, Paris, Gallimard, 2001
- GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1995 (1972)
- GIRARDET Raoul, *Histoire de l'idée coloniale en France (1871-1982)*, Paris, Hachette, 2002 (1972)
- GRESLE François, *Le service national*, Paris, P.U.F., 1997
- HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1925)

- HASSNER Pierre, *La violence et la paix. De la bombe atomique au nettoyage ethnique*, Paris, Seuil, 2000 (1995)
- HIRSCHMAN Albert O., *Défection et prise de parole* (trad.), Paris, Fayard, 1995 (1970)
- HOWARD Michael, *L'invention de la paix et le retour de la guerre* (trad.), Paris, Buchet-Chastel, 2004 (2001)
- IHL Olivier, *Le vote*, Paris, Montchrestien, 2000
- KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004
- LECOMTE Jean-Philippe, « L'antimilitarisme. Proposition de définition », *Les Champs de Mars*, n°9, 1^{er} semestre 201, pp. 111-133
- LENOIR Frédéric, *Les métamorphoses de Dieu. La nouvelle spiritualité occidentale*, Paris, Plon, 2003
- LUTTWAK Edward, « A Post-heroic Military Policy », *Foreign Affairs*, juillet-août 1996, pp. 33-45
- LYOTARD Jean-François, *La condition postmoderne*, Paris, Editions de Minuit, 1988 (1979)
- MAFFESOLI Michel, *Le rythme de la vie*, Paris, La Table ronde, 2004
- MAIRET Gérard, *Le principe de souveraineté. Histoires et fondements du pouvoir moderne*, Paris, Gallimard, 1997
- MANENT Pierre, *Cours familial de philosophie politique*, Paris, Gallimard, 2004 (2001)
- MARSHALL Thomas H., « Citizenship and Social Class » (1949), in MARSHALL Thomas H., *Class, Citizenship and Social Development*, Chicago, University of Chicago Press, 1977, pp. 72-134
- MAUSS Marcel, « Essai sur le don » (1923-1924), in MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1995, pp. 143-280
- MEAD George H., *L'esprit, le soi et la société* (trad.), Paris, P.U.F., 1963 (1934)
- MESURE Sylvie et RENAUT Alain, *Alter ego. Les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Flammarion, 2001 (1999)
- NICOLET Claude, *L'idée républicaine en France (1789 - 1924). Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, 1995 (1982)
- PROCHASSON Christophe, *Introduction à l'histoire de la France au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2000
- QUIVY Raymond et Van CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988
- RIVIERE Claude, *Les liturgies politiques*, Paris, P.U.F., 1988
- ROUGEMONT Denis de, *L'amour et l'Occident*, Paris, Plon, 1972 (1939)
- ROYNETTE Odile, « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 2000
- SCHMITT Carl, *La notion de politique - Théorie du partisan* (trad.), Paris, Flammarion, 1992 (1932 et 1963)

LE PATRIOTISME EN FRANCE AUJOURD'HUI

- SIMMEL Georg, *Le conflit* (trad.), Paris, Circé, 1995 (1908)
SOURBIER-PINTER Line, *Les militaires*, Paris, Editions Le Cavalier Bleu (coll. « Idées reçues »), 2003
TAYLOR Charles, *Le malaise de la modernité*, Paris, Cerf, 1994
TOENNIES Ferdinand, *Communauté et société* (trad.), Paris, Retz CPEL, 1977 (1887)
Travaux du Centre d'études et de prévision, *Nationalité et citoyenneté, nouvelle donne d'un espace européen*, Paris, Editions SIRP, Mai 2002, n°5
VAISSE Maurice, *La grandeur. Politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969*, Paris, Fayard, 1998
WALZER Mickaël, *Obligations : Essays on Disobedience, War and Citizenship*, Cambridge, Harvard University Press, 1970
WEBER Max, *Economie et société* (trad.), Paris, Pocket, 1995 (1921)
WEBER Max, *Le savant et le politique* (trad.), Paris, Plon, 1963 (1919)
WEIL Simone, *L'enracinement*, Paris, Gallimard, 1999 (1949)
YONNET Paul, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, 2004
ZELDIN Theodor, *Histoire des passions françaises 1848-1945* (trad.), Paris, Payot, 2002 (1973)

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

ANNEXE I

FICHE TECHNIQUE: PRESENTATION DES SOURCES

Les données présentées dans cette partie proviennent de deux types d'études statistiques: les enquêtes européennes sur les valeurs et les sondages annuels réalisés au profit des armées.

I. Les valeurs des Français et des Européens

A ce sujet, plusieurs ouvrages et articles ont été écrits à partir des résultats recueillis par différents groupes de recherche. Nous avons privilégié ici les analyses réalisées par le groupe ARVAL (Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs). Il est constitué d'une douzaine d'universitaires, chercheurs et spécialistes de l'opinion publique, et a été créé en 1990 pour exploiter les données sur la France des European Value Surveys (EVS)¹.

La première série d'enquêtes a eu lieu en 1981, dans 9 pays d'Europe occidentale, à l'initiative d'un groupe de chercheurs multinational, l'*European Value Systems Study Group* (EVSSG), afin de mesurer les systèmes de valeurs des Européens, suivre leur évolution dans le temps et mettre les données à disposition des responsables politiques et sociaux. Ces enquêtes portent sur les grands domaines de valeurs: les loisirs, le travail, la famille, la religion, la politique, la perception de soi et d'autrui, l'éthique, le sens de la vie. La seconde vague d'enquêtes a été conduite en 1990 (c'est à ce moment qu'elle prend le nom d'EVS) et la dernière en 1999, avec le souci de conserver un maximum de questions identiques et d'augmenter le nombre de pays concernés. Pour chaque pays, l'échantillon doit être représentatif et comporter au moins 1000 individus de 18 ans et plus (pour la France, l'échantillon est constitué de 1821 individus²). Toutefois, nous n'avons pas négligé les tendances observées par le groupe Louis Dirn sur la société civile comme sur la société militaire³, ni celles établies

¹ BRECHON Pierre (dir.), *Les valeurs des Français. Evolutions de 1980 à 2000*, Paris, Armand Colin, 2000; *Futuribles*, numéro spécial « Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme », juillet-août 2002, n° 277, qui reprennent et comparent les résultats des trois vagues d'enquête.

² Voir l'annexe méthodologique dans Pierre Bréchon, *op. cit.*

³ DIRN Louis, *La société française en tendances. 1975-1995. Deux décennies de changement*, Paris, P.U.F., 1998 et VENNESSON Pascal, *Structures et changement social dans la société militaire*, Paris, OFCE / Louis Dirn, 1993.

par les *World Values Surveys* (WVS)¹ qui reprend les différents questionnaires utilisés par l'EVS dans d'autres parties du monde.

II. Les Français, la défense et les armées

Depuis 1977, les services de communication des armées (devenus récemment la Délégation à L'information et à la Communication de la défense, DICOd) sont commanditaires d'études d'opinion sur la défense et l'image des armées en France, réalisées par des instituts de sondage. Elles se décomposent en deux enquêtes annuelles. L'une porte sur « Les Français et la défense nationale », avec l'objectif de mesurer la perception des menaces et des risques ainsi que les préférences des Français en matière de défense; l'autre, « L'image des armées » s'intéresse plus spécifiquement à l'institution militaire et ses membres, leurs valeurs et ce qu'en pensent les Français. L'étude intitulée *Les Français et la Défense. 10 ans de sondages*, DICOd, parue en novembre 2002, regroupe les résultats de ces baromètres pour la période 1991-2001. Pour l'année 2003, nous utilisons les données qui nous ont été confiées par la DICOd.

Nous avons tenté de compléter ces sources via l'apport de données supplémentaires :

- par l'élargissement de la période d'investigation, en intégrant des données plus anciennes relatives à l'enquête de 1978 (la principale difficulté tient alors aux variations dans l'intitulé des questions puisqu'il s'agit de la seconde étude réalisée et cela dans un contexte géopolitique et militaire très différent : Guerre Froide et armée de conscription) et les plus récentes (résultats des enquêtes conduites en 2003) ;
- par l'examen des résultats ventilés de ces études afin de déterminer les variables discriminantes dans la formation des opinions sur la défense et les armées.

Présentation détaillée des études sur la défense et l'image des armées utilisées :

- Baromètre « L'image des armées », Ipsos / DICOd, septembre 2003
Réalisé du 8 au 23 septembre 2003, 1021 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française (hors

¹ INGLEHART Ronald (dir.), *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées*, Paris, Economica, 1993 (1990)

Corse) âgée de 15 ans et plus). Echantillon interrogé en face à face au domicile des personnes interrogées. Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille et niveau d'études, après stratification par région et par catégorie d'agglomération.

- Baromètre « Les Français et la Défense Nationale », BVA / DICOd, juin 2003
Réalisé du 16 juin au 24 juin 2003. 1010 personnes interrogées en face à face, constituant un échantillon national représentatif. Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille et niveau d'études, après stratification par région et par catégorie d'agglomération.
- Baromètre « Les Français et la Défense Nationale », SOFRES / SIRPA, juin 1991.
Réalisé du 24 au 28 mai 1991, en face à face au domicile des personnes interrogées. Echantillon national de 1000 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille et niveau d'études, après stratification par région et par catégorie d'agglomération.
- Baromètre « L'image des armées », BVA / SIRPA, septembre 1991
Réalisé du 30 septembre au 3 octobre, en face à face au domicile des personnes interrogées. Echantillon national représentatif de la population âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille et niveau d'études, après stratification par région et par catégorie d'agglomération.
- Synthèse des résultats des baromètres 1991: « Les Français et la défense Nationale », « l'image des armées ».
- « L'image des armées », SEDES / SIRPA, enquête réalisée en 1978
 - o deuxième phase: analyse des données, janvier 1978
 - o quatrième phase: valeurs prises par les indicateurs pour l'enquête 1978
 - o quatrième phase: analyse des variations des indicateurs de 1977 à 1978. Conclusions de l'étude.

ANNEXE II GRILLE D'ENTRETIEN ET CONDITIONS DE REALISATION

I. PRESENTATION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN

La grille d'entretien a été testée au préalable sous la forme d'un questionnaire administré par écrit auprès de 25 personnes, de 20 à 60 ans. Elle a été finalisée à la suite des premiers entretiens. Les résultats des questionnaires n'ont pas été exploités dans la mesure où de nombreux répondants n'entraient pas dans les critères retenus pour la constitution de l'échantillon. En outre, la diffusion des questionnaires s'est établie par des réseaux de connaissance d'où la vérification difficile des conditions d'administration ainsi que des motifs de refus, et le manque d'approfondissement des réponses.

Les questions ont été développées à partir des trois axes principaux définis dans la problématique : le sentiment d'appartenance, l'engagement et le patriotisme. Nous avons choisi de procéder par une articulation de la grille d'entretien qui pourrait être assimilée à une réflexion guidée, invitant les individus à expliciter et élargir progressivement leur propos (comme en témoigne le sentiment maintes fois exprimé par les interviewés d'avoir suivi un cheminement relativement complet, les menant de la patrie au patriotisme). Ainsi, partant d'un questionnement sur la notion de patrie, nous avons, dans un deuxième temps, complété les thèmes de départ par une série de questions sur les images, signes et symboles de la patrie, permettant aux personnes interrogées de s'appuyer sur des références et en même temps à travers leurs explications de ces réponses, d'évoquer les différentes identifications de la patrie et du lien à la patrie. Enfin, l'entretien se poursuivait autour de la question de l'engagement pour la patrie, pour s'achever sur la notion plus générale de patriotisme.

La grille d'entretien s'articulait donc de la manière suivante :

Thème 1 : La patrie comme appartenance

- Quelle est votre patrie et pourquoi ? Peut-on définir autrement sa patrie?
- Qu'est-ce que cela apporte d'avoir une patrie ? Qu'est-ce que cela vous apporte?
- Qui fait partie de votre patrie ?

- Peut-on choisir sa patrie? Si vous deviez ou pouviez choisir une autre patrie, laquelle serait-ce ? Pourquoi ?
- Est-ce que l'Europe pourrait être la patrie ?

Thème 2 : Images, signes et symboles de la patrie

- Quelle est d'après vous l'image de votre patrie à l'étranger ?
- Quels sont les symboles de votre patrie ? Pourquoi ?
- Pourriez-vous évoquer des personnages de référence, vivants ou non, de votre patrie ?
- Pourriez-vous citer des événements importants pour votre patrie (récents ou anciens) ?
- Diriez-vous que votre patrie est menacée ? Si oui, par quoi ?
- Comment ressentez-vous les atteintes portées à ces symboles de votre patrie ? (par exemple un drapeau brûlé)

Thème 3 : La patrie comme engagement

- Qu'est-ce que signifie, pour vous, « servir la patrie » ?
- Selon vous, qui sert la patrie aujourd'hui : des institutions ? Lesquelles ? Des individus ? Lesquels ?
- Pour vous, qu'évoque l'expression de « sacrifice pour la patrie » ?
- Est-ce que cela a une signification aujourd'hui ? Pourquoi ?
- Une patrie a-t-elle besoin d'une armée ? Est-ce que l'armée joue un rôle pour la patrie ? Lequel ?
- Si un militaire de votre patrie meurt lors d'une intervention militaire à l'étranger, trouveriez-vous justifié qu'on parle de « sacrifice pour la patrie » ?
- Doit-on aimer sa patrie pour être militaire professionnel ? Pourquoi ?
- Diriez-vous que les militaires aiment plus leur patrie que les autres membres de cette patrie ? Pourquoi ?
- Que peut-on faire pour sa patrie ? Et vous que faites vous pour votre patrie ?
- Jusqu'où iriez-vous pour elle ?
- Est-ce qu'on doit quelque chose à sa patrie ?
- Est-ce que la patrie doit quelque chose à ses membres ?

Thème 4 : le patriotisme

- Doit-on être fier de sa patrie ?
- Etes-vous fier(ère) de votre patrie ? Pourquoi ? Etes vous plus fier de votre patrie dans certaines circonstances et moins fier dans d'autres ? Avez-vous des exemples ?

- Déclare-t-on facilement aimer sa patrie aujourd'hui ? Pourquoi selon vous ?
- Pensez vous qu'en France, on soit plus ou moins patriote que dans les autres pays ? Pourquoi ?
- Pensez-vous que, en général, les gens fassent preuve de patriotisme ? Comment ? A quelles occasions ?
- Y a-t-il aujourd'hui des événements au cours desquels le patriotisme pourrait se manifester ? (Est-ce que les commémorations, comme, en France, le 11 novembre ou le 8 mai, sont des occasions pour exprimer le patriotisme ?)
- Quel est le jour de la « fête » de votre patrie ? Faites-vous quelque chose de particulier à cette occasion ? Et autour de vous ?
- Finalement, pour vous, qu'est-ce que le patriotisme ? Est-ce toujours positif ?
- Est-ce que c'est une valeur d'avenir ?
- Est-ce que votre opinion sur le patriotisme a évolué dans le temps ?

II. LES CONDITIONS DE REALISATION DES ENTRETIENS

Les entretiens ont eu lieu du mois de juin au mois d'octobre 2004 en raison de la difficulté que nous avons parfois rencontrée pour trouver des personnes enclines à participer à notre recherche et de la coupure estivale. Les entretiens ont duré entre 45 minutes et 3 heures, ils ont été enregistrés (à l'exception de quelques refus) et intégralement retranscrits. D'une manière générale, le guide d'entretien s'est révélé tout à fait approprié au déroulement des entretiens bien que les personnes à plus faible niveau scolaire aient parfois parlé de leurs difficultés à approfondir leur réponse. Plus globalement, les personnes ont parfois été surprises, un peu décontenancées même, par les questions car elles n'y avaient, selon leurs dires, jamais réfléchi auparavant. On a également remarqué que le terme de patrie leur semblait souvent d'un emploi très peu naturel (elles n'hésitaient pas à nous en faire part) et qu'il est était assez systématiquement remplacé par « La France » ou « mon pays ». En outre, quelques uns des hommes civils nous ont avoué avoir cherché la définition du patriotisme dans le dictionnaire, affichant leur volonté de répondre correctement. A la fin de l'entretien, de nombreuses personnes ont d'ailleurs désiré savoir si elles étaient « patriotes », car cela semblait une qualité à leurs yeux. En outre, la majorité des interviewés se sont montrés curieux des résultats que nous avons déjà pu obtenir, ce qui témoigne une fois encore de la « chaleur » du sujet.

Pour les entretiens réalisés auprès de civils, la prise de contact a, pour l'essentiel, été « relationnelle » au sens où nous avons mobilisé, avec plus ou

moins de succès, notre entourage professionnel ou privé pour rencontrer des personnes qui correspondaient aux critères retenus pour la composition de l'échantillon et acceptaient d'être interrogées sur le patriotisme. Ils ont été conduits à Paris et sa banlieue, dans le Territoire de Belfort et les Bouches-du-Rhône. Les personnes étant le plus souvent interrogées en dehors des horaires de leur activité professionnelle, les entretiens ont généralement eut lieu en soirée ou le week-end, au domicile de l'interviewé, quelque fois chez l'enquêteur et plus rarement dans des lieux publics.

Neuf des entretiens avec des personnels militaires ont été conduits sur la Base Aérienne 115, à Orange, où nous avons obtenu l'autorisation du commandant de la base. Pour l'essentiel le collège Interarmées de Défense (C.I.D) a été notre second « vivier de recrutement » : nous y avons interrogé des stagiaires et des personnels d'encadrement, avec le soutien du directeur et de ses services. Cette institution offrait l'opportunité d'une grande diversité en termes d'armes, de grades et de trajectoires. En outre, nos interlocuteurs, attachés au bon déroulement de l'enquête, ont eu à cœur de satisfaire les critères que nous leur avons indiqués. Pour autant, il n'a pas toujours été aisé de respecter la variable « âge » , notamment pour la faire coïncider avec la variable « grade » et assurer une diversité des armées (il est par exemple difficile de trouver, pour la Marine ou l'Armée de l'Air, des militaires du rang qui aient entre 30 et 40 ans). La réalisation des entretiens avec les personnels militaires a été facilitée par la possibilité de les rencontrer sur leur lieu de travail où un bureau avait été mis à notre disposition.

Vincent PORTERET, Emmanuelle PREVOT

ANNEXE III PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

I. RENSEIGNEMENTS SIGNALETIQUES

A la fin des entretiens, un certain nombre de questions étaient posées afin de recueillir des renseignements qui, au regard des études sur les valeurs et du sujet de l'étude, peuvent être discriminants dans les réponses sur le patriotisme et interpréter les données. Les critères suivants étaient abordés :

- la date et lieu de naissance ; la situation de famille, le lieu de résidence ;
- la situation professionnelle, le niveau scolaire atteint et la profession des parents ;
- la nationalité, ainsi que celle des parents et des grands-parents ;
- les convictions religieuses, le rattachement à une confession et la pratique ;
- l'appartenance politique (par le positionnement sur un axe gauche-droite) ;
- l'exécution du service national, sa forme, sa durée et son lieu.

II. PRESENTATION DES PERSONNES INTERVIEWEES

II.1. Les civils

II.1.1. Les femmes¹

Civile 1 : née en Franche-Comté, âgée de 34 ans. Mariée, elle a deux enfants et habite dans le Territoire de Belfort. Titulaire d'un BEP, elle est artisan et est actuellement en congé parental. De nationalité française, comme ses parents et ses grands-parents. Son père était employé municipal et sa mère professeur des écoles (profession intermédiaire).

Civile 2 : née en Franche-Comté, âgée de 38 ans. Mariée, elle a un enfant et habite le Territoire de Belfort. Elle a le baccalauréat. Elle est mère au foyer (inactif) et seconde son époux artisan. Son père était ouvrier et sa mère au foyer. Elle est de nationalité française comme ses parents et grands-parents.

¹Concernant la question du service national pour les femmes, nous ferons seulement apparaître les réponses de celles en ayant eu l'expérience, puisqu'il ne constituait pas une obligation eu égard à la classe d'âge concernée.

Civile 3 : née en Franche-Comté, âgée de 34 ans. Elle est célibataire et habite le Territoire de Belfort. Elle a une maîtrise et est professeur (cadre de la fonction publique). De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Ses parents sont agriculteurs.

Civile 4 : née en Franche-Comté, âgée de 31 ans. Elle vit maritalement dans le Territoire de Belfort. Possédant une maîtrise, elle est rédactrice (profession intermédiaire de l'entreprise). Ses parents occupent des professions intermédiaires de la fonction publique. De nationalité française comme ses parents et grands-parents.

Civile 5 : née en Lorraine et âgée de 30 ans. Mariée, elle a deux enfants et habite le Territoire de Belfort. Ayant un DUT, elle est technicienne (profession intermédiaire des entreprises), mais actuellement en congé parental. Son père est restaurateur (artisan) et sa mère profession intermédiaire dans la restauration. De nationalité française comme ses parents et grands-parents, à l'exception de l'un qui est de nationalité italienne.

Civile 6 : née en Ile-de-France, âgée de 36 ans. Mariée, elle a trois enfants et habite les Bouches-du-Rhône. Elle a une maîtrise et est instructrice (profession intermédiaire). Son père était gendarme (profession intermédiaire) et sa mère gérante (profession intermédiaire). De nationalité française comme ses parents, elle a des grands parents français et italiens.

Civile 7 : née en Ile-de-France, âgée de 31 ans. Divorcée, elle a un enfant et habite les Bouches-du-Rhône. Titulaire d'un bac + 5, elle est standardiste (employé civil de la fonction publique). Son père était technicien dans le secteur privé et sa mère aide-soignante (employé). De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

Civile 8 : née en région PACA, âgée de 31 ans. Elle est célibataire, a un enfant et habite les Bouches-du-Rhône. Titulaire du baccalauréat, elle secrétaire (employé civil de la fonction publique). De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Ses parents sont agents en assurance (profession intermédiaire des entreprises).

Civile 9 : née en Pays de la Loire, elle est âgée de 34 ans. Célibataire, elle habite les Bouches-du-Rhône. Titulaire d'un BAC + 5, elle est ingénieur (cadre d'entreprise). De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Son père était ingénieur (cadre de la fonction publique) et sa mère en foyer.

Civile 10 : née dans la région Centre, âgée de 37 ans. Elle a deux enfants et vit maritalement dans les Bouches-du-Rhône. Elle est artisan. Son père était gérant (profession intermédiaire) et sa mère est esthéticienne (artisan). De nationalité française comme ses parents et grands-parents.

Civile 11 : née en Ile-de-France, âgée de 31 ans. Célibataire, elle vit en région parisienne. Elle a le baccalauréat et est agent administratif de la fonction publique (employé). Son père et sa mère sont respectivement employés du secteur privé et de la fonction publique. Elle est de nationalité française comme ses parents et grands-parents. Elle n'a pas fait le service militaire, mais a effectué les « 3 jours ».

Civile 12 : née en région PACA, âgée de 33 ans. Célibataire, elle habite les Bouches-du-Rhône. Titulaire d'un Bac + 2, elle est technicienne de laboratoire dans le public (profession intermédiaire). Son père était employé du secteur public et sa mère technicienne de laboratoire. Elle est de nationalité française comme ses parents et grands-parents.

Civile 13 : née en Pays de la Loire, âgée de 26 ans. Elle vit avec son concubin en région parisienne. Elle a obtenu un BTS et occupe une profession intermédiaire dans l'hôtellerie. Son père est artisan et sa mère employée de commerce. Elle est de nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

Civile 14 : née en Bretagne, âgée de 38 ans. Célibataire, elle vit à Paris. Elle est agent de la fonction publique hospitalière (employée). Son père est gendarme retraité (profession intermédiaire) et sa mère employée de banque. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

Civile 15 : née en Sicile, âgée de 35 ans. Elle vit maritalement en région parisienne et a deux enfants. Titulaire d'un DEUG, elle est secrétaire (employé administratif d'entreprise). Son père est photographe indépendant (profession intermédiaire) et sa mère est employée de bureau. De lignée paternelle italienne et de lignée maternelle française, elle a dû choisir entre les nationalités italienne et française a opté pour cette dernière.

Civile 16 : née en Roumanie, âgée de 31 ans. Mariée, elle a trois enfants et habite en région parisienne. Elle a eu le baccalauréat en Roumanie et un diplôme de secrétariat en France. Elle est actuellement mère au foyer. Elle a eu la double nationalité (française-roumaine) trois ans après son mariage avec un Français. Ses parents et grands-parents sont de nationalité roumaine et vivent en Roumanie.

Civile 17 : âgée de 29 ans. Elle vit à Paris avec son concubin. Titulaire d'une maîtrise, elle est vendeuse (employée de commerce). De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Son père est professeur (cadre) et sa mère infirmière (profession intermédiaire).

Civile 18 : âgée de 33 ans, née en Ile-de-France. Mariée, elle a deux enfants et habite en région parisienne. Elle a un baccalauréat et est secrétaire médicale (employée de la fonction publique). De nationalité française, comme ses parents et grands-parents (d'origine guadeloupéenne).

Civile 19 : née en Ile-de-France, âgée de 35 ans. Mariée, elle a deux enfants et vit en région parisienne. Titulaire d'un Bac + 4 et d'un diplôme de puéricultrice, elle est cadre de la fonction publique. De nationalité française comme ses parents et grands-parents.

Civile 20 : née en Picardie, âgée de 30 ans. Elle a un enfant et vit maritalement à Paris. Titulaire d'une licence, elle est assistante sociale (profession intermédiaire de la fonction publique). De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Son père est gérant (profession intermédiaire de l'entreprise) et sa mère est assistant de service social (profession intermédiaire de la fonction publique).

II.1.2. Les hommes

Civil 21 : né dans le Nord-Pas-de-Calais, âgé de 35 ans. Célibataire, il habite les Bouches-du-Rhône. Assistant technique de la réalisation de spectacle (profession intermédiaire), il est titulaire d'un BEP. De nationalité française, ses parents sont naturalisés Français. Son père était Italien et sa mère Russe, comme leurs parents respectifs. Son père était agent hospitalier (employé de la fonction publique) et sa mère gouvernante (employé des services directs aux particuliers). Il a effectué son service militaire dans l'armée de terre en 1989 (12 mois).

Civil 22 : né dans la région Rhône-Alpes, âgé de 35 ans. Marié, il a trois enfants et habite les Bouches-du-Rhône. Titulaire d'un bac+5, il est cadre d'entreprise.

De nationalité français, comme ses parents et grands-parents. Ses parents sont commerçants dans le prêt-à-porter. Il a effectué son service militaire en Allemagne dans l'armée de terre en 1990.

Civil 23 : né en Franche-Comté, âgé de 42 ans. Il vit maritalement et a deux enfants. Il habite le Territoire de Belfort où il est éleveur depuis l'obtention d'un BEP (agriculteur exploitant). Ses parents étaient ouvriers agricoles. De nationalité française comme ses parents et grands-parents.

Civil 24 : né en Picardie, âgé de 30 ans. Il est célibataire et habite dans les Bouches-du-Rhône. Titulaire d'un Bac + 5, il est technicien conseiller (profession intermédiaire de la fonction publique). Son père était plombier (artisan) et sa mère chef de rayon dans la grande distribution (profession intermédiaire). Il est de nationalité française comme ses parents et grands-parents. Il a effectué un service civil à l'ANPE.

Civil 25 : né en Ile-de-France, âgé de 39 ans. Il est marié, a deux enfants et habite le Territoire de Belfort. Titulaire d'un Bac + 5, il est ingénieur dans le secteur privé (cadre d'entreprise) BAC +5). Son père était ouvrier dans le bâtiment et sa mère au foyer. De nationalité française comme ses parents, ses grands-parents sont italiens et français. Il a effectué son service militaire en 1981 dans la Marine.

Civil 26 : né en Franche-Comté, âgé de 30 ans. Il est marié, a un enfant et habite le Territoire de Belfort. Il est artisan et possède un brevet de maîtrise (niveau BAC+2). Son père est artisan et sa mère au foyer. Il a la double nationalité franco-italienne, sa mère est française et son père italien, ses grands-parents paternels étaient italiens et ses grands-parents maternels étaient naturalisés français. Il a effectué son service militaire en 1996 dans l'armée de terre et durant celui-ci, il est parti en séjour à la Réunion.

Civil 27 : né dans les Bouches-du-Rhône, âgé de 35 ans. Il y habite toujours, est marié et a un enfant. Indépendant, ancien sportif professionnel, il a un DEUG. De nationalité française comme ses parents et ses grands-parents. Son père est médecin (cadre) et sa mère au foyer. Par choix, il n'a pas effectué son service militaire.

Civil 28 : né en Pays de la Loire, âgé de 42 ans. Il est marié, a trois enfants et habite le Territoire de Belfort. Titulaire d'un Bac + 6, il est architecte libéral (cadre). Son père était ingénieur (cadre) et sa mère au foyer. De nationalité française comme ses parents et ses grands-parents. Il a effectué le service militaire en Allemagne en 1987 pendant 18 mois.

Civil 29 : né en Franche-Comté, âgé de 33 ans. Il habite le Territoire de Belfort, vit maritalement et a un enfant. Titulaire d'un Bac + 5, il est chef de projet dans l'industrie au sein d'une entreprise américaine (cadre). De nationalité françaises comme ses parents, ses grands-parents sont espagnols et italiens. Son père est cadre dans l'industrie et sa mère profession intermédiaire du secteur privé. Il n'a pas effectué son service militaire.

Civil 30 : né en Basse-Normandie, âgé de 39 ans. Il vit maritalement, a deux enfants et habite en région parisienne. Après avoir obtenu un contrat d'apprentissage et été artisan ébéniste, il est conducteur de travaux (profession intermédiaire du secteur privé). De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Il n'a pas effectué son service militaire par choix.

Civil 31 : né en Ile-de-France, âgé de 30 ans. Il est marié, a un enfant et habite la région parisienne. Titulaire d'un BAC +5, il est cadre de la fonction publique. Son père est artiste et sa mère est sans profession. De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Il n'a pas effectué le service militaire.

Civil 32 : né en région Midi Pyrénées, âgé de 33 ans. Il vit maritale, a un enfant et habite en région parisienne. Il est professeur agrégé de lettres (cadre de la fonction publique). Son père était technicien et sa mère au foyer. De nationalité française comme ses parents et grands-parents.

Civil 33 : âgé de 43 ans, né en Pays de la Loire. Il est célibataire et vit à Paris. Titulaire d'un CAP, il est technicien de maintenance (profession intermédiaire). Son père était ouvrier et sa mère au foyer. De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Il a effectué le service militaire dans l'armée de terre en 1980.

Civil 34 : né en région PACA, âgé de 29 ans. Célibataire, il habite Paris. Titulaire d'un Bac + 5, il est cadre commercial. Ses parents sont cadres du secteur privé. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Il n'a pas fait le service national.

Civil 35 : né en Ile-de-France, âgé de 35 ans. Il a deux enfants et vit maritalement en région parisienne. Titulaire d'un bac + 7, il est cadre de la

fonction publique. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents (à l'exception de sa grand-mère maternelle qui était italienne). Son père était militaire (cadre) et sa mère artiste peintre. Il a effectué le service militaire en 1994.

II.2. Les militaires¹

II.2.1. Les officiers²

Officier 1 : homme, né en Lorraine, âgé de 37 ans. Marié, il a un enfant et vit en région parisienne. Titulaire d'un bac + 5. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Son père était officier et sa mère infirmière. Il a effectué son service militaire.

Officier 2 : homme, né en Bretagne, âgé de 40 ans. Marié, il a 3 enfants et habite en région parisienne. De recrutement indirect, il a 19 ans de service et un niveau scolaire Bac + 1. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Son père était officier et sa mère infirmière.

Officier 3 : homme, né dans la région Rhône-Alpes, âgé de 36 ans. Il est marié, a trois enfants et habite en région parisienne. Issu du recrutement direct. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Son père était médecin et sa mère au foyer.

Officier 4 : homme, né dans la région Rhône-Alpes, âgé de 37 ans. Marié, il a quatre enfants et habite en région parisienne. Issu du recrutement direct, il a 16 ans de service et est titulaire d'un bac + 5. De nationalité française, comme ses parents et ses grands-parents. Son père était ouvrier et sa mère employée.

Officier 5 : homme, né en région Midi-Pyrénées, âgé de 38 ans. Marié, il a trois enfants et habite Paris. Issu du recrutement direct, il est titulaire d'un bac + 5. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents (à l'exception d'un qui était allemand). Son père était ingénieur et sa mère sans profession.

Officier 6 : homme, né en Ile-de-France, âgé de 38 ans. Marié, il a trois enfants et habite en région parisienne. Issu du recrutement direct, il est titulaire d'un

¹ Certaines données concernant les militaires ont été soustraites (comme l'armée d'appartenance, le lieu d'entretien, etc.) afin de garantir leur anonymat, au principe des entretiens.

² Nous nous sommes appuyés sur la classification de l'INSEE pour effectuer les regroupements entre catégories. Les officiers, supérieurs et subalternes, appartiennent à la catégorie des cadres (code 334a : Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)).

Bac + 5. Ses parents sont cadres de la fonction publique. De nationalité française, comme ses parents et ses grands-parents.

Officier 7 : homme, né dans la région Centre, âgé de 38 ans. Marié, il a quatre enfants et habite en région parisienne. Issu du recrutement direct, il a 16 ans de service et a une licence. Son père était cadre du secteur privé et sa mère employée du secteur privé. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents (sa mère et ses parents sont pieds-noirs).

Officier 8 : homme, né en Ile de France, âgé de 36 ans. Veuf, remarié, il a trois enfants de son premier mariage et habite en région parisienne. Issu du recrutement direct, il a 16 ans de service et est titulaire d'un bac + 5. Son père est cadre commercial et sa mère institutrice. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

Officier 9 : femme, née dans la région PACA, âgée de 40 ans. Mariée, elle a un enfant et habite en région parisienne. De recrutement indirect, elle a 17 ans de service et est titulaire d'une maîtrise. De nationalité française comme ses parents et grands-parents français, à l'exception de la grand-mère maternelle, espagnole.

Officier 10 : homme né en Lorraine, âgé de 47 ans. Marié, il a 2 enfants et habite les Bouches-du-Rhône. De recrutement indirect, il est titulaire d'un BEP et d'un CAP, il a 30 ans de service. Son père était mécanicien agricole et sa mère au foyer. De nationalité française, sa famille maternelle est française et sa famille paternelle suisse (son père a été naturalisé français).

Officier 11 : homme, né en région PACA, âgé de 40 ans. Marié, il a deux enfants et habite les Vosges. De recrutement indirect, il a 16 ans de service et est titulaire d'un DEUG. Son père était officier et sa mère institutrice. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

Officier 12 : homme né dans la région Centre, âgé de 34 ans. Marié, il a un enfant et habite Paris. De recrutement indirect, il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Son père est artisan et sa mère au foyer.

Officier 13 : femme, née en Bourgogne, âgée de 41 ans. Célibataire, elle habite Paris. De recrutement indirect, elle est titulaire d'un Bac + 5. Son père est agriculteur exploitant et sa mère au foyer. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

II.2.2. Les sous-officiers supérieurs¹

SO sup 1 : homme né en région PACA, âgé de 44 ans. Marié, il a deux enfants et habite le Vaucluse. Il a atteint le niveau 1^{ère} et a 23 ans de service. Il a travaillé 7 ans dans le civil (divers « petits boulots »). De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Son père était plombier et sa mère, au foyer. Il a effectué son service militaire dans la Gendarmerie nationale en 1976.

SO sup 2 : homme né en Champagne-Ardenne, âgé de 44 ans. Marié, il a trois enfants et habite le Vaucluse. Titulaire d'un DEUG, il a 22 ans de service. De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Son père était soudeur et sa mère, agent hospitalier (employé de la fonction publique).

SO sup 3 : Homme, né en région Midi-Pyrénées, âgé de 40 ans. Divorcé, il habite à Paris. Titulaire du baccalauréat, il a 18 ans de service. Son père était profession intermédiaire dans le secteur privé et sa mère employée dans une grande surface. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

SO sup 4 : homme, né en Ile de France, âgé, de 36 ans. Marié, il a un enfant et habite la région parisienne. Il a atteint le niveau BTS et est engagé depuis 15 ans. Son père était pompier de Paris et sa mère, employée de maison. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

SO sup 5 : homme, né en Bretagne, âgé de 31 ans. Marié, il habite la région parisienne. Titulaire d'un BTS. Son père était policier et sa mère, au foyer. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

SO sup 6 : homme, né en Alsace, âgé de 34 ans. Divorcé, il habite en région parisienne. Il a atteint le niveau baccalauréat et a obtenu un BTS dans l'armée. Il a 15 ans de service. Ses parents étaient commerçants. De nationalité française comme ses parents. Ses grands-parents, originaires d'Alsace, sont nés Allemands et devenus Français.

¹ Les sous-officiers supérieurs sont assimilés à la catégorie socioprofessionnelle « profession intermédiaire » par l'INSEE. Le code 452b est ainsi attribué aux « Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie ».

II.2.3. Les Hommes du rang et sous-officiers subalternes¹

- **Les sous-officiers subalternes**

SO sub 1 : homme, né en région Rhône-Alpes, âgé de 35 ans. Marié, il a deux enfants et réside en région parisienne. Titulaire du baccalauréat, il a 15 ans de service. Son père est ouvrier et sa mère infirmière (profession intermédiaire). De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Il a effectué service militaire dans la Gendarmerie Nationale.

SO sub 2 : homme, né en région PACA, âgé de 32 ans. Marié, il a 2 enfants et habite le Vaucluse. Titulaire d'un baccalauréat, il est engagé depuis 13 ans et occupe un poste de soutien technique. De nationalité française comme ses parents et grands-parents. Son père était ouvrier dans les carrières et sa mère caissière (employée).

SO sub 3 : homme, né en région PACA, âgé de 35 ans. Marié, il a 2 enfants et habite le Vaucluse. Il a un niveau DEUG, est engagé depuis 12 ans et occupe un poste administratif. Il n'a pas effectué le service national. Son père est chef de chantier (profession intermédiaire) et sa mère, femme au foyer. De nationalité française comme ses parents, ses grands-parents étaient français et italiens.

SO sub 4 : femme, née en Franche-Comté, âgée de 38 ans. Célibataire, elle habite Paris. Titulaire du baccalauréat, elle n'est pas encore militaire de carrière. Son père était officier (issu du rang) et mère au foyer. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

SO sub 5 : femme, née en Bretagne, âgée de 35 ans. Elle vit en concubinage et habite le Vaucluse. Titulaire d'un BTS, elle est militaire depuis 12 ans et occupe un poste administratif. Son père est personnel civil de la Défense dans la Marine et sa mère femme au foyer. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

¹ Sous-officiers subalternes et militaires du rang sont regroupés dans la catégorie socioprofessionnelle « employés ». Le code 532a est attribué aux « gendarmes (de grade inférieur à adjudant », le code 532b aux « sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompier volontaires », le code 532c aux « hommes du rang (sauf pompiers militaires).

- **Militaires du rang**

MDR 1 : homme, né en Pays de la Loire, âgé de 31 ans. Marié, il a un enfant et habite dans l'Oise. Il a une BEP et un CAP, deux ans Volontaire Service Long (VSL), il s'est engagé en 1997. Ses parents sont ouvriers. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

MDR 2 : homme, né en Ile-de-France, âgé de 26 ans. Marié, il a un enfant et habite le Vaucluse. Titulaire d'un CAP, il est engagé depuis 5 ans, il occupe un poste administratif. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents. Sa mère était coiffeuse. Il a effectué le service militaire en 1999.

MDR 3 : homme, né en Picardie, âgé de 27 ans. Il vit en concubinage et habite le Vaucluse. Titulaire du baccalauréat, il est engagé depuis 5 ans et occupe un poste de soutien opérationnel. Son père est employé communal et sa mère aide-soignante (employé). De nationalité française comme ses parents et grands-parents.

MDR 4 : femme, née en Ile-de-France, âgée de 25 ans. Elle est mariée à un militaire en poste à Fréjus (elle est célibataire géographique et loge en caserne, en région parisienne). Titulaire d'un BEP, elle a deux ans de service et occupe un poste administratif. Ses parents sont actuellement commerçants. De nationalité française comme ses parents et grands-parents, à l'exception de sa grand-mère maternelle, de nationalité belge.

MDR 5 : femme, née en Haute-Normandie, âgée de 31 ans. Elle a un enfant et vit maritalement en région parisienne. Elle a 9 ans de service. Sa mère était femme au foyer. De nationalité française comme ses parents et grands-parents.

MDR 6 : femme, née en Poitou-Charentes, âgée de 26 ans. Célibataire, elle loge en caserne en région parisienne la semaine, mais est domiciliée en Charente-Maritime. Titulaire du baccalauréat, elle est engagée depuis 4 ans et occupe un poste administratif. Ses parents sont employés dans le secteur privés. De nationalité française, comme ses parents et grands-parents.

MDR 7 : femme, née en région PACA, âgée de 25 ans. Célibataire, elle habite le Vaucluse. Titulaire d'un BEP, elle a été volontaire pendant 2 ans et militaire sous contrat depuis 6 mois. Elle occupe un poste administratif. Elle d'abord travaillé dans le milieu civil comme vendeuse. De nationalité française comme ses parents et grands-parents, à l'exception d'une grand-mère espagnole. Son père est peintre en bâtiment et sa mère agent d'accueil dans un collège.